

CHAPITRE LI: UNIVERSITÉ QUEEN'S ET ÉCOLE DES MINES DE KINGSTON, ONTARIO.

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU Dr DANIEL M. GORDON, PRINCIPAL DE L'UNIVERSITÉ QUEEN'S.

Les étudiants qu'on prépare pour une carrière en particulier trouvent de grands avantages à venir en contact avec ceux qu'on prépare pour d'autres carrières. Cela élargit l'horizon des uns comme des autres—que les premiers étudient en vue de devenir ministres ou avocats, et que les seconds étudient les sciences—de venir en contact alors qu'ils sont au collège. Même si un étudiant ne suit pas les cours de la division des arts, ses vues relativement à l'instruction en général s'élargissent lorsqu'il vient en contact avec ceux qui suivent ces cours, et par suite il saura mieux diriger les autres à sa sortie du collège. Tout ce qui se fait en vue de l'avancement d'une certaine classe d'ouvriers, au point de vue de l'enseignement industriel ou technique, ne doit pas être considéré comme hostile aux autres genres d'instruction. Toutes les classes d'ouvriers ont besoin d'une préparation adaptée à leur emploi, et en même temps c'est un grand avantage pour chaque classe de connaître la préparation que reçoivent les autres. Tous admettront que le président de la Société Américaine des Ingénieurs avait raison lorsqu'il disait dans un discours prononcé il y a deux ans, que ce dont le génie civil a besoin de nos jours ce sont des chefs instruits,—et il voulait dire par là des hommes ayant une culture plus étendue que celle qu'on donne très souvent dans les écoles distinctivement et exclusivement techniques. De même, il est d'un grand avantage pour ceux qui se préparent aux arts d'apprendre au contact personnel de ceux qui étudient les sciences.

L'ÉCOLE DES MINES.

L'école des mines est une branche de l'*Ecole des mines et de l'agriculture*, constituée en corporation par une loi de la législature de l'Ontario. Elle est affiliée à l'université Queen's, qui confère tous les grades.

OBJETS—L'école des mines a été établie dans le but de donner une instruction scientifique aussi complète que possible, à la fois théorique et pratique, à ceux qui étudient pour devenir ingénieurs des mines, électriciens, mécaniciens ou chimistes, ingénieurs sanitaires, essayeurs, géologues consultants ou métallurgistes; elle a aussi pour objet de donner aux prospecteurs, aux contremaîtres des mines et autres personnes qui s'occupent de la découverte ou de l'extraction des minéraux, une instruction qui leur fera trouver leur profession plus intéressante et moins exposée à l'insuccès.

SITUATION—On a placé l'école près de l'université Queen's, afin de faire profiter les étudiants des avantages qu'offre l'université pour l'étude des mathématiques, de l'anglais, du français, de l'allemand, de l'économie politique et de la biologique. Il est ainsi possible d'outiller et de maintenir une école technique de premier ordre, tout en ne disposant que d'un revenu bien modeste comparé à ce qu'il devrait être autrement pour tenir l'enseignement au niveau élevé que notre époque exige de la profession des ingénieurs.

GRADES ET COURS D'ÉTUDES.

On y donne les cours suivants:

1. Des cours de trois ans, pour l'obtention d'un brevet.
 2. Pour l'obtention du grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), des cours de quatre ans de:
 - (A) Génie minier et métallurgie.
 - (B) Chimie et minéralogie.
 - (C) Minéralogie et géologie.
 - (D) Génie chimique.
 - (E) Génie civil.
 - (F) Génie mécanique.
 - (G) Génie électrique.
 - (H) Science sanitaire.
 - (J) Utilisation des forces de la nature.
 3. Des cours de six ans, pour l'obtention des grades de bachelier ès arts et de bachelier ès sciences (B.A., B.Sc.).
 4. Les candidats qui désirent obtenir un grade doivent avoir terminé soit un cours de quatre ans soit un cours de six ans, et avoir passé tous les examens requis.
 5. Des certificats d'aptitudes pourront être obtenus en les demandant au secrétaire.
 6. Le grade de maître des sciences (M.Sc.) est accordé aux candidats qui, après avoir obtenu le grade de B. Sc.
 - a. Ont exercé leur profession pendant au moins deux ans (dont une année consacrée à des travaux scientifiques ou à des travaux d'ingénieur responsable, ou),
 - b. Avoir suivi les cours pendant au moins un an après avoir obtenu le grade de B.Sc.
- Dans l'un et l'autre cas le candidat doit avoir fait des travaux de recherche, dont il est tenu de faire connaître les résultats le ou avant le 30 mars, sous la forme d'une thèse qui devra être soumise à la faculté et jugée satisfaisante par cette dernière. La valeur de la thèse est considérée tant au point de vue littéraire qu'au point de vue scientifique.
7. Le grade de docteur des sciences (D.Sc.) est accordé aux candidats qui, après avoir obtenu le grade de M.Sc. ou autrement démontré à la satisfaction de la faculté qu'ils étaient en état de poursuivre leurs études, remplissent les conditions imposées.
 8. Des cours pour les bacheliers et les maîtres des arts en chimie, essai, minéralogie, géologie, etc.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

9. Le brevet ou le grade d'ingénieur des mines ou d'ingénieur civil de l'école des mines de Kingston équivaut au "brevet d'ingénieur civil" mentionné dans l'art. 3 de la loi des terres fédérales; de sorte qu'un candidat au poste d'arpenteur des terres fédérales qui possède son diplôme de l'école des mines a le droit de se présenter aux examens après avoir travaillé un an avec un arpenteur des terres fédérales.

SECTION 2: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU Dr WILLIAM L. GOODWIN, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MINES.

Le docteur Goodwin dirige l'école depuis sa fondation, il y a 17 ans. A l'époque de la visite de la Commission, en 1910, l'école avait terminé sa 17^{ième} année. A la fin de sa deuxième année d'existence, elle comptait 20 étudiants; en 1910, le nombre des étudiants-ingénieurs était de 321. Les cours sont aussi suivis par environ 300 étudiants, qui viennent de l'université pour étudier la chimie, la minéralogie, la physiologie et la physique. Ce sont les étudiants inscrits à l'université dans les arts et en médecine. L'école avait commencé une école des mines et de métallurgie, mais elle est devenue depuis une école des sciences pratiques, où l'on donne un cours de quatre ans, égal aux cours des universités, dans toutes les branches du génie et des sciences pratiques. Les gradués reçoivent le titre de B.Sc. de l'université Queen's. L'école des mines n'a pas le pouvoir de conférer des grades.

Au cours des douze dernières années on a construit deux bâtiments en pierre et deux en bois. On est actuellement à construire un troisième bâtiment en pierre, et on a demandé des soumissions pour un autre bâtiment en pierre.

L'école des mines reçoit une subvention du gouvernement de l'Ontario, soit \$42,000 par année; elle perçoit des étudiants environ \$30,000 par année; et d'autres sommes moins importantes lui viennent d'autres sources, y compris une dotation d'environ \$40,000. L'école des mines a été reconnue par les propriétaires de mines et les prospecteurs; et le gouvernement de l'Ontario la considère un facteur puissant du développement de l'industrie minière dans la province. Ce sont les termes dont s'est servi à la Législature, en maintes occasions, le ministre des Mines en parlant de cette école. Les propriétaires de mines par tout le pays donnent volontiers de l'emploi aux étudiants et aux gradués, et ils comptent dans une grande mesure sur l'école des mines pour faire l'essai de fortes quantités de minerais, de diverses manières. Le premier laboratoire minier construit au Canada l'a été ici en 1904-1905. On s'en est servi continuellement depuis pour ce genre de travail, et aussi pour des recherches plus étendues qui ont été faites pour le compte du Bureau des mines de l'Ontario, pour la Division des mines du Dominion, et pour des prospecteurs.

Depuis son établissement, l'idée maîtresse qui a présidé aux travaux de l'école des mines a toujours été l'étude des besoins actuels et des besoins futurs probables du Canada; et en outre des cours réguliers de quatre ans que suivent les étudiants, on a toujours fait plus ou moins de travail extérieur, s'adressant

aux classes qui n'ont pas la préparation nécessaire pour entreprendre un cours scientifique déterminé—à ceux qui seraient incapables de passer les examens d'admission, tout en étant suffisamment préparés pour recevoir une instruction d'un ordre moins élevé. Dans ce but, et peu de temps après la fondation de l'école, on organisa à Kingston des "classes de prospecteurs" pour tous ceux qui désireraient en faire partie, de quelque partie du pays qu'ils fussent. Ces classes eurent beaucoup de succès. Ceux qui avaient suivi ces cours devinrent plus tard des mineurs habiles et réussirent. On établit aussi des classes de prospection, pour l'étude des minéraux et des roches, et pour l'enseignement des premiers principes de l'exploitation minière, dans divers centres miniers de l'Ontario. Ces cours furent repris plus tard par le Bureau des mines de l'Ontario et donnés jusqu'à il y a environ trois ans, alors qu'ils furent abandonnés, pour être remplacés par un système plus vaste et plus permanent, que le gouvernement de l'Ontario est actuellement à organiser.

Pendant les vacances d'été, les étudiants trouvent de l'emploi chez divers industriels, qui ont une entente avec l'école des mines. L'école possède aussi un système assez étendu de coopération avec les propriétaires de mines et leurs amis, en sorte que ceux qui étudient pour devenir ingénieurs des mines sont employés au cours de l'été par ces industriels, et ainsi ont l'avantage d'apprendre la pratique en même temps que la théorie. Du point de vue de l'école, on a constaté que c'était là la meilleure méthode, étant donné le genre d'enseignement qui s'y donne.

Il y a toujours en marche à l'école plus ou moins de travaux scientifiques plus avancés que ceux des étudiants. Ces expériences se font aux frais de l'école des mines. Si le personnel enseignant était plus nombreux, desorte que chaque professeur eût plus de loisirs, cette partie des travaux pourrait prendre encore plus d'importance. Certains hommes sont ainsi faits qu'il leur faut faire des travaux de recherche.

On peut difficilement promettre de faire beaucoup pour des cours du soir, avec le personnel restreint qu'il y a à présent. Les professeurs sont très occupés.

Il est fort possible qu'on puisse trouver, dans certains cas, un membre du personnel enseignant qui aurait un peu de temps à consacrer aux écoles du soir, et si la chose était possible on le ferait certainement.

L'école des mines serait très heureuse d'offrir sa coopération, pour le plus grand bien de ceux qui travaillent dans les ateliers et les usines, car elle reçoit continuellement des demandes de la part de personnes qui sont incapables de suivre un cours universitaire, mais qui seraient en état de suivre un cours moins avancé. On est obligé de les refuser, car on n'est pas outillé pour leur donner l'instruction dont ils ont besoin. Trois ou quatre peut-être sont admis tous les ans, et l'école fait tout ce qu'elle peut pour eux.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

SECTION 3: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU PROFESSEUR NATHAN F. DUPUIS, PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES ET DOYEN DE LA FACULTÉ.

Le professeur Dupuis croit que l'instruction reçue par les ingénieurs-mécaniciens pourrait être utilisée en dehors des besoins immédiats de leur profession, et servir la cause de l'enseignement technique. Les gradués feraient des maîtres compétents pour enseigner les matières dont ont justement besoin les employés des ateliers et des usines. La préparation que reçoivent les gradués est suffisante pour leur permettre d'enseigner avantageusement dans une école du soir. Il est impossible qu'un homme qui a suivi des cours pendant quatre ans ignore complètement les méthodes d'enseignement dont on s'est servi pour l'instruire. Naturellement, cela dépend beaucoup du professeur qu'il a. Personne ne quitte cette école, après y avoir passé quatre ans, sans connaître un peu la manière d'enseigner.

Les professeurs de génie peuvent se charger de travaux au dehors, pourvu que cela ne nuise pas à leur travail à l'université. Le travail que doit faire un professeur d'université prend à peu près tout ce que les forces d'un homme peuvent donner. Si l'on veut se tenir au courant, sur un sujet déterminé, il ne suffit pas de lire et d'écrire beaucoup, mais il faut aussi travailler en dehors de l'enseignement.

SECTION 4: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU PROFESSEUR WILLIAM NICOL, PROFESSEUR DE MINÉRALOGIE.

Sous la direction du Bureau des mines, le professeur Nicol a passé quelque temps, avec le docteur Goodwin, dans les camps miniers de l'ouest de l'Ontario.

On ne fait rien actuellement en vue de préparer des contremaîtres pour les mines. Anciennement, il y avait une classe pour les contremaîtres des mines et les prospecteurs, particulièrement pour ces derniers. Cette classe a existé pendant un certain nombre d'années, mais on constata que le travail que cela entraînait nuisait sérieusement au travail régulier du collège, et l'on dut discontinuer cette classe, parce que ceux qui en faisaient partie n'étaient pas tous également préparés. Chacun avait besoin d'un enseignement spécial, et naturellement cela prenait tout le temps des professeurs.

Ceux qui ont passé les examens lorsqu'ils suivaient les cours feraient des instructeurs compétents et pourraient enseigner la minéralogie, au cas où l'on établirait une école pour les prospecteurs dans un centre minier. Cette matière serait à la portée des travailleurs ordinaires—un lien unissant entre elles la physique, la chimie et la géologie. Il va sans dire qu'un surintendant et un contremaître doivent avoir reçu la préparation voulue. Assurément, la prépa-

ration que donne une université est de nature à développer le jugement et à faire acquérir à un surintendant l'équilibre dont il a besoin.

«Je voudrais que tous les surintendants et tous les contremaîtres des mines fussent gradués de notre école des mines. S'il en était ainsi, la province en général en retirerait les plus grands avantages. La préparation des prospecteurs doit nécessairement avoir en vue le développement d'autres industries minérales que celles dont la valeur est maintenant reconnue. Les services que nous rendons ne sont pas ce qu'ils devraient être, parce que le nombre de personnes que nous pouvons recevoir ici et auxquelles nous pouvons être utiles est trop restreint. Nous avons actuellement trop d'étudiants, pas assez de professeurs, et nous sommes à l'étroit.»

Le musée des produits, à divers degrés de leur préparation, est extrêmement utile aux étudiants, quand nous pouvons leur faire examiner ces produits. Ils sont beaucoup admirés du public et des étrangers qui visitent l'institution. Pour chacune de ces vitrines on a préparé une conférence illustrée, et pour chacune de ces conférences illustrées on a un conférencier qui possède parfaitement son sujet.

Le professeur Millar, du Bureau des mines de Toronto, a parfaitement démontré qu'il est praticable d'établir un cours de sciences naturelles dans les écoles publiques élémentaires d'une région minière, en prenant ces minéraux comme sujets du cours. Il a écrit une brochure, dont le Bureau de l'Instruction a fait un livre de classe, et dans cette brochure il traite son sujet d'une manière qui le met facilement à la portée de tous ceux qui ont reçu une instruction élémentaire dans les écoles publiques. Il existe aussi des traités élémentaires de minéralogie, écrits dans le même but, et dont l'auteur avait en vue de développer l'intelligence en même temps. L'étude de la minéralogie, comme toute autre étude, peut servir à développer l'intelligence. Sans doute, cette étude demande une certaine connaissance des autres sciences, car si l'on ignore complètement la physique et la chimie il est impossible de bien connaître la minéralogie; mais même sans l'aide de la physique et de la chimie, la connaissance des minéraux tels qu'on les rencontre dans la nature peut être rendue très instructive et très intéressante, même pour les enfants du troisième ou du quatrième livre des écoles publiques.

SECTION 5: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DE M. LESTER W. GILL, PROFESSEUR DE GÉNIE ÉLECTRIQUE.

Le génie électrique est considéré comme un métier d'ouvrier habile ou comme une profession depuis environ 15 ou 20 ans. Il doit y avoir une petite armée d'hommes employés dans les installations électriques de toute sorte fournissant la force motrice et l'éclairage. Notre but est de former des dessinateurs et des constructeurs, qui deviendront par la suite des contremaîtres ou des directeurs d'usines électriques. Nous formons les hommes qui sont chargés de faire les plans des installations électriques, de voir à la construction

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

des usines, et qui devront plus tard les diriger. Ce sont eux qui surveillent le posage des fils pour l'éclairage électrique dans les maisons. Les architectes ont souvent besoin de leur concours lorsqu'ils ont des plans à préparer, et l'on s'adresse à eux de plus en plus. Un architecte qui n'a reçu aucune préparation en fait d'électricité n'est pas un homme sûr lorsqu'il s'agit de régler les détails d'une installation électrique. Dans certaines villes, le posage des fils électriques dans les maisons est soumis à une inspection sévère; dans d'autres villes, cette inspection n'existe pas. Beaucoup d'incendies sont causés par une installation défectueuse, et c'est une menace pour une ville ou un village. Des inspecteurs compétents devraient surveiller tous les travaux électriques.

Un homme qui aurait reçu sa formation ici posséderait la compétence voulue pour enseigner dans les écoles du soir. Un enseignement de ce genre pourrait trouver place soit dans un *high school* soit dans une école du soir. «Depuis que je suis ici à Kingston, j'ai reçu un grand nombre de demandes, de la part de jeunes hommes, qui me priaient d'ouvrir une école du soir, mais j'ai eu tellement de besogne que cela est simplement impossible. Je crois que nous n'aurions aucune peine, si nous établissions un cours du soir, à avoir probablement 40 ou 50 élèves. Un cours qui durerait un hiver rendrait de grands services à ces jeunes gens. Le matériel que ce seul cours du soir exigerait coûterait assez cher, si l'on voulait acheter quelque chose de bonne qualité.»

SECTION 6: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU Dr ARCHIBALD P. KNIGHT, PROFESSEUR DE BIO- LOGIE ANIMALE ET DE PHYSIOLOGIE.

On ne saurait douter qu'en fin de compte, pour devenir compétent et pour réussir dans l'industrie, il faille jouir d'une bonne santé. La santé est un sujet qui a grandement besoin d'être enseigné. Il importe surtout, de nos jours, de faire bien comprendre au public quelles sont les lois de l'hygiène. On ne l'a pas fait dans le passé. Le petit livre qui vient de recevoir l'autorisation du gouvernement de l'Ontario accomplira-t-il ce qu'on désire? Nous le saurons dans une douzaine ou une vingtaine d'années, car ses effets ne se feront sentir que sur la génération qui grandit. Actuellement il est de la plus haute importance de convaincre le public en général. D'après le dernier rapport du régistrateur général de l'Ontario, le nombre des naissances au cours de l'année s'est élevé à 53,000, et au cours de la même année le nombre des décès de bébés de moins d'un an a été de 8,000. Ce chiffre représente un taux de mortalité neuf fois plus élevé que la moyenne du taux de la mortalité pour la province. On peut dire je crois, sans crainte de se tromper, que la moitié de ces enfants sont morts par suite d'une mauvaise hérédité ou d'une débilité congénitale—ce qui signifie la même chose—et il reste 4,000 enfants—ce chiffre n'est pas exagéré—dont la vie aurait pu être sauvée. Je crois qu'on pourrait sauver chaque année la vie à 2,000 enfants, si nous commençons immédiatement à faire au Canada ce qu'on a commencé à faire en Angleterre—comme l'a fait le département de l'Agriculture pour l'industrie agricole et l'industrie laitière—envoyer en tournée

éducationnelle ce qu'en Angleterre on appelle des "caravanes", afin d'enseigner aux mères les soins à donner aux bébés et sauver la vie de ces enfants.

Le terme "inspection médicale" appliqué aux écoles publiques n'est pas approprié; l'inspection médicale des enfants d'écoles est d'une haute importance. L'inspection médicale est l'inspection qu'a le droit de faire dans les écoles n'importe quel médecin fonctionnaire, pour découvrir quels enfants sont atteints de maladies contagieuses et les faire sortir de l'école. L'examen médical des enfants d'écoles est le système d'après lequel tous les enfants d'écoles sont examinés une fois par année, disons en septembre, les défauts notés et les parents avertis. Dans certains pays, ainsi qu'à Londres, en Angleterre, le résultat inévitable de l'examen médical c'est qu'on insiste pour que les parents fassent donner à leur enfant, par le médecin de la famille, les soins nécessaires, et si les parents n'ont pas les moyens de le faire la municipalité de Londres les nourrit, leur fournit des verres si leur vue est défectueuse et qu'ils en aient besoin; la municipalité fait tout ce qu'elle peut pour corriger les défauts physiques, afin que l'enfant en grandissant devienne un homme ou une femme robuste. L'un est le corollaire inévitable de l'autre. A quoi bon dresser des tableaux indiquant les défauts, si l'on ne fait rien pour porter remède au mal? Je crois que l'inspection médicale doit être faite par des médecins, comme cela se fait à Londres, en Angleterre.

Il faut, en cela, procéder d'après la bonne méthode, et l'on ne saurait s'attendre à ce que les maîtres ou les maîtresses puissent faire un examen médical de l'œil, de l'oreille, de la gorge, de la poitrine, des poumons, du nez, et juger du développement physique résultant d'une nutrition défectueuse, de mauvaises dents, etc., car les maîtres ou les maîtresses n'ont pas les connaissances médicales nécessaires.

Un cours d'hygiène établi dans nos écoles publiques serait un moyen de faire disparaître à la longue une bonne partie de ces défauts. Dans 20 ans les effets de cet enseignement seraient considérables.

CHAPITRE LII: LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Ce collège est entretenu aux frais de l'Etat. On y enseigne l'art militaire, le génie civil, électrique et le mécanique. Il est affilié à l'université de Toronto et au McGill. Le collège reçoit généralement les étudiants qui veulent devenir ingénieurs dans leur troisième année et parfois dans leur quatrième année. Il offre certains avantages aux étudiants qui se destinent à l'arpentage ou au droit.

Pour être admis le cadet doit être Canadien, sujet britannique, et résider au Canada depuis deux ans; ensuite, pourvu qu'il ait passé l'examen médical nécessaire, il subit l'examen d'admission, et après avoir subi cet examen avec succès il entre au collège, s'il y a une vacance. L'examen d'admission ressemble assez à celui de l'université; les matières sont le latin, les mathématiques, le français, l'anglais, la chimie, la littérature anglaise et la composition. Pour les mathématiques, on exige à peu près la même chose que pour l'inscription universitaire.

CONSTRUCTION DES PONTS ET ARPENTAGE.

Ceux qui veulent devenir ingénieurs ou faire partie du corps des artilleurs font beaucoup de mathématiques; pendant les deux premières années, on leur enseigne cette matière deux fois par jour, et une bonne partie du temps y est consacrée. On accorde aussi plus de points pour les mathématiques que pour les autres matières.

Les cadets apprennent à construire des ponts et à employer les matériaux. Le travail est aussi pratique que possible. Pendant la belle saison, au printemps et à l'automne, on travaille dehors autant que possible. Beaucoup d'étudiants font de l'arpentage, étudient la topographie militaire et apprennent à faire des esquisses en campagne.

LES HEURES SONT LONGUES ET LE TRAVAIL ARDU.

Voici ce que dit le commandant, le lieutenant-colonel Crowe:

Le travail de la journée commence à une heure qui varie suivant les saisons. Le réveil sonne à 6 heures du matin. De fait, les cadets sont occupés à étudier ou à pratiquer quelque chose, ou à subir une préparation quelconque à partir de 6 heures du matin. Leur travail se termine en réalité vers 7 heures du soir, et à un certain temps de l'année vers 8 heures. On leur fournit l'occasion et ils sont obligés de faire des progrès dans une matière ou dans une autre. Si quelqu'un s'imagine que notre collège est un lieu d'oisiveté, je voudrais que celui-là vînt voir. Nous nous proposons surtout d'inculquer la discipline, et nous enseignons aux garçons d'abord à obéir. Nous espérons que lorsqu'ils nous auront quittés ils apprendront aussi à commander; nous leur enseignons, dans une certaine mesure, à commander.

Le commandant nous a fourni la déclaration suivante;

Le cours comprend (1) les matières militaires, (2) les matières nécessaires dans l'état militaire et dans les professions civiles, et (3) les matières purement civiles. Le temps consacré à chacune de ces divisions est approximativement 2:4:3.

ATTENTION DONNÉE AU DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE.

Au cours de la dernière année de collège, on s'occupe principalement des matières comprises dans la troisième de ces divisions, c'est-à-dire: le génie civil, la physique, la chimie et l'arpentage.

On donne une attention particulière non seulement aux exercices d'un caractère militaire, mais aussi à ceux qui ont pour but de développer le corps. Pendant la première année du cours des cadets surtout, on donne une grande attention aux exercices physiques. Ces exercices sont faits de manière à produire graduellement un corps sain, non seulement sous le rapport des muscles, mais aussi sous le rapport des organes internes—le cœur, les poumons, les nerfs, et le cerveau—qui doivent agir de concert avec les muscles. On fait ces exercices pendant toute la durée du cours. Leur objet est le développement harmonieux de l'individu.

La discipline est de première importance. Une obéissance complète, un esprit éveillé, une grande promptitude à agir sont essentiels. Après que les élèves ont appris à obéir, on leur enseigne, vers la fin du cours, à commander. Quelle que soit la profession ou la carrière qu'ils devront embrasser plus tard, on considère que la régularité des habitudes et la discipline qu'on leur aura inculquées leur seront d'une valeur incalculable. Pour ceux qui doivent suivre la profession militaire, il va sans dire que ces qualités sont indispensables.

Tous les gradués qui n'embrassent pas la profession de soldats s'enrôlent dans la milice active. Ceux qui se livrent à des professions civiles apportent avec eux, dans toutes les parties du Dominion, la discipline et le pouvoir de commander à leurs semblables, qu'ils ont puisés au collège.

La préparation physique que leur a donnée le collège militaire royal constitue pour eux un actif important, et leur permet de vaincre les difficultés physiques ou mentales qu'ils pourront rencontrer dans la vie bien mieux que ceux qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir la même formation.

Un point très important, c'est que non seulement cette formation se donne régulièrement, mais qu'elle est obligatoire. Cette obligation signifie discipline.

CE QUE DEVIENNENT LES GRADUÉS.

L'état suivant indique les carrières choisies par les gradués:

Nombre de gradués, 510.

Dans le service impérial, 198.

Dans l'armée permanente du Canada, 61.

Gradués et ex-cadets qui exercent des emplois civils au Canada et ailleurs:

Génie, civil, électrique, mécanique, etc., 134; droit, 10; médecine, 2; comptables licenciés, 2; clergé, 2; agriculture et horticulture, 9; employés civils, du Dominion et des provinces, 21; architectes, 3; arpenteurs, 7; dans le commerce, divers, etc., 89; sans profession, 34. Total, 313.

CHAPITRE LIII: L' "ONTARIO COLLEGE OF ART" DE TORONTO.

On dit souvent (peut-être plus en guise d'explication que de reproche) que les Canadiens comme peuple manquent de goût et d'élégance parce qu'ils sont trop occupés à développer le pays pour pouvoir donner beaucoup de leur temps à des choses telles que la beauté du dessin et de l'exécution. Pourtant, ceci peut difficilement être vrai, car nous pouvons dire sans crainte de contradiction qu'il n'y a pas sur la terre de peuple qui ait un plus grand désir de beauté, tant dans les arts que dans la nature, ou qui dépense plus de temps et d'efforts pour satisfaire ce désir. L'explication de notre peu de développement et de notre manque de goût semble être que jusqu'ici nous n'avons guère eu d'occasions de cultiver notre goût et d'acquérir des connaissances en fait d'art.

Le gouvernement de l'Ontario a fait un pas important dans la voie du progrès en accordant une subvention annuelle de \$3,000 et l'usage d'une partie des bâtiments de l'école normale, St. James' Square, Toronto, avec chauffage et éclairage gratuits, au collège des arts récemment organisé. Le Bureau de l'Instruction contribue aussi \$1,000 au fonds pour l'enseignement gratuit donné aux instituteurs le printemps et l'été.

LES EFFORTS DÉPLOYÉS DANS LE PASSÉ PORTENT DES FRUITS.

Le collège, tel qu'il est maintenant établi, est le résultat de plusieurs tentatives souvent répétées dans le but d'organiser un système pour l'enseignement des arts. L'école des arts de l'Ontario, fondée en 1876 par la société des artistes de l'Ontario, fait depuis 36 ans un travail assez systématique. Bien avant cela, en 1856, le défunt docteur Ryerson, alors surintendant en chef de l'instruction, avait tenté de fonder une école des arts et de dessin pour la province. Il est intéressant de noter que ce ne fut qu'en 1912 que l'édifice, dont une partie était alors destinée à l'école projetée, ainsi que la magnifique collection de plâtres classiques achetés pour l'école, ont été mis à la disposition du collège par le Bureau de l'Instruction.

ORGANISATION.

Le collège est soumis à la direction d'un conseil de représentants et de membres élus. Il a été constitué en corporation en 1912, en vertu d'un acte spécial de l'Assemblée législative provinciale.

L'administration est confiée à un principal, qui, aidé d'un personnel composé d'artistes connus d'une haute réputation et d'une grande expérience, donne un cours complet.

OBJETS ET COURS.

Le programme du collège est calqué en grande mesure sur celui du collège royal des arts de Londres, c'est-à-dire:

(a) De préparer les élèves qui étudient les beaux-arts, y compris le dessin, la peinture, le modelage et la sculpture, ainsi que toutes les branches des arts appliqués employés dans les métiers et dans les industries les plus artistiques; et

(b) De préparer des instituteurs pour l'enseignement des beaux-arts et des arts appliqués.

Le cours du collège comprend trois divisions: les beaux-arts, les arts appliqués, et la préparation des maîtres ou maîtresses. Les cours de chaque division peuvent être suivis séparément, ou bien les élèves peuvent suivre à la fois les cours des trois divisions.

Le *cours des beaux-arts* offre toutes les facilités à ceux qui veulent se préparer à devenir peintres, dessinateurs de gravures et sculpteurs.

Le *cours de dessin et des arts appliqués* donne un enseignement professionnel dans toutes les branches du dessin industriel et d'ornement et dans leurs rapports pratiques avec les arts appliqués employés dans les divers métiers et industries.

Le *cours des maîtres* a pour objet la préparation des instituteurs qui désirent enseigner le dessin, la peinture et le modelage. On se propose aussi de leur communiquer une connaissance générale des beaux-arts au moyen de conférences et d'un cours de lecture dont le plan est arrêté d'avance, embrassant les ouvrages qui traitent des arts. Le cours pour les maîtres comprend le dessin, le modelage la peinture, et des conférences, des démonstrations, ainsi qu'un programme de lecture comprenant les divers sujets exigés aux examens pour l'obtention des diplômes que doivent avoir les instituteurs pour enseigner dans les écoles publiques et dans les *high schools*. Le Bureau de l'Instruction de l'Ontario a pris des dispositions pour permettre aux instituteurs de suivre les cours du collège. On y donne un cours de dix semaines le printemps et un cours de six semaines l'été; ces cours sont destinés aux maîtres et autres qui sont incapables de suivre les cours réguliers.

DURÉE DES COURS, ADMISSION, ETC.

La durée des différents cours dépend des aptitudes et du travail de l'élève, et aussi du travail qu'il a fait auparavant; mais, pour ceux qui veulent devenir membres associés, la durée du cours complet est censée être comme suit:

Classes primaires, une année.

Dessin d'après l'antique, une année.

Modelage élémentaire, une année.

Dessin (à main levée) élémentaire, une année.

Modelage avancé, deux années.

Dessin et peinture, deux années.

Dessin (à main levée) avancé, deux années.

Cours complet, pour obtenir un brevet d'associé, quatre années.

Cours pour les maîtres des écoles publiques, une année.

Cours pour les maîtres des *high schools*, deux années.

Le collège admet les commençants dans les classes primaires sans examen en règle, mais on leur fait subir à tous une épreuve, afin que chacun puisse être mis dans la classe qui lui sera la plus avantageuse.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

L'année scolaire est divisée en deux trimestres de 15 semaines chacun, comme suit :

Premier trimestre:—du 1er octobre au 21 janvier. Second trimestre:—du 22 janvier au 14 mai.

PRIX.

Pour toutes les classes, avec privilèges généraux, pendant une année, y compris les cours d'été.....	\$ 100.00
Pour toutes les classes, avec privilèges généraux, pendant un trimestre...	40.00
Pour une classe tous les jours, avec privilèges généraux, pendant un trimestre.....	30.00
Pour une classe du soir, avec privilèges généraux du soir, pendant un trimestre.....	10.00
Pour toutes les classes, avec privilèges généraux pour l'école de peinture au dehors pendant l'été.	30.00
Pour toutes les classes, avec privilèges généraux pour l'école des instituteurs et autres pendant l'été.....	15.00

BOURSES.

Une partie importante des dépenses que le collège prévoit sera employée à créer des bourses pour la peinture, la sculpture et le dessin. On espère qu'une somme assez considérable de cet argent sera fournie par diverses institutions qui s'intéressent aux travaux du collège. Certains citoyens, qui s'intéressent aux arts, sont à recueillir un fonds qui servira à créer des bourses de voyages, afin de permettre au collège d'envoyer plusieurs élèves tous les ans étudier en Europe pendant six mois, après quoi ils reviendront travailler au collège pendant une année.

INSCRIPTION ET FRÉQUENTATION.

Le nombre total des élèves inscrits pour le premier trimestre était de 118; sur ce nombre 20 ont suivi toutes les classes, 24 n'ont suivi que la moitié des cours, 33 ont fréquenté les classes 5 soirs par semaine, 18 sont venus 3 soirs par semaine, et les autres ont travaillé à différents intervalles, suivant qu'ils le pouvaient commodément. Les élèves avaient tous les âges, de 12 ans à 30 ans, excepté plusieurs instituteurs plus avancés en âge. Le plus grand nombre de ceux qui ont suivi les cours du soir étaient employés le jour à des travaux ayant des rapports avec les arts; quelques-uns se préparaient pour de nouveaux emplois, où la connaissance du dessin est nécessaire.

Les élèves qui viennent le jour, et dans bien des cas les élèves du soir, étudient dans le but de devenir dessinateurs pour les journaux, pour les industries, sculpteurs ou peintres. Un bon nombre d'entre eux ont étudié à l'ancienne école des arts ou dans des ateliers privés.

Plusieurs instituteurs et institutrices des écoles publiques et des *high schools* ont manifesté un grand désir de se conformer aux nouveaux règlements, et quelques-uns ont commencé leurs études sans attendre les cours gratuits que le Bureau de l'Instruction offrira aux instituteurs.

CHAPITRE LIV: LA "CANADIAN MANUFACTURERS' ASSOCIATION" ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

La déclaration suivante a été reçue à Toronto:

TORONTO, octobre 1910.

Les membres de la Commission royale sur
l'Enseignement Industriel et Technique.

Messieurs:—

Je me présente devant vous de la part de la *Canadian Manufacturers' Association*, à titre de président du comité de l'enseignement technique de cette association. Comme vous le savez sans doute, notre association s'intéresse vivement, depuis plusieurs années, au développement de l'enseignement technique au Canada. Dans le but de faire avancer la cause de l'enseignement technique, l'Association des Manufacturiers Canadiens, dès 1904, lors de sa convention à Montréal, a nommé un comité spécial chargé d'étudier cette question. Vous serez peut-être intéressés de connaître la tâche assignée à ce comité.

La résolution suivante, tirée des registres de l'association pour l'année mentionnée plus haut, expose cette tâche d'une façon fort concise.

"ATTENDU que l'importance de l'enseignement technique pour les industries manufacturières justifie et exige l'établissement d'écoles techniques modernes très bien outillées par tout le Canada;

"ET ATTENDU que l'établissement d'un système général, ayant un programme arrêté, exige que toutes les écoles soient soumises à une direction centrale;

"ET ATTENDU que c'est le rôle du gouvernement fédéral seul d'organiser un tel système comme il convient, et d'établir des écoles par tout le Dominion;

"IL EST DONC RÉSOLU, que l'association, au moyen d'un comité spécial, étudie la question de l'enseignement technique telle qu'elle est résolue dans d'autres pays, afin de recommander au gouvernement du Dominion de prendre aussitôt que possible les mesures nécessaires en vue d'établir au Canada un système régulier d'enseignement technique."

Ce comité, après environ 18 mois d'étude et d'enquête, présenta au gouvernement, en mars 1906, un mémoire qui, sous le rapport du complet et d'une logique convaincante, ne laissait rien à désirer. Pour résumer aussi brièvement que possible le contenu de ce mémoire, je dirai que:—

Premièrement—Il expliquait très clairement que l'enseignement technique, ou la préparation industrielle comme on l'appelle plus justement, importe plus

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

au commerce et à l'industrie du pays que notre système d'instruction, et que, pour cette raison, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne devrait pas empêcher le gouvernement fédéral d'agir s'il se sent disposé à aider la cause de l'enseignement technique.

Deuxièmement—Il passait en revue ce qui se fait dans d'autres pays ayant une forme fédérale de gouvernement, tels que l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis, dans le but de démontrer que ces pays regardent la préparation industrielle comme une partie essentielle et intégrante de leur politique industrielle nationale.

Troisièmement—Il insistait sur ce que fait le Dominion même, en dirigeant des fermes expérimentales, des cours à l'usage des ingénieurs, des stations pour les recherches biologiques, etc., ce qui démontre que, en dépit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gouvernement fédéral s'occupe déjà des questions se rapportant à l'enseignement.

Quatrièmement—Il faisait ressortir le besoin d'enseignement industriel manifesté par les classes ouvrières elles-mêmes, comme l'indiquent les sommes énormes que le pays envoie tous les ans aux écoles par correspondance des Etats-Unis.

Cinquièmement—Il apportait des témoignages montrant que l'opinion publique d'un bout à l'autre du Canada est fortement en faveur de l'établissement d'un système d'enseignement technique vaste et complet, et qu'on verrait d'un bon œil le gouvernement fédéral prendre l'initiative d'un tel mouvement.

Pour ces raisons et pour d'autres encore, le comité insistait, au nom de l'association, pour que le gouvernement du Dominion nommât immédiatement une commission d'enquête, chargée d'abord de s'assurer des besoins réels du Dominion en fait d'enseignement technique et de préparation industrielle, puis de rechercher comment on pourrait répondre à ces besoins en adaptant à nos conditions les facilités qui existent dans d'autres pays.

L'indifférence apparente des autorités fédérales à l'appel de l'association; les efforts répétés faits par votre comité pour éveiller l'intérêt du public et l'engager à appuyer nos demandes; la campagne menée par les journaux, les universités, les chambres de commerce et les organisations ouvrières; les expressions d'entière approbation obtenues des gouvernements provinciaux; enfin, les débats de la Chambre des communes elle-même, tout cela est consigné dans des écrits que tous peuvent consulter. Nous en avons parlé dans les rapports présentés chaque année; il n'est pas nécessaire d'y revenir maintenant. Qu'il suffise de dire que cette campagne, dans son ensemble, a probablement été préparée avec autant de soin et conduite avec autant de persévérance que n'importe quelle autre campagne que l'association ait jamais entreprise.

On ne saurait plus mettre en doute la bonne foi de l'association ni la sincérité de ses motifs lorsqu'elle demanda la création d'une commission fédérale d'enquête. Ceux qui sont portés à ne voir que de l'égoïsme dans tout ce que fait notre organisation sont obligés, cette fois, de reconnaître que nous sommes disposés à faire notre part, car on se rappellera qu'à la convention tenue à Montréal en 1908, alors qu'on avait pratiquement abandonné tout espoir de réussir, l'association a voté \$5,000 à même ses propres fonds dans le but de fournir les

ressources nécessaires à cette entreprise, qui, de toute évidence, est autant dans l'intérêt du public que dans le nôtre.

Ce qui explique que la commission n'a pas été nommée sous les auspices de l'association, conformément au vote, c'est qu'immédiatement après que nous eûmes décidé de poursuivre cette enquête à nos propres frais, l'attitude du gouvernement devint plus favorable; on comprit probablement qu'on pouvait difficilement laisser entreprendre par ceux qu'on n'avait pas voulu écouter, un travail aussi vaste et d'une portée aussi importante pour le peuple considéré dans son ensemble.

Les efforts de votre comité furent donc de nouveau dirigés vers le but poursuivi tout d'abord, et réussirent si bien qu'en mars dernier le gouvernement annonçait publiquement, par l'entremise de l'honorable ministre du Travail, son intention de nommer la Commission si ardemment désirée. On mit dans le budget supplémentaire une somme suffisante pour permettre à la Commission de travailler jusqu'à la nouvelle session, et le 1er juin un arrêté du Conseil était rendu, établissant une Commission dans le but de faire une enquête "au sujet des besoins et de l'outillage actuel du Dominion sous le rapport de la préparation industrielle et de l'enseignement technique, et au sujet des systèmes et des méthodes d'enseignement technique employés dans d'autres pays".

Les manufacturiers du Canada abordent ce problème sans parti pris. Dans un pays où les conditions géographiques sont si variées, il doit nécessairement y avoir une grande diversité d'intérêts. Il est donc difficile, sinon impossible, de faire des recommandations relatives à l'enseignement technique qui conviennent pour toutes les parties du pays. Le Canada, sous ce rapport, diffère beaucoup de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, où l'on trouve aujourd'hui les meilleurs systèmes d'enseignement technique. Dans ces pays, il n'y a pas de vastes étendues semblables à celles de nos provinces des prairies, où il n'existe pratiquement pas de manufactures. Il est possible dans ces pays de mettre de l'uniformité dans les systèmes d'enseignement technique. Il est douteux qu'on puisse jamais faire la même chose au Canada. Chez nous la situation se complique davantage du fait que la constitution laisse aux provinces le soin d'administrer complètement leurs systèmes d'enseignement. Nul doute que votre Commission a bien étudié toutes ces considérations fondamentales. C'est pourquoi, prenant en considération tous ces faits, notre comité suggère qu'en outre des conclusions générales, applicables à tout le Canada, votre rapport comprenne aussi un exposé séparé, détaillé, des conditions dans chaque province, avec vos recommandations basées sur ces conditions, pour que chaque province puisse se mettre à l'œuvre et agir d'après vos suggestions, sans s'occuper des autres provinces ni du gouvernement fédéral. Nous sommes d'avis qu'en traitant chaque province comme une unité distincte votre commission hâtera considérablement le développement de l'enseignement technique.

Il n'est guère nécessaire de vous rappeler que dans l'étude de cette question le comité des manufacturiers a rencontré beaucoup de difficulté, provenant du manque presque complet de renseignements exacts d'aucune sorte sur ce sujet au Canada. L'enseignement technique au Canada est encore à ses débuts.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Non seulement il n'existe pas de renseignements à ce sujet, mais ceux de nos éducateurs qui ont étudié la question diffèrent d'avis quant à la part qu'il convient de faire à l'enseignement technique dans nos systèmes scolaires actuels. De fait, on peut dire en toute vérité que les avis sont très partagés quant à la signification fondamentale des mots "enseignement technique", "préparation industrielle", et des autres termes employés en parlant de cette question. Il semblerait à désirer que la Commission mette les choses au point en définissant d'une façon autorisée quelques-uns de ces termes, afin que le peuple du Canada soit renseigné. Nous attirons respectueusement l'attention de la Commission sur les considérations suivantes;—

1. Déclin du système d'apprentissage.

Il faut presque entièrement attribuer le déclin—la dépression, pourrait-on dire—de l'ancien système d'apprentissage au désir exprimé par tous les fabricants de l'univers, de posséder l'enseignement technique au cours de la dernière génération. Sans parfaitement déterminer la cause, que votre corporation connaît déjà, de l'insuccès de la vieille méthode, qui consistait à dresser des compagnons en vue de satisfaire aux besoins de l'industrie moderne, on peut l'accepter comme un fait. Même dans les métiers où ce système existe encore nominalement, les sévères restrictions auxquelles il est assujéti le rendent inutile. Dans le métier de mouleur, par exemple, les règlements de cette ville prescrivent qu'il n'y aura qu'un seul apprenti pour chaque groupe de huit compagnons. Comme la période d'apprentissage est fixée à quatre ans, ceci implique qu'il s'écoulera une génération entière avant qu'un nouveau compagnon remplace un ancien. En admettant, aux fins d'argumentation, que le décès serait la seule source de suppression d'un compagnon dans cette période-là, le nombre serait encore hors de proportion. Les tables des actuaires indiquent qu'un compagnon mouleur travaille beaucoup moins que 32 ans. Toutefois, quand nous considérons le fait que de nombreux mouleurs désertent leur métier pour d'autres occupations, qu'ils deviennent contremaîtres, ou qu'ils s'établissent à leur propre compte, le résultat des restrictions est manifeste. En présence des occasions exceptionnelles que le rapide développement du Canada a offertes à toutes les classes de citoyens de ce pays, notamment dans l'Ouest durant les dix dernières années, votre comité croit que le nombre de compagnon qui désertent leurs métiers est plus élevé au Canada que dans tout autre pays. Selon toute probabilité, cette situation régnera pendant une autre génération. Chaque année, lorsqu'il est annoncé des excursions de colons, un nombre considérable d'employés désertent leurs occupations et partent pour l'Ouest, où ils deviennent cultivateurs, ou bien vivent de quelque autre manière. Cela assujéti le système d'apprentissage à des restrictions encore plus onéreuses que celles auxquelles il serait autrement soumis.

2. Compétence des contremaîtres, surintendants, etc., nécessaire.

Même dans les endroits où le système d'apprentissage fonctionne bien aujourd'hui, il est douteux qu'il satisfèrait aux demandes des industries haute-

ment spécialisées de ce siècle. La plus grande difficulté rencontrée par les fabricants est l'obtention d'artisans experts habiles et bien instruits pour remplir les fonctions de contremaîtres, surintendants, administrateurs, etc. Ces hommes doivent non seulement être bien au fait des coutumes commerciales réelles, mais ils doivent en outre connaître la théorie de leur travail. L'ancien système d'apprentissage satisferait à la première demande. Il lui faudrait cependant subir d'importantes modifications pour remplir la deuxième condition. Il est probable qu'on pourrait le développer de manière à procurer l'instruction théorique, s'il était exempt de restrictions. Les magnifiques systèmes développés par différentes firmes aux Etats-Unis, notamment par *The Brown & Sharp Machine Co.*, de Providence, *The General Electric Co.*, de Schenectady, *The Baldwins Locomotive Works*, de Philadelphie, *The Hoe Press Co.*, de New-York, et par plusieurs autres, le démontrent amplement. Nous de manderions à la Commission de consacrer une attention spéciale à ces systèmes lorsqu'elle visitera les Etats-Unis. Ils montrent d'une manière très pratique comment on peut opérer une corrélation entre l'instruction théorique et les exercices d'atelier.

C'est plus que toute autre chose la pénurie d'habiles hommes d'exécution pour les ateliers qui nuit à la valeur industrielle des fabriques canadiennes. A cause du manque de facilités d'enseignement technique, on ne peut recruter qu'un très petit nombre de ces hommes parmi les artisans de ce pays. Il est vrai que quelques firmes canadiennes procurent ces facilités sur une échelle restreinte; néanmoins, le mouvement ne s'est pas assez développé pour améliorer les conditions dans un degré quelconque. Comme résultat, beaucoup d'administrateurs de fabriques, de même qu'un grand nombre des artisans les mieux rétribués, sont recrutés parmi les industries de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, où l'enseignement technique a été établi il y a de nombreuses années. Le système à développer au Canada devrait d'abord viser à remédier à ce mal.

3. *Établissement de cours techniques dans les écoles secondaires.*

Votre attention a déjà été dirigée sur ce que nos systèmes d'enseignement sont presque entièrement destinés à préparer les élèves aux carrières commerciales et professionnelles. On s'applique très peu à intéresser l'élève, qui, après avoir atteint une certaine phase de son instruction, ne répond pas à l'effort du professeur. Il ne faut pas immédiatement condamner l'élève et le juger paresseux. Il est très probable que son esprit est attiré par une source d'alimentation intellectuelle autre que celle qu'on lui a présentée dans le sévère programme d'étude de notre système actuel. Il se peut qu'il désire exécuter un travail manuel, et, en employant un système différent, on pourrait facilement l'intéresser à des études qui guideraient ses mains dans leur travail. Il ne faudrait pas que cet élève sorte des écoles avec un esprit mécontent. Il faudrait le retenir jusqu'à ce qu'il ait une conviction déterminée au sujet de la carrière qu'il doit embrasser.

Dans nos systèmes d'enseignement actuels, le système lui-même oriente vers la vie commerciale et professionnelle beaucoup d'élèves, qui auraient été

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

plus aptes à remplir des emplois de directeurs dans nos ateliers. Trop souvent les parents ne comprennent pas les avantages que procure la vie industrielle, et ce n'est que dans les dernières années que nos autorités d'enseignement se sont rendues compte que la conception actuelle de notre système d'enseignement tend à détourner de la vie intellectuelle la jeunesse de ce pays.

La question se pose: Comment peut-on la retenir au moyen de l'influence bienfaisante de la discipline et grâce à de plus longues études? Nous suggérerions l'adoption d'un certain plan conforme aux recommandations récemment formulées par le premier directeur des *high schools* de Toronto, sur le rapport duquel nous attirerions respectueusement l'attention de la Commission. On pourrait peut-être instituer dans les cours supérieurs des écoles publiques et dans les classes inférieures des *high schools* des cours préliminaires, dans l'enseignement technique, afin de convenir aux exercices pratiques des écoles d'instruction dans les travaux manuels. Il faudrait autant que possible disposer ces cours de manière à atteindre les élèves mécontents des cours ordinaires dans le texte et qui désirent apprendre un métier.

4. Exercices d'atelier.

En ce qui concerne ces cours préliminaires, il faudrait établir dans des édifices distincts des cours avancés dans l'instruction technique. Ces écoles auraient le même rang que le *high school* actuel, et elles devraient renfermer des ateliers où l'on pourrait enseigner des exercices réels de métiers.

5. Cours du soir.

Dans les écoles avancées, il faudrait donner des cours du soir au profit de ceux qui ne peuvent rester à l'école le jour plus que le temps nécessaire pour suivre les cours préliminaires. Il faudrait autant que possible continuer ces cours du soir pendant un an.

6. Pouvoir à l'individualité des élèves, si possible.

Dans la rédaction du programme des études destiné aux cours préliminaires et avancés, il faudrait, si possible, arrêter des mesures en vue de développer davantage l'individualité des élèves. Ceci tendrait à produire le type d'hommes voulus pour remplir des emplois de directeurs dans nos industries d'une manière probablement plus rapide que tout autre moyen qu'on pourrait adopter. On reconnaît, cela va sans dire, qu'une trop grande liberté dans ce sens pourrait faire manquer le but. En outre, on reconnaît que le développement du système sur ce plan serait dispendieux. On espère cependant qu'il pourra être fait quelque chose dans cette voie.

7. Question du coût.

Dans l'étude du problème de l'enseignement technique, la question du coût se présente naturellement. Il faut reconnaître que le développement de l'enseignement technique coûtera un montant considérable; mais nous croyons

que cette dépense sera bien employée, et nous espérons qu'elle instruira les citoyens du Canada dans cette direction, lorsque le rapport de votre honorable corporation sera publié. A ce sujet, il se présente à notre esprit qu'il ne faudrait pas s'attendre à ce que les grandes villes et les grandes municipalités procurent des facilités d'enseignement technique à tout le territoire voisin, ainsi qu'il semble en être actuellement le cas, à moins qu'il ne soit apporté une aide financière extérieure. Toutefois, nous croyons fortement qu'il devrait y avoir une subvention fédérale et provinciale. Cette méthode a été suivie avec grand succès aux Etats-Unis, en Allemagne et dans d'autres pays, et il faudrait l'adopter dans ce pays. Dans le cas contraire, les grandes municipalités se refuseront à fournir les fonds destinés à la construction et à l'équipement des écoles voulues.

8. *Industries canadiennes indigènes.*

Il y a certaines choses qui ne pourraient être fabriquées avec avantage au Canada. Il faudrait, par conséquent, étudier chaque industrie. Celles déjà établies ont naturellement la premier droit à notre attention; cependant, vous étudierez sans doute d'une manière spéciale le développement ou l'établissement de ces industries, dont la matière première est un produit naturel du Canada.

9. *Cours alternés—Atelier et école.*

En ce qui concerne les écoles avancées, il faudrait, chaque fois que la chose est possible, arrêter l'établissement de cours d'étude dans lesquels deux divisions des élèves alternent entre le travail d'atelier et de classe. Dans certaines industries, on peut rencontrer des fabricants locaux qui coopéreront dans la disposition de ces cours. Ces derniers ont déjà prouvé qu'ils étaient très profitables, et couronnés d'un très grand succès dans certaines villes des Etats-Unis. Les élèves consacrent deux semaines à un certain travail d'école et de laboratoire. Ils vont ensuite dans une fabrique pendant deux semaines. Ils y voient un exemple des procédés qu'ils ont étudiés. Leur place en classe est prise par une autre division, qui les suit à la fabrique, et ainsi de suite. Cette méthode se prête admirablement bien au développement d'artisans instruits à fond, et elle est destinée à maintenir l'intérêt des élèves qui possèdent une aptitude spéciale dans l'art.

10. *Conditions locales à considérer.*

Il faudrait autant que possible développer les facilités d'enseignement dans une section du pays sur un plan spécial, afin de satisfaire aux exigences locales. Il faudrait accorder aux conseils d'instruction des différentes municipalités une certaine latitude, dans le but de leur permettre d'adapter leurs cours aux besoins industriels de leur voisinage. Il ne faudrait pas pousser à l'extrême le désir de l'uniformité.

Ce comité désire profiter de l'occasion qui se présente et recommander à chaque membre de l'association de faciliter l'enquête au meilleur de ses ressources. Il est vrai que le but pour lequel notre organisation a pendant si longtemps et si fidèlement travaillé est atteint. Toutefois, la nomination de cette Commission devrait plutôt marquer le commencement que la fin de notre effort

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

dans la cause de l'enseignement industriel. Grâce à cette nomination, il semblerait que nous soyons à portée de l'opportunité désirée de munir notre pays du meilleur système d'instruction technique qu'il soit possible de concevoir, et, lorsque nous affirmons que rien n'est trop bon pour le Canada, nous sommes certains que nous ne faisons qu'exprimer le sentiment de toutes les personnes ici présentes. Il est donc essentiel pour nous d'élucider et de faire connaître dans la plus grande mesure possible, au profit de la Commission, les besoins de nos fabricants en ce qui concerne la valeur industrielle.

En soumettant le résumé ci-dessus de ses vues sur l'important sujet sur lequel il incombe à votre honorable corporation de s'enquérir, le comité représenté devant vous désire exposer clairement que les recommandations contenues dans le présent rapport ne sont pas les dernières observations qu'il fera à ce sujet. A mesure que vos enquêtes avanceront et qu'il sera rendu de nouveaux témoignages aux différents centres où il est tenu des séances, le comité pourra voir sous un nouveau jour quelques-uns des problèmes avec lesquels le pays est aux prises, en ce qui concerne l'enseignement technique. Dans ce cas-là, il pourra prendre la liberté de modifier ses recommandations où d'y ajouter.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. HOWELL,
Président du comité de l'enseignement technique.

PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS OBTENUS DE M. G. A. HOWELL.

L'Association des Manufacturiers Canadiens représente une forte proportion des fabricants de tout le Canada. Son comité a été nommé il y a plusieurs années afin d'étudier la question de l'enseignement technique au sujet des industries. L'association lui a soumis toutes ces questions, et le but du comité a été de faire autant que possible progresser l'enseignement technique au Canada.

L'opinion générale parmi les fabricants, a énoncé M. Howell, est que l'enseignement technique est nécessaire à l'entretien et à l'amélioration de leurs différentes industries. Il serait plus précieux pour certains fabricants que pour d'autres, car il est plus nécessaire dans les opérations plus hautement techniques. Dans une ou deux firmes de Toronto, des hommes ont organisé des cours entre eux, afin d'étudier les choses se rattachant au métier. Les fabricants ont encouragé cette sorte de choses. Ils n'ont pas craint que si les ouvriers devenaient plus intelligents ils deviendraient aussi fabricants et feraient concurrence. Au contraire, l'augmentation de l'intelligence serait importante et précieuse pour tous ceux qui emploient de la main-d'œuvre.

M. Howell ignorait qu'il avait été fait quelque chose en faveur des fabricants au moyen de la nomination de comités chargés d'étudier et de se concerter avec les directeurs d'écoles au sujet des jeunes gens qui possèdent des aptitudes spéciales à certaines industries ou à certains métiers. S'il était inauguré et développé des écoles techniques, et si elles étaient bien suivies, il semblerait certainement opportun qu'il existât de très étroites relations entre les écoles

techniques et les fabricants de la localité. La succursale de Toronto de cette association a toujours manifesté un intérêt très actif dans les écoles techniques de cette dernière ville, y faisant de très fréquentes visites, décernant des prix dans les différents cours de l'école, et faisant tout ce qui lui paraissait praticable en vue d'encourager l'école. Il croyait que, toutes choses étant égales, la succursale donnerait la préférence aux gradués sous le rapport de l'emploi.

Parlant en son propre nom et d'après sa connaissance des fabricants, ces derniers ont toujours donné la préférence aux Canadiens, à des hommes de la localité, pourvu qu'ils eussent les mêmes connaissances que les gens du dehors, qu'ils ne désiraient pas amener à moins d'y être contraints. Il n'avait pas constaté que les gens de notre pays manquaient de valeur lorsqu'ils avaient une chance d'être instruits. Comme le Canada s'accroît, la demande de produits fabriqués augmente aussi rapidement, et il va sans dire que la demande de main-d'œuvre experte augmente avec celle des produits. D'après son expérience et ses connaissances de la situation manufacturière, il y a, et il y a toujours eu, une pénurie de main-d'œuvre experte au Canada dans un grand nombre d'industries, bien que non pas dans toutes. Il a donc fallu la puiser à l'étranger. Par exemple, dans l'industrie de la photo-gravure, à laquelle il a été mêlé pendant plus de quinze ans, on ne pouvait obtenir d'hommes, en dehors de ceux dressés par les ateliers eux-mêmes, sans aller aux Etats-Unis ou en Angleterre. Les mêmes conditions règnent dans beaucoup d'autres industries. Ce que lui et les fabricants espéraient des études et du rapport de la Commission était l'établissement d'un système d'enseignement technique qui rendrait cela inutile. On pourrait s'adresser à l'école technique de Toronto afin d'obtenir une aide suffisante, si l'on élargissait le champ de l'école en vertu de ce système. Les conditions qui règnent à Toronto ne s'appliqueraient naturellement pas partout; néanmoins, dans chaque ville, l'école technique, ou le développement du *high school* dans le sens de l'enseignement technique—que le Dr Colquhoun a souligné comme parfaitement possible—aurait une tendance à se rattacher très étroitement aux industries de ce centre. Cela s'appliquerait à tout l'Ontario ou à tout le Canada. Il en résulterait que les apprentis employés dans les différentes industries pourraient répartir leur temps entre l'école et l'atelier, suivant le plan esquissé par le professeur Schneider, de Cincinnati, et, par suite, une bonne proportion d'ouvriers experts seraient toujours disponibles. Dans les conditions actuelles, si un fabricant désire développer son industrie ou établir une fabrique succursale, la première chose qui le préoccupe, après qu'il a conclu ses arrangements financiers, est la difficulté d'obtenir des hommes habiles en qualité de directeurs ou de surintendants. Il pourrait être satisfait à ce besoin s'il était possible à un homme, ayant une instruction commerciale, d'acquérir à une école technique une certaine connaissance de l'industrie qu'il aurait à administrer, et s'il était en même temps possible à un homme d'acquérir à une école technique la théorie et la science des affaires dont il connaîtrait le côté pratique. En outre, il y a toujours la nécessité d'une instruction professionnelle pour les ouvriers experts ordinaires.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Possédant une certaine connaissance de l'école technique actuelle de Toronto, l'opinion de M. Howell était que son équipement était tout à fait insuffisant à répondre aux besoins de cette ville. Telle qu'actuellement établie, cette école est très parfaite sous certains rapports. En ce qui concerne les cours d'art, de modelage, de chimie, et autres semblables, ils sont assurément très efficaces; mais, en outre, ils manquent à certains égards des facilités d'instruction que les fabricants désireraient leur voir posséder. Le nouveau programme d'étude adopté sera un progrès marqué sur le programme actuel, et, si l'école le réalise, il procurera un grand avantage.

CHAPITRE LV : LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TORONTO.

Le représentant de la Chambre de Commerce de Toronto, M. Robert Gourlay, a présenté un mémoire contenant des extraits de ses procès-verbaux et indiquant les opérations de la chambre depuis 1899, en ce qui concerne l'enseignement technique.

Il a fait observer qu'à la suite des conférences des principales chambres de commerce du Canada, tenues à Toronto le 6 juin 1899, la Chambre de Commerce de Toronto a nommé parmi ses membres un comité d'enseignement technique, qui a depuis manifesté un zèle infatigable et fait des efforts incessants en vue de l'avancement de ce mouvement. Par l'entremise des membres de ce comité, la chambre a étudié le sujet à fond, et dans le pays et à l'étranger. En outre, grâce à des entrevues avec les premiers ministres du Canada et avec ceux des provinces, de même qu'avec les membres du cabinet fédéral et des cabinets provinciaux, ainsi qu'au moyen de réunions publiques, de l'impression de rapports et de discours d'experts techniques, grâce à une coopération avec les autorités de l'université de Toronto et au moyen de représentants dans la commission de l'école technique de Toronto, elle avait beaucoup accompli afin de développer l'intérêt qui se manifeste actuellement dans ce grand mouvement, et elle avait été un agent important dans les progrès réalisés jusqu'ici.

Au mois d'août 1899, le comité avait soumis un rapport concernant l'enseignement technique, comprenant, tant au point de vue industriel qu'au point de vue commercial, un programme d'étude complet qui est encore bien en avant du développement du mouvement et qui avait reçu de la part des techniciens experts de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis une approbation si favorable qu'il est actuellement soumis à l'étude de la commission, après avoir subi de très légères modifications. Ce rapport a été soumis à la commission le 7 décembre 1899. Le président du comité de l'enseignement technique de la commission de Toronto, M. J. D. Allan, qui avait manifesté non seulement de l'enthousiasme dans la question, mais dont les services avaient été très précieux au mouvement à Toronto, y avait joint quelques mots d'introduction.

RÉSUMÉ DU DOSSIER DES OPÉRATIONS DE LA COMMISSION.

Ci-suit un résumé de l'action exercée par la Chambre de Commerce de Toronto au sujet de l'enseignement technique, relevée dans les procès-verbaux du conseil dans la période comprise entre le 24 mars 1899 et le 22 septembre 1910.

(Les données d'après lesquelles cet aperçu est condensé a été préparé par le comité de l'enseignement technique de la Commission et produit par M. R. S. Gourlay à la réunion de la Commission à Toronto.)

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le 24 mars 1899, il a été lu une lettre transmise par la Chambre de Commerce d'Ottawa, en date du 7 mars, au sujet de l'enseignement technique national. Sur une motion, les membres suivants ont été nommés pour constituer un comité chargé d'étudier la question et de faire rapport au conseil: W. F. Cockshutt, (président), W. Stone, W. Christie, J. D. Allan, J. F. Ellis

Le rapport du comité de l'enseignement technique national a été reçu et adopté le 24 avril 1899, et le secrétaire a reçu instructions de fixer la date d'une entrevue avec l'hon. G. W. Ross.

Le 23 mai 1899, une lettre de l'honorable G. W. Ross a été lue. Ce dernier exprimait son désir d'être présent et de prononcer un discours sur l'enseignement technique. Une assemblée générale a été convoquée pour cette date.

MM. W. F. Cockshutt, E. B. Osler, M. P., J. Ross Robertson, M. P., et G. H. Bertram, M. P., ont été nommés délégués de la Commission afin d'assister à une convention de l'enseignement technique tenue à Ottawa au cours de la présente session du Parlement.

LA CONFÉRENCE NOMME LES DÉLÉGUÉS ET LE COMITÉ.

Le 6 juin 1899.—La conférence A, à laquelle ont assisté des délégués représentant les principales chambres de commerce de toutes les provinces, a été tenue à Toronto dans le but de discuter la question de l'enseignement technique ainsi que sa portée sur le commerce et l'industrie. L'honorable G. W. Ross a été le principal orateur.

M. P. H. Burton a présenté le projet de résolution suivant:—

Que cette assemblée approuve cordialement le mouvement en faveur d'une instruction technique plus vaste et plus approfondie dans toutes ses branches dans ce pays, et qu'elle s'engage à favoriser le mouvement par tous les moyens dont elle dispose, et que le président nomme un comité comme *nucleus*.

L'assemblée a adopté le projet de résolution, et le président a nommé le comité suivant;—P. H. Burton, Ald. Lamb, J. D. Allan, A. M. Wishman, T. A. Hastings, Toronto; T. H. Preston et W. F. Cockshutt, de Brantford; O. G. Anders, Woodstock; Crawford Ross, d'Ottawa; John Hoodless, de Hamilton.

Le 7 décembre 1899.—Le rapport du comité technique, tel que soumis le 19 août, a été adopté comme suit:—

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Au président et aux membres du conseil:

MESSIEURS:—Les sociétés civilisées de l'univers se groupent ensemble, chaque groupe étant mesuré par sa force. Si nous devons maintenir notre rang parmi les hommes de notre race, ou parmi les nations de l'univers, nous devons compenser notre faiblesse en nombre en augmentant la force intellectuelle de l'individu.

A moins d'avoir l'intention de faire du peuple canadien le serviteur de l'univers, nous devons le préparer aussi bien que les ouvriers de l'étranger en vue du travail qu'il a à accomplir.

Un excellent système d'enseignement est une des meilleures formes de placement national.

La nation est amplement rétribuée de sa dépense en créant une valeur commerciale et industrielle, en relevant le niveau du devoir civique, et en propageant la culture morale et le sentiment religieux.

LE DÉFAUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DANS ONTARIO.

La question de l'enseignement technique est enfin devenue très importante, et elle s'impose à l'attention spéciale dans chaque pays. Il est tenu des conférences pour étudier les moyens et les

méthodes à employer afin d'en faire une question principale. Dans Ontario, tous sont probablement d'accord et conviennent que notre système d'enseignement élémentaire est admirable. L'enseignement supérieur a cependant été développé sur un plan trop théorique, et il a décerné des certificats d'aptitudes à beaucoup de gens dont la faculté d'appliquer les résultats de leur cours académique a eu pour effet d'en laisser un trop grand nombre impuissants et mal armés pour le combat de la vie. En vue de remédier à cet état de choses, nous cherchons à utiliser autant que possible notre système actuel, en corrigeant ses faiblesses, en émondant les branches inutiles, et en greffant de nouvelles pousses qui produisent des résultats vitaux dans le développement de la situation manufacturière et commerciale sans cesse changeante.

Le commerce a deux côtés spécifiques—la production et la distribution. La première concerne chaque fabricant, agriculteur, mineur et meunier; la deuxième est le domaine du marchand. Séparées l'une de l'autre, elles seraient impuissantes, et un système d'enseignement qui renferme l'un et exclue l'autre est défectueux, et encore les sommes énormes dépensées pour l'enseignement dans Ontario n'ont que dans une très faible mesure amoindri cette défectuosité, à cause de l'apathie des gens à profiter des lois en vigueur, qui les autorise à introduire dans un certain degré l'enseignement technique.

L'ÉTUDE DES MÉTHODES ALLEMANDES.

Notre système actuel fait-il ressortir l'importance de l'instruction de la jeunesse en vue du commerce? Nous accordons en premier lieu ce point, à cause de l'impression dominante qu'il ne nous est pas nécessaire de réaliser des progrès dans ce sens. En réalité, la vraie instruction commerciale est une branche de l'enseignement technique, si nous croyons que la répartition des commodités est aussi indispensable que leur production et qu'elle exige comme l'autre un cours spécial d'instruction. Si nous devons effectivement faire face à la concurrence des autres pays, nous devons posséder des marchands instruits et des artisans habiles. Aucun pays n'en a offert un exemple plus frappant que l'Allemagne, dont le caractère agressif des marchands dans la distribution des produits de l'armée industrielle experte (créée en 25 ans), grâce à leur système combiné d'enseignement technique et commercial, fait face à la politique du libre-échange de la Grande-Bretagne et au tarif élevé de l'Amérique; et l'on peut attribuer avec précision à l'avantage d'une instruction spécialisée de sa population son habileté à enlever à ses concurrents quelques-uns de leurs principaux marchés. Si l'on reconnaît ce fait, ne serait-il pas sage d'étudier sa méthode et d'adopter tous les traits caractéristiques qu'on peut greffer sur notre système et qui nous rendront plus efficaces dans la production et dans la distribution? Les *high schools* de commerce qui instruisent des hommes en vue des carrières commerciales enseignent l'histoire, la géographie, la chimie, les langues modernes, les mathématiques, la tenue de livres, le droit commercial et l'économie politique. Le rapport du consul énonce: "L'école ne vise ni n'espère remplacer l'expérience effective, mais son but et son espoir sont de développer le garçon de manière à lui permettre de se servir de ses yeux, de ses oreilles et de ses facultés pour acquérir des connaissances rapides, exercer un bon jugement et un bon tact, donner satisfaction et aller de l'avant".

Il existe différentes sortes d'écoles techniques pour presque chaque industrie, le tissage, le tricotage, la fabrication du savon, la construction, l'horlogerie, le brassage, le tannage, la tenturerie, l'agriculture, la plomberie, la navigation, le génie maritime.

Le consul des Etats-Unis expose ce qui suit: "Si une industrie languit en Allemagne, une commission s'enquiert immédiatement de la cause, et elle recommande des mesures remédiatrices, parmi lesquelles se trouve d'ordinaire le conseil d'établir des écoles techniques et industrielles consacrées à la branche commerciale à l'étude.

SYSTÈME À ADOPTER POUR L'ONTARIO.

Dans la discussion du système à adopter dans l'Ontario, nous supposons comme base une bonne instruction élémentaire. Après avoir obtenu cette instruction, 14 ans devant être l'âge des postulants, les candidats doivent choisir entre le cours commercial ou le cours industriel.

(1) Que, pour être couronné d'un succès complet, l'enseignement technique devrait faire partie du fondement de notre système général d'enseignement, et qu'il faudrait aussi rapidement que possible introduire la technologie élémentaire dans toutes les classes des écoles publiques de la province, à mesure que le permettront le temps et les circonstances. Les matières techniques enseignées doivent varier suivant la localité spéciale, en accordant les égards voulus aux industries manufacturières à favoriser.

(2) Il faudrait tenir dans ces écoles les cours du jour et ceux du soir.

(3) Il est nécessaire que les élèves possèdent une solide instruction élémentaire. Il est donc indispensable qu'il y ait un certain degré fixe d'instruction avant que ces élèves soient admis à l'école.

(4) Les matières enseignées dans la division technique devraient comprendre les suivantes, et l'enseignement devrait être aussi pratique que possible, eu égard aux industries particulières communes à la municipalité où l'école est située:—La résistance des matériaux, la construction de bâtiments, y compris le chauffage, la ventilation, le plombage, l'assainissement. La physique (qui devrait comprendre le chauffage, l'éclairage, le son, la chimie, l'électricité et le magnétisme), la construction et le dessin de machines, la mécanique (pratique et appliquée), la vapeur et les machines à vapeur.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

La chimie.—Les tissus textiles, la teinturerie et l'art du colorage, le tannage, la préparation des peaux, le mélange du ciment et des mortiers. La minéralogie et la métallurgie, l'essayage, etc. La géologie, les mathématiques, y compris le système d'Euclid, la trigonométrie, l'algèbre.

Cours régulier des arts.—Figures antiques, dessin à main levée, perspective, croquis, couleur, anatomie, portrait d'après nature, composition, histoire de l'art, peinture sur porcelaine.

Dessin.—Dessin à main levée, ornements, couleur, histoire de l'art, composition, dessin décoratif et appliqué, méthodes techniques.

Modélage de l'argile et sculpture sur bois.—Ornementation, figures antiques, dessin d'après la bosse, modelage, d'après nature, histoire de l'art, dessin à main levée et instrumental.

Architecture.—Dessin à main levée et dessin instrumental, couleur, histoire de l'architecture, théorie et pratique de l'architecture.

(5) L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE devrait embrasser les matières suivantes:—

La cuisine, la confection des robes, la couture ordinaire, les ouvrages de fantaisie à l'aiguille, la culture physique.

ESQUISSE D'UN SOLIDE COURS COMMERCIAL.

(6) LE COURS COMMERCIAL A devrait embrasser les matières suivantes:—

Commerce et tenue de livres.—Sous ce titre devraient être compris les achats et les ventes, les documents relatifs à ces achats et ventes, les modes de versements, les moyens de transport, les droits de douane et d'accise, les entrepôts de douane, les opérations de banque, l'échange, les assurances, les syndicats, l'idée générale du commerce et de l'industrie, le calcul mental, l'intérêt, l'escompte et les commissions, les comptes courants, les différents systèmes de poids, mesures et de monnaie, la division et la classification des comptes, le commerce de change, la vente, la cote, les traites, les soldes de comptes, les inventaires et les bilans, les comptes de commerce, les comptes industriels.

Langues modernes.—L'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol.

Arithmétique commerciale.—Le calcul relatif à l'intérêt simple, à l'escompte, aux métaux précieux et aux systèmes monétaires, aux stocks, au commerce de change, à la bourse, à l'intérêt composé, aux actions industrielles, à l'émission d'actions par les grands établissements de banque, aux opérations de compagnies d'assurance.

Étude des marchandises.—Comprenant les pierres précieuses, les combustibles, les produits chimiques, les produits végétaux et des animaux, utilisés dans les industries, les matériaux de construction, les métaux, les produits végétaux d'une valeur médicale, les produits minéraux, les produits des animaux et les produits végétaux.

Géographie commerciale.—En étudiant chaque pays à la lumière de sa configuration géographique, de sa population, de ses langues, de ses institutions politiques, de son climat, de ses produits agricoles, de sa richesse minérale, de ses manufactures, de ses centres industriels, de ses moyens de communication, de son commerce avec l'étranger, de ses importations et de ses exportations, de ses traites de commerce, de ses droits de douane et de sa nature.

Moyens de transport.—L'établissement, l'entretien et l'administration des moyens de communication, l'étude spéciale des tarifs des chemins de fer.

Droit commercial.—Comprenant le résumé général, les documents, les marchands, les compagnies, les intermédiaires employés par les marchands, les ventes, les contrats de transport, les billets et les lettres de change, les transactions de banques, la banqueroute.

Droit maritime.—Les navires, le fret et les affréteurs, l'assurance maritime.

Histoire du commerce.—Déterminant depuis les temps les plus reculés l'origine et le développement du commerce dans l'univers.

Economie politique.—La production, l'échange des commodités, la répartition de la propriété, la consommation, la population, le gouvernement civil.

Loi fiscale et douanière.—Les statistiques commerciales, la politique commerciale et les droits de douane sur le commerce, les tarifs des principaux pays.

Appareil commercial.—Notions élémentaires de mécanique, télégraphie, téléphonie, d'éclairage électrique, de l'électricité comme énergie motrice, des chemins de fer, des cours d'eau de l'intérieur, des ports de mer, de la correspondance relative aux entrepôts, de la composition, de l'écriture, de la sténographie et de la dactylographie.

Le tout est respectueusement soumis.

Adopté le 10 août 1899.

(Signé) JAS. D. ALLAN, *président.*

Le 8 janvier 1900.—Les noms de MM. J. D. Allan et F. B. Polson ont été transmis au maire en qualité de représentants dans la commission technique.

Le 18 janvier 1901.—M. J. D. Allan a été nommé représentant dans la commission de l'école technique de Toronto.

DÉLÉGATION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Le 4 mars 1901.—MM. A. E. Kemp et J. D. Allan ont été nommés représentants dans la délégation conjointe de la Chambre de Commerce dans le but de se rendre à Ottawa afin d'exercer auprès du gouvernement fédéral l'action qui pouvait être praticable en vue d'aider au mouvement général en faveur de l'enseignement technique.

Le 9 mars 1901.—J. D. Allan a présenté le rapport suivant:—

MESSIEURS:—Conformément aux instructions que vous m'avez données à l'assemblée de votre conseil, tenue le 4 courant, je me suis rendu à Ottawa en qualité de votre représentant dans la délégation conjointe des chambres de commerce du Canada, afin de consulter le gouvernement au sujet de l'enseignement technique national."

La députation conjointe était nombreuse et chaque ville comprise entre Halifax et Victoria y était représentée. Elle a réussi à convaincre le gouvernement de la nécessité d'exercer une action à ce sujet. Sir Wilfrid Laurier a soulevé une difficulté, en énonçant que le gouvernement fédéral n'avait aucune autorité pour étudier les questions d'enseignement technique. J'ai répondu à cette objection "que c'était une question d'industrie et de commerce, et qu'elle ne venait aucunement en conflit avec l'enseignement ordinaire". Il m'a alors assuré que s'il était soumis au gouvernement un projet en vue de l'application de ce système, d'après lequel il pourrait présenter un projet de loi, il serait heureux de s'occuper de la question. La Chambre de Commerce d'Ottawa, ou plutôt quelques-uns de ses membres, m'ont semblé manifester un désir de représentation dans la commission plus grand que je ne l'ai jugé nécessaire en vue de l'avancement de la cause de l'enseignement technique. En outre, d'après les connaissances déployées dans son débat, ils n'ont pas paru y avoir consacré assez de réflexion pour en comprendre parfaitement le champ.

Ainsi que je l'ai affirmé devant le conseil lundi, je me suis opposé à une commission, et dans cette attitude j'ai été appuyé par le président et par quelques membres de la Chambre de Commerce d'Ottawa.

Je crois que la question sera soumise au gouvernement fédéral dans quelques jours, afin d'éprouver les sentiments des députés à ce sujet, après quoi, il sera probablement nécessaire d'exercer une plus ample action.

Le 15 mai 1901—Le conseil de la chambre a reçu et adopté le rapport du comité de l'enseignement technique somme suit:—

CORRESPONDANCE AVEC LES AUTORITÉS D'ENSEIGNEMENT.

La correspondance échangée avec le ministre de l'Instruction et avec les autorités universitaires mentionnées dans le rapport du comité comprenait une lettre de M. Edgar A. Willis, le secrétaire de la Chambre de Commerce de Toronto, en date du 1er mai 1901, adressée à l'hon. Richard Harcourt, le ministre de l'Instruction. Cette lettre était conçue dans les termes suivants:—

Il y a environ deux ans, sur la proposition de l'hon. Geo. W. Ross, le ministre de l'Instruction d'alors, il a été tenu une assemblée de cette chambre afin d'étudier l'importance de l'enseignement technique et commercial. Le résultat de cette réunion a été la nomination d'un comité chargé d'étudier les nécessités et d'arrêter un programme d'étude approprié aux exigences actuelles de la vie industrielle et commerciale. Le programme d'étude ainsi arrêté avait été reçu d'une manière très favorable dans les principaux établissements d'enseignement des Etats-Unis, et il s'était manifesté un sentiment très prononcé en faveur de l'adoption d'un cours commercial dans nos universités.

A une réunion de notre conseil, tenue hier après-midi, j'ai reçu instructions d'attirer votre attention sur la nécessité de faire quelque préparation en vue de l'établissement d'un cours commercial dans notre université, et le conseil serait heureux de conférer avec vous au sujet de l'établissement de ce cours.

MESSIEURS:—Le comité soumet la correspondance qui a été échangée avec le ministre de l'Instruction et avec les autorités universitaires, et il a l'honneur d'exposer que, à la suite d'un engagement, une entrevue a eu lieu aujourd'hui avec le ministre. MM. Ames, Cockshutt, Allan et le secrétaire étaient présents. Un débat officieux a eu lieu au sujet de la situation de l'enseignement technique dans cette ville et dans la province.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le ministre a abondé entièrement dans notre sens, et il semble disposé à pousser plus énergiquement de l'avant l'adoption d'un cours commercial dans l'université, et à accroître les facilités en vue de l'instruction dans l'enseignement pratique dans les différentes écoles de la province. Il a appuyé sur la nécessité des *high schools* de commerce, d'après le plan de la *Chicago English High and Manual Training School* et il a recommandé qu'un membre de notre comité soit délégué pour visiter la dite école. En outre, il a promis d'accorder une subvention de \$2,000 par année s'il s'établit une semblable école dans cette province:

Il a ajouté qu'il s'échangeait une correspondance entre les ministres de l'instruction des différentes provinces en vue d'obtenir une action commune dans l'entrevue avec le gouvernement fédéral, afin de demander une aide financière dans le but de favoriser l'introduction universelle de l'instruction industrielle et technique dans toutes les provinces, et il demande l'aide des chambres de commerce dans ce sens, lorsqu'on fera valoir la question auprès du gouvernement fédéral. De plus, il recommande, et il a consenti à fixer une entrevue avec le sénat de l'université, afin de débattre l'établissement d'un programme d'étude commercial, qu'on projette d'ajouter au cours universitaire.

Votre comité a été heureux de constater que le ministre partageait en grande partie les vues du conseil, publiées dans son rapport spécial de septembre 1899.

CONFÉRENCE AVEC LE SÉNAT UNIVERSITAIRE.

Le 28 mai 1901.—Etudiant cette question, le comité de l'enseignement technique a présenté, par l'entremise de M. W. F. Cockshutt, le président, le rapport suivant, qui a été adopté:—

MESSIEURS:—Suivant un engagement, votre comité, composé de MM. Allan, Ellis et Cockshutt, ont attendu le sénat de l'université de Toronto dans la soirée de 23 mai, afin de débattre les cours commerciaux projetés.

Comme résultat du débat, il a été arrêté un programme d'étude en vue d'obtenir un diplôme de commerce—une copie de ce programme est ci-annexée. Le débat a révélé que les membres du sénat sont en grande partie favorables aux projets contenus dans notre rapport de décembre 1899.

Les détails complets ne sont pas donnés dans les différents chapitres. Toutefois, ils seront en grande partie compris dans l'instruction effective esquissée dans notre rapport en vue d'établir un cours commercial complet.

On observera que le projet actuel ne renferme qu'un terme de deux ans, mais il n'est qu'expérimental, et il pourra être plus tard porté à un cours de trois ou quatre ans, à mesure du développement de la question et suivant l'expérience. Le manque de fonds empêche beaucoup de nouvelles opérations; cependant, on a répondu à cet inconvénient en faisant valoir que les chambres de commerce feront ressortir auprès du gouvernement la nécessité d'une aide financière suffisante à l'université dans l'exécution de ce très important mouvement.

Votre comité a été très encouragé par l'attitude des membres du sénat à l'égard de ce mouvement en faveur de l'enseignement technique. Quelques membres sont allés jusqu'à déclarer que la seule raison d'un changement plus prématuré a été que ces corporations commerciales, telle que notre chambre de commerce, ne l'avaient jamais approché, et qu'elles ne lui ont même pas envoyé une copie du rapport approfondi compilé à ce sujet il y a plus de deux ans.

Votre comité recommanderait à présent l'adoption du programme d'étude projeté, comme étant à la fois pratique et possible, et il croit que ce serait un progrès prononcé dans une voie très désirable.

M. James D. Allan a été nommé délégué pour visiter la *Chicago English High and Manual Training School* et adresser un rapport à ce sujet. Sur la recommandation de M. Massey, M. Allan a aussi été prié de visiter la *Case School of Applied Science* à Cleveland, Ohio, et de transmettre un rapport à ce sujet.

On a offert au sénat de l'université de Toronto de créer une bourse ou des bourses devant être désignées sous le nom de «Bourse de la Chambre de Commerce de Toronto» pour un montant ne dépassant pas \$200.

Le 31 juillet 1901.—M. J. D. Allan a présenté son rapport concernant sa visite à la *Chicago English High School and Manual Training School* et à la *Case School of Applied Science*, Cleveland, Ohio.

Le 20 décembre 1901.—MM. Ellis et Allan ont été nommés pour représenter le conseil à une entrevue qui a eu lieu avec le premier ministre dans les édifices du Parlement le 20 décembre.

Le 13 janvier 1902.—Il a été adopté une résolution de protestation contre le bureau de contrôle de la ville, qui a réduit les crédits affectés à la commission de l'enseignement technique.

Le 25 novembre 1902.—Le rapport de l'enseignement technique concernant les bourses de la Chambre de Commerce a été (en l'absence de M. Cockshutt, le président), présenté par M. J. D. Allan. Ce dernier a dit que, à l'avis du comité, il ne faudrait utiliser l'argent qu'aux seules fins désignées par le conseil savoir, accorder une bourse pour le cours de l'université de Toronto, et non en vue de l'achat de livres, etc., ainsi que suggéré par les autorités universitaires. M. Allan a proposé qu'il devrait être accordé une faible subvention à l'école technique de Toronto dans les intérêts du cours commercial. Le rapport a été adopté tel que présenté.

LE COURS COMMERCIAL N'EST PAS PROSPÈRE.

Le rapport sur l'enseignement technique contenu dans l'Annuaire de la Chambre de Commerce pour 1912 mentionnait la bourse accordée par la chambre l'année précédente, en vue d'encourager le cours commercial que venait d'inaugurer le sénat de l'université de Toronto. On a remarqué avec regret que, jusqu'ici, cette innovation faite par l'université n'avait pas rencontré le succès qu'on en avait espéré avec confiance, lors de l'établissement d'un programme d'étude destiné à procurer un diplôme de commerce. Il faut surtout attribuer cet insuccès à deux causes, (1) au manque d'appui de la part de nos intérêts commerciaux et industriels, et (2) à la grande apathie manifestée par les autorités universitaires elles-mêmes, dans la manière dont elles ont inauguré le nouveau cours, et au manque d'enthousiasme à le présenter à la classe de nos citoyens qui s'y intéresserait et à laquelle elle serait profitable.

OEUVRE COURONNÉE DE SUCCÈS À L'ÉCOLE TECHNIQUE.

Au mois de décembre la Chambre de Commerce a tenu une séance du soir à l'école technique de Toronto. Un bon nombre des membres de la chambre y ont assisté, et ils ont manifesté un grand intérêt dans le travail des différentes divisions.

Il a été constaté qu'un grand nombre d'écoliers étaient inscrits dans presque toutes les divisions de l'instruction de l'école. Les rapports transmis par le directeur, par ses adjoints et par les membres de la commission de l'école technique ont convaincu le comité qu'il avait été réalisé des progrès sensibles et que les jeunes gens et les jeunes filles de Toronto apprécient les excellentes occasions qui leurs sont offertes d'améliorer leur situation dans la vie.

Un grand nombre d'élèves sont inscrits dans le cours commercial de cette école. Ce cours sert à démontrer qu'un bon nombre de jeunes citoyens de Toronto exigent et apprécient les opportunités d'un enseignement commercial avancé.

Le comité d'enseignement technique recommande aux membres de ce conseil et de cette commission l'opportunité qu'il y a de faire un effort prolongé et efficace afin de mettre les différentes institutions d'enseignement au niveau des exigences actuelles en présence du commerce croissant de ce vaste Dominion.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le 13 décembre 1904.—M. J. D. Allan a été nommé représentant de la chambre afin d'assister aux exercices d'inauguration de l'école technique le 14 décembre 1904.

Le 8 novembre 1906.—L'Association des Manufacturiers Canadiens a reçu la communication suivante, en date du 8 octobre 1906, au sujet de l'enseignement technique.

LETTRE DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS.

Ainsi que le sait sans doute votre honorable corporation, une des plus grandes entraves au développement de l'industrie canadienne aujourd'hui est la rareté de la main-d'œuvre experte. Les fabricants éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à se procurer d'habiles ouvriers pour constituer le personnel de leurs fabriques. Les ouvriers se plaignent aussi du manque de facilités d'enseignement, moyennant lesquelles ils pourraient être jugés aptes à remplir des emplois comportant une plus grande responsabilité. En réalité, la situation est devenue si tendue qu'elle exige une enquête minutieuse sur nos systèmes d'enseignement, dans le but de constater s'il ne peut être arrêté des mesures en vue de satisfaire aux besoins croissants de nos grandes industries nationales.

Avec cet objectif, l'Association des Manufacturiers Canadiens a adressé au gouvernement fédéral, en mai dernier, un mémoire demandant la nomination d'une commission qui serait chargée de dresser un rapport sur les meilleurs moyens d'établir un système national d'enseignement technique. Par un système national, nous n'entendons pas nécessairement un système régi par le gouvernement fédéral, mais un système destiné à pourvoir aux besoins du pays en général et qui permettra la coopération entre les municipalités, les provinces et l'Etat. La requête que nous avons adressée au gouvernement a été approuvée par chaque succursale de cette Association et par le recteur de chaque université du Canada de Halifax à Vancouver. Le travail organisé s'est aussi prononcé en faveur de ce projet. Par conséquent, nous croyons avoir le ferme appui du sentiment public.

Toutefois, pour qu'il soit manifeste au gouvernement que les hommes d'affaires sont unanimes sur ce sujet, nous demanderions respectueusement à votre honorable Chambre d'adopter une résolution appuyant notre requête et recommandant au gouvernement d'exercer aussitôt que possible une action à ce sujet, après la prochaine rentrée des Chambres.

Si vous pouvez voir jour de nous obliger, nous serions heureux si vous transmettiez directement une copie de votre résolution à sir Wilfrid Laurier, ainsi qu'à ce bureau.

Vous trouverez ci-inclus une copie de notre mémoire, de même qu'un supplément contenant sur le sujet une résolution adoptée par cette Association à sa réunion annuelle, tenue à Winnipeg le 19 dernier, ainsi qu'un extrait du rapport du comité exécutif du congrès des métiers et du travail du Canada, présenté à l'assemblée annuelle de cette corporation, rapport qui faisait ressortir l'importance d'une action immédiate.

Le président du comité de l'enseignement technique de la Commission, M. J. D. Allan, a préparé le rapport suivant. Après lecture, ce rapport a été adopté par le conseil le 8 nov. 1906, et le secrétaire a reçu instructions d'en transmettre des copies à sir Wilfrid Laurier, à la Chambre de Commerce d'Ottawa, à l'Association des Manufacturiers Canadiens, ainsi qu'aux journaux:—

APPROBATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS.

Le 5 mars 1901, une nombreuse délégation, composée des délégués nommés par les chambres de commerce de toutes les parties du Canada, s'est réunie dans les salles de la Chambre de Commerce d'Ottawa. Elle a dans la suite, prié le gouvernement de faire valoir l'importance de l'étude de la question de l'enseignement technique et d'arrêter quelques moyens en vue de l'établissement du système efficace d'enseignement technique dans toutes les provinces.

Sir Wilfrid Laurier et d'autres membres du cabinet ont écouté avec attention les arguments présentés en faveur d'une action énergique sur le plan suggéré. La délégation a fait ressortir l'importance de cette action sur l'industrie et sur le commerce de ce pays.

Le premier ministre a exprimé une difficulté sur le point constitutionnel de la juridiction provinciale en matière d'enseignement. En réponse, il a été fait observer que l'établissement de stations agronomiques par l'Etat en vue de l'instruction de l'agriculture était un précédent à la demande adressée.

Le gouvernement fédéral a de plus déployé de l'activité à accorder de l'aide à beaucoup d'utiles accessoires de l'enseignement, qui devraient prendre rang dans un système bien étudié. Il n'a cependant pas résolu avec satisfaction l'importante question sur laquelle son attention avait alors été attirée.

L'importance de la question vient en premier lieu parmi nos nombreux problèmes, et, plus que toute autre, elle facilitera directement le progrès national et développera la faculté du peuple canadien de faire concurrence sur les marchés de l'univers. Ceci exigera une instruction préliminaire plus ample et plus appropriée que dans le passé. Dans le commerce et l'industrie, les conditions varient sans cesse, et il faut découvrir avec justesse, établir avec prudence et maintenir avec générosité les méthodes destinées à préparer notre peuple à ses occupations.

Un système intelligent d'enseignement technique pour le Canada implique la possibilité de l'utilisation de ce qui est à présent perdu, au plus grand bonheur de l'individu et à l'enrichissement de la société.

La providence nous a dotés de ressources que ne possède aucune autre nation. Dira-t-on de nous que nous ne pouvons pas développer notre héritage à cause du manque d'artisans experts? —pendant il nous faut avouer que c'est notre situation actuelle.

Le développement national dépend de l'adresse et des ressources avec lesquelles sont dirigés les différents intérêts de notre pays.

La prospérité ne pourra se fixer en permanence chez notre peuple avant que nos industries soient dirigées par les meilleures experts, ce que peut seul procurer le meilleur système d'enseignement technique.

Le remède à apporter aux empêchements actuels à notre développement industriel a été indiqué en entier dans le récent mémoire adressé au gouvernement fédéral par l'Association des Manufacturiers Canadiens, en date du 11 mai 1906, et demandant l'institution d'une commission d'enquête sur l'enseignement technique. Le conseil de la Chambre de Commerce de la ville de Toronto désire approuver le dit mémoire et appuyer la résolution, dont voici les termes:

RÉSOLU, qu'il soit adressé au gouvernement fédéral une requête demandant la nomination d'une commission sur la meilleure méthode d'établir un système national intelligent d'enseignement technique afin de doter l'industrie et le commerce du Canada d'adjoints instruits choisis parmi le peuple canadien, et d'aider par ce moyen à développer l'industrie canadienne.

Nous recommanderions de plus qu'il soit exercé une action immédiate afin de réaliser l'objet de la dite résolution.

Le 9 avril 1908.—Un comité composé de M.M. Ellis, Watson et Gourlay a été nommé pour rencontrer une délégation de l'Association des Manufacturiers Canadiens et des organisations ouvrières à la Commission d'enseignement dans le but d'appuyer l'achat de l'emplacement de l'ouest destiné à une école technique de préférence à celui choisi par la Commission d'enseignement rue Bloor est.

Le 15 février 1909.—M. Allan a mentionné la nomination d'une Commission d'enseignement technique, et le secrétaire a reçu instructions d'étudier l'action exercée par la Commission dans le passé, ainsi que l'élimination de l'instruction dans les travaux manuels et de l'économie domestique des écoles de Toronto; le tout a été soumis au comité d'enseignement technique.

Le 23 février 1909.—Au sujet de la nomination d'une Commission pour étudier l'enseignement technique—le comité d'enseignement technique a jugé sage de la part du comité de réaffirmer l'action de la Commission dans le passé et d'avertir le gouvernement d'Ottawa en conséquence.

PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS OBTENUS DE M. R. S. GOURLAY

TENDANCE DU PROGRAMME DES ÉTUDES.

M. Gourlay a affirmé que les membres de la Chambre de Commerce de Toronto étaient heureux de savoir que leur travail avait été apprécié et qu'ils avaient contribué au progrès jusqu'ici réalisés.

En ce qui concerne nos écoles secondaires, M. Gourlay a fait observer que, à l'avis général des hommes d'affaires, on avait commis une erreur en dressant le programme des études de manière à faire naître de vastes ambitions professionnelles et à orienter les esprits vers les carrières professionnelles. Outre les principes fondamentaux, le programme d'étude tend au cours des arts à l'université

DCC. PARLEMENTAIRE No 191d

ou à l'une quelconque des professions. Par suite, bien que l'université possède un cours commercial, le nombre des élèves qui le suivent est restreint. Il n'existe à la source aucune influence du système vers l'instruction industrielle ou commerciale; il existe plutôt une digue, de sorte que l'orientation a lieu vers l'instruction professionnelle. L'élément commercial est, dans une grande mesure éliminé du *high school* et fixé dans l'école technique primaire.

DEMANDES D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE.

Telle qu'elle existe aujourd'hui, notre société est excessivement industrielle ou commerciale. Cependant, notre programme d'étude reflète une situation qui conviendrait à une société dans laquelle dominerait l'élément professionnel. L'enseignement technique doit être établi dans des conditions qui doivent répondre aux exigences locales, ce qui entraînerait la versatilité de l'instruction suivant les nécessités du district intéressé et des industries à favoriser. La valeur industrielle n'est pas en elle-même la pleine mesure de l'enseignement industriel, dont une partie importante est le développement de l'initiative et des ressources.

Comme le commerce concerne plutôt la distribution que la production, il s'ensuit que le besoin de chefs se fait autant sentir au bureau qu'à l'atelier, d'où la nécessité de spécialistes commerciaux. Reconnaisant ce fait, en 1899 le comité spécial de la Chambre de Commerce de Toronto a inclus dans son rapport un programme d'étude destiné à l'instruction commerciale. Ce programme a été reçu d'une manière très favorable, non seulement sur ce continent, mais en Europe.

«HIGH SCHOOLS» DE COMMERCE.

Si, dans une ville de l'ampleur de Toronto, on ne pouvait insérer au programme d'étude actuel un cours commercial sagement conçu et assez vaste, il était d'avis qu'il fallait séparer un certain nombre de *high schools* à titre de *high schools* de commerce. Leur principale fonction serait de recevoir la jeunesse ayant une tendance à la vie commerciale et qui aurait dû être influencée vers cette vie—ou qui, plutôt, n'aurait pas dû en être écartée par influence au moyen de l'orientation actuelle de l'enseignement—et de lui procurer une instruction qui la prépare à remplir des emplois de chefs de commerce dans l'administration des produits fabriqués et des produits agricoles.

Le Canada est actuellement, dans une très grande mesure, un pays indépendant, faisant le commerce dans ses limites. Nous ne possédons à aucun degré de vastes vues sur ce qui peut être réalisé dans le commerce. Dans les industries des produits naturels il existe un commerce d'exportation, mais, outre cela, nous commerçons dans les limites de notre pays, et, même dans ce commerce, nous ne manifestons pas autant de sagesse que nous le pourrions, si notre jeunesse avait l'occasion d'aller à un *high school* où elle pourrait recevoir cette orientation, puis suivre à l'université un cours qui prescrirait une partie du temps à l'université et une partie au bureau. Il existe entre l'école secondaire et le programme d'étude de l'université une lacune qu'il faudrait combler de quelque manière, si nous devons faire concurrence sur les marchés de l'univers.

A présent, nous ne subissons pas cette dernière aussi fortement, parce que nous sommes environnés d'un mur; néanmoins, nous devrions faire quelque commerce avec ce grand pays situé au sud du nôtre, l'Amérique du Sud. Il est habité par des millions de personnes; nous ne faisons cependant rien et nous ne serons jamais en état de faire quoi que ce soit avant que nous ayons été préparés dans ce sens par une instruction commerciale. Le désir est d'aider la jeunesse de notre pays, après qu'elle a atteint un certain degré d'instruction, à continuer le développement de ses connaissances dans la voie commerciale, plutôt que de s'orienter vers la carrière du droit ou vers d'autres professions.

IL FAUDRAIT ENCOURAGER LES OCCUPATIONS INDUSTRIELLES.

Il semble exister une lacune—qu'on s'efforce de combler—au sujet de l'influence de l'esprit de la jeunesse vers les occupations industrielles. L'univers est devenu une grande arène commerciale. Jamais auparavant dans l'histoire du monde le commerce n'a exercé une aussi grande influence dans toutes les questions qui nous réunissent étroitement et qui sont favorables à la paix; cependant, l'enseignement est, dans une grande mesure, orientée vers les héros guerriers, les héros de la littérature, des arts et de l'histoire—le fait, dans tous les sens, sauf vers les héros de l'industrie.

Les grands chefs de l'industrie ne sont pas amenés d'une manière marquée devant l'esprit des enfants de façon à ce que leur ambition s'enflamme pour devenir des chefs industriels, et qu'ils comprennent que pour le bien-être de l'humanité un homme comme Stevenson a fait beaucoup plus que n'importe quel général qui a jamais existé. Il y a un grand manque dans notre programme d'études actuel. Notre programme d'études scolaires n'a pas progressé en ce qui a trait aux choses essentielles à plusieurs égards; et même dans nos écoles primaires il devrait y avoir cet enseignement *inductif*, par les procédés dont se sert le professeur, afin que l'esprit de l'enfant envisage l'avenir avec quelque espoir, si ces inclinations le portent de ce côté, d'être un chef dans la vie industrielle aussi bien que dans la vie commerciale.

LA DIGNITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Il y a un certain élément s'accroissant dans nos universités qui considère avec mépris nos cours commerciaux et industriels, ces derniers étant même plus méprisés que la vie commerciale. Ces trois éléments de notre vie devraient être sur le même plan, et le système d'enseignement, même à partir de la première classe aux autres, devrait être sur une telle base que les chefs dans toutes les divisions, tant qu'ils sont des hommes compétents, devraient être sur le même pied; mais cet élément dans notre école n'est pas enseigné comme il devrait l'être. La difficulté est que les professeurs ont tous été formés dans un sens, et il faut se mettre à l'œuvre et instruire les professeurs; mais l'industrie et le commerce ne seront jamais sur un plan convenable avant que nous ayons bien dans l'idée dès le commencement, que les héros, les grands hommes et les hommes industriels dans ces deux voies, sont aussi grands aux yeux de la Providence et aux yeux de la nation que les hommes de quelques professions.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

ON NE SAIT PAS ENFONCER UN CLOU.

Si tous les garçons et les filles pouvaient apprendre à se servir des outils ordinaires nécessaires dans tout métier mécanique, ce serait un grand pas de fait. Il est surprenant de trouver combien peu de gens peuvent enfoncer un clou sans dévier; ils l'enfonceront à travers le fil du bois, ils savent si peu des choses élémentaires en mécanique. L'enseignement dans les travaux manuels est une des choses essentielles. On tend à reconnaître les services sociaux même dans les sphères obscures. Malheureusement notre presse n'est pas encore prête à reconnaître cela, parce qu'elle ne fait pas un aussi beau paragraphe, mais cela vient. Ce serait une chose extrêmement bonne que d'avoir un manuel sur le développement de l'industrie s'il était général et étendu. Cela éveillerait l'ambition des élèves à suivre la voie tracée. Il y a un grand champ ouvert dans cette direction, dans laquelle rien n'est fait dans une grande mesure. M. Gourlay serait aussi en faveur d'enseigner comment et par qui la richesse est produite et distribuée.

LES FONDEMENTS MANQUENT.

Une définition commune de l'enseignement technique comme on le discute maintenant serait: "L'enseignement dans les principes de la science et de l'art tels qu'appliqués aux professions industrielles et commerciales".

Dans l'enseignement technique supérieur, comme l'a démontré notre école de sciences pratiques, qui a obtenu des résultats si brillants pendant tant d'années en graduant une belle classe de spécialistes dans les diverses cours de génie et de métallurgie, nous avons eu des preuves pratiques de la valeur de cet enseignement; mais le manque d'un enseignement technique peu avancé s'est fait sentir, et notre système d'enseignement a pris jusqu'ici peu de mesures pour y pourvoir, et a ainsi privé l'artisan de la possibilité d'améliorer son état dans les occupations dans lesquelles il est intéressé d'une manière vitale. Il a pu avoir la pratique, mais l'application des principes scientifiques pour améliorer les méthodes d'obtenir des résultats manquait, et voici une brèche qui devrait être comblée.

Un instituteur en renom a demandé: "Donne-t-on l'enseignement dans nos écoles dans le but de préparer nos garçons et nos filles pour une civilisation qui est une chose du passé, ou pour celle de notre temps?"

BESOIN DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL,

M. JAMES F. ELLIS, représentant aussi la Chambre de Commerce de Toronto, a dit: J'aimerais à vous convaincre de l'importance de l'enseignement commercial. La production et la distribution vont la main dans la main. Un homme peut très bien comprendre comment fabriquer un article, mais il échouera piteusement s'il ne sait rien au sujet de sa distribution. Un enseignement commercial est un enseignement technique, tout autant qu'est l'instruction pour n'importe quel métier. De nos jours les jeunes gens n'ont pas la chance d'être

instruits de cette manière. Tout le temps nous cherchons des jeunes gens pour des bureaux et des entrepôts qui ont reçu quelque enseignement commercial, et nous ne pouvons les trouver. Ceux qui demandent des positions à 16, 17, ou 18 ans ne savent réellement pas ce qu'est une lettre de change, ou ne comprennent pas les billets ou l'escompte. Ils peuvent savoir un peu de comptabilité, mais ils ne savent pas grand'chose de la partie pratique que tout homme d'affaires doit savoir afin de poursuivre son commerce. Quelques-uns peuvent écrire très bien, bien que cela ne soit pas commun. Ils calculent très bien, mais quand il s'agit de formation pratique aux affaires ils n'en connaissent rien, et il faut qu'ils apprennent tout cela dans les bureaux.

EN CERTAIN HOMME AVAIT DEUX FILS.

Supposons qu'un artisan qui aime son métier ait deux fils, et qu'il aimerait à ce que l'un devienne fabricant de marchandises et que l'autre distribue ces marchandises, sachant que dans ce pays qui se développe ils pourraient se livrer au commerce pour leur propre compte et faire des affaires florissantes et prospères. Où ces deux fils pourraient-ils aller pour acquérir l'enseignement nécessaire? Ils reçoivent ce qu'on appelle une instruction en anglais à l'école publique. En entrant au *high school* ils trouvent que personne ne répond à leurs besoins; ils n'ont pas la formation qui les rendra aptes à suivre la voie que leur père s'attend qu'ils suivront; ils se découragent et sentent qu'ils gaspillent leur temps, et il est très difficile de les y garder. Il devrait y avoir quelque plan par lequel ces jeunes gens pourraient se familiariser avec tout ce qui se rapporte à un enseignement d'affaires. Bien des matières sont nécessaires; ils devraient apprendre tous les poids et mesures des différents pays; la monnaie étrangère et sa valeur; et ils devraient apprendre ceci dans les écoles qui sont pour le plus grand nombre et non pas dans les universités. Il faut imaginer quelque méthode par laquelle les jeunes gens peuvent recevoir cet enseignement dans leurs propres villes ou cités, vu qu'ils ne peuvent pas s'éloigner.

CHAPITRE LVI: AUTRES CHAMBRES DE COMMERCE ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

(1) LA CHAMBRE DE COMMERCE D'OTTAWA.

Le 26 avril 1898, un comité a été nommé par la Chambre de Commerce dans le but de dresser un plan et d'imaginer des moyens pour établir l'enseignement technique à Ottawa, spécialement dans le but de seconder les intérêts manufacturiers, et par là ceux de toute la société.

Après organisation, le 13 juin 1898 un sous-comité a été nommé «pour dresser un rapport de suggestions et statistiques en vue de la formation d'une école technique dans cette ville».

Le 15 novembre 1898, une assemblée publique eut lieu dans l'hôtel de ville dans le but d'écouter M. J. W. Martin, un conférencier sur les questions d'enseignement et sociales, de Londres, Ang., sur le sujet de l'enseignement technique, avec mention spéciale du système établi en Grande-Bretagne. A cette assemblée, les résolutions suivantes ont été adoptées:—

RÉSOLUTIONS FAVORISANT L'ÉDUCATION TECHNIQUE.

(1). Que dans l'opinion de cette assemblée des citoyens d'Ottawa un système d'enseignement technique devrait être établi au Canada pour encourager la production de la main-d'œuvre habile, le développement des fabriques, et le développement de nos grandes ressources naturelles.

(2). Que cette assemblée recommande de tout cœur l'action de la Chambre de Commerce en constituant un comité sur l'enseignement technique, exprimant en même temps son plus ferme espoir qu'un plan définitif pour l'établissement d'une école technique efficace dans cette ville sera formulé sous peu.

Le 27 février 1899, il a été enjoint au président de faire rapport à la Chambre; et il a été de plus décidé que le sous-comité chargé de cette mission soit prié de soumettre un plan définitif pour la mise en service pratique d'une école technique.

Le 6 mars suivant, le sous-comité nommé pour dresser un plan ou projet pour l'inauguration de l'enseignement technique a fait rapport en substance comme suit:—«Que l'inauguration de l'enseignement technique, comme affectant vitalemment le commerce, est une question d'une importance nationale, et méritant conséquemment l'attention sérieuse du gouvernement fédéral. On juge donc expédient d'envoyer des circulaires aux diverses chambres de commerce dans tout le Dominion leur demandant leur opinion, et sollicitant leur coopération en prenant telles mesures qui pourront amener l'introduction systématique et l'établissement heureux de l'enseignement technique.»

Le rapport à cet effet a été adopté et soumis au conseil de la Chambre, avec une circulaire dans les termes indiqués et recommandant une convention des représentants des autres chambres de commerce aussitôt que possible à Montréal Toronto, Ottawa, pour discuter et formuler un plan.

LA LETTRE CIRCULAIRE.

OTTAWA, le 7 mars 1899.

Le Secrétaire de la

Chambre de Commerce,

Toronto, Ont.

Monsieur:—

Vous savez sans doute que la question de l'établissement de l'enseignement technique est devenue d'une importance nationale. Il est généralement admis que si le Canada veut garder son rang dans la grande guerre industrielle qui a lieu maintenant entre les nations, il faut qu'il soit muni des moyens nécessaires pour former sa propre population dans les arts et les manufactures.

La question de l'enseignement technique affectera probablement très sérieusement la prospérité future du Dominion. Nous ne sommes pas ce qu'on appelle un pays manufacturier, car l'exportation de nos produits fabriqués est petite en comparaison de nos importations.

Le Canada paie des millions chaque année aux artistes et artisans supérieurs des autres pays, dont chaque centin représente une taxe payée volontairement en conséquence de l'ignorance et du besoin d'habileté au pays.

Nous ne pouvons pas compter sur la générosité privée dans ce jeune pays, pour organiser et supporter un système suffisant d'enseignement technique. Les mesures généreuses en rapport avec tout cet enseignement prises par plusieurs pays européens sont regardées comme l'un des besoins publics les plus pressant et peuvent être imitées par nous avec profit.

Dans les Etats-Unis également, l'enseignement technique a fait de grands progrès durant ces dernières années, grâce en grande partie aux organisations commerciales et à la générosité privée; mais les Américains ont été tellement convaincus de son importance que des écoles techniques se bâtissent dans tous les États de l'Union; quelques-unes par l'aide de particuliers, comme l'école technique de Philadelphie, d'autres par l'aide des municipalités et de l'État.

Le succès qui a suivi les efforts de l'école de Toronto, et celui moins ample à Ottawa, est une preuve de leur nécessité et de la soif du peuple pour obtenir les connaissances techniques et scientifiques.

En présence de ces faits, et réalisant les possibilités de nos ressources naturelles sans rivales, nous croyons que le temps est arrivé de fournir à nos gens la chance de développer les nombreux champs d'industrie à l'intérieur de nos frontières.

Ceci est une question de commerce et vient en premier lieu sous le champ et la section du gouvernement fédéral, justement comme l'agriculture est promue par nos fermes d'expérimentation, l'industrie laitière par nos stations de laiterie, et l'exploitation des mines par notre service géologique.

Le but de cette circulaire est de demander l'opinion de votre conseil au sujet des premières mesures à prendre. Nous supposons, sans doute, que tout

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

système d'enseignement technique devrait être national, c'est-à-dire aidé par l'État, comme en Allemagne, en France, en Suisse, en Belgique, en Autriche et en Angleterre.

On sent qu'il n'y a pas de temps à perdre pour commencer. Est-ce que votre Chambre serait par conséquent en faveur d'une convention des représentants des différentes chambres de commerce aussitôt que possible à, disons Montréal, Toronto ou Ottawa, afin de discuter et formuler un plan?

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) CECIL BETHUNE,

Secrétaire de la Chambre de Commerce.

M. JOHN COATES,

Président du comité.

Cette circulaire a obtenu une réponse favorable, presque chaque Chambre l'appuyant, mais quelques-unes ne se voyaient pas en mesure d'envoyer un représentant, à la convention projetée.

DÉCISION PROVINCIALE FAVORISÉE.

La réponse de la Chambre de Toronto fut, dans un sens important, exceptionnelle. Elle avait pris pour motif que la province devrait s'occuper de l'enseignement technique et suggéra que l'hon. M. Ross, alors ministre de l'Éducation, parlerait devant leur Chambre, donnant la date, et qu'elle demandait à toutes les chambres de commerce de la province (celle d'Ottawa comprise) d'envoyer des délégués prendre part aux mesures projetées.

En réponse à cette correspondance l'opinion de la Chambre d'Ottawa telle qu'exprimée dans sa circulaire fut maintenue, et l'invitation d'envoyer des délégués à Toronto fut acceptée. Des opinions divergentes furent alors découvertes: la Chambre d'Ottawa étant en faveur de l'inauguration fédérale et la Chambre de Toronto se prononçant en faveur de la décision provinciale.

La convention de Toronto eut lieu le 6 juin 1899. M. Crawford Ross y assista comme délégué représentant la Chambre d'Ottawa, avec instructions de déposer devant l'assemblée «nos opinions sur l'importance nationale du mouvement d'après un point de vue commercial».

Le mouvement par la Chambre de Toronto en faveur de la décision provinciale au sujet de l'enseignement technique eut pour effet de retarder la mise en vigueur de la convention projetée du comité d'Ottawa en faveur de la décision fédérale, jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour exécuter le plan original de la tenir durant la session du Parlement. On a cru alors qu'il était expédient et il a été enjoint par le comité de la Chambre d'Ottawa à son assemblée du 8 juin 1899, d'inviter ceux qui avaient été nommés comme délégués et étaient présents alors que le Parlement siégeait à assister à une assemblée du dit comité «pour une discussion générale sur l'enseignement technique».

NOMINATION D'UNE COMMISSION FÉDÉRALE INCITÉE.

Les vacances d'été intervenant empêchèrent de nouvelles décisions jusqu'à l'assemblée du comité le 12 octobre 1899. A cette assemblée l'idée d'avoir une convention grandement représentative a été en effet abandonnée par l'adoption d'une résolution proposée par le Dr Glashan, secondé par M. Ballantyne, et à une assemblée subséquente dans une forme amendée proposée par M. Shannon secondé par M. Warren Greene, que ce comité se rende auprès du gouvernement fédéral dans le but de presser la nomination d'une Commission pour faire des recherches sur la question de l'enseignement technique. Cette décision de la part du comité a été signalée à la Chambre et le rapport a été adopté.

Agissant en vertu de cette autorité le comité a préparé un mémoire à Son Excellence le gouverneur général, l'a soumis aux diverses Chambres de Commerce de tout le Dominion, a obtenu la sympathie et le concours de presque toutes, et l'acceptation par un grand nombre de l'invitation à être représentée lorsque le mémoire serait soumis.

La venue à une conclusion de cette correspondance a pris une grande partie de l'année suivante, 1900, alors qu'on a cru qu'il était expédient de retarder jusqu'à la session du Parlement de 1911 pour se rendre auprès du gouvernement.

LA DÉPUTATION SE REND AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Le 9 mars 1901 une députation, représentant les principales chambres de commerce de tout le Dominion, recommandée en premier lieu par le comité d'Ottawa le 12 octobre 1899 pour se rendre auprès du gouvernement dans l'intérêt d'un plan national d'enseignement technique, s'est assemblée sous les auspices du conseil de la Chambre d'Ottawa. La députation était nombreuse et représentait les différentes chambres de commerce. Le mémoire préparé a été présenté, et chaque membre de la députation a parlé au premier ministre et au ministre de l'Agriculture. Le premier ministre a soulevé le point que l'éducation était un des sujets réservés au contrôle des gouvernements provinciaux exclusivement. La députation a soumis en substance que c'était l'enseignement général ou scolastique qui était soumis à l'autorité exclusive des provinces; que l'enseignement technique était incident au commerce et aux industries du pays; et que dans l'avancement du commerce le Dominion aurait le droit de promouvoir aussi tout ce qui était contingent à ou auxiliaire du commerce. Le premier ministre a assuré à la députation que ses opinions seraient étudiées, et a demandé qu'on lui fournisse aussitôt que possible tous les nouveaux renseignements ou observations qu'elle penserait avoir du poids dans la circonstance.

Faisant suite à ceci, le 9 mars 1901, un sous-comité a été nommé pour prendre telles mesures qui pourraient être nécessaires pour obtenir une réponse du gouvernement au sujet du mémoire présenté à propos des écoles techniques. Ce sous-comité a préparé et a envoyé au premier ministre un mémoire exposant dans de nouveaux termes les opinions du comité, et demandant une réponse prompte et définitive au mémoire présenté le 9 mars.

Le comité spécial de la Chambre d'Ottawa, dont le rapport de juin 1903 est résumé plus haut, remarque que «l'association des manufacturiers à leur con-

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

vention à Halifax en juin dernier a adopté la même ligne de conduite que ce comité, et a fait passer une résolution favorisant le contrôle fédéral et la nomination d'une Commission pour se rendre auprès du gouvernement durant la prochaine session du Parlement ».

(2) LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHATHAM.

Le rapport suivant du comité nommé pour soumettre les résolutions concernant l'attitude de cette Chambre sur l'enseignement technique, a été adopté à l'unanimité à l'assemblée de la Chambre de Commerce de Chatham le 19 janvier 1911.

« Nous recommandons que les résolutions suivantes soient adoptées, et qu'une copie en soit envoyée à la Commission Royale faisant maintenant des recherches sur l'enseignement technique dans ses diverses branches :

Proposé par M. Landon, secondé par M. Norris:—

1—Que la Chambre de Commerce de Chatham, après les recherches requises, approuve l'enseignement technique tel qu'appliqué aux écoles de sciences pratiques et techniques qui existent maintenant à cette fin, et ne recommanderait pas d'intervenir dans leurs travaux actuels en aucune manière.

2—Nous sommes en faveur de l'établissement de l'enseignement dans les travaux manuels en autant que cela est pratique dans les classes avancées des écoles publiques.

3—Dans notre opinion, ce qu'il y a de plus important à faire c'est établir une série d'écoles de métier, dans tout le pays, qui seraient comme un lien entre l'enseignement dans les travaux manuels et l'école publique et le cours supérieur mentionné dans la clause 1; les dites écoles devant être situées dans les villes et cités manufacturières les plus considérables, une dans chaque comté, où la ville ou la cité et le comté contribuent à entretenir telle école, alors que les autorités locales et fédérales y ajoutent suffisamment pour entretenir et maintenir convenablement telle école. Ces montants devant être calculés sur une base proportionnée, de manière à distribuer aussi également que possible le fardeau entre le comté, la ville ou la cité, les autorités locales et fédérales, et toutes contributions qui pourront être reçues des fabricants locaux où la dite école est située.

4—Que dans notre opinion l'établissement de ces écoles fera revivre sur une base plus considérable et plus étendue le système d'apprentissage, maintenant tombé en désuétude en raison du fait que les parents sont incapables de garder leurs enfants en apprentissage pendant un certain nombre d'années à un salaire pratiquement nul, et aussi parce que les fabriques ne prennent plus de mesures pour la formation des apprentis, et que les arrêtés législatifs prohibent l'emploi d'enfants au-dessous de certains âges. C'est notre opinion que tous les enfants devraient avoir la chance d'acquérir, en autant que possible, dans les écoles de ce pays pour les fins d'enseignement, toute instruction comprenant les rudiments d'un métier ou d'un emploi auquel les élèves veulent consacrer leur vie, attendu qu'aux écoles, comme elles sont établies maintenant, cet argent est con-

cré en grande partie au développement de l'instruction supérieure, à laquelle, dans une très grande mesure, les enfants de la masse du peuple sont incapables de participer.

5—Que dans notre opinion c'est du devoir de ce pays de fournir telles facilités d'enseignement dans ce sens qui permettraient de produire un très bon artisan, afin que nous ne puissions pas souffrir de la concurrence que ce pays a à subir de tous les autres pays du monde et de leurs ouvriers habiles où ces écoles de métier existent maintenant dans une mesure très considérable.

(3) LA CHAMBRE DE COMMERCE DU SAUT-SAINTE-MARIE.

Cette Chambre, représentant des industries importantes non surpassées par aucune autre du même genre au Canada, soumet un mémoire, signé par J. D. H. Browne, président, et F. A. King, secrétaire, déclarant qu'aucune société au Canada peut sentir la nécessité de l'enseignement technique et les bienfaits qu'en retirent dans toutes les phases de la vie ses enfants plus que le Saut-Sainte-Marie.

Ils approuvent de tout cœur le développement de l'enseignement des sciences domestiques, et pour toutes les classes dans tout le pays. Tandis que l'homme, le travailleur, gagne l'argent, il est d'égale importance que la femme devrait savoir en tirer le meilleur parti, afin que par sa dépense la force, la santé et le bien-être de l'homme puissent être conservés ou fondés; que sa faculté de gagner ne cessera pas mais augmentera plutôt; que par sa dépense la famille, avec l'aide des connaissances modernes, puisse être améliorée physiquement et mentalement, et peut-être moralement et financièrement. Pour paraphraser un vieux dicton, «Ce n'est pas ce qu'un homme gagne, mais ce que sa femme épargne». Le jour est maintenant arrivé où l'homme qui possède des connaissances scientifiques sur les valeurs des nourritures peut dépenser le revenu familial avantageusement pour la famille dans une mesure incommensurablement plus grande que c'était le cas il y a un demi-siècle.

Ils apprécient la grande somme de travail qui a été accomplie et qu'accomplissent maintenant les collèges d'agriculture. Ceci, à part la formation pour les professeurs, semblerait avoir été la première tentative ici en matière d'enseignement technique. Le pays en veut davantage. Aujourd'hui, c'est pratiquement le fermier qui doit chercher le collège; mais dans tout le Canada ce devrait être le collège, ou mieux, les connaissances techniques qui chercheraient le cultivateur et le poursuivraient jusqu'à ce qu'il les possède, afin qu'il ait les connaissances nécessaires pour gagner par son travail de chaque jour le grand bénéfice que la science lui donne aujourd'hui. Il faut que l'enseignement des collèges s'étende au cultivateur sur sa ferme. Ceci est fait maintenant dans une mesure limitée, dans l'Ontario du moins, mais le système devrait être prolongé dans une très grande mesure. Le cultivateur est défiant et ne tient pas à aller au collège ou à s'instruire; dans bien des cas il n'a pas les moyens de suivre un cours au collège, et dans d'autres, il n'a pas l'instruction nécessaire pour aller au collège ou pour retirer le plus de bénéfices des circulaires agricoles publiées par les gouvernements locaux et fédéraux. Le plus grand bien suivrait de l'établissement dans les townships d'agriculteurs habiles et compétents en d'autres matières,

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

dont les services seraient à la disposition des cultivateurs pour les aider à choisir le sol convenable, et à l'engraisser, le préparer et à en prendre soin ainsi que de la récolte semée. La grande majorité des cultivateurs apprendraient plus par ce moyen que par toute autre manière.

Le gouvernement fédéral seul est intéressé directement à traiter avec les pupilles du gouvernement des diverses bandes de sauvages et de leur réserve. On trouvera des réserves de sauvages dans toutes les parties de ce pays, consistant dans chaque cas d'une grande étendue de territoire, plusieurs composées d'excellente terre agricole; mais malheureusement dans la plupart des cas elles ne sont pas sous culture. Ceci ne devrait pas exister. L'homme blanc a poussé le premier habitant d'un côté; l'a parqué sur sa réserve, pour être, ou ne pas être, un «cultivateur», comme son penchant et sa chance le permettent, et dans tous les cas pour prolonger sa misérable existence comme «bûcheron et charroyeur d'eau» pour l'homme blanc. La théorie des réserves est que le sauvage gagnera au moins en partie sa vie avec les produits de la terre, c'est-à-dire par l'agriculture, car l'argent qui lui est payé par traité n'est qu'une simple pitance. Mais le sauvage n'est naturellement pas un cultivateur. Et nous ne pouvons nous en vanter non plus. Nous croyons que si les sauvages étaient instruits tel qu'ébauché plus haut, ils pourraient en tirer de grands avantages. Les travaux seraient lents. Cela pourrait prendre une génération avant d'accomplir beaucoup. Mais en vertu des circonstances actuelles, qu'est-ce qu'une génération accomplit pour le sauvage? Et quand les travaux aura été exécutés ils seront une source de bénéfices économiques pour tout le pays, et par ailleurs une source d'orgueil national; et enfin, ce qui ne sera pas le moindre bénéfice, le sauvage verra sa situation complètement changée.

Comme citoyens d'une société où il y a des industries aussi importantes que les aciéries, les hauts-fourneaux, les fabriques de produits chimiques, les fabriques de pâte de papier et autres, il serait étrange que nous ne reconnaissons pas les avantages que retireraient ceux qui travaillent et travailleront dans ces industries de l'enseignement technique. L'inspection de ces industries donnera des témoignages nombreux de l'importance de ce sujet pour le Saut-Ste-Marie, et aussi d'après des témoignages importants donnés devant la Commission par les divers chefs de divisions et autres intéressés.

Nous croyons que notre pays doit progresser suivant ces méthodes. Comme citoyens nous voulons qu'il en soit ainsi. L'Allemagne et particulièrement la Saxe sont aujourd'hui une leçon pratique pour le monde des bienfaits de l'enseignement industriel et technique. Comme résultat de cela elle ne fait pas que rivaliser pour la suprémacie industrielle du monde, mais elle a fait de ses citoyens des objets d'admiration dans tous les pays civilisés. Il s'ensuit nécessairement que par l'enseignement technique le citoyen en bénéficierait par ailleurs. Alors que ses connaissances techniques sont consacrées à quelque branche particulière d'industrie, son esprit peut apprendre plus de choses, il doit recevoir d'autres connaissances, et il faut qu'il ait une amélioration générale. De plus, l'homme a confiance en lui-même comme résultat de cet enseignement technique. Avec lui la théorie et la pratique vont la main dans la main. Il connaît sa matière et en est maître, et cette maîtrise en fait un nouvel homme,

et élargit son existence même. Il y a quelque chose de nouveau dans sa vie qui manquait auparavant.

La Chambre de Commerce du Saut-Ste-Marie prend la position qu'elle veut que le Canada montre la voie au monde en matière d'enseignement technique et industriel. Comme nation "Nous avons les possibilités, nous avons les hommes, et nous avons aussi l'argent".

(4) LA CHAMBRE DE COMMERCE DE FORT-WILLIAM.

Les rapports provenant des divers genres de métiers de cette ville montrent une absence d'ouvriers en bois et en métaux instruits, et pour tout dire, d'artisans ayant reçu quelque éducation. Nous croyons que ceci est le résultat de l'abolition du système d'apprentissage. Les jeunes gens de Fort-William n'aiment pas à entrer dans les fabriques et les ateliers où ils seront obligés de donner tous leurs efforts pendant trois, quatre et cinq ans pour un salaire nominal. Si cet état de choses continue, le pays sera incapable de produire ses propres travailleurs instruits, et c'est dans un effort pour fournir une substitution à ce système d'apprentissage apparemment peu recommandable que la Chambre de Commerce recommande l'établissement immédiat de l'enseignement technique dans les écoles de Fort-William.

Les registres indiquent que seulement 7½% des enfants des écoles publiques dans cette ville passent des écoles publiques aux *high schools*. Il semblerait donc recommandable de commencer à donner l'enseignement technique dans les écoles publiques, alors que l'élève est âgé d'à peu près douze ans.

Dans toutes les branches de métiers, une certaine instruction fondamentale est nécessaire, et parmi les classes inférieures, celle-ci devrait commencer par les cours de dessin mécanique, de modelage et l'emploi des outils, de l'équerre et des compas. Les classes supérieures devraient avoir à appliquer ces principes dans un atelier pratique où les outils pour le travail du bois et du fer pourraient être obtenus.

Sans doute, il est possible de comprendre tout de suite que l'apprentissage, dans une certaine mesure, est absolument nécessaire pour la formation des ouvriers mais il pourrait y avoir quelque réduction dans le nombre d'années nécessaires avant qu'un jeune homme soit un compagnon accompli. Si les principes fondamentaux du dessin géométrique, du dessin mécanique et de la fabrication des patrons, et de l'emploi des premiers outils sont contenus dans les cours d'études des écoles publiques, le jeune homme aura un bon fondement sur lequel construire.

La Chambre de Commerce n'exagère pas quand elle dit que de tous les ouvriers en bois, ferblantiers, mouleurs en fer, et ouvriers de toute sortes dans la ville, il n'y en a que quelques-uns qui connaissent leur métier à fond. On a appris que nombre de charpentiers établis ici n'ont pas une connaissance complète de leur métier, et les ferblantiers et autres artisans n'ont fait que demeurer assez longtemps en apprentissage pour leur permettre d'exercer leur métier dans

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

un pays où il y a une pénurie de main-d'œuvre habile et de travaux de compagnons.

La Chambre recommande donc: (1) Que des mesures soient prises tout de suite pour insérer au programme d'étude des écoles publiques l'enseignement technique embrassant les principes fondamentaux du dessin géométrique, du dessin mécanique, du modelage, de l'électricité, de la chimie, etc; (2) Qu'il devrait y avoir des classes supérieures pour l'enseignement dans les travaux manuels où les principes théoriques exposés dans les cours préparatoires pourraient être appliqués aux travaux manuels actuels.

(Signé) JNO. MURPHY, *président.*

GEORGE W. GORMAN, *secrétaire.*

CHAPITRE LVII : LA COMMISSION D'ÉDUCATION DE TORONTO.

Pendant 1910-11 cette Commission, représentant la Chambre de Commerce, le Conseil des Métiers et du Travail, et l'Association des Manufacturiers Canadiens, organisée avec l'approbation du Bureau d'éducation, a étudié les besoins de Toronto en premier lieu en vue de conseiller la *Young Men's Christian Association* quant à l'outillage pour fins d'enseignement qu'elle devrait placer dans les nouveaux édifices qui étaient alors sur le point d'être construits. On espérait aussi que les découvertes seraient utiles à la cause générale de l'enseignement à Toronto.

Les devoirs de la Commission ont été définis comme suit:—

“La Commission se renseignera sur les conditions et les besoins de l'enseignement commercial et industriel et fera rapport, particulièrement dans le cas des garçons et des jeunes gens dans la ville de Toronto, et comment suppléer à ces besoins. La Commission indiquera aussi comment la *Young Men's Christian Association* peut coopérer à établir ces besoins éducationnels.”

Pour les fins d'étude les travaux de la ville ont été divisées en six groupes, à savoir: les professions, les industries manufacturières, les métiers du bâtiment, le commerce de gros, le commerce de détail, les maisons financières.

Le premier groupe (professions) n'a pas été étudié, vu qu'on a considéré qu'il y avait déjà été pourvu.

Le deuxième groupe a été étudié avec la coopération de l'Association des Manufacturiers Canadiens. D'après leur index de métiers une liste des firmes manufacturières de la ville a été compilée et classifiée suivant l'espèce de marchandises fabriquées.

Les groupes sont les suivants:—

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 1. Industrie du fer. | 16. Pianos et orgues. |
| 2. Ebénistes. | 17. Fournitures de plombiers. |
| 3. Salaisons. | 18. Caoutchouc. |
| 4. Confiseries et boulangeries. | 19. Ouvriers en bois. |
| 5. Laiton et cuivre. | 20. Bourrage. |
| 7. Briques et tuiles. | 21. Verre. |
| 8. Industries textiles. | 22. Ferblanterie et émaillerie. |
| 9. Produits chimiques. | 23. Savons et parfums. |
| 10. Vêtements. | 24. Fournitures d'épiciers. |
| 11. Appareils électriques. | 25. Imprimerie et publication. |
| 12. Bijouterie. | 26. Brasseries. |
| 13. Métaux. | 27. Toitures en métaux. |
| 14. Peintures et vernis. | 28. Céréales. |
| 15. Papier. | 29. Produits de la ferme. |
| | 30. Voitures. |

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

Un questionnaire, avec une lettre du secrétaire de l'Association des Manufacturiers, ont été envoyés à chaque firme sur la liste. On a considéré que le questionnaire formerait la base pour l'étude des industries en particulier. On a alors essayé de choisir un homme qui serait en étroit contact avec chaque industrie et qui consentirait à coopérer avec la Commission dans sa recherche de ses besoins éducationnels. La réponse a été tout à fait satisfaisante.

Dans le troisième groupe (métiers du bâtiment) la même méthode a été suivie, le *Builders' Exchange* coopérant. Les groupes quatre et cinq n'ont pas été spécialement étudiés. Relativement aux maisons financières, les recherches ont démontré que,—

Les jeunes gens entrent ordinairement dans les maisons financières à l'âge de 18 ans;

Ils reçoivent les détails de leur enseignement technique dans les travaux généraux du bureau;

Ces jeunes gens sentent le besoin d'avoir une chance de se familiariser avec les questions d'une portée plus considérable qui font partie des affaires d'une maison financière;

Les cours suivants devraient être inclus dans toute tentative pour répondre à ce besoin.

- (a) Aperçu de l'histoire industrielle du Canada, y compris sa géographie économique et ses moyens de transport.
- (b) Commerce de banque, y compris les compagnies de fiducie et de prêt, les cours, les placements, etc.
- (c) Droit commercial, relatif au commerce de banque canadien et à la pratique commerciale.
- (d) Mathématiques de l'assurance sur la vie.

Tous ceux présents étaient nettement d'opinion qu'un tel cours devrait être dirigé par la *Young Men's Christian Association*, au moins jusqu'à ce que le Bureau d'Éducation de la ville soit capable de répondre complètement au besoin. Quant à la formation plus hâtive des jeunes gens pour les positions commerciales, les membres de la conférence étaient fortement d'opinion que l'écriture et l'orthographe des jeunes gens quittant nos *high schools* à 18 ans n'étaient pas au niveau requis pour des fins commerciales.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION.

Le rapport de la Commission, publié en novembre 1911, après avoir traité des aspects commerciaux du problème, déclare:—

COMPLEXITÉ DES CLASSES INDUSTRIELLES ET DE L'ENSEIGNEMENT.

La seconde classe de la société considérée par la Commission a été la classe industrielle. On a considéré cette classe comme comprenant ceux qui s'occupent d'industries manufacturières et des métiers du bâtiment. Son caractère est plus complexe que la classe commerciale, et cette complexité donne une complexité correspondante au problème de l'enseignement industriel. C'est

un problème dans les métiers qui demandent beaucoup d'habileté, et c'en est un autre dans un métier spécialisé; c'en est un dans un métier rétribué à la pièce, et un autre dans un métier rémunéré à la journée; c'en est un dans le cas où les ouvriers travaillent dans une fabrique, et un autre où ils travaillent au métier du bâtiment en plein air. Il est affecté par le flot de l'immigration, par les conditions locales en ce qui a trait à la grandeur des fabriques, et aux échelles de salaires, et par les différences des âges et des qualités mentales et physiques des garçons qui se destinent aux métiers. Il varie avec chaque métier.

L'APPRENTISSAGE VA DISPARAÎSSANT.

Pendant des siècles, le seul et efficace agent pour l'enseignement technique a été le système d'apprentissage. Ce système disparaît rapidement. Il est inutile de considérer les conditions industrielles qui expliquent la disparition, le système de la fabrique avec ses agrégations de capitaux, la subdivision de la main-d'œuvre, les machines automatiques et le travail à la pièce. Il suffira de dire qu'il disparaît et ne pourra jamais être rétabli dans son ancienne forme.

CE QUE L'ARTISAN PERD.

L'artisan perd beaucoup dans cette disparition. Le système d'apprentissage a pris la direction de l'enfant de bonne heure dans sa vie et a produit l'artisan après des années d'enseignement lent et patient. Cette formation était autant physique que mentale, coordonnant l'action et la pensée, le corps et l'esprit, les activités de l'enfance et les réalités de la vie. De bonnes sympathies personnelles entre le maître et l'apprenti ont donné à l'apprenti un sens de responsabilité qui est impossible où la concurrence laisse peu de place au sentiment. Les ressources nées des nombreuses activités de l'apprenti, et l'indépendance provenant de son égalité économique et de la fraternité et de l'habileté en général ne peuvent réussir en présence de la machine automatique et du travail à la pièce.

LE GOUFFRE ENTRE LES ARTISANS HABILES ET NON HABILES S'ÉLARGIT.

Le fait que l'enseignement industriel est aussi compliqué que les métiers eux-mêmes, que le plus grand agent de l'enseignement industriel disparaît, que cette disparition entraîne avec elle quelques-uns des traits caractéristiques les plus nobles de l'artisan, ne dit pas tout ce qui en est. Le monde industriel pour lequel est formé l'artisan change rapidement. Un changement prend deux directions opposées. Il y a la demande pour plus de connaissances et d'habileté. La division de la main-d'œuvre a rendu plusieurs métiers plus exacts. Les applications de la science ont créé un grand nombre de métiers scientifiques et qui demandent une grande habileté. Le système de fabrique crée un nouveau besoin d'experts, de contremaîtres, de directeurs. Et il semble y avoir un mouvement contraire. La machine automatique remplace l'homme habile; le machiniste remplace l'ouvrier qui connaît plusieurs métiers, et le système de fabrique supplante les artisans. Ainsi déplacés, les artisans tendent à devenir des machinistes ou journaliers, une grande armée dont les rangs sont grossis par

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

l'immigration et par le flot de la classe des ignorants et négligés. Un gouffre qui va s'élargissant sépare alors les travailleurs très habiles de ceux qui le sont peu. L'absence de la chance de s'instruire force les hommes à entrer dans la dernière classe, et l'organisation de l'industrie moderne fait qu'il est difficile d'en sortir. Les hommes peuvent franchir l'abîme entre le caractère, les connaissances et le talent.

REMPLAÇANTS POUR L'APPRENTISSAGE.

L'industrie moderne recherche des remplaçants pour le système d'apprentissage. Un remplaçant est une forme d'apprentissage dans lequel les travaux sont peu nombreux, et où le but visé est un genre spécial de talent. Cet apprentissage est souvent court; sans restriction d'âge et sans contrats. Quelquefois il prend des formes très dignes quand c'est dans l'atelier lui-même; par exemple il offre à l'apprenti un enseignement systématique dans le dessin, les mathématiques, et les matières techniques, ou quand il met de côté un fonctionnaire dont le seul devoir est de former les apprentis.

Un autre remplaçant est le système «d'aides». Les aides sont des ouvriers non habiles qui aident les ouvriers habiles ou s'occupent des machines. Quelquefois, comme dans les métiers du bâtiment, ils commencent à travailler comme des hommes mûrs et demeurent parmi la main-d'œuvre inhabile. Quelquefois, comme novices, «aides», «améliorateurs», ou «hommes ingénieux», ils passent de positions sans importance ou qui n'exigent aucune habileté aux positions qui exigent plus.

Le troisième remplaçant n'est pas rare dans les grandes fabriques où la main-d'œuvre est subdivisée minutieusement comme dans les industries textiles et dans les métiers de la chaussure. Ici les commençants, qui ne s'engagent pas par contrat comme les apprentis, sont mis à des ouvrages simples et avancent successivement jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'ouvrage dans lequel ils se rendent le plus utile à la fabrique, ou dans lequel ils sont parvenus aux limites de leurs ambitions et de leurs aptitudes. Cet ouvrage devient leur métier.

LES REMPLAÇANTS RÉVÈLENT LE BESOIN DE L'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

Tous ces remplaçants font ressortir les insuffisances des formes actuelles de l'enseignement industriel. Pour répondre aux conditions de l'industrie moderne, le jeune homme doit en savoir davantage avant d'entrer dans la fabrique, et en quelque sorte doit apprendre davantage après qu'il entre dans la fabrique. Ce qu'il faut qu'il sache ou ce qu'il faut qu'il apprenne a été décrit de diverses manières à la Commission. Il faut qu'il soit un bon citoyen. Comme tel, il doit connaître quelque chose des coutumes, lois et idéals de ce pays. Mais il doit être un aussi bon artisan. Comme tel il faut que son intelligence ait été formée par l'industrie. Exprimé sous une forme plus concrète, l'art de l'ouvrier implique quelque chose du génie inventif, ou du talent artistique du créateur ou de l'inventeur, une plus grande familiarité avec les propriétés des matériaux, du bois, du métal, etc., at avec le traitement de la matière brute en vertu des lois de la chimie, de la physique, etc., quelque conception de l'organisation industrielle, une certaine facilité dans le calcul des quantités et des estimations, et quelque habileté dans les méthodes et procédés fondamentaux.

LES SUGGESTIONS DE LA COMMISSION.

Après s'être occupée des efforts des diverses agences de Toronto pour répondre aux besoins des travailleurs industriels et commerciaux, y compris le *high school* commercial et le *high school* technique, la Commission recommande—

CE QUE LA "YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION" POURRAIT FAIRE.

L'Association ne devrait pas donner un enseignement qui implique un équipement très dispendieux ou très considérable. Ceci est le devoir de la ville.

L'Association devrait ajouter, plutôt qu'imiter ou doubler les travaux des système d'enseignement public. Ceci ne veut pas dire qu'elle ne doit jamais offrir les mêmes sujets d'enseignement que le système public. Elle peut, raisonnablement le faire, pour des groupes spéciaux d'élèves non desservis par le système public, ou à de certaines heures ou dans certaines parties de la ville. Mais en premier lieu, l'Association devrait trouver sa sphère particulière où le système public est insuffisant, ou échoue, ou est négligent.

Il y a beaucoup d'incertitude au sujet des méthodes de former les ouvriers. Rien que des expériences soigneuses éloigneront cette incertitude. Avec son administration flexible la *Young Men's Christian Association* est bien préparée pour expérimenter avec des méthodes et matières nouvelles, non éprouvées et même douteuses. A cet égard, elle peut rendre un grand service à la société.

En vue de restrictions évidentes dans l'équipement, le temps, l'âge et le but des élèves, on devrait offrir des matières simples plutôt que des cours élaborés. Toutefois, les matières devraient être disposées de manière, si possible, à permettre aux élèves de suivre un cours gradué ou solide d'année en année s'ils le désirent.

Pour raisons semblables, l'enseignement devrait être court et hautement spécialisé, pratique plutôt que théorique, ayant des rapports étroits avec l'art ou le métier des élèves, et présenté, autant que possible, aux élèves individuellement ou à des classes très peu nombreuses.

LES SUGGESTIONS.

A la lumière de ces principes, votre Commission suggère:—

1. Que l'Association continue à donner son enseignement dans les matières élémentaires commerciales, savoir: l'orthographe, la composition, l'arithmétique, la sténographie, la dactylographie, les formules commerciales, etc., et qu'elle étende ses cours en comptabilité, opérations de banque, et échange, géographie commerciale, histoire du commerce, économie politique, lois des assurances, etc.
2. Que coordonné avec les cours élémentaires commerciaux, elle offre aux jeunes gens qui ont choisi les cours industriels élémentaires, l'enseignement professionnel élémentaire, tel que le travail du bois, la métallurgie, le dessin, etc., et qu'elle étende cet enseignement, quand et où ce sera possible, en cours

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

spéciaux de peu de durée pour les hommes dans les industries et les métiers du bâtiment, par exemple les cours dans l'art d'estimer, l'emploi de l'équerre, la lecture des plans sur papier bleu, la force des matériaux, etc.

3. Qu'elle ajoute à ses cours commerciaux et industriels par des cours irréguliers et de peu de durée pour des groupes spéciaux d'hommes afin de répondre aux besoins qui se font sentir de temps en temps dans les sociétés modernes, par exemple, le jardinage, l'automobilisme, la photographie, la chimie pour ceux qui s'occupent de blanchissage, le droit pour les assureurs ou les agents d'immeubles, etc.
4. Que les cours mentionnés plus haut soient offerts, autant que possible, en vertu des conditions suivantes.—
 - (a) Les instructeurs devraient avoir l'expérience et l'habileté pratiques.
 - (b) En ce qui a trait à l'enseignement l'Association pourrait être conseillée par un bureau ou comité représentatif des patrons et des employés dont la coopération est essentielle.
 - (c) On devrait suppléer aux travaux d'enseignement par
 - (1) Un comité professionnel familier avec les besoins industriels de la société, qui aidera aux élèves à obtenir un emploi sans déranger les conditions existantes et l'échelle des salaires, et sans se mettre à la tête d'un bureau d'emploi pour y faire leur profit.
 - (2) Un comité de surveillance qui se tiendra en contact avec les élèves qui ont terminé leurs cours d'études.
 - (3) Une bibliothèque professionnelle, spécialement choisie pour les travailleurs commerciaux et industriels, et, en particulier,
 - (4) Beaucoup de travaux de propagande en faveur de l'enseignement commercial et industriel.

Cette dernière obligation—pour convaincre Toronto que l'enseignement technique vaut la peine qu'on le paie généreusement—est une obligation à laquelle peu d'agences peuvent répondre avec plus d'efficacité que la *Young Men's Christian Association*.

Votre Commission croit que la *Young Men's Christian Association* a rendu de grands services en matière d'éducation et peut en rendre encore. Les «indolents» et les «mal doués» et les «anormaux» de nos écoles se reprennent quelquefois plus tard dans la vie et cherchent un enseignement privé ou semi-privé dans les matières élémentaires scolaires. Le nombre de ceux qui sont nés à l'étranger qui doivent apprendre l'anglais augmente rapidement à Toronto. Un grand nombre d'enfants s'intéressent grandement aux matières primordiales, telles que le jardinage, l'enseignement dans les travaux manuels, l'imprimerie et la reliure, et ils y portent encore intérêt après être sortis de l'école. Il y a dans cette grande ville beaucoup de jeunes gens dont les jours sont consacrés à la nécessité de gagner leur vie et qui sont anxieux d'employer leurs soirées aux études avancées pour la culture générale ou pour l'immatriculation dans les écoles professionnelles. Tous les hommes, particulièrement tous les citoyens, doivent être mis en présence et comprendre les problèmes de l'hygiène publique, de la finance, du gouverne-

3 GEORGE V, A. 1913

ment civil, etc., pour lesquels l'école ne donne que peu de formation ou pas du tout. Mais les formes d'efforts éducationnels impliqués dans ces conditions semblent être en dehors des termes de vos instructions, et votre Commission ne peut par conséquent les inclure dans ses suggestions.

Ce rapport est signé par,—

W. PAKENHAM,
FRED. BANCROFT,
RHYS D. FAIRBAIRN.
G. A. HOWELL,
R. H. VERITY.

CHAPITRE LVIII: AUTRES CLASSES DE LA "Y.M.C.A."

Les communications suivantes indiquent le genre de travail accompli par les Associations Chrétiennes des Jeunes Gens (*Young Men's Christian Associations*):—

Le travail éducatif accompli par celle de Toronto représente bien, sauf les modifications, ce qui se fait dans la plupart des villes où ces organisations travaillent.

La *Young Men's Christian Association* de Toronto donne des cours du soir sur les matières suivantes:—tenue de livres, sténographie, français, écriture, lettrage et dessin de pancartes, l'art de vendre, l'art de parler en public, matières préparatoires au cours collégial. Elle a aussi des écoles pour les apprentis en bijouterie et en menuiserie.

Les *Y. M. C. A.* ont des écoles du soir à Belleville, Brantford, Collingwood, Galt, London, Peterborough, Port-Hope, Ste-Catherine, Stratford et ailleurs. Les cours professionnels les plus importants qui y sont donnés portent sur les matières commerciales, le dessin mécanique, l'arithmétique d'atelier et le lettrage des enseignes.

COOPÉRATION DE LA *Y.M.C.A.* AVEC LES INDUSTRIELS À KINGSTON.

M. E. F. TRIMBLE, secrétaire général de la *Y.M.C.A.* de Kingston, écrit: J'ai l'honneur de soumettre les suggestions suivantes concernant la question de faire assister les jeunes gens aux écoles du soir.

Je me suis beaucoup intéressé aux témoignages donnés ici devant vous par le directeur-gérant et le sous-surintendant de la *Canadian Locomotive Co.* A propos des déclarations faites par M. Birmingham et M. Yellowley, je crois que les *Y.M.C.A.* au Canada peuvent faire beaucoup pour faire disparaître les obstacles mentionnés par ces messieurs relativement à l'assistance aux écoles du soir.

Prenons cette compagnie comme exemple. Elle subventionne notre travail à Kingston. Or, après avoir entendu les témoignages de ses représentants, je leur ai proposé aujourd'hui d'offrir des billets de membres de la *Y.M.C.A.* à un certain nombre de leurs apprentis, à condition qu'ils suivent un cours à l'école du soir de la *Y.M.C.A.* tel que choisi par le surintendant des travaux.

Notre association serait contente de les voir prendre cette initiative, et serait parfaitement disposée à accorder à la compagnie un certain nombre de ces billets pour sa souscription. J'ai aussi suggéré que M. Yellowley prenne part à ce cours comme professeur, pour donner suite à la déclaration qu'il vous a faite qu'il serait prêt à consacrer deux soirs par semaine à ce travail.

Il me semble que ce plan sera moins tentatif pour les jeunes gens à l'emploi de la compagnie, vu les privilèges nombreux et variés qu'offre la *Y.M.C.A.*, et

comme les cours du soir sont donnés par les hommes les plus pratiques qu'il soit possible d'avoir, cela devrait faire un grand bien.

Quand un apprenti néglige d'assister à un certain nombre de leçons, il perd ses privilèges comme membre de la *Y.M.C.A.*, et ses droits de membre sont alors passés à un autre apprenti.

M. Yellowley est très satisfait de la suggestion et va voir immédiatement ce qui peut être fait sous ce rapport en ce qui concerne les employés de la compagnie.

J'espère que cette proposition vous fera examiner davantage les avantages et les chances qu'offre la *Y.M.C.A.* aux jeunes gens.

CLASSES DU SOIR DE LA *Y. M. C. A.* DE GALT.

M. Wm. R. Cook, secrétaire général de la *Y. M. C. A.* de Galt, envoie le rapport suivant concernant le cours de dessin mécanique donné dans l'édifice de la bibliothèque publique de Galt, par la *Y. M. C. A.*, saison 1909-1910:—

Inscrits au cours élémentaire: 1 étudiant, 2 modeleurs, 5 apprentis machinistes, 1 apprenti ajusteur, 3 machinistes, 2 journaliers, 1 ouvrier général, 1 garçon de bureau, en tout, 17. Inscrits au cours avancé: 2 apprentis, 1 journalier, en tout, 3. Neuf étudiants ont passé les examens de la *International Y.M.C.A.*; huit l'ont fait avec succès.

Matières: Première saison—Instruments de dessin, leur usage et leur entretien; projection simple, y compris vues de face, de sommet et de profil des solides rectangulaires avec dimensions; dessin d'objets simples, comme les joints de bois; développement des surfaces simples, planes et courbes; patrons, filets de vis, réguliers et conventionnels, boulons et écrous; esquisses à main levée suivant les dimensions d'objets simples et de parties de machines; dessins de parties de machines, grandeur naturelle et d'après échelle, comme poulies, roues de poulies, crampons, coudes de tuyaux, tés, clefs anglaises, manchons, et autres; pratique du lettrage.

Seconde saison—dessin de parties de machines, comme crics, crémaillères, coussinets, etc., avec esquisses suivant dimensions; encrage et tracé à l'encre; série complète de tracés d'une machine simple complète, prête à servir à l'atelier, comme un tour ou une petite machine à vapeur. A l'examen de la seconde saison, le travail de l'élève comprend le dessin de quelque machine simple ou de quelque pièce de mécanisme. Tout ce travail—dessin, mesurage, esquisses, lettrage—est exclusivement celui de l'élève. Recettes provenant des contributions des étudiants, \$34. Dépenses, professeur, \$40. Loyer de la salle, \$6. Tableau noir, \$10. Total, \$56. Frais d'annonce, de surveillance, etc., non calculés.

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

CHAPITRE LIX :

Nous offrons le compte rendu suivant, presque au complet, de l'enquête de la Commission à Berlin, Ont., parce qu'il représente bien la nature des témoignages reçus ailleurs.

NOMS DES TÉMOINS.

Premier jour, vendredi, 14 octobre 1910.

Charles Hahn, maire, et président du Conseil des Métiers et du Travail.
 J. A. Scellen, Président de la Chambre de Commerce.
 John C. Breithaupt, propriétaire d'ateliers de tannage et de corroyage.
 George Lang, propriétaire de tannerie.
 Samuel J. Williams, fabricant de chemises, faux cols et manchettes.
 Robert S. Porteous, ébéniste.
 Fred. Davey, employé dans une fabrique de montres.
 David Gross, Jr., sous-surintendant d'une fabrique de boutons.
 Auguste Werner, pharmacien, secrétaire de la section des syndics de l'Association provinciale des Professeurs.

Deuxième jour, samedi, 15 octobre 1910.

Frank Hodgins, surintendant de la compagnie de confections Williams Green & Home.
 Robert Y. Stuart, contremaître de l'atelier des machines de la *Waterloo Manufacturing Co.*
 Fred William Sheppard, inspecteur des écoles publiques.
 Walter H. Williams, principal suppléant, *Collegiate Institute.*
 Mabel Dunham, bibliothécaire, bibliothèque publique de Berlin.
 James H. Mickler, gérant de la *Globe Furniture Co.*
 Charles Hahn, (rappelé pour le Conseil des Métiers et du Travail).

Premier jour, vendredi, 14 octobre 1910.

La séance s'est ouverte à l'hôtel de ville à 8 p. m., Il y avait 50 personnes.
 Le secrétaire lit la commission royale et le président indique le but de l'enquête.

Les témoins sont alors appelés, assermentés (ou non), et témoignent comme suit:—

CHARLES HAHN, maire de Berlin, et président du Conseil des Métiers et du Travail:—

Berlin est une ville qui grandit à cause de ses industries. Il y a 80 fabriques (liste déposée). Il y a 17 fabriques d'ouvrages en bois, 7 fabriques de tissus,

deux fabriques d'articles en caoutchouc, 2 tanneries, 2 fabriques de boutons, 5 fabriques de chaussures, 4 fonderies, et 32 autres fabriques de diverses sortes. Il n'y a pas assez de main-d'œuvre expérimentée pour la demande, à Berlin. Un bon nombre de nouvelles fabriques ont été ouvertes ces cinq dernières années, et les anciennes se sont toutes agrandies. Berlin est aussi salubre que n'importe quelle ville du Canada. Il y a un bon système d'égouts et d'aqueduc. La Comagnie de Tramway électrique se propose de prolonger son réseau et de relier la ville à Hespeler, Preston et Galt.

Jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait pas de bonnes écoles pour les enfants. La taxe pour toutes fins est de \$19.50 du mille, dont \$7.17-40 servent à l'instruction, le reste aux fins générales. La population de Berlin désire avoir le meilleur système d'enseignement pour ses enfants, et aimerait à être mieux pourvue au point de vue de l'enseignement industriel et technique. Le Conseil des Métiers et du Travail a discuté la question et est favorable au projet d'améliorer la situation.

J. A. SCELLEN, président de la Chambre de Commerce et avocat, dit:—

La Chambre de Commerce se réunit une fois par mois; presque tous les manufacturiers en font partie. La chambre a déjà parlé de l'enseignement technique et industriel, mais pas beaucoup.

Le président suggère que la chambre, à quelque réunion, discute et décide, si possible, quels moyens Berlin devrait prendre pour établir l'enseignement industriel et technique, et qu'elle envoie une communication avant janvier.

M. Scellen dit que la chambre ferait cela avec plaisir. La plupart des industries locales sont d'initiative locale. Elles ont commencé modestement et se sont développées jusqu'à leurs proportions actuelles à mesure que la ville grossissait. Ce ne sont pas des industries encouragées au moyen de dons. L'expérience démontre que les industries qui réussissent le mieux sont celles qui ne reçoivent pas de prime. Tous les manufacturiers font partie de l'Association des Manufacturiers canadiens, et il y a une association locale des ébénistes. Quelques manufacturiers de l'endroit donnent une sorte d'enseignement technique dans leurs fabriques.

JOHN C. BREITHAUPT, intéressé dans l'industrie du tannage et manufacturier de cuir à semelles, dit:—J'ai environ 125 hommes dans deux tanneries, l'une à Berlin, l'autre à Penetanguishene, et 4 dans une autre à Hastings.

Le cuir léger demande beaucoup plus de travail, en proportion, que le cuir à semelles. Une grande partie de nos produits vont en Angleterre. Nous sommes souvent à court de bons hommes dans notre industrie. Nous employons des apprentis, c'est-à-dire nous habituons des jeunes gens à faire certains travaux de tannage, car la plupart des hommes sont habitués aux diverses opérations du métier. Il faut plus d'habileté aujourd'hui pour travailler à notre industrie qu'il n'en fallait il y a 15 ans. Il faut plus de savoir-faire pour diriger les machines que pour travailler à la main, et souvent il faut des mains expérimentées pour finir la peau quand elle est sortie de la machine. L'ouvrier habile qui fait fonctionner la machine doit aussi bien connaître quelle opération convient le mieux

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

à la peau qu'il travaille. Il y a quelque chose dans ce procédé qui facilite la production. L'ouvrier peut faire beaucoup plus d'ouvrage, et cela en la moitié moins de temps qu'il n'en faudrait à la main.

Le cuir à semelles demande à peu près le même nombre d'hommes qu'il y a cinq ans, mais dans le cuir léger la quantité de travail ne semble pas dépasser beaucoup la moitié de ce qu'elle était il a quinze ans.

Les écoles du soir seraient utiles. Il n'y a pas d'écoles techniques au Canada pour le tannage, ni aux États-Unis. L'Association des Tanneurs américains a décidé, l'an dernier, d'établir une école technique de tannage et de chimie, et l'Institut Pratt, de Brooklyn, N.Y., est à mettre le projet à exécution. Il a créé une section de tannerie et y a affecté \$100,000 pour commencer. L'obstacle à la création d'une école de ce genre au Canada serait la grande dépense qu'il faudrait encourir pour le nombre relativement petit de ceux qui voudraient suivre ce cours, et il s'agirait de savoir si le Canada pourrait la soutenir.

Il n'y a pas de matière spéciale de cours du soir qui aiderait les tanneurs dans aucune autre partie de leur travail en particulier, à moins qu'ils ne fissent l'étude du tannage comme procédé. Il s'emploie un grand nombre d'extraits, aujourd'hui, dans le tannage, en comparaison d'il y a quinze ans. L'écorce de pruche servait alors à peu près exclusivement; aujourd'hui, la pruche ne représente qu'environ la moitié des matériaux employés, et les autres extraits, tels que le bois de châtaignier et les extraits d'épinette s'emploient régulièrement. Il s'en suit que le tannage exige aujourd'hui plus de recherches scientifiques, et il serait bon d'avoir quelque école de préparation afin d'enseigner aux jeunes gens les principes fondamentaux de la chimie, ce qui est essentiel. Il n'est pas spécialement besoin d'une école de ce genre à Berlin. Une instruction générale aiderait considérablement l'homme s'occupant de tannage. Il y a deux écoles de tannage en Angleterre—une à Londres, l'autre à Leeds. La seule qu'il y ait en Allemagne est à Freiberg.

GEORGE LANG interrogé, dit:—J'ai une tannerie et j'emploie de 120 à 140 hommes. J'ai acquis mon industrie de mon père et je me suis formé en travaillant.

Il n'y a pas d'enseignement spécial donné par les cours du soir qui puisse aider les jeunes gens employés au tannage. On pourrait peut-être faire quelque chose pour enseigner les sciences nécessaires au tannage, et il n'y a pas de raison pour que le Canada ne soit pas un des grands pays manufacturiers et exportateurs de cuir. C'est aux chimistes qu'il faut se fier pour estimer la valeur des diverses sortes d'écorce. Une station de recherche devrait étudier cette question, et devrait pouvoir trouver des renseignements de réelle valeur pour l'industrie—ce qui rendrait les tanneurs capables de faire de meilleur cuir pour moins d'argent, et pourrait améliorer l'industrie.

Je m'intéresse à l'Institut Pratt, de Brooklyn, et je connais le Dr Parker personnellement. M. Marlett, d'Oakville, a suivi le cours de cette institution.

Nombre de jeunes gens et de jeunes filles passent leurs soirées à ne rien faire, mais il n'y en a pas beaucoup qui profiteraient des écoles du soir. J'aimerais à voir ici quelque chose se faire en matière d'enseignement technique,

et je pense que cela nous formerait de meilleurs ouvriers. Je crois que l'entraînement manuel, le travail du bois, etc., ont une véritable valeur éducative.

SAMUEL J. WILLIAMS:—Je m'occupe de fabrication de chemises, de faux cols et de manchettes. J'exporte, et j'emploie environ 280 femmes et environ 110 hommes à Berlin. A la succursale de Hanover, il y a à peu près 60 femmes et 4 hommes. Il n'est pas facile d'avoir assez de femmes pour faire l'ouvrage; c'est pourquoi la compagnie a ouvert une succursale à Hanover l'an dernier. Il n'est pas aisé d'avoir assez d'hommes pour faire l'ouvrage ici, et en général il faut leur enseigner quand ils arrivent, car ils sont très ignorants. Les apprentis sont amenés dans les salles de taillage et apprennent à devenir tailleurs. Tout le personnel des tailleurs que nous avons s'est formé comme cela.

Des classes du soir sur le dessin n'aideraient pas beaucoup les jeunes dans cette industrie; et je ne connais rien qui puisse aider directement les femmes. Les employés, ici, ont des salles de récréation, et, depuis 5 ans, la compagnie maintenait une salle à manger, mais les affaires se sont tellement développées que la salle sert maintenant à un autre but, et qu'une bâtisse a été construite à côté de la fabrique, qui sert de salle à diner et de bibliothèque pour les employés. L'expérience des affaires nous a démontré qu'il est très profitable de s'organiser de façon à permettre aux femmes de se mettre à l'aise et de se reposer. Un cours d'économie domestique avait été établi dans la fabrique et était donné par une institutrice de l'Institut Macdonald, de Guelph, mais il ne fut pas un succès. A peu près 24 ont commencé à le suivre, mais il était donné le soir et les filles qui demeuraient à des distances considérables de la fabrique ne désiraient pas venir seules, le soir, et s'en retourner à 9 ou 10 heures, et comme un grand nombre avaient été dans la fabrique 8 ou 9 heures pendant la journée, elles préféreraient rester chez elles et se reposer. S'il y avait une école technique elles pourraient faire des progrès, aux cours du soir, et devenir d'excellentes ménagères. Elles s'instruiraient, et ce serait une bonne chose. Une journée de 8 heures est plus favorable à l'assistance aux cours techniques qu'une journée de 10 heures.

Il y avait aussi une classe de couture, car plusieurs des femmes, bien que sachant faire des manchettes, etc., ne savaient pas confectionner leurs vêtements. Il y a quelques années, la compagnie établit un système d'épargne pour tous les employés. Il fonctionne encore. Un commis vient à la fabrique, à chaque jour de paye, et prend les dépôts. La compagnie n'a rien à y voir.

ROBERT S. PORTEOUS, ébéniste, employé dans une fabrique de meubles, dit qu'il fait des meubles de haute catégorie, et travaille là depuis près de 4 ans. Il a appris le métier en donnant trois ans d'apprentissage. Il n'a eu aucune aide de l'extérieur au cours de l'apprentissage. Une fois devenu compagnon, il a eu des livres et des journaux spéciaux sur l'ébénisterie, et il en a causé avec des hommes qui en connaissaient plus que lui. Les circonstances sont changées. Les machines font maintenant une grande partie de l'ouvrage fait à la main autrefois. Le témoin pourrait aider les jeunes en passant une heure par semaine avec eux, et il pense que tous ceux qui pourraient avoir une chance comme

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

celle-là feraient des progrès. Les compagnons aimeraient à avoir l'avantage de s'instruire sur leur travail. Il ne pense pas que les écoles par correspondance enseignent quoi que ce soit, dans cette branche, bien qu'il connaisse des ouvriers qui suivent des cours sur d'autres matières.

Le témoin n'a jamais examiné de près les facilités d'entraînement manuel qu'il y a à Berlin; son garçon a suivi le cours quelque temps, et bien qu'il ne sache pas si cela lui a fait du bien, il ne pense pas que cela lui ait fait aucun mal. Il trouve que c'est une bonne chose de rendre un garçon soigneux dans ses actions. Les garçons de cet âge aiment beaucoup à faire des choses de leurs mains; les enfants des kindergarten aiment cela. C'est une bonne chose que de trouver si le garçonnet a des aptitudes manuelles. Son garçon a plus de 17 ans et est employé dans une banque.

Le témoin pense qu'il serait bon qu'un garçon qui a pris un métier pût assister aux écoles du soir une ou deux fois par semaine pour s'instruire sur les matières qui lui seraient utiles, et que s'il pouvait recevoir une aide réelle cela augmenterait sa valeur à l'atelier. Dans son métier, il faut entraîner les ouvriers à partir du fin commencement. La fabrique emploie 14 ou 15 hommes et 2 apprentis.

Les apprentis sont censés servir trois ans, mais l'expérience démontre que très peu d'apprentis restent plus de deux ans. Ils travaillent 6, 8 ou 12 mois, puis veulent avoir plus d'argent et ne peuvent pas en avoir davantage. Alors ils s'en vont et ils passent d'une fabrique à l'autre peinant plusieurs années, et ne deviennent jamais ouvriers.

L'ébéniste, aujourd'hui, n'apprend pas autant de branches de l'industrie qu'il y a 20 ou 25 ans. Par exemple, un bon ébéniste pouvait alors conduire toutes les machines de la fabrique, tandis que l'ébéniste d'aujourd'hui s'approche rarement d'une machine. On les spécialise davantage aujourd'hui. L'apprenti, maintenant, n'apprend pas les diverses branches de l'industrie; le témoin en connaît un qui est dans la même fabrique que lui depuis probablement un an et demi, et qui n'a jamais touché à une machine. Un système d'instruction technique se prêterait bien, pense-t-il, à cette spécialisation. L'entraînement manuel aiderait à l'apprenti machiniste sans être utile au finisseur. Le dessin serait la seule matière spéciale à enseigner à un ébéniste; il lui serait utile ainsi qu'aux machinistes mais pas au finisseur. Une école technique à Berlin, avec une classe de dessin, serait une bonne chose. Il ne pense pas que l'entraînement mécanique serait bien utile à l'ébéniste. Il a remarqué que les garçons qui entrent dans le métier ont une bonne instruction élémentaire, à peu d'exceptions près.

FRED DAVEY, employé dans une fabrique de montres, dit qu'il a été six mois au *high school* avant de prendre l'ouvrage, qu'il a servi trois ans comme apprenti et travaillé dix ans comme compagnon. Il a étudié dans les livres, parce qu'il n'y avait pas d'écoles, alors, pour son métier. Le *Horological Institute* de Toronto est prisé haut, et les élèves y font un travail pratique. Les élèves sont très forts dans l'échappement, mais dans le travail ordinaire leur instruction fait défaut. Ils sont tenus de faire du travail pratique à l'atelier,

et afin de recevoir son diplôme, l'élève est tenu de faire lui-même une montre. Le cours est de deux ans.

Si le jeune homme suivait un cours du soir tout en faisant son travail d'atelier, cela lui serait très avantageux. Le dessin mécanique, la géométrie et l'arithmétique d'Euclide, l'aideraient à apprendre l'horlogerie, la machinerie et la conduite des machines; ces matières tendraient à développer, chez l'élève, l'originalité de la pensée et le pouvoir de penser par soi-même.

Le système d'enseignement actuel est si surchargé qu'il est difficile à l'instituteur de donner sa mesure. Le témoin est d'avis qu'on devrait enseigner d'après la méthode des leçons de choses. L'élève apprendrait une chose, non pas seulement parce que l'instituteur la lui dit, mais parce qu'il voit que c'est cela.

Plus la fabrique est grande, moins l'individu a de chances de devenir un employé expert, c'est-à-dire, un employé qui peut y exécuter n'importe quel travail, du commencement à la fin, en se servant de toutes les machines nécessaires à son ouvrage. L'argent gagné est un mauvais critérium de succès; la formation complète d'un ouvrier devrait être adoptée comme un bon critérium. La seule manière de changer le système actuellement en vigueur dans les manufactures serait, d'abandonner la spécialisation et d'enseigner au jeune homme toutes les branches du métier, comme cela se fait là où le témoin est employé, où l'on donne aux jeunes les connaissances nécessaires à tous les départements. L'école n'est pas capable d'enseigner un métier au jeune homme à moins que celui-ci n'obtienne l'expérience pratique en même temps que la théorie.

Si une personne, dans une ville, désire faire une étude spéciale et ne peut suivre les cours du *high school* elle n'a pas de chance. Le témoin désirerait beaucoup voir s'établir des écoles du soir. L'an dernier, il a fait des études spéciales, et le seul endroit où il pouvait se procurer quelques renseignements, c'est à la bibliothèque publique. Heureusement, Berlin possède une bibliothèque renseignée, et à chaque fois que le témoin ne savait où se procurer les renseignements désirés, elle pouvait, grâce à ses connaissances bibliographiques, lui signaler les livres où se procurer ces renseignements, livres qu'il ne pouvait acheter lui-même. Ainsi, c'est grâce à la bibliothèque qu'il pouvait accomplir ce qui ne lui aurait pas été possible autrement.

DAVID GROSS, jr., est sous-surintendant de la fabrique de boutons, qui emploie environ 80 personnes, dont plusieurs apprennent le métier par l'apprentissage. Il ne connaît pas de cours du soir qui pourrait être spécialement utile à un jeune homme qui apprend ce métier, si ce n'est en lui donnant une instruction générale. Il y a environ 35 hommes et 25 femmes dans sa fabrique, et le témoin pense que la plupart assisteraient à des classes du soir pour améliorer leur instruction générale. L'arithmétique, la lecture et l'écriture ordinaire devraient s'enseigner; ces matières leur seraient utiles. Quelques-uns ont très peu d'instruction, et quelques-uns ne savent pas lire.

AUGUST WERNER, d'Elmira, pharmacien, et secrétaire de la section des syndics de l'Association provinciale des Professeurs de l'Ontario, dit qu'il

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

est renseigné sur les discussions qui se sont faites dans cette association. L'entraînement manuel a été adopté comme moyen d'aider à l'instruction, mais pas comme travail spécial ni comme industrie. L'enseignement technique, pour réussir, a besoin de se baser sur une bonne instruction générale. A la dernière réunion de l'Association, il s'est élevé une discussion au sujet de l'école par correspondance de Scranton, Pa., et on a beaucoup déploré que l'argent de l'Ontario et des autres parties du Canada fût envoyé aux Etats-Unis pour faire donner aux jeunes Canadiens ce que le gouvernement de leur pays devrait leur donner.

Le comité d'enseignement technique nommé par l'Association n'est pas encore prêt à faire rapport sur la question. Le témoin comprend que les écoles industrielles sont celles qui donnent une préparation spéciale, dans certains métiers, aux élèves qui apprennent à faire certaines opérations sur un article qui doit être mis sur le marché.

Le témoin croit que si les commissaires visitaient un grand nombre de centres ruraux pour s'occuper de l'agriculture aussi attentivement, cela augmenterait l'intérêt de certains districts ruraux en faveur de l'instruction en général et leur donnerait une poussée vers l'instruction qui les rendraient plus habiles dans leur travail.

Les comtés d'Oxford, de Victoria et de Wellington ont des associations locales de syndicats qui font du bon ouvrage à ce point de vue et complètent le travail général de l'Association à Toronto.

La Séance est ajournée à 10 heures p.m. jusqu'à 10 a.m. demain.

Deuxième jour, samedi, 15 octobre 1910.

La séance est reprise à 10 heures a.m. à l'hôtel de ville.

FRANK HODGINS, interrogé, est le surintendant de la *Williams, Greene & Horne Company*. Le contremaître de chaque département voit et engage tous ses hommes. Il a été très difficile, à certains moments, d'obtenir assez d'ouvriers, surtout pendant la période active qui arrive vers ce temps-ci. La loi veut que les filles aient 14 ans avant de venir travailler; quelques-unes viennent à cet âge, mais la plupart sont de 15 à 18 ans. La compagnie a déjà établi comme règle de ne pas accepter de filles au-dessous de 16 ans, et elle s'en est tenue là pendant quelque temps, mais elle a abandonné cette habitude parce que cela lui nuisait. Les fillettes au-dessous de 16 ans obtenaient de l'ouvrage ailleurs, et quand elles avaient atteint 16 ans, elles étaient habituées au régime d'autres maisons et, naturellement, n'aimaient pas en partir. Il ne dit pas que les employeurs des autres fabriques étaient sans scrupules; ces patrons avaient besoin de filles, la loi le permettait, et ces filles étaient envoyées par leurs parents pour chercher de l'ouvrage. Une loi soutenant la compagnie dans son désir de ne pas employer de jeunes filles de moins de 16 ans aurait aidé à établir cette règle. L'engagement des filles provient de la rareté de la main-d'œuvre. Sans doute, parfois une fille qui aura plus de 20 ans arrive et sent qu'elle doit commencer à un salaire plus élevé que celui que la compagnie peut lui offrir; mais c'est là l'exception. Ce serait faire de la saine législation que défendre aux fillettes de

14 ans d'entrer aux fabriques et de s'installer aux machines pour y travailler ferme à cet âge. A 16 ans, c'est assez. Les enfants qui arrivent à 14 ans ont besoin de beaucoup de surveillance et ne savent pas ce que c'est que l'ouvrage. Quand la compagnie accepte des fillettes à cet âge, elle les met à des travaux simples comme le faulnage et les réparations, ce qui les aide un peu à se préparer à travailler à la machine. Elles apprennent la nécessité de trier les patrons et se familiarisent avec la fabrique.

Des cours de couture pourraient habituer les jeunes filles aux machines mues par moteur. Il leur faut peu de temps pour apprendre à les conduire. La compagnie fournit les professeurs, et les jeunes filles commencent à coudre des retailles jusqu'à ce qu'elles prouvent qu'elles peuvent conduire la machine, mais les professeurs doivent rester avec elles quelque temps. Si une fille a appris à conduire une machine avant d'obtenir de l'emploi, elle peut obtenir un meilleur salaire en peu de temps, parce que la couture est pratiquement le principal travail. La compagnie a pris l'habitude de garantir \$3.50 pour une semaine de 50 heures pendant un certain temps, afin d'assurer les gens qui viennent d'en dehors de la ville que leur salaire, tandis qu'ils apprendront, paiera leurs frais de pension.

Le témoin pense que des cours du soir d'économie domestique au *Collegiate Institute* seraient profitables aux jeunes filles et que la compagnie serait contente de les annoncer dans la fabrique. Les jeunes filles ont droit à une vacance d'une semaine chaque année, et, ces deux dernières années, on a cherché à fermer toute la fabrique à un certain moment. Cette année elle a été fermée dix jours.

Il y a des instructeurs pour toutes les sortes d'ouvrages, à peu près. Les employées qui entrent à la salle d'empesage doivent apprendre les procédés; celles qui vont à la salle de repassage doivent apprendre diverses méthodes afin de se familiariser avec les machines et ce qu'il leur faut. Pour se servir des machines à repasser, il faut qu'elles connaissent le degré de chaleur des différents rouleaux et connaissent le bon ouvrage quand elles le voient. Dans n'importe quelle partie, elles ont besoin de leçons. Il leur en est donné par quatre femmes-instructeurs, et si une fille commence à travailler dans les ouvrages faciles, ou si quelqu'une est chargée d'une machine, celle qui conduisait la machine qu'elle prend reste avec elle jusqu'à ce qu'elle prouve qu'elle peut la conduire.

Le témoin ne connaît aucune espèce de cours qui puisse aider les femmes à apprendre leur métier. Dans le département du repassage à la main, on ne peut enseigner aux garçonnetts, car ils ne sont pas assez forts. Cela demande des hommes adultes. Dans le taillage, les apprentis prennent généralement 3 ans pour s'habituer complètement, et le témoin ne voit pas comment on pourrait leur enseigner quoi que ce soit à l'extérieur qui pût les aider.

Il y a peut-être quelque chose à faire pour le département de la buanderie, car une certaine connaissance de la chimie serait très utile, surtout pour le lavage et l'empesage, à deux ou trois employés de la buanderie, ou peut-être à un seul. Le surintendant de la buanderie doit avoir cette connaissance. Si d'autres l'avaient cela leur permettrait de progresser dans leur travail, mais ils n'en ont pas absolument besoin du moment qu'il les conduit. Le chef du département de la buanderie, s'il n'est pas un chimiste expérimenté, a eu l'avantage

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

d'apprendre sous la direction d'un homme qui avait quelques connaissances en chimie, et ainsi a obtenu des renseignements qui lui sont très utiles. Dans le blanchissage des costumes, il y aurait place pour un bon nombre d'hommes de cette catégorie. Il y aurait aussi lieu de faire des travaux de recherche et d'améliorer les méthodes et les combinaisons appropriées au blanchissage. Ces dernières années, on a fait beaucoup d'améliorations. Une de ces améliorations a été l'emploi d'une eau à blanchir faite en passant un courant électrique dans de l'eau et du sel. Le chlorure de chaux attaqua le linge.

ROBERT J. STUART, contremaître de la machinerie de la *Waterloo Manufacturing Company*, qui fabrique surtout des batteuses et des centrifuges, dit que la compagnie emploie à la construction des machines à vapeur environ 25 ouvriers habiles qui ont servi ou qui servent leur temps. La compagnie n'a qu'un apprenti actuellement, la maladie lui en ayant enlevé un. Il y a 20 ans ou 30 ans, il y avait 4 apprentis par 25 hommes, et on en a vu jusqu'à huit par 25 hommes il y a quelques années.

Le témoin dit que ce petit nombre d'apprentis dans l'atelier est exceptionnel plutôt qu'habituel. Il sait qu'il n'est pas sage de n'avoir qu'un apprenti par 25 hommes expérimentés. On devrait en avoir davantage et on aurait pu en avoir, car il y a eu plusieurs demandes, mais il y a eu négligence de la part de l'homme qui fait les engagements. Il a laissé les choses aller au jour le jour, de sorte que le témoin n'a pas eu d'apprentis. Si l'homme en question n'a pas d'objection à prendre des apprentis, le surintendant en a, et le témoin avoue avoir quelque objection lui-même à l'acceptation des apprentis en général. Il en a déjà eu et il ne tient plus à en avoir, bien qu'il n'insiste pas trop; sans doute, il préférerait avoir des ouvriers habitués pour faire l'ouvrage. Il y a beaucoup de vrai dans la constatation du fait que l'immigration, depuis 7 ou 8 ans, a amené des ouvriers formés, et le dressage des apprentis pour remplir les positions n'est pas aussi nécessaire qu'il l'a été. On n'a jamais été à court de main-d'œuvre dans cet atelier; on a toujours trouvé des hommes sans difficultés quand on en avait besoin. Il pense que la formation des apprentis se ferait du moment qu'il serait absolument nécessaire, pour exécuter des commandes, de remplir des positions qui ne pourraient être remplies sans qu'on formât des ouvriers. Il ne pense pas que le manque d'intérêt, chez les jeunes gens, provienne de l'impression qu'ils ne sont pas assez bien payés pour leur travail. Il croit que ce défaut d'intérêt est dû à une simple insouciance, les jeunes gens n'ayant pas l'ambition de s'améliorer. Ils aiment mieux jouer au billard, aller à une salle de dance, jouer à la balle au champ ou à quelque autre chose plutôt que de consacrer une partie du temps qu'ils gaspillent en s'amusant à se rendre plus habiles au travail.

Les classes du soir, où les jeunes gens pourraient apprendre le dessin mécanique et le reste, seraient utiles, et le témoin pense que les jeunes y assisteraient. Ce serait sans doute un bon moyen que d'obliger les garçons de 14 à 16 ans à suivre un cours; ce ne serait pas trop draconien, et ils s'en rendraient compte après l'avoir suivi.

La plupart des apprentis de l'atelier n'ont qu'une instruction élémentaire. Quelques-uns n'ont pas même cela. Parmi les Allemands surtout, les jeunes

garçons sont enlevés de l'école à 14 ans et mis à l'ouvrage. Du moment qu'ils ont passé leurs *confirmation classes*, on les met à un métier. Ils vont généralement à une fabrique pour quelque temps, comme la fabrique de boutons, ou apprennent quelque autre métier facile, et travaillent là jusqu'à ce qu'ils soient assez vieux pour commencer à apprendre leur métier. Il leur serait profitable de s'instruire davantage si leurs parents le permettaient. Sans doute, beaucoup de gens sont pauvres; s'ils avaient l'instruction à bon marché, ils en profiteraient peut-être, mais les parents ne peuvent pas faire donner à leurs enfants une instruction supérieure; ils ne peuvent pas payer pour vêtir leurs enfants et les garder après 14 ans sans qu'ils gagnent quelque chose. S'ils gagnaient quelque chose le jour, ils pourraient peut-être profiter des écoles du soir. Le témoin n'a pas fait de cours d'aucune sorte. Il s'est tenu au courant en lisant des magazines de technique et de mécanique. Il ne pense pas qu'aucun homme de l'atelier ait fait un cours par correspondance. Quelques apprentis en ont suivi, mais ils ont fait leur temps et sont partis.

Les ouvriers de l'atelier ne travaillent pas tous d'après les plans. Le moteur à gaz examiné par les commissaires a été construit sur les plans, mais un bon nombre d'ouvriers y ont mis la main, dont quelques-uns ne comprenaient pas les plans. Ce serait beaucoup mieux pour l'ouvrage si tous pouvaient les lire. Quant au désir d'apprendre, le témoin, d'après son expérience des jeunes gens de l'atelier, croit qu'ils ne sont pas enclins à étudier leur métier ni à y prendre intérêt. Ils n'ont pas d'ambition. Il y a deux ans un cercle de 14 s'était formé pour s'abonner à l'*American Machinist*, mais quand il arrivait par la poste on le jetait dans un coin et les trois quarts ne le regardaient pas. Le témoin ne croit pas qu'il y ait un seul abonné dans l'atelier aujourd'hui. Un bon nombre des ouvriers ne semblent pas se préoccuper, du moment qu'ils peuvent faire leur journée. Sans doute, il y a des exceptions, il y a de bons apprentis qui essaient de faire leur chemin. Sous ce rapport, il n'y a pas beaucoup de différence avec ce qu'il en était il y a 30 ans. Il en a été ainsi d'année en année, à sa connaissance. Il croit avoir été lui-même un peu comme cela, étant jeune, mais il a dû se rattraper. Il a appris à connaître les plans en les étudiant.

FRED WILLIAM SHEPPARD, interrogé, dit qu'il est depuis six ans inspecteur d'écoles publiques dans Wilmott, Wellesley et North-Dumfries, trois cantons sur les cinq du comté de Waterloo, ne comprenant ni Berlin ni Waterloo. Les seuls centres industriels compris dans son district d'inspection sont Galt et New-Hamburg. Il ne visite pas le *Collegiate Institute* de Galt. La plupart de ses écoles sont des écoles rurales. La plupart des professeurs ont suivi un cours d'école normale.

Quatre professeurs ont des jardins scolaires. Deux d'entre eux n'ont pas les aptitudes nécessaires et n'ont pas de certificat, mais ils prennent intérêt à l'ouvrage. Les deux autres se sont qualifiés en assistant à un cours à Guelph, d'avril à la fin de juin. Un autre est qualifié, mais les commissaires n'ont pas pu avoir de terrain convenable. M. Hart, de Galt, a aussi un certain nombre de jardins domestiques, et le témoin croit avoir remarqué que quelques-uns des élèves prenaient plus d'intérêt à leurs études régulières. L'un d'eux surtout, qui avait l'habitude

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

d'être regardé comme une nuisance habituelle en classe, prend beaucoup plus d'intérêt à l'étude, parce que, suivant l'opinion du témoin, il a fait une excellente collection d'insectes nuisibles et a étudié le travail de ces insectes ainsi que des maladies des herbes et des légumes. Les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à cette partie de l'enseignement, bien qu'ils s'y soient beaucoup opposés au commencement et s'en soient moqués, pensant qu'il y avait là peu de chance de faire du bien. Les temps sont changés. Ils commencent à voir que ces jardins ont une valeur éducative.

Le témoin ne peut dire positivement comment les enfants de campagne assisteraient à des écoles de perfectionnement où on s'occuperait particulièrement de l'histoire naturelle et des sciences utiles à l'agriculture, telles que la physique, la chimie et la botanique. Dans certains endroits, il y aurait une meilleure assistance qu'ailleurs. Dans le sud, près d'Ayr, un grand nombre de parents, dont quelques-uns ont suivi un cours à Guelph, prennent intérêt à ces choses et seraient probablement contents d'avoir l'occasion d'envoyer leurs enfants. Ce serait là un aussi bon moyen que n'importe quel autre d'instruire les enfants qui doivent vivre sur les fermes à la campagne, et ils se renseigneraient mieux qu'ils ne le font maintenant. On a établi une école de perfectionnement qui recrute des élèves dans le village d'Ayr et dans trois sections du territoire d'inspection du témoin, mais on n'a pas réussi à en avoir du comté adjacent (Oxford), ce qui aurait probablement contribué à rendre l'école plus efficace en augmentant son champ d'opération.

A l'une des assemblées d'organisation, M. Goldie, meunier de Guelph, a dit à quelques-uns des jeunes: «Eh bien, vos pères auraient sauté de joie à la vue d'une pareille chance».

Le témoin croit que le cours actuel est trop uniforme; qu'on ne tient pas assez compte de la vie future probable des enfants à instruire; que ceux de la campagne suivent exactement le même cours que ceux dont la vie sera consacrée à des carrières industrielles, en ville. Il faudrait une différence entre la formation des garçons des villes et celle des fils de cultivateurs. Les professeurs et même les syndic semblent être sous l'impression que les instituteurs doivent préparer les élèves à entrer au *high school*, et c'est ce à quoi on tend. Le témoin considère que c'est une erreur, car cela donne au cours une tendance qui n'est pas dans l'intérêt des élèves. Le ministère devrait donner plus d'élasticité au programme d'enseignement pour qu'il s'adapte aux circonstances locales. Il devrait y avoir au moins quelques options et quelque liberté, et on ne devrait pas exiger que toutes les matières s'enseignent partout. Il serait profitable de laisser à l'élève un peu plus de liberté. Il serait probablement mieux pour lui qu'il suive l'inclination naturelle de son esprit. On ne devrait pas seulement préparer les élèves à se rendre capables de faire quelque chose, mais à bien vivre dans la localité.

Le témoin dit que ce serait là un bon sujet de discussion pour les sections des inspecteurs et des syndic, car il y a beaucoup d'opposition contre la manie de faire de l'examen d'entrée l'objectif du travail du professeur. Il serait prêt à soulever la question.

Un grand nombre de garçons et de filles quittent l'école à 14 ou 15 ans, à la campagne. Quand le témoin était enfant, les jeunes gens entre 16 et 20 ans allaient à l'école pendant une partie de l'hiver, à la campagne; maintenant, il y a très peu de différence dans l'assistance entre l'été et l'hiver. Toute la différence est dans le fait que ceux qui avoisinent 14 ans quittent durant l'été et sont plus assidus l'hiver, ce changement dépend grandement de la diminution du nombre des professeurs masculins, car les garçons de 16 et 17 ans ne tiennent pas à aller à l'école sous la direction d'une jeune fille qui ne sera peut-être que d'un an ou deux plus âgée qu'eux. Les écoles sont aussi beaucoup plus petites. Plusieurs n'ont que 20 ou 30 élèves, qui en avaient autrefois 60 ou 70. Ainsi l'activité à l'extérieur de l'école est de beaucoup diminuée, même le jeu. En réalité, il n'y a pas de jeux scolaires tels que le football, etc. Le témoin a toujours regardé les jeux comme une chose importante dans l'éducation, et comme un moyen d'inciter les grands garçons à revenir à l'école. Actuellement, à la campagne, les garçons quittent l'école aussitôt qu'ils le peuvent. Les écoles de perfectionnement ou les écoles combinées tendraient à amener ensemble pour recevoir une formation spéciale un bon nombre de ceux qui, autrement, n'iraient pas à une simple école de campagne où ils ne seraient que deux ou trois du même âge. L'indifférence actuelle et l'absence des attractions qui satisfont l'esprit social des enfants, indiquent un état de choses très grave.

Les classes du soir dans les écoles de campagne ou même les classes de l'après-midi, une fois par semaine, avec un bon jardin scolaire, seraient utiles, mais le témoin ne peut dire quelles seraient leurs chances de succès. Les gens de la campagne prennent beaucoup d'intérêt aux réunions, qui n'ont pas lieu plus d'une fois par semaine, et il est possible qu'ils trouvent le temps d'aller à ces classes. La question est de savoir s'il leur faudrait trop négliger leur travail. Il croit que l'enseignement du samedi après-midi est nécessaire à la campagne comme dans les centres industriels.

Le témoin ne connaît pas une institutrice qui enseigne à coudre. Il est allé à deux écoles où les institutrices, venues d'Angleterre, enseignaient la couture comme partie de ce qu'elles appelaient le «travail actif» pour tenir les petits occupés, depuis la seconde *junior* en descendant; après cela, le travail était abandonné. La couture est un magnifique procédé pour développer l'observation, la pensée et l'habitude de la manipulation; mais les institutrices sentent généralement qu'elles auraient peu de chance de s'en occuper, leur temps étant si pleinement employé par le programme actuel.

Il n'y a pas d'entraînement manuel dans les écoles mêmes; il y en a quelques classes à l'école publique de Galt. Le témoin a observé l'entraînement manuel à la campagne non pas tant comme inspecteur que comme individu. Cet enseignement ne se donne pas à Galt depuis assez longtemps pour qu'il en ait une idée claire, mais cet enseignement a été très profitable à son fils à Berlin; il montrait des signes de caractère qui ne pouvaient être attribués à d'autres causes. Cela l'avait habitué à être précis et exact dans tout ce qu'il faisait. En travaillant à son jardin, il voulut en faire faire un plan et il fallut le faire suivant l'échelle. Son jardin fut fait suivant l'échelle. Il en avait la carte. Le témoin n'a trouvé aucune autre raison pour laquelle le garçon faisait cela.

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

Le témoin se montre très sévère pour les institutrices qui font trop d'ouvrage pour les élèves. Il a déjà gardé des enfants choyés, et il a vu qu'on leur faisait perdre beaucoup de caractère en les chérissant trop. Il trouve qu'il est mauvais d'être toujours dans les livres, et cependant, se rappelant le profit qu'il a retiré de chaque matière, il n'aimerait pas à être obligé de dire: «Abandonnez telle ou telle matière». Dans un certain nombre de ses écoles, il n'y avait pas un élève qui en entrant pouvait parler un mot d'anglais, de sorte que la première tâche était bien de leur enseigner la langue. Son procédé était d'en appeler un qui pouvait comprendre et de lui demander son nom, après avoir demandé la même chose à un plus jeune qui ne pouvait pas répondre. Le plus jeune, qui n'avait pas su quoi dire, pouvait alors donner le nom de celui qui venait d'être questionné, bien qu'il ne comprit pas la question du tout. Quand les élèves connaissent quelques mots, ils recourent généralement à la méthode phonétique pour en connaître d'autres. Combinée avec cela tout le temps, la lecture d'une phrase complète est prise comme base. On demande à l'enfant non pas de la lire mais simplement de l'interpréter. On leur dit, par exemple, d'aller au tableau, de sautiller jusqu'au tableau, de courir au tableau, ou de faire ce qu'on écrit sur le tableau—en essayant d'employer le principe de l'activité. Le témoin pense que la lecture devrait être placée en premier lieu, puisqu'elle donne le moyen d'acquérir ensuite la connaissance des matières connues comme matières de renseignement. Les matières qu'il serait important de retenir sont celles qui disciplinent l'activité.

On n'encourage pas l'emploi de l'allemand dans l'explication des leçons, car on sait que les élèves apprendront l'anglais beaucoup plus rapidement si le professeur ne se sert que de l'anglais. Le témoin en a fait l'expérience. Il ne se servait pas d'un mot allemand en enseignant quand il pouvait s'en exempter, car il trouvait que les élèves apprennent mieux la langue anglaise quand il leur fallait parler anglais. Le témoin dit qu'il n'est pas le seul dans ce cas. Il a connu un jeune homme de Berlin qui est allé en Italie pour prendre des leçons de chant. Ses professeurs, là-bas, demandèrent à sa femme de venir au Canada et de rester ici, afin que son mari n'ait personne pour lui parler anglais. Le témoin sait que dans quelques provinces il y a des premiers et des deuxième livres dans la langue de l'enfant, et il a fait faire plusieurs enquêtes par les surintendants de l'instruction sur la méthode adoptée à l'égard des enfants allemands, mais on ne parle pas l'allemand pendant cette période si ce n'est comme moyen d'apprendre l'allemand. Dans quelques endroits, les parents désirent que leurs enfants apprennent à lire, à écrire et à composer en allemand, et on leur donne une leçon ou deux par semaine, mais cela ne forme pas partie de l'enseignement régulier. Le ministère sait que cela se pratique, mais ce n'est pas dans le programme.

WALTER H. WILLIAMS, est le principal suppléant du *Collegiate Institute* et a fait partie du personnel enseignant pendant cinq ans, étant chargé de l'enseignement des langues modernes—le français et l'allemand. Il n'a aucune connaissance pratique sur l'entraînement manuel ni sur les sciences à part ce qu'il a observé par hasard. Il a suivi un cours à l'université Queen's, se

spécialisant dans les langues modernes et l'anglais; il a ensuite passé l'examen de l'école de pédagogie à l'extérieur et est revenu faire un cours supplémentaire au Queen's. Il s'est bien renseigné sur la méthode, étudiant la théorie, observant en même temps, et faisant de l'enseignement pratique au collège et à l'académie des garçons (où il était professeur), tout comme il aurait fait à Hamilton à l'école de pédagogie. Six étudiants suivaient le cours de pédagogie et ils discutaient la théorie de l'enseignement, et comme ils avaient enseigné quelque temps et que le témoin en apprenant de la pratique, il retirait beaucoup de profit au point des études et de l'enseignement techniques.

En commençant à enseigner, une personne fait un grand nombre d'erreurs en croyant qu'un trop grand nombre de choses n'ont pas besoin d'être dites, Le professeur est enclin à trop compter sur l'intelligence de l'élève. En enseignant vous mettez à l'épreuve ce que vous avez appris de théorie. Quand on enseigne la composition, à peu près la moitié du travail porte sur des choses que les élèves ont faites; l'autre moitié se rapporte à ce qu'ils ont lu. On donne des sujets se rapportant à la manière dont les élèves ont passé leurs vacances ou certains jours de congé. Les professeurs leur demandent aussi de lire certains livres et d'en donner un résumé ou de les raconter oralement.

Le témoin trouve qu'il est grandement besoin de rendre la composition intéressante pour les élèves. Un sujet tel qu'une joute de football ou de balle ou la manière de passer une journée dans les bois intéressera un garçon, mais si on lui demande de raconter une de ses journées de classe, il peut, s'il est malin, faire des commentaires sur l'école ou les professeurs, et le sujet même peut ne pas l'intéresser. Les professeurs ont la tendance de suggérer une composition à leurs élèves en leur lisant une histoire. Si les enfants ne peuvent pas lire ni entendre lire trop de bonne littérature, on tend à négliger de leur enseigner à penser par eux-mêmes et à leur faire simplement reproduire ce que d'autres ont fait et pensé plutôt que ce qu'ils ont fait eux-mêmes. Il serait certainement intéressant pour les élèves de décrire quelque chose à laquelle il ont travaillé, soit en fait d'économie domestique ou de travaux manuels. Mlle Fisher fait cela un peu; par exemple, après avoir enseigné le procédé de la fabrication du pain, elle a demandé aux institutrices de donner cela comme sujet de composition. La composition a ainsi servi son but et elle a fait voir ce que les élèves avaient retenu sur le sujet.

On a fait des arrangements qui permettront aux élèves des quatrièmes classes *junior* et *senior* de trois écoles publiques et d'une école séparée d'aller au *Collegiate Institute* étudier l'économie domestique. On leur enseigne d'abord à coudre et à faire la cuisine, et on leur apprend quelques principes élémentaires de chimie, et quand elles sont rendues au *high school*, cet enseignement se continue pendant deux ans. Chaque semaine on consacre toute une matinée à cet enseignement dans chaque classe, et comme il y a cinq classes chaque école n'a que trois heures par semaine. On a aménagé une classe de l'école publique pour l'enseignement du travail mécanique du bois et le travail du fer dans l'après-midi.

Ce travail se continue au *Collegiate*, où il y a des forges et où on enseigne à tremper l'acier, à souder le fer et à exécuter toutes sortes de travaux en fer. Par intervalles on donne des banquets comme celui auquel les commissaires ont été conviés le jour précédent. Après avoir assisté deux ans à l'école publique

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

et deux ans au *high school*, une jeune fille est en état de faire d'excellents repas, tandis que le travail que fait un garçon au cours de son entraînement manuel lui fait un bien immense. D'une façon ce travail ne fait que commencer. Les professeurs sont arrêtés par le programme, qui ne réserve pas à l'entraînement manuel ni à l'économie domestique le temps qu'il leur faudrait. Il y a quatre classes dans le cours primaire des écoles publiques et quatre autres dans le cours secondaire, c'est-à-dire 8 en tout. Cependant, il n'y a que 5 après-midi, ce qui veut dire que 3 de ces classes ne peuvent se réunir qu'une fois tous les deux semaines, ce qu'elles font de deux à quatre heures. L'élève reçoit 2 heures d'instruction et sa seconde leçon lui est donnée deux semaines plus tard. Pendant cette période il est possible qu'il oublie une bonne partie de ce qu'il a appris dans la première leçon. Il faudra faire quelque chose, et on suggère qu'au moins une partie du travail soit fait dans les écoles publiques, quitte à laisser au *Collegiate* la tâche de s'occuper exclusivement de l'enseignement technique.

Il est obligatoire que ceux qui suivent les cours mentionnés suivent un des trois cours réguliers; le cours commercial, le cours de préparation à l'inscription ou le cours de pédagogie. Les parents de trois enfants ont demandé que leurs fils ou leur fille étudient la chimie, la physique, le français et l'allemand, c'est-à-dire tous les cours facultatifs, mais on n'a pas pu faire cela parce que l'on consacre trois heures par semaine à l'entraînement manuel. On a fait un arrangement satisfaisant tout de même. Dans les *Collegiate* où il n'y a pas d'entraînement manuel, on aurait ces 3 heures. Il y a donc quelque difficulté ici à donner aux élèves le droit d'opter pour ce qu'ils préfèrent.

Un nouveau cours de sciences et de technologie qui exempterait les élèves du latin ferait très bien, pourvu qu'il y aurait du temps et que les professeurs ne seraient embarrassés d'aucune classe d'école publique. Cela résoudrait certainement la difficulté s'il y avait un cours technique séparé du cours collégial régulier.

MABEL DUNHAM est interrogée. Elle est employée à la bibliothèque de Berlin, qui est soutenue par un don municipal de \$3,000 et une subvention gouvernementale de \$260 pour l'entretien de l'édifice qui a été donné par M. Carnegie.

Un comité bibliographique indique les livres qu'il faudrait acheter, après que le témoin a fait des recommandations basées sur des enquêtes et sur son expérience générale. Et il y a à la bibliothèque un livre où n'importe qui peut écrire des suggestions. Tout membre du comité bibliographique a le droit de retrancher de la liste tout livre recommandé qui ne lui plaît pas.

La bibliothèque devient plus populaire on s'en sert de plus en plus comme salle de lecture; le département des références surtout sert beaucoup plus qu'auparavant. Il y a un catalogue des livres et un index des périodiques qui est très utile dans la salle des références.

Dans le cas où on commencerait à donner des cours techniques, la bibliothèque pourrait servir à certains soirs. Le fait est que le bureau de direction de la bibliothèque publique de Berlin a conçu l'idée de donner l'enseignement technique par l'intermédiaire des bibliothèques publiques de l'Ontario. Au

cours de l'année 1907, la question des services que pourrait rendre la bibliothèque publique de Berlin aux ouvriers des fabriques de Berlin a été fréquemment discutée aux réunions mensuelles du bureau, et le 13 février 1908 on a décidé de faire certains efforts pour encourager les employés des fabriques à se servir des avantages offerts par la bibliothèque.

Lorsque la réunion de mars fut convoquée, on avait élaboré un plan défini qui consistait à donner une réception aux 150 propriétaires et contremaîtres de fabriques. L'invitation suivante fut lancée:—

RÉCEPTION FAITE AUX GÉRANTS INDUSTRIELS ET AUX CONTREMAÎTRES.

Le bureau de direction de la bibliothèque publique de Berlin désire beaucoup votre présence à une assemblée, dont le but est de montrer les avantages que vous, et ceux qui sont sous votre direction, pouvez recueillir en fréquentant la bibliothèque. La réception s'ouvrira par une courte réunion qui aura lieu dans la salle des assemblées, et sera suivie par l'exposition et l'inspection des livres convenables à certains métiers particuliers.

Bibliothèque publique de Berlin, le 13 mars, à 8 heures.

Le jour de la réception, on a fermé la bibliothèque, afin de donner aux employés de cette institution la liberté de terminer les dernières préparations.

De 75 à 100 hommes ont répondu à cette invitation. Des discours préliminaires ont été faits par deux membres du bureau de direction, qui ont tous deux fait connaître l'intention de la Commission de fournir à l'ouvrier, d'une manière plus complète que par le passé, des livres et des revues qui l'intéresseront. Les livres techniques qui étaient exposés furent ensuite examinés. On avait classifié et arrangé, sur de grandes tables dans la salle de lecture, tous les livres traitant des arts utiles et beaux. Les invités de la soirée ont été priés de les examiner, et d'attirer l'attention des autorités sur tous les points faibles qu'ils découvriraient dans la collection. On fit plusieurs suggestions utiles; par exemple, on a remarqué qu'il n'y avait pas de livres traitant de l'industrie des cuirs.

Quelque temps après, à l'occasion d'une réunion des bibliothécaires tenue à Niagara-Falls, un des membres du bureau de direction de la bibliothèque publique de Berlin, le rév. W. A. Bradley, B.A., alors vice-président de l'Association des Bibliothécaires d'Ontario, fut invité d'y faire un discours. Il choisit pour sujet de sa causerie: «Devoirs de la Bibliothèque publique», et démontra que celle-ci ne faisait son devoir tant qu'elle n'avait pas atteint les besoins de toutes les classes dans une localité. A ce sujet, il montra que l'ouvrier n'avait pas reçu de la bibliothèque sa part d'attention. L'ex-inspecteur des bibliothèques publiques, M. T. W. H. Leavitt, a été beaucoup frappé de la justesse des remarques de M. Bradley. Le résultat en fut que le lundi de Pâques, de l'année 1909, la cause de l'enseignement technique dans ses relations avec la bibliothèque publique a été amenée devant l'Association des Bibliothécaires d'Ontario. M. Bradley, dans son discours de président, fit un court résumé du travail effectué dans cet esprit à Berlin, et proposa un plan par lequel les bibliothèques publiques entreprendraient dans les grands centres du Canada le travail accompli par les écoles par correspondance aux Etats-Unis. Il donna des chiffres authentiques pour montrer que des sommes d'argent très considérables sont envoyées à chaque année aux Etats-Unis pour l'instruction en matières techniques. Le soir, l'inspecteur Leavitt fit la lecture de son travail sur «Le

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

travail technique dans les bibliothèques publiques». Après quelques discussions, on nomma un comité pour visiter les bibliothèques publiques des Etats-Unis, et faire un rapport concernant le travail accompli par elles dans l'enseignement technique, et le gouvernement consentit à défrayer les dépenses de la dite Commission. On a trouvé que le plan adopté par les bibliothèques publiques de Berlin était en usage dans la République voisine.

Après l'assemblée tenue en 1910 par l'Association des Bibliothécaires d'Ontario, on s'occupa plus activement de la cause de l'enseignement technique dans ses relations avec la bibliothèque publique de Berlin. On ajouta, de temps à autre, de nouveaux livres sur des matières techniques, mais on s'aperçut bientôt qu'il restait quelque chose à faire dans le but de faire revivre l'intérêt manifesté autrefois par les ouvriers et les ouvrières de la ville pour les livres traitant de leurs métiers particuliers. Avec cet objet en vue, on nomma une députation de trois membres dont la tâche serait de s'aboucher avec l'Association des Patrons et avec le Conseil des Métiers et du Travail, de faire connaître à ces associations l'attitude de la Commission à l'égard de l'enseignement technique, et de solliciter d'elles la somme de \$100 pour l'achat des livres techniques, expliquant que dans le cas d'une telle donation, le ministère de l'Instruction publique accorderait à la bibliothèque publique de Berlin, pour une période infinie de temps, une bibliothèque circulante de livres techniques de valeur équivalente. Malheureusement, on accorda peu d'attention à cette proposition.

Mais le bureau de direction de la bibliothèque publique de Berlin ne s'arrêta pas pour si peu. A quelque temps de là, des listes imprimées des livres techniques déjà sur les rayons de la bibliothèque furent préparées et envoyées aux diverses fabriques, auxquelles on demanda d'inclure, dans l'enveloppe de paye de chaque employé, une de ces listes. Les listes suivantes nous montrent une bibliothèque de livres assez considérable traitant de l'industrie des cuirs et de la fabrication des articles de cuir.

Les résultats de cette expérience ont été très satisfaisants. Elle a contribué à faire disparaître chez l'ouvrier de la manufacture cette timidité naturelle lorsqu'il entre dans quelque endroit où il y a beaucoup de livres. Il sait demander ce dont il a besoin. Dans le passé, il demandait, d'une manière générale, «quelque chose sur le travail du bois»; aujourd'hui, il sort d'une poche de son veston un billet sur lequel est inscrit le nom du livre particulier qu'il sait pouvoir obtenir. Plusieurs propriétaires de fabrique ont, de diverses manières, exprimé leur appréciation de ce dernier effort du bureau de direction d'amener la population industrielle de Berlin en contact avec la bibliothèque publique.

Les chiffres suivants offrent quelque intérêt.—

	Nombre de livres techniques dans la bibliothèque.			
	Adultes.	Allemand.	Juvenile.	Consultation.
Sciences.....	429	45	85	9
Arts utiles.....	248	20	19	43
Beaux-arts.....	190	10	12	9

Durant l'année 1909, il y avait en circulation 1519 livres traitant des sciences et des arts; on n'a pas gardé de registre concernant le nombre de livres consultés à la bibliothèque.

Durant l'année 1910, jusqu'au mois d'octobre, le nombre total de livres scientifiques et artistiques en circulation était de 1107; on n'a pas tenu compte du nombre de ceux qui ont été consultés à la bibliothèque, car il serait très difficile d'en tenir un compte exact et en même temps accorder aux patrons de la bibliothèque l'accès aux livres et la liberté de s'en servir à loisir. Pour cette raison, on n'a fait aucun effort pour s'assurer du nombre total de livres dont le public s'est servi à la bibliothèque publique de Berlin, mais on peut dire, sans crainte, qu'on a utilisé, à la bibliothèque, et pour le moins, autant de livres techniques qu'il en est mentionné dans les rapports mensuels.

La bibliothèque est abonnée régulièrement aux revues suivantes dont le caractère est plus ou moins technique:—

American Photography.
Building Age.
Canadian Electric News.
Canadian Municipal Journal.
Canadian Poultry Review.
Canadian Teacher.
Country Life in America.
Craftsman.
Education.
Engineering.
Garden Magazine.
Good Housekeeping.
Harper's Bazaar.
Health Culture.
House Beautiful.
Modern Priscilla.
Popular Mechanics.
Popular Science Monthly.
Public Libraries.
Scientific American.
Scientific American Supplement.
Studio.
System.
Technical World.
World's Work.

On peut toujours trouver les numéros récents de ces revues sur les tables de la salle de lecture, et, sur demande, toute personne peut en aucun temps consulter les anciens numéros. A la fin de l'année on en relie quelques-uns et on les place sur les rayons de la salle des ouvrages de consultation; on en garde d'autres non reliés dans le bureau du bibliothécaire et on vend le reste.

Melle Dunham nous a montré quelques copies des circulaires distribuées par les manufactures en les plaçant dans les enveloppes de paye des

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

employés. Ces circulaires consistaient en des listes choisies de livres intéressant les ouvriers en cuirs, toile, caoutchouc, bois et métal, ainsi que ceux employés à la fabrication des bicyclettes, des horloges, dans le plombage et le génie mécanique. On a découvert que ces ouvriers se servaient de ces circulaires et venaient à la bibliothèque dans un but définitif, puisqu'ils savaient juste ce dont ils avaient besoin. On n'a rien fait encore dans le but de tracer un cours de lecture pour les industries particulières, mais on pourrait y arriver un jour.

JAMES M. MICKLER, ayant été interrogé, dit qu'il était gérant de la *Globe Furniture Co.*, qui employait environ 70 personnes et qui fabriquait des ameublements en bois dur de première qualité, tels qu'ameublement pour palais de justice, pour édifices de banque, etc.; mais ne faisait aucun ouvrage en fer. Les hommes ne sont pas toujours entraînés à devenir de bons artisans, et malheureusement il n'y a pas un grand nombre de jeunes gens qui s'y livrent, car il semble difficile de trouver des jeunes gens qui se lancent dans cette industrie. C'est pourtant une industrie des plus intéressantes, mais il semble qu'ils n'y portent aucun intérêt particulier.

Le témoin n'a jamais servi comme apprenti, mais il est passé d'une fabrique à une autre et a ainsi acquis quelque connaissance du métier. Il n'a jamais suivi de cours d'études relatives à son travail. Il ne croit pas qu'il y ait des écoles du soir à Waterloo. Il a trouvé difficile d'étudier son métier de cette manière, et aurait considéré comme un grand avantage d'avoir pu suivre les cours d'une école de dessin mécanique.

CHARLES HAHN est appelé de nouveau et interrogé; il dit qu'il a été mêlé aux affaires du Conseil des Métiers et du Travail de Berlin, auquel 17 ou 18 organisations sont affiliées. Ces organisations comprennent les cordonniers, les charpentiers, les ouvriers-menuisiers, les peintres, les tailleurs, les fabricants de cigares, les briqueteurs, les commerçants et les brasseurs; il n'y a pas de machinistes ni fabricants de piano et d'orgue.

A l'heure actuelle les personnes qui s'engagent dans les manufactures doivent être enseignées par les manufacturiers eux-mêmes. Un système d'enseignement technique qui permettrait aux enfants de se faire une idée des différentes lignes de travail dans les fabriques, les mettraient plus en état de faire un travail supérieur lorsqu'ils entreraient dans ces fabriques; ils n'auraient pas à travailler pendant des semaines avant de recevoir leur salaire.

Certains métiers retireraient quelque avantage de l'établissement des écoles techniques, et d'autres n'en retireraient aucun bénéfice. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de cours d'enseignement du soir ou du jour qui serait utile aux charpentiers et aux briqueteurs; il n'y a pas d'école d'enseignement mécanique; il n'y a pas non plus de cours qui sont affiliés au collège; pas plus que des cours du soir, excepté un collège commercial qui donne des cours du soir simplement pour des fins commerciales.

Toutes les unions discutent entre elles les caractéristiques de leurs métiers, mais cette discussion n'est pas très considérable. Les ingénieurs stationnaires

déterminent une heure fixe où un de leurs membres fera une causerie; cela constitue la partie principale de leur assemblée. Ce serait une bonne chose pour les charpentiers de savoir comment on construit un escalier, comment on place une porte ou comment on finit un toit, etc.; les briqueteurs aimeraient aussi à savoir comment on construit une arche ou un panneau d'une manière convenable. Cette connaissance serait très avantageuse, non seulement aux apprentis mais aussi aux machinistes. Les revues et les journaux qui s'occupent des intérêts de ces organisations entrent quelque fois dans des matières techniques; mais à l'heure actuelle, ces revues et ces journaux constituent les seules sources de renseignements à la disposition de ceux qui étudient la mécanique.

Il y a environ 3,000 hommes et 1,200 femmes employées dans les manufactures de la ville. Ces 3,000 employés profiteraient de l'enseignement technique. L'enseignement du dessin mécanique et des mathématiques leur serait aussi très avantageux. Le témoin dit qu'il ne savait pas si l'enseignement technique ferait beaucoup pour les ouvriers cordonniers dans l'organisation actuelle des fabriques, les chaussures étant fabriquées à la machine, et le métier si énormément spécialisé; mais cela n'empêchera pas un tel cours d'être de quelque importance pour le patron qui a à surveiller le travail.

Il n'y a pas beaucoup d'amusements dans la ville de Berlin en dehors des cinémas; aucun amusement, pour ainsi dire; les hommes jouent le hockey, baseball, football et tous ces jeux athlétiques, et il y a des théâtres—rien que des théâtres de troisième ordre, des vaudevilles et des représentations cinématographiques. Il y a une salle d'opéra où de temps à autre on donne un opéra ou quelque pièce de théâtre, mais la salle en question n'est pas de celles qui offrent toutes les commodités nécessaires aux représentations de ce genre. Des récréations salubres seraient avantageuses à la classe ouvrière; tout effort dans ce sens serait fort appréciable.

Bien que les salaires à Berlin soient raisonnables, ils pourraient être encore meilleurs, à cause du fait qu'il y a une demande considérable pour la main-d'œuvre; en général les salaires sont assez bons en comparaison avec ceux des autres centres; c'est-à-dire que les hommes dans la ville de Berlin reçoivent autant de salaire qu'ils en recevraient ailleurs. Aucun fabricant local n'a volontairement augmenté les salaires ni diminué les heures de travail; les hommes doivent le demander, travailler pour l'obtenir et supplier, et souvent ils ne reçoivent pas ce qu'ils demandent. Le témoin croit qu'il ne serait pas aussi difficile de l'obtenir à l'heure actuelle, parce que la situation est assez bonne en général, et peut être serait-il plus facile d'obtenir ces choses maintenant que par le passé. Le travail manque à l'heure actuelle, l'abondance du travail n'ayant pas tenu le pas avec les industries de Berlin, qui ont grandi plus vite que la ville, bien que la ville ait augmenté dans des proportions assez considérables. Toutes les manufactures sont à agrandir leurs établissements, et même quelques nouvelles industries s'implantent dans la ville, de sorte qu'il faut trouver la main-d'œuvre quelque part. Ces conditions sont désirables, étant donné que la croissance est naturelle, et qu'elle n'a pas le caractère du «boom». Les ouvriers à Berlin n'ont pas à souffrir du fait que les industries emploient en été les hommes qui n'ont pas d'ou-

DOC PARLEMENTAIRE No 1914

vrage en hiver, bien que les ouvriers ordinaires employés par la municipalité ou des compagnies de construction ont généralement du chômage en hiver.

Le témoin est en charge d'un bureau de placement sous les auspices du gouvernement d'Ontario, tenant un registre des personnes qui sont sans emploi, ainsi que de celles qui désirent de l'emploi et à qui il en accorde à l'occasion; il fait aussi la classification des personnes de métiers ainsi que des journaliers. Un grand nombre de personnes ont profité de ce système, en ce qu'elles n'ont pas eu à courir par toute la ville à la recherche de l'ouvrage, et ceux qui ont besoin d'employés n'ont pas la peine de les chercher; ils envoient seulement leurs noms, et après quelque temps ils reçoivent leurs employés. On fournit un grand nombre d'employés de cette manière; et on s'est librement servi de ce bureau. Durant le mois courant, 3 demandes seulement, de la part d'ouvriers, ont été enregistrées, et ceux-ci étaient en général des employés qui ne connaissaient pas la ville; au cours de ce mois il n'y avait pas eu de demande locale du tout. D'un autre côté il y a eu une assez grosse demande pour des ouvriers. Le bureau constituait un baromètre assez exact de la situation ouvrière. Au cours de ce mois il n'y avait pas eu une demande locale de la part d'un homme travaillant à un métier comme compagnon; dans la plupart de ces cas les demandes étaient faites par des journaliers. La *Employer's Association* de Berlin possède une agence de placement, mais les conditions à cet endroit sont à peu près les mêmes; bien qu'ils reçoivent beaucoup de demandes pour du secours, ils en reçoivent relativement peu de la part de personnes qui veulent de l'ouvrage. Ce bureau a prouvé son utilité, parce que quand une personne désire de l'ouvrage, le témoin lui en trouve quelque part.

Le Conseil du Travail de Berlin croit que l'entraînement manuel ou l'enseignement de l'économie domestique serait une bonne chose; on n'y fait aucune objection. A mesure que le pays grandit on a besoin de charpentiers et d'autres personnes de métier.

Le témoin nous dit que le Conseil des Métiers et du Travail pourrait nommer un comité qui séparerait avec soin les différents métiers et déterminerait exactement quel genre d'enseignement conviendrait à chaque métier.

La séance fut levée à midi et quart.

Renseignements obtenus de M. HOUSTON concernant le travail manuel au collège et à l'institut technique de Berlin.

Outillage: L'outillage est le suivant:—20 établis avec outils, outillage général pour le travail du bois, 5 machines à tourner le bois, 1 scie circulaire, 2 tours pour le fer, 3 forges portatives, 6 étaux, 1 machine à percer et autres outils nécessaires au travail.

Classes: Les classes qui enseignent le travail sont les suivantes: écoles publique et séparée, Jr. IV et Sr. IV. *High school*, classes I, IA, IC, II, IIA, et IIC. Chaque classe reçoit une leçon par semaine. Les classes des écoles publique et séparée (2 heures) enseignent le travail du bois et le dessin élémentaire de patrons. Les élèves du *high school* (2¼ heures)—suivent des cours d'enseignement avancé du travail du bois, tournage du bois et le découpage de

patrons; la forge, le tour et l'établi dans le travail du fer; ainsi que le dessin avancé. On fait aux élèves des causeries sur la manière de se servir des outils, etc., les bois, leur croissance, leur nature et leur usage, la construction, etc.

Dessin: On enseigne le dessin au moyen d'une série d'exercices gradués qui donne à l'élève la méthode de la confection et de l'usage des plans, élévations, sections, etc. Ce cours comprend une série de patrons ou modèles des travaux qui seront faits à l'établi. En plus de cette étude pratique du dessin il y a aussi un cours de dessin mécanique qui dure trois ans, et qui consiste en géométrie pratique, projections, sections coniques, intersections et développements, dessin des machines.

LE TRAVAIL DE L'ATELIER: *Le travail du bois:*—Le travail de l'établi, la menuiserie, la fabrication des patrons, le tournage du bois. *Le travail du fer:* La forge; le dessin, le courbage, le tordage, l'épaulement, le refoulement, le perçage, le soudage, le contournage, etc. *Le travail à l'étau:* Le ciselage, le découpage, le limage, l'ajustage, l'agencement, etc., *Le tournage:*—Instructions au sujet de la construction et de l'opération du tour, le tournage simple comme dans la construction des modèles.

Renseignements reçus de M^{lle} FERGUSON concernant l'enseignement de l'économie domestique au collège et à l'institution technique de Berlin.

Outillage:—

Table de classe à rainure et armoire de cuisine.....	\$ 237.00
Outillage de table de classe.....	113.69
Outillage d'armoire de cuisine.....	26.68
Table de remisage.....	10.00
Table pour le professeur.....	19.00
Chaises.....	38.00
Poêles et accessoires.....	38.40
Poêle à gaz.....	23.00
Poêle à charbon.....	
Evier et bouilloire avec réchauffeur à gaz.....	95.00
Armoire de remise.....	50.00
Accessoires de l'armoire de remise.....	51.74
Bibliothèque.....	14.25
Lingerie.....	23.39
Petites armoires à clef.....	120.00
Rideaux, etc.....	40.00
Service de salle à manger et sofa.....	
Service de coutellerie pour banquet.....	60.00
Vaisselle pour banquet.....	
Chevalet pour serviettes.....	3.00

Classes:—

Les classes qui donnent cet enseignement sont:—

- (a) Ecoles publiques et séparées, classes Jr. IV et Sr. IV;
- (b) Collège—Classes, L, IA, IC, II, IIA, et IIC.

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

Chaque classe de collège reçoit une leçon par semaine pendant quatre termes. Toutes les classes collégiales sont données le matin.

Les classes Jr. IV et Sr. IV sont données à chaque semaine alternativement, chaque classe ayant une leçon de deux heures à toutes les deux semaines.

Seule la classe Jr. IV reçoit l'enseignement élémentaire de la couture pendant une année.

A la classe Sr. IV seulement on enseigne la cuisine élémentaire pendant une année.

Seul le travail pratique de la cuisine est possible, car on n'a pas encore installé l'outillage de la buanderie.

Un seul outillage complet n'accommodera pas plus que 24 élèves dans une classe.

Travail de la classe:—

Couture.—Cinq classes Jr. IV suivent ces cours, quatre de l'école publique et une de l'école séparée. Tous les matériaux nécessaires à la couture sont fournis par le département de l'économie domestique, à l'exception des dés à coudre et des boîtes à couture.

Un versement de 10 cents par l'élève par terme est suffisant pour couvrir les frais nécessaires.

La pratique des différentes formules de points est prise sur des échantillons qui sont finalement collés dans le cahier de notes de l'élève comme exemples des notes qui correspondent aux mêmes.

Dès que l'élève a maîtrisé l'art de faire ces points, il est tenu de faire quelque ouvrage qui implique une pratique nouvelle concernant le nombre de formes. On permet aux enfants d'emporter leur travail à la maison à la fin du cours. A l'ouverture de la classe on fait la distribution de l'outillage, qui est remis à la fin de la classe. Etant donné que la période est assez longue pour ce travail, on accorde deux intermissions de cinq minutes chacune au cours de l'après-midi.

L'art culinaire.—On donne neuf classes d'enseignement d'art culinaire, cinq du collège, trois des écoles publiques et une de l'école séparée. Les classes d'art culinaire qui sont données dans l'après-midi durent deux heures, et celles de l'avant-midi (classes du collège) durent 2¼ heures.

On fait le moins de dépenses possibles pour la cuisine individuelle, et le coût pour chaque élève est moins que 2 cents par semaine. La Commission accorde \$9 par mois spécialement pour ce département, ce qui couvre les frais encourus pour les épiceries, la viande, le lavage et le lait. L'instituteur fournit à la Commission un état de toutes les dépenses, et des reçus pour ces frais.

Dans la classe Sr. IV, on enseigne l'art culinaire élémentaire, ainsi qu'un cours plus avancé correspondant aux cours du collège.

Heures du lunch—Cuisine.—A cause du fait que l'école de Berlin attire un grand nombre de ses membres des villes et villages environnants, l'heure du lunch est devenue une affaire de beaucoup d'importance. Les résultats ont été que pour le confort et la commodité de ceux des élèves qui sont tenus de demeurer sur les lieux à l'heure du midi, la soupe, le thé, le café et le cacao sont fournis aux prix de 5 cts, 2, 3, et 2 cents respectivement. On reçoit au bureau les commandes

jusqu'à 9.15 a.m., chaque jour, et les différents élèves emploient leur temps libre du matin à préparer leur réquisition pour ce dont ils ont besoin. A midi, des équipes de servantes préparent des petites tables couvertes de tapis cirés blancs avec des poivrières et salières et des serviettes de papier blanc. Ces filles servent aussi les commandes telles qu'elles sont données, reçoivent l'argent pour le paiement des repas, et ensuite elles lavent la vaisselle et laissent le tout en bon état. Comme rémunération, ces filles reçoivent une soupe et quelque chose à boire gratuitement une fois par semaine. Comme preuve de la popularité de ce plan, on pourrait dire qu'en sept semaines 1,225 commandes ont été remplies et le trésor enrichi de \$42.38. Un profit net de \$10 a été placé dans l'achat de rideaux et accessoires pour la cuisine.

Relation existant entre le département de l'Économie domestique et les manufactures.

On peut dire que la relation qui existe entre le département d'économie domestique et les fabriques peut être divisée en deux branches.

Il a été estimé que dans cette ville 95 pour 100 des filles en âge d'aller à l'école laissent l'école à l'âge d 14 ans, ceci signifie qu'un plus grand nombre d'entre elles s'en vont dans les fabriques de la ville, mais outillées d'un cours de deux ans en économie domestique, ayant passé une année à la couture et l'autre à l'étude de l'art culinaire.

L'autre anneau de relation se trouve dans l'entremise de la classe du soir, qui est donnée par l'institutrice en économie domestique une fois par semaine, dans la cuisine du département. On a fait un grand effort pour créer un vaste intérêt parmi les filles des manufactures, au sujet de ce cours d'enseignement du soir, mais peu d'encouragement a été donné à ce mouvement, car pas plus de 20 pour 100 de celles qui suivaient ces cours étaient associées aux manufactures.

CHAPITRE LX: QUELQUES COMMUNICATIONS REPRÉSENTATIVES REÇUES.

(1) LES MÉTIERS DU BÂTIMENT.

KINGSTON.

Un comité représentant les divers métiers du bâtiment de Kingston a soumis le rapport suivant:—

L'enseignement technique donné sur une grande échelle et embrassant toutes les matières, et qu'on ne peut se procurer dans cette ville ni dans aucune ville de la province à l'heure actuelle, est la question qui maintenant agite les esprits.

On abandonne l'école à un âge peu avancé.—Les garçons et les filles abandonnent les études dès l'âge de 12, 13 ou 14 ans. Ils se livrent ensuite à des métiers et à des occupations de diverses sortes. On pourrait en blâmer les parents, mais la plupart d'entre eux semblent être d'avis qu'une instruction libérale n'est pas nécessaire à ceux qui ne s'engageront pas plus tard dans des travaux intellectuels. Ils ne semblent pas savoir, comme tous les patrons savent ou devraient savoir, que le plus d'instruction que possède le jeune homme, le mieux il est outillé pour les luttes de la vie. Le plus il apprend à l'école, le moins il a à apprendre lorsqu'il en est sorti; et dans bien des matières, il doit en connaître plus que peut lui enseigner l'école. Il devrait y avoir une sorte de poli intellectuel pour ceux qui ne sont pas destinés à entrer dans les professions libérales. Cet enseignement de perfectionnement devrait s'attacher surtout au travail technique et commercial qui préparerait l'élève à entrer dans divers métiers, et leur donnerait une chance de choisir eux-mêmes le métier qui leur conviendrait et d'en connaître au moins les éléments ou les premiers principes.

Système de l'apprentissage.—Il n'est pas nouveau de remarquer que les métiers ont eu à souffrir de l'abolition du système d'apprentissage. Ce système était exigeant. Pour plusieurs, il était peu confortable. Quelques-uns ont été ruinés par ses conséquences. Mais, en général, le garçon qui avait servi comme apprenti-entrepreneur apprenait son métier et l'apprenait bien, parce que le contrat exigeait toute l'attention de l'apprenti envers ses devoirs et le soin de la part du maître envers les obligations encourues par lui. Aujourd'hui, le garçon trouverait très difficile de servir comme apprenti chez un patron et sous les lois et règlements sanctionnés par les syndicats ouvriers. Par exemple, sous les lois du syndicat, un garçon ne peut devenir apprenti pour étudier les métiers du maçon, du briqueteur ou du plâtrier s'il a dépassé l'âge de dix-sept ans—un âge à auquel probablement pas un garçon sur cinquante est assez fort pour entreprendre le travail difficile de ces métiers. Et même dans ces cas le nombre d'apprentis est limité à pas plus d'un apprenti pour chaque employeur.

Nous sommes aussi sous l'impression que les syndicats déterminent le salaire minimum qui sera payé aux apprentis, de façon à ce qu'il soit assez élevé pour qu'un patron n'y puisse gagner à enseigner le métier à un garçon. Sans le système de l'apprentissage et l'entraînement qu'il implique, la route n'est pas ouverte comme autrefois à un entraînement pratique dans les métiers du jour, et il n'y a pas d'école dans laquelle le jeune homme peut, sous une direction compétente, montrer les caractéristiques qui détermineront chez lui une vocation. La rareté des ouvriers dans les métiers du bâtiment est assez remarquée dans une ville de la grandeur de Kingston, pour la raison que nous recevons peu, si nous en recevons du tout, d'avantages du fait que l'artisan émigrant vient s'établir parmi nous. A cause de cela, nous avons peu d'ouvriers, parmi ceux qui sont employés dans ces métiers, qui soient de chez nous, et qui n'ont pas appris leur métier dans les conditions en vigueur avant que le syndicalisme dans les métiers du bâtiment se soit implanté dans la ville de Kingston. Comme vous le comprenez, dans quelques années, à moins qu'on y porte remède, il ne restera plus d'ouvriers de chez nous pour la construction de l'avenir.

Le premier pas.—Il est évident que le premier besoin est celui d'une plus grosse somme d'enseignement dans les écoles publiques. Cet enseignement devrait s'attacher aux jeunes qui ne cherchent pas de l'emploi dans aucun de ces métiers. Entre l'école publique et le collège—remplissant un cadre particulier—devrait se trouver l'école technique, dont les élèves seraient tenus de passer l'examen d'entrée et prouve ainsi leur compétence pour des études supérieures. Le programme de cette école devrait être laissé à ceux qui sont chargés de son organisation, mais ce devrait être une école dans laquelle tous les métiers seraient représentés, afin de donner aux jeunes la chance de développer leur goût en vue d'un choix qui sera le plus tôt possible l'objet d'un entraînement particulier. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'école de ce genre. Au collège il y a un département technique, mais il est limité à l'enseignement du travail du bois, et occupe une place importante dans le cours, en ce qu'il donne la dextérité à la main et l'application des règles générales et aux exercices qui sont étudiés dans les autres départements. Ce département fait un bon travail dans sa propre sphère, mais il n'est pas accessible aux garçons qui laissent l'école publique trop jeunes, et qui sont éloignés—par l'indifférence des parents ou de leur propre faute—des avantages de l'école d'enseignement secondaire.

Appel en faveur des filles.—Pour les filles, il n'y a aucune disposition, en dehors de l'école d'économie domestique, qui leur aide beaucoup. Tout l'honneur en revient à la commission scolaire de Kingston pour son effort suprême, sous bien des revers, de faire face aux conditions changeantes du siècle. Elle a fait des expériences dans le découpage du bois et le travail du fer pour les garçons de l'école publique. Aux filles, on a fait faire de la couture et de la cuisine, mais le temps accordé à ces matières a été trop court, et le but que l'on s'était proposé a dû en souffrir. L'enseignement technique que nous préconisons ici n'est pas destiné à empiéter sur le temps des classes inférieures de l'école publique, mais il sera donné dans une école mise à part pour des fins particulières, à savoir: pour développer chez l'individu ses talents pour la mécanique, et, en même temps, ajouter à ses connaissances dans un métier particulier. Comme

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

ceci on porterait secours et aux filles et aux garçons, et si cette institution est encouragée comme elle le mérite, nous sommes d'avis qu'elle répondra amplement aux exigences actuelles.

Défauts visibles.—Le patron constate toute l'incompétence du jeune homme qui entre à son service avec un entraînement intellectuel seulement. Il est faible sous plusieurs rapports. Il rencontre des difficultés insurmontables dès le début de sa carrière. C'est ce côté faible qui doit être amélioré par l'établissement de l'école technique, vers laquelle le jeune homme jette un regard d'ambition, et dans laquelle il peut compter sur le succès. Ce qui est dit de la ville et de ses besoins, on peut le dire du village et de ses nécessités avec autant de vérité. L'instruction du jour est incomplète. Elle prépare le jeune homme pour une profession, mais non pour un métier, et ceci, nous l'entendons de la bouche de plusieurs instituteurs dans nos écoles publiques et dans nos *high schools*.

(Signé)

JOS. W. POWER,
M. SULLIVAN,
WM. MCCASTNEY.

TORONTO.

Un comité composé des délégués de différents métiers du bâtiment, constituant le conseil des métiers du bâtiment de Toronto et du voisinage, a adopté la résolution suivante:—

1. Que ce comité est en faveur de l'enseignement industriel.
2. Les instituteurs devraient être des ouvriers pratiques.
3. Que les écoles devraient être contrôlées par une commission d'avisers, avec des représentants des métiers intéressés.
4. Nous recommandons que des classes de perfectionnement soient tenues le soir, pour les ouvriers sérieux, dans leurs métiers respectifs.
5. Nous recommandons aussi qu'un système d'apprentissage bien organisé soit établi.

WINDSOR.

La *Builders' and Contractors Association* d'Essex soumet pour être considérée la résolution suivante telle qu'adoptée par cette association, le 6 décembre 1910 à Windsor:—

Qu'il soit résolu que cette association constate non sans crainte la disparition de l'apprenti sous contrat, et nous sommes d'avis qu'à moins que l'on puisse le remplacer par un autre aussi habile dans le métier du bâtiment, le temps n'est pas très éloigné où le manque d'ouvriers habiles sera un sérieux détriment à la construction prompte et convenable de tous les édifices résidentiels et industriels.

Nous reconnaissons aussi la nécessité d'une prompte action, car ceux qui sont actuellement classifiés comme ouvriers experts disparaissent rapidement, et sans que nous puissions trouver quelques-unes aussi habiles pour les remplacer. Nous sommes aussi d'avis, d'après mûre considération, que nous devons pratiquement dépendre sur les fils des ouvriers pour notre main-d'œuvre future;

par conséquent, il devient nécessaire de leur en donner l'occasion et la chance. A ce sujet nous suggérons qu'on ajoute l'enseignement technique au programme de l'école publique, afin que nos fils puissent avoir l'avantage d'être entraînés dans les théories affiliées aux différentes branches du métier du bâtiment, et que plus tard ils puissent les appliquer d'une manière pratique, ce qui, nous le croyons, amènera les résultats désirés.

(Signé)

G. W. FRUMAN, secrétaire.

(2) ASSOCIATIONS DE TAILLEURS DE COSTUMES.

TORONTO.

M. H. Tuck, secrétaire de l'association à Toronto, nous envoie la résolution suivante:—

Il est proposé par H. Tuck, secondé par Henry A. Taylor, que le président nomme un comité pour faire enquête et correspondre avec la Commission royale sur l'enseignement industriel et technique, et lui faire connaître la nécessité d'embrasser dans son enquête l'état de l'industrie de la confection des vêtements au Canada; lui faisant remarquer respectueusement le manque déplorable d'ouvriers-tailleurs compétents, dû sans doute à la disparition du système d'apprentissage dans notre métier, et par laquelle il nous faut aller chercher l'émigrant étranger pour remplir le vide, et que l'on devrait prendre des dispositions pour l'établissement d'un système d'entraînement de nos jeunes gens du métier semblable à celui des autres pays. Adoptée.

GUELPH.

M. J. A. Scott, secrétaire de la *International Custom Cutters' Association*, nous écrit:—

Le but de cette lettre est de chercher à vous faire comprendre l'opportunité, et j'oserais dire, la nécessité absolue, de l'établissement d'un système d'enseignement technique pour le métier de tailleur. Le manque d'ouvriers compétents en taillage est une sérieuse menace au métier, et cette menace existe depuis dix ou quinze ans, et nous dépendons en quelque sorte de l'émigrant européen et asiatique. Nous remarquons que ces émigrants ne suffisent pas à la demande du métier, et à cause de cela nous perdons des milliers de dollars d'affaires par année; et à moins qu'on remédie à la chose tout de suite, le métier tombera dans un état déplorable.

Pour votre renseignement je soumettrais les remarques suivantes: (1) Il n'y a pas de meilleur métier auquel peuvent se livrer nos jeunes gens, car à cause de la nature du travail ils peuvent toujours être vêtus convenablement et proprement, et il n'y a pas de temps de perdu pour cause de mauvais temps. La rémunération pour un tailleur de première classe est égale ou supérieure (et en bien des cas beaucoup supérieure) à celle qu'offrent un grand nombre d'autres métiers. (2) Le bon vieux système d'apprentissage est tombé en

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

désuétude dans notre pays, et, à cause de cela, il nous est impossible de produire une main-d'œuvre compétente, les jeunes gens n'apprenant qu'une partie de leur métier, ce qui mérite d'être considéré. Une autre raison pourquoi nos jeunes gens devraient se livrer à ce genre de métier, c'est que l'habit est considéré par tous les pays comme ayant une influence considérable sur le peuple, et si l'art doit en être conservé, il faut accorder au tailleur toute l'attention qu'il mérite, et on ne devra pas permettre que le vulgaire de l'habit fait à l'avance remplace l'habit de tailleur dans les vêtements de nos populations. Je ne crois pas exagérer en disant qu'il y a plus de culture et de raffinement dans l'art du vêtement que le commun des hommes ne le croit, et l'influence de l'habit est beaucoup plus considérable qu'elle ne le paraît à celui qui n'examine pas la question de près.

J'ai eu le plaisir, lorsque je suis allé à Halifax, récemment, de visiter l'école technique de cette province, où on a déjà installé un département de taillage, et en conversant avec le principal j'ai compris que le gouvernement devait examiner la question de plus près. Il croyait que la province ne se ferait pas trop prier pour donner l'aide financière nécessaire au projet. Je pourrais aussi dire que la même chose se fait par les membres de notre association qui demeurent aux Etats-Unis, où, je crois, ils remportent des succès.

FORMATION DES TAILLEURS.

MM. *Nisbet & Auld, Limited*, marchands de fournitures de tailleurs de Toronto, écrivent:—

Nous reconnaissons le peu d'aide que reçoivent les marchands tailleurs et nous savons que cet état de chose devient sérieux pour cette industrie dans le pays, mais nous ne sommes pas prêts à dire quel remède il faudrait appliquer.

Il nous a paru clair que des écoles placées à divers endroits dans le pays seraient un bon moyen, et nous avons endossé cette suggestion. La manière de mettre ce projet à exécution pourrait mieux être indiquée par les marchands tailleurs que par nous.

Un département de taillage, sous la surveillance d'un praticien, dans les écoles industrielles qui doivent s'établir, semble être le seul projet réalisable. Ces départements pourraient, dans une certaine mesure, se soutenir eux-mêmes en confectionnant les vêtements que le gouvernement a l'habitude de faire faire pour les prisonniers, les aliénés, etc.

(3) ENTRAINEMENT REQUIS POUR LA FABRICATION DES PIANOS.

M. F. BULL, président de la *Williams Piano Co., Ltd.*, d'Oshawa, écrit:—

Plus j'étudie les besoins du pays à mesure qu'il se développe, plus je deviens convaincu que le temps doit venir où l'homme qui n'aura pas de connaissances techniques et qui n'aura pas eu la chance de prendre ces connaissances à l'école sera dans une situation inférieure vis-à-vis des autres. C'est peut-être parce qu'il faut un soin particulier dans toutes les parties de notre industrie et qu'il

nous faut une main-d'œuvre de qualité exceptionnelle que nous trouvons difficile d'avoir les bons ouvriers dont nous avons besoin. Le fait n'en demeure pas moins que ceux qui demandent des positions dans notre fabrique ont rarement les connaissances techniques requises pour faire l'ouvrage sans subir un entraînement complet sous la direction de quelques-uns des experts qui sont à la tête des divers départements. Nécessairement, à cause de cela, nous avons formé des hommes pendant des années, préférant prendre des jeunes gens et les entraîner, puisque c'était nécessaire, afin d'obtenir le genre de travail qu'il nous fallait. Je sais que cette situation existe dans un grand nombre des autres industries.

Il me semble que le temps est venu de nous rendre compte que si nous voulons progresser normalement comme nation, en comparaison avec les autres pays avec lesquels nous sommes en concurrence, tels que l'Allemagne et les Etats-Unis, nous devons envisager cette question, et réaliser qu'il n'y a qu'une seule manière convenable de la traiter—d'établir un système convenable d'enseignement technique où chaque garçon pourra avoir une chance d'obtenir la science de la profession qu'il aura choisie. Avec nos méthodes scolaires actuelles, on pourrait obtenir de bons résultats. Si les jeunes gens qui nous arrivent avaient reçu à l'école des connaissances techniques et industrielles, leur avancement serait plus rapide, par conséquent leur compétence et leur salaire augmenteraient dans les mêmes proportions, et leur utilité serait beaucoup plus appréciable, et nous en bénéficierions en conséquence. Cela serait avantageux et à l'ouvrier et à l'industrie.

Bien que cela demanderait de dépenser plus d'argent, et plus de responsabilité, cependant on organiserait la chose de façon à ce qu'elle soit faite au plus grand avantage de l'individu et de l'Etat. Je maintiens qu'en rendant ce service à l'individu nous renforçons l'Etat de toute manière. Le plus élevé est le niveau intellectuel du citoyen, le plus avancé est le pays; plus l'idéal de l'ouvrier est élevé, plus la qualité de la production du pays est augmentée; plus la position que nous occupons dans la concurrence avec les autres nations et dans la qualité de notre production est élevée, plus nous sommes considérés par les autres nations qui nous environnent. Par conséquent, la nation bénéficie ou perd selon que ce problème est étudié ou oublié.

Je ne doute pas qu'un pas fait dans la direction de l'amélioration que la Commission est à considérer serait très avantageux à la jeune génération des ouvriers de ce pays, et aussi à la nation et à nos industries, et accorderait à celles-ci une meilleure place dans le jugement de l'étranger. C'est notre devoir de ne pas négliger les intérêts de la jeunesse, qui sera demain à la tête de nos entreprises et de nos industries. Elle sera rien de plus que ce que nous l'aurons faite. Cela est important lorsque nous nous arrêtons pour étudier les perspectives, et bien que cela nous arrive de temps en temps, peut-être l'oublions-nous trop dans la précipitation des affaires courantes.

Les petits garçons d'aujourd'hui, quand nous nous reposerons de notre dur labeur, auront à prendre nos responsabilités, et nous devrions voir à les rendre capables de porter les responsabilités et les fardeaux qui leur incomberont; et si nous profitons de l'expérience que nous avons acquise tous ensemble,

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

si nous nous acquittons bien envers eux, toutes ces choses s'ajouteront à leurs chances à et leur savoir, pour leur plus grand bien dans l'avenir.

M. H. B. SAMELLS, surintendant de la *Williams Piano Company*, Oshawa, écrit:—

Je suis intéressé aux industries d'Oshawa depuis 28 ans, sauf 2 ans passés à Wingham, à Toronto et à Bowmanville. J'ai commencé à travailler à l'établi à la fabrique de meubles Gibbs, où j'ai reçu mes premières notions de dessin de M. Johnston, dessinateur de la compagnie en ce temps-là. Le plaisir et l'intérêt qu'avait suscités en moi l'exécution de ces dessins me donnèrent le désir de devenir capable de dessiner moi-même, et je passai une bonne partie de mes loisirs à reproduire par mémoire les dessins sur lesquels j'avais basé mon travail. Je ne fus pas lent à pouvoir faire le dessin d'un meuble ordinaire, et à le dessiner en détails, vu que je connaissais aussi la manière pratique d'en assembler les pièces. C'est pourquoi je crois qu'une école du soir serait très avantageuse, car l'élève étudierait la pratique pendant le jour et la théorie aux cours du soir. Dans la vie pratique et commerciale c'est le dessin mécanique qu'il faut. L'autre n'est qu'un dessin de paysages et n'a aucune valeur excepté comme ornement.

Mes huit premiers mois dans le commerce des pianos se passèrent au service de la *Bowmanville Piano and Organ Co.* Je suis ensuite allé à la *Williams Piano Co.*, et j'y suis depuis environ 20 ans. Je ne connais aucune industrie de bois qui exige de meilleurs matériaux et un travail plus habile que la facture des pianos. En conséquence, sur 225 ouvriers que nous avons, il n'y en a pas plus que 8 ou 10 qui appartiennent à la classe ouvrière. Chaque partie est une science et une étude continue. Prenons par exemple le dessin des échelles. J'ai fait une enquête, et en autant que je suis informé, vous pouvez compter sur les doigts d'une seule main les hommes qui font ce genre de travail au Canada, et nous en avons deux à Oshawa—M. Robert Williams et M. R. N. Johns.

Il me semble que les jeunes gens d'Oshawa font une grave erreur en attachant une importance exagérée au dollar supplémentaire qu'ils gagnent en travaillant comme journaliers et en restant à ce genre de travail au lieu d'apprendre un métier, probablement pour dépenser leur argent à s'amuser. Ils finissent par se marier, ne peuvent plus apprendre de métier, et n'avancent jamais.

Dans l'hiver ou dans les temps tranquilles nous trouvons cinquante journaliers contre un ouvrier qui demandent de l'ouvrage, et il semble qu'une grande partie de ce mal pourrait trouver son remède dans une instruction convenable donnée au moyen de l'enseignement technique alternant avec la pratique du métier choisi.

Notre main-d'œuvre habile est en grande partie formée par nous-mêmes. Nous avons pris de brillants jeunes Canadiens qui voient assez loin pour savoir ce qui leur est profitable et pour apercevoir l'avenir de l'industrie des pianos au Canada. Sans doute nous en perdons quelques-uns, mais nous sommes fiers de savoir que presque tous réussissent bien et détiennent des positions de confiance dans les meilleures fabriques de pianos du Canada et même des Etats-Unis.

Nous sommes à une époque de concurrence. Le Canada a de grandes ressources naturelles qui ne sont développées qu'en partie, et ce ne serait pas seulement un devoir mais une bonne affaire de la part des gouvernements de ce pays que d'aider l'avancement rapide de ces industries, et je suis certain qu'on peut obtenir de beaux résultats avec un bon système d'enseignement pratique et technique.

(4) ENTRAINEMENT DES PROSPECTEURS ET DES MINEURS.

M. A. B. WILLMOTT, M.A., B.S., géologue minier, Toronto, écrit ce qui suit:—

Permettez-moi, comme ingénieur de mines, de vous exposer mes idées sur l'entraînement qu'on devrait donner aux jeunes gens qui veulent devenir prospecteurs ou mineurs. Je ne parle pas de ceux qui peuvent devenir ingénieur de mines. Il y a pour eux de bons collèges techniques.

Après l'agriculture, l'exploitation minière est la plus importante industrie du Canada. Nous avons des millions d'acres qui ne sont pas encore prospectées, et nous ne préparons personne pour ce travail. Un grand nombre de mines vont s'ouvrir, mais presque personne parmi les Canadiens n'est prêt à les exploiter, c'est-à-dire à y faire le travail manuel. Les illettrés, les étrangers, les bons à rien sont les seuls employés qui s'offrent. Les prospecteurs se recrutent en partie parmi une meilleure classe, mais ils sont déplorablement ignorants de leur métier. A cause de cette ignorance, il se gaspille chaque année des centaines de mille dollars par les prospecteurs et par ceux qui les soutiennent pour développer des «claims» miniers sans valeur. Il est pitoyable de voir nombre de pauvres prospecteurs dépenser jusqu'à leur dernière piastre sur des trous qui ne produiront jamais de minerai. Egalement coûteux pour les propriétaires de mines sont ces ouvriers inefficaces qu'on emploie comme haveurs, pompeurs, chauffeurs, manipulateurs d'explosifs, etc.

Ces hommes, en général, n'ont qu'une instruction d'école publique. Tout au plus ont-ils passé un an dans un *high school*, d'où ils sont partis parce qu'ils détestaient l'étude excessive des langues et des matières semblables. Les esprits se tournent au pratique. Malheureusement, le *high school* de cette province n'est qu'un accessoire de l'université. L'examen d'inscription à un cours littéraire donné à l'université est l'objectif qu'on place devant tous les élèves. Le ministère de l'Instruction publique semble ne penser qu'aux professions libérales, plutôt qu'à la grande majorité que forme la population industrielle.

Je suis en faveur d'un changement complet dans la direction des *high schools* de façon à ce que les cours soient adaptés aux besoins du peuple et non pas aux besoins de l'université. Ceci impliquera une grande diminution dans l'enseignement des langues et le transport de cet enseignement aux universités, où il est plus à sa place comme matière de culture intellectuelle. Ceci fera de la place au *high school* pour des sujets plus pratiques, et c'est ce que veulent la plupart des élèves. Ces études peuvent avoir autant de valeur éducatrice

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

que les langues étrangères qu'elles déplaceront, et seront beaucoup plus propres à renseigner.

Ces cours pratiques, entre autres matières, comprendront naturellement une bonne étude des principes de la chimie et de la physique et de leur application aux arts. L'étendue de cette application variera avec les écoles, suivant les industries et les ressources naturelles du district environnant. Dans quelques petites écoles et dans tous les grands centres, l'application des sciences à l'exploitation minière devrait s'enseigner.

Les cours que je suggère sont comme suit:—

Minéralogie. Cours descriptif des minéraux ordinaires, leurs caractères physiques et chimiques et les moyens de les reconnaître.

Géologie. Cours comprenant une description des diverses roches, leur formation, l'érosion, la sédimentation, la formation des montagnes, etc.

Dépôts de minerais. Cours descriptif de la manière dont se forment les dépôts de minerais, des procédés d'exploration, de la valeur économique de chacun, des dépôts au Canada, etc.

Ces trois cours seraient particulièrement profitables aux prospecteurs. Pour les mineurs, il faudrait ajouter un cours sur les principes des machines. Ce cours serait le même que celui dont auraient besoin tous ceux qui veulent s'occuper de mécanique. Il devrait traiter des chaudières, des méthodes de chauffage, des machines à vapeur et à gaz, des dynamos, des condensateurs d'air, des forets pneumatiques, des pompes, etc. On devrait appuyer sur les principes de physique que nécessite l'emploi de ces machines.

On ne suppose pas que les garçons qui suivent ces cours seront des géologues pratiques ou des ingénieurs-mécaniciens. Ils auront cependant quelques connaissances théoriques des travaux qu'ils devront entreprendre. Les livres de classe mis entre leurs mains devraient cependant contenir de copieux renvois aux livres et documents où l'on peut se procurer de plus amples renseignements. L'on devrait s'efforcer de faire du traité sur les divers sujets un véritable *vade mecum*, devant aider à l'élève à se procurer de plus amples renseignements après sa sortie de l'école.

Je désire insister sur:—

1. La nécessité de soustraire les *high schools* à la domination des universités.

2. L'enseignement dans ces écoles des principes scientifiques qui servent de base aux principales industries canadiennes.

3. L'application de ces principes à diverses industries. Cette application devrait varier selon les besoins de la région desservie par l'école.

4. Dans bon nombre de centres on devrait enseigner la minéralogie, la géologie et les gisements de minerais.

(5) UNION DES NAVIGATEURS DES LACS.

KINGSTON.

M. T. H. Fleming, agent d'affaires de l'union, écrit:—

Je crois qu'un système de conférences traitant des cartes marines, de la boussole, des règles routières et de toutes les questions relatives à la navigation en général serait d'un grand avantage pour tous les navigateurs. En parlant des navigateurs, je veux dire les timoniers, les gardiens, les vigies, les matelots ordinaires et les matelots de première classe. Non seulement cela les rendrait plus aptes à leurs travaux, mais cela leur aiderait aussi à obtenir des certificats et à trouver des postes d'officiers. Si je crois que les hommes fréquenteraient une école dans ce but? Oui, je le crois. Cela a été démontré par le ministère de la Marine et des Pêcheries. Le ministère a inauguré un système tel que celui que je recommande.

Lorsque feu le capitaine Thos. Donnelly a fait des conférences à Kingston, il y environ trois ans, de cinquante à deux cents hommes ont assisté à chacune de ces conférences, et je puis ajouter que quelques-uns des jeunes officiers qui sont aujourd'hui sur les steamers des lacs canadiens ont puisé dans ces conférences l'instruction qui leur a permis de passer l'examen nécessaire pour avoir un certificat.

CHAPITRE LXI: RÉSUMÉS DES DECLARATIONS DE CERTAINS TÉMOINS CONCERNANT LEUR ENTRAÎNEMENT PERSONNEL.

INDUSTRIE TEXTILES.

George W. McFarlane, surintendant mécanicien des fabriques de tissus à Paris, déclare qu'il a fait un apprentissage de 4 ans, et qu'il a travaillé dans divers ateliers en qualité de mécanicien au Canada et aux Etats-Unis. Il a suivi un cours de mécanique par correspondance à Scranton, y compris le dessin, les mathématiques, la mécanique et l'électricité.

John Martin, surintendant de la fabrique Wincey à Paris, dit qu'il a commencé à 16 ans, après avoir reçu son instruction à l'école publique, et qu'il a d'abord travaillé dans le bureau. Puis, il a suivi un cours d'un an à l'école textile de New-Bedford, Mass., et plus tard, il a pris des leçons de mise en carte et de tissage. Il y a maintenant 22 ans qu'il exerce cette profession, et il suit, par correspondance, un cours de fabrication des lainages. Il est surintendant depuis 11 ans.

Emanuel Spore, contremaître dans une manufacture de tricots, a commencé à travailler à l'âge de 20 ans. Il est maintenant âgé de 50 ans, et il est chef du département. Il a reçu son entraînement par l'entremise des contremaîtres et grâce à ses propres efforts. Il n'a pas suivi de cours par correspondance, mais il a lu des livres traitant de l'industrie textile.

GÉNIE CIVIL, EN GÉNÉRAL.

Henry Campbell, gérant de la Compagnie des Moissonneuses, dit qu'il a d'abord appris avec son père l'art de construire les escaliers, et qu'il a exercé ce métier durant cinq ans dans diverses villes. Il est ensuite entré chez une compagnie manufacturière de chemins de fer, passant 15 mois dans chaque département, en tout 8 ans et commençant au bas de l'échelle dans chaque département. Il a reçu un entraînement pratique complet et il a été nommé surintendant au bout de 8 ans. Il a construit et outillé 25 ateliers. Il n'a pas suivi de cours par correspondance, mais il a lu des monceaux de livres.

Dowsley Kennedy, des *Kennedy Iron Works*, à Owen-Sound, dit qu'il a servi deux ans dans leurs propres ateliers, puis a passé 4 ans dans une école technique allemande, avec travail d'été dans les ateliers. Il a été gradué comme ingénieur, avec attention spéciale au travail d'atelier. En Allemagne, les étudiants en technologie sont obligés de passer 2 ans dans les ateliers, à faire des patrons et à se familiariser avec la pratique des machines et du moulage.

Robert Dobie, surintendant mécanicien de la *Canadian General Electric Company*, dit qu'il a reçu son entraînement dans les usines du chemin de fer Grand-Tronc à Stratford et à Montréal, où il a passé 17 ans. On lui a donné un cours complet dans chaque département—tour, machine à percer, raboteuse, département d'assemblage, atelier de chaudronnerie, forge, atelier des patrons, etc.,—puis il est allé sur la voie comme chauffeur durant un certain temps, et il est entré plus tard dans le bureau des dessinateurs. Il étudiait la nuit, mais n'a pas eu l'occasion de fréquenter l'école du soir. Il a été chef des dessinateurs de la *Royal Electric Company*. Il a lu des revues techniques.

TRAVAIL DES MÉTAUX.

John Gibson, contremaître du département des forges d'une maison d'Oshawa, a 100 hommes sous ses ordres. Il a commencé dans le département des voitures, où il faisait environ 100 tâches par année. Il a été compagnon durant 5 ans et contremaître durant 20 ans. Il a lu les revues et journaux techniques lorsqu'il a pu se les procurer. Une école technique eut été pour lui d'un grand secours.

Burleigh Aikens, mécanicien, dit qu'il a fait un apprentissage de trois ans et 9 mois chez deux compagnies de fonderie, et qu'il a suivi deux sessions de l'école technique de Toronto, ce qui lui a été très utile. Il a aussi fait des études par correspondance. Il a travaillé dans un atelier où son frère était contremaître, et a pu ainsi recevoir un bon entraînement.

Un mouleur expert a déclaré qu'il a servi son apprentissage, puis qu'il a travaillé comme compagnon. Il a suivi, par correspondance, une partie d'un cours de chimie appliquée à la manufacture de l'acier et du fer, et il a étudié des traités sur divers procédés de fonderie.

Un ouvrier électricien dit qu'il a fait une partie de son apprentissage électrique dans le département des moteurs. Il a suivi, pendant environ 7 mois, un cours par correspondance, mais, sauf l'aide qu'il en a tiré en fait d'arithmétique et d'algèbre, il ne considère pas que cela lui a été très utile.

EBÉNISTERIE, MENUISERIE, ETC.

W. J. Beatty, contre maître dans une manufacture de meubles, a appris les métiers d'ébéniste et de sculpteur sur bois. Il a reçu son entraînement, il y a 20 ans, à l'école technique de Toronto, les soirs et samedis après-midi, durant environ trois saisons, apprenant le dessin mécanique et le dessin à main levée et les proportions. Cet entraînement lui a aidé à obtenir une promotion.

Charles Laway, surintendant de la *Canadian Furniture Co.*, dit qu'il n'a pas fait d'apprentissage, mais qu'il s'est élevé graduellement de la position d'ouvrier de manufacture et de préposé général aux machines. Il n'a fréquenté aucun cours spécial du soir, mais il a lu des essais et des journaux industriels.

EN CE QUI CONCERNE LES CLASSES DU SOIR.

James Dunlop, propriétaire de la *Thomas Organ Company*, de Woodstock, dit qu'il a été instruit aux écoles publiques dans la mère patrie, où l'on apporte

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

plus d'attention qu'ici aux principes fondamentaux. Il a fait un apprentissage de 4 ans et a assisté deux fois par semaine aux classes du soir, ce qui lui a été très utile.

R. C. Stock, ouvrier dans une fabrique de machines à coudre, a été instruit à l'école publique et il est entré à l'usine à 15 ans. Il est là depuis 12 ans. Il a conduit une machine à embrever et une scie à lame sans fin, mais il n'est pas ébéniste expert. Si l'on établissait des classes du soir, il serait heureux d'y assister deux soirs par semaine. Il suivait, par correspondance, un cours de dessin mécanique qui lui coûtait \$45 et qui n'était pas encore terminé.

N. B. Jessan, employé chez Kennedy, à Owen-Sound, dit qu'il est au Canada depuis un an, et qu'il avait appris le génie civil en Norvège. Il a fréquenté la *high school* à Christiana, et il a eu un an d'entraînement à l'atelier, puis il a étudié durant quatre ans à l'école des hautes études techniques, près de Berlin.

Le même genre d'enseignement ne conviendrait pas aux artisans; pour eux et pour les contremaitres, l'école du soir serait préférable.

John Osmond, mécanicien, dit qu'il a fait un apprentissage de 7 ans, ce qu'il considère comme étant de trop longue durée, vu que 4 ans suffisent amplement. Il est allé à l'école du soir deux fois par semaine durant 2 ans et a appris les principes de la mécanique, etc. On n'a plus besoin des impressions en bleu, vu que tout le travail se fait maintenant d'après un modèle.

Alfred Thickett, mécanicien, a fait son apprentissage en Angleterre. Il a travaillé sans salaire durant sept ans. Il a fréquenté l'école du soir 3 fois par semaine durant 9 ans, et sa santé n'en a pas souffert. Il est muni de deux brevets.

John Lane, mécanicien, a fait un apprentissage de 4 ans et a travaillé comme compagnon durant 9 ans dans les usines de chemin de fer de Stratford. Il a fréquenté les classes du soir pour le dessin et l'arithmétique dans le temps, mais ne se trouvant pas suffisamment avancé, il a commencé à suivre un cours par correspondance. Il était cependant trop fatigué pour le continuer, bien qu'il en ait recueilli quelque avantage. Une salle de classe et un professeur eussent offert plus d'intérêt.

Charles Poogh, sous-gérant des travaux dans la Compagnie Westinghouse, dit qu'il a quitté l'école à 16 ans, qu'il a fait un apprentissage de 5 ans, puis qu'il est allé à un autre atelier pour se perfectionner. Durant son apprentissage il a fréquenté les classes du soir trois fois par semaine, et il est allé ensuite à l'école technique pour y apprendre le dessin mécanique et le travail électrique. Il est ensuite entré au service d'une autre maison et a suivi les classes du soir à Londres. Enfin il a étudié l'électricité pendant 2 ans à l'école technique de Manchester. Il y avait 9 ans qu'il était au service de la Compagnie Westinghouse.

Robert M. Roy, gérant de la *Hamilton Bridge Company*, dit qu'il a passé 4 ans au service d'un patron et 3 au service d'un autre en qualité d'ingénieur-mécanicien, et que durant ce temps il a fréquenté les classes du soir 3 ou 4 fois par semaine; qu'il a ensuite suivi des cours spéciaux, et qu'il a été durant plusieurs années dans un département du génie. Il était à Hamilton depuis 14 ans et gérant depuis 4 ans.

Fred. Germandt, contremaître de la Compagnie des Moissonneuses, dit qu'il a suivi les classes du soir durant 4 ans, deux fois par semaine, pour apprendre le dessin mécanique lorsqu'il était apprenti dans le département des outils de la *Long Optical Company*, à Rochester. Il a été durant 3 ans au service de la même compagnie en qualité de compagnon; puis il a été 8 ans avec la compagnie actuelle. Il a lu des publications techniques.

George L. Drew, surintendant général de la *Hamilton Steel Company*, dit qu'il n'a pas subi d'entraînement technique. Il a commencé à l'âge de 17 ans dans le bureau, puis il a travaillé dans l'atelier et a étudié privément des traités de technologie. Il eut préféré les classes du soir.

John Harrowes, modeleur, dit qu'il a fait un apprentissage de 5 ans, et qu'il a suivi les classes du soir durant un an, 2 fois par semaine, pour apprendre le dessin mécanique. Les employeurs de Glasgow insistent sur la fréquentation de l'école du soir. Il considère que l'entraînement manuel développe l'attention et qu'il est utile aux apprentis modeleurs.

Charles Griffiths, charpentier, a fait son apprentissage dans la mère patrie, puis il est allé se perfectionner dans de grands ateliers. Il a passé deux ans dans l'Afrique-Sud. Il n'a jamais eu l'occasion de fréquenter l'école du soir, car il n'y en avait pas dans un rayon de 8 milles, mais il eut désiré pouvoir les fréquenter, car il a vu des hommes travaillant au même établi que lui, être promus avant lui, tout simplement parce qu'ils étaient instruits et qu'il ne l'était pas.

James C. Coles, menuisier, dit qu'il a été apprenti mais sans contrat d'apprentissage, et que lorsqu'il était apprenti il a suivi pendant 2 ans les classes du soir à l'école du village, où il a étudié le dessin élémentaire, la géométrie et le mesurage. Il a lu des livres sur la construction des bâtiments, et il a suivi un cours par correspondance, mais il croit que l'aide personnelle d'un instructeur vaut mieux.

Thomas Cooper, briqueteur, a suivi les classes du soir durant son apprentissage entre les âges de 13 et 15 ans, étudiant la géométrie, le mesurage et la comptabilité. De 15 à 17 ans il a suivi les cours d'hiver à une école d'entraînement manuel pour la maçonnerie en brique et en pierre telle que les arches et les ouvertures.

Philippe Obermeyer, ouvrier imprimeur, a fait un apprentissage de 5 ans. Il n'y avait pas d'école du soir à sa portée, mais cela lui aurait été très utile.

Ross, ouvrier au service de la *Northern Engineering Supply Co.*, à Fort-William, dit qu'il a fait son apprentissage, et que durant cette période il a, durant trois hivers, fréquenté l'école du soir à l'Institut des Artisans, ce qui lui a été très avantageux. Il a constaté que cela l'a rendu plus compétent, même avec moins d'expérience en fait de travaux de campagne, que s'il eut eu plus d'expérience pratique sans l'aide de l'école du soir.

CHAPITRE LXII: RÉSUMÉ DE BEAUCOUP D'AUTRES TÉMOIGNAGES RELATIFS AUX INDUSTRIES ET AUX TRAVAILLEURS.

SECTION 1: MAIN-D'OEUVRE, SA QUANTITÉ DISPONIBLE ET SA QUALITÉ.

On a déploré la rareté des ouvriers experts dans presque tous les genres de travaux. Bien que dans certains cas le nombre des travailleurs ait été suffisant, ils manquent de netteté et de précision, et sont aussi enclins à se montrer négligents. La Compagnie des Locomotives à Kingston se plaint d'être réellement entravée par la rareté de la main-d'œuvre; les hommes partent, et il s'en présente très peu pour les remplacer. Ce n'est pas une question de salaire, mais il n'y a pas dans le pays assez d'hommes pour faire le travail. Dans certaines industries, le travail des aubains n'est d'aucune utilité, de sorte que l'immigration n'offre pas de remède. L'une des raisons données pour cette rareté est que les gens sont trop enclins à se porter vers les professions libérales. Le remède consisterait à stimuler l'ambition et à instruire les travailleurs, afin de garder un plus grand nombre d'hommes pour les travaux industriels.

Bien que les machines aient fait "des machines" de ceux qui les conduisent, et aient réduit jusqu'à un certain point la quantité de travail manuel requise, elles ont créé plus de travail professionnel pour la fabrication des machines elles-mêmes. Toutes les machines perfectionnées fournissent du travail à autant d'hommes qu'elles en déplacent, et le progrès du pays augmente dans les mêmes proportions que les machines qui économisent la main-d'œuvre, de sorte que nul bon artisan ne doit craindre d'être privé de travail, car les machines ne sauraient remplacer complètement le travail manuel. De fait, un métier (le modelage), est devenu plus que jamais un métier professionnel par suite de l'augmentation de l'usage des machines. L'homme qui a reçu une instruction technique a beaucoup plus d'avantages que celui qui est obligé de se frayer un chemin sans cela.

Il est très difficile de se procurer la haute qualité de main-d'œuvre qui est maintenant requise, vu que les produits exigés sont plus variés et plus parfaits qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans.

Les métiers pour lesquels la main-d'œuvre professionnelle est rare, et où, dans certains cas, on a dû refuser des commandes faute de main-d'œuvre sont: La fabrication des portes et fenêtres, ingénieurs électriciens, serrurerie, salines, forges, ajustage des tuyaux à vapeur et à gaz, travaux artistiques en laiton, modelage, mécaniciens, couvreurs, constructeurs d'escaliers, mise en conserve des fruits, industries textiles et contremaîtres. Pour un bon

nombre des industries ci-dessus, on est obligé de faire venir des ouvriers de l'étranger. Une maison de l'Ontario tient un homme à Toronto et un autre à Montréal constamment occupés à chercher des mouleurs. L'idée de quelques-uns des manufacturiers de Hamilton est de suppléer autant que possible à leurs besoins en utilisant l'école technique de façon à entraîner nos propres gens à remplir les plus hautes positions dont ils sont susceptibles, au lieu de compter sur le travail professionnel venant de l'étranger.

Les avantages de l'enseignement technique ont été résumés comme suit par l'un des témoins:—Cela donne au travailleur un plus haut degré d'aptitudes; cela produit des meilleurs artisans, qui peuvent gagner plus d'argent; cela augmente la faculté d'achat; cela rendrait la société plus prospère; les gens dépenseraient plus d'argent et toute la société en profiterait.

Les employeurs de main-d'œuvre accueilleraient avec faveur l'enseignement technique. Un minotier a déclaré que cela serait très avantageux pour diriger l'industrie des minoteries d'après des principes plus scientifiques. Les grands minotiers emploient des chimistes et outillent des laboratoires afin de maintenir la qualité de leurs produits à la hauteur requise. Il considère l'enseignement technique comme une partie essentielle du programme national, vu la grande quantité de farine exportée. Les tanneurs sont obligés d'avoir recours aux chimistes pour estimer la valeur des diverses espèces d'écorces. L'industrie textile est plus compliquée qu'elle ne l'était il y a quelques années, et en conséquence les travailleurs experts réussissent mieux aujourd'hui qu'autrefois.

Un grand manufacturier a exprimé la conviction que l'enseignement technique augmenterait l'offre de la main-d'œuvre et permettrait aux employeurs de faire des affaires plus considérables, tout en fournissant aux hommes l'occasion de gagner de meilleurs salaires, car l'élimination des déchets permet de mieux rémunérer le travail, tandis que le manque d'adresse cause parfois des erreurs très coûteuses.

Un fabricant de tondeuses pour pelouses n'a pu dire pourquoi les Allemands gardent leur clientèle en dépit de la concurrence; ils l'ont acquise et ne se sont jamais demandé pour quelle raison. L'Allemagne n'offre pas d'avantages exceptionnels en fait de transport ou de matériaux à bon marché. Il croit que cela est dû à la qualité des tondeuses de pelouses.

Un autre manufacturier a dit que l'enseignement technique, dont l'importance vient après celle de l'agriculture, lui permettrait de soutenir la concurrence sans remanement du tarif (a) par l'augmentation de la production, (b) en éliminant une quantité énorme de déchets.

Au point de vue de l'ouvrier l'enseignement technique serait profitable, car l'instruction chez un homme qui se spécialise est très avantageuse pour lui et pour son patron. Cela aurait une portée directe sur ses gains. Dans le cas du fer en barre, ceux qui sont payés sur la base du tonnage dans les usines de fer et d'acier, même si le prix n'était pas augmenté, gagneraient plus d'argent en faisant plus de besogne, et il y aurait pour eux moins de pertes provenant d'ouvrage mal fait. Un témoin s'est exprimé comme suit: Les hommes auront plus de salaire, plus de confort et un travail moins pénible, s'ils sont plus adroits.

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

Un ouvrier ayant reçu l'instruction technique est un meilleur producteur que celui qui ne l'a pas reçue.

Un ouvrier expert ayant commencé au bas de l'échelle a plus de chance d'obtenir une position qu'un spécialiste, d'après un témoin. D'un autre côté, un témoin de Toronto qui représentait quatre ou cinq mille ouvriers, a exprimé une certaine crainte à l'effet que l'enseignement technique pourrait produire des ouvriers incompetents et mettre ainsi le marché en danger, surtout en temps de grèves. Cela s'appliquait aussi aux écoles de métiers, mais les travailleurs favorisaient l'enseignement technique, qui n'offrirait pas ce danger. Il dit que l'on admet généralement que l'enseignement technique pour ceux qui sont actuellement engagés est le seul moyen de former des ouvriers compétents.

Le désir de l'enseignement technique provient des besoins ressentis par le peuple.

Le témoignage des manufacturiers sur la manière dont les travailleurs sont entraînés varie selon les circonstances.

Il est difficile de se procurer de bons contremaîtres ayant les qualités requises en fait de compétence générale, d'adaptabilité au travail et d'aptitudes à conduire les hommes. Bon nombre de maisons forment leurs contremaîtres et les font sortir des rangs. Quelques-uns ont reçu l'enseignement technique, quelques-uns ont suivi un cours commercial, et d'autres ont lu des livres. Les contremaîtres deviennent compétents grâce à des aptitudes naturelles et à l'expérience pratique.

Un manufacturier a dit : Un contremaître est entraîné en travaillant avec d'autre hommes; nous constatons qu'il est plus vif, plus intelligent, plus diligent, à son travail; il est désireux d'apprendre et il étudie le soir. Un homme qui a une connaissance plus générale de sa besogne a plus de chance d'être promu. Le contremaître doit avoir les qualités d'un administrateur. L'un des témoins suggère qu'un cours de lecture organisé pourrait être utile au perfectionnement des contremaîtres, parce que l'entraînement intellectuel rend un homme meilleur artisan; un homme fait mieux son travail lorsqu'il en connaît la raison.

Les besoins spéciaux des divers travailleurs industriels ont été exposés comme suit:

Les *mouleurs* auraient besoin de comprendre les impressions en bleu et la chimie. Par exemple, une compagnie s'est efforcée de comprendre pour quelle raison la saleté du fer cause beaucoup de perte au mouleur.

Il est très important que le *tailleur de pierre* ait la faculté d'observer promptement et avec précision. Cette faculté pourrait être cultivée par l'entraînement manuel à l'école publique. Des cours sur la construction des bâtiments, la force des matériaux, etc., seraient utiles aux tailleurs de pierre.

Un *entrepreneur de bâtiments* croit que ses ouvriers y gagneraient à consacrer deux soirs par semaine à étudier la construction des bâtiments et le dessin. Ils comprendraient mieux les relations entre les métiers. L'arithmétique est une aide précieuse pour l'estimation du coût, mais pour un ouvrier elle n'est pas aussi utile que l'art d'interpréter les dessins.

On dit que le *charpentier* ordinaire ignore la force et la praticabilité de ses matériaux; il ne sait pas construire un escalier difficile, et il en est de même de la construction des toitures.

Les *peintres* et les *décorateurs* se perfectionneraient en recevant l'enseignement du dessin mécanique, la construction des bâtiments, etc.,

Un témoin suggère que pour les artisans experts il devrait y avoir des grades, de même que pour les professions. Établissez des degrés types et exigez que les artisans acquièrent les connaissances réglementaires. Cela serait une excellente chose pour le Dominion et cela stimulerait l'ambition.

En ce qui concerne le *génie électrique*, pour l'expérience pratique des étudiants pendant leur cours, une université a constaté qu'il valait mieux les envoyer à des usines commerciales durant l'été que d'essayer à fournir un outillage quelconque dans leurs propres ateliers, car il n'y a pas un seul atelier universitaire qui soit exploité comme un atelier commercial. Les gérants d'usines consentent ordinairement à prendre des étudiants durant les mois d'été, car un bon nombre de gérants sont eux-mêmes gradués des collèges.

Quant aux *ouvriers des mines*, on devrait prendre des mesures afin de leur enseigner la chimie, la physique, la minéralogie et la géologie. Ce serait une excellente chose si tous les prospecteurs et les contremaîtres de mines avaient reçu l'enseignement technique à l'école. Les accidents des mines sont souvent dus au fait que les hommes s'habituent au danger, y songent moins et deviennent moins prudents; de là l'insouciance avec laquelle on manie la dynamite. Il est difficile de diriger un cours pour les prospecteurs, les hommes différant tellement dans leurs aptitudes que chacun a besoin d'un traitement spécial. Les propriétaires de mines sont heureux de coopérer en donnant du travail aux étudiants durant leurs vacances.

Un éditeur recommande pour les *imprimeurs* le cours par correspondance de l'Union Typographique Internationale.

Pour les *travailleurs de l'industrie textile*, l'école technique n'est guère utile qu'aux contremaîtres, aux experts en teinture, et peut-être aux contremaîtres des cardeurs. La chimie appliquée à la teinturerie est importante en ce qui concerne l'industrie textile.

Les *mécaniciens préposés aux machines stationnaires* aimeraient à être versés dans la connaissance de l'expansion de la vapeur, de l'expansion du gaz, de l'emploi du combustible, etc. Les mécaniciens ont besoin de connaissances techniques autant que mécaniques. Il n'y a pas actuellement de cours d'enseignement pour les mécaniciens préposés aux machines stationnaires; il devrait y en avoir, et aussi des classes avancées.

En ce qui concerne la fabrication des *meubles*, les contremaîtres, apprentis et compagnons pourraient être aidés (à leur avantage et à celui des manufacturiers) par de bonnes démonstrations faites par un instructeur apte à finir des pièces de meubles dans une école à cette fin, dans quelque centre d'ébénisterie. On y enseignerait le dessin mécanique, les mathématiques d'ordre supérieur, et l'entraînement manuel serait utile aux ouvriers de cette industrie. Il serait en outre avantageux de donner des leçons de fabrication et de mélange des vernis. Un employeur croit que l'enseignement technique serait la meilleure chose que l'on pourrait avoir relativement à diverses industries.

Le Conseil des Femmes est d'avis que les *employées d'industries*—qui sont au nombre de 40,000 à Toronto, et dont la plupart sont incompetentes faute d'entraî-

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

nement—devraient recevoir des leçons, non seulement de cuisine, mais aussi de piquage de fantaisie, de crochet, de tricot, etc., comme dans Kensington-sud; on devrait leur enseigner aussi l'emploi de la machine à coudre avec ses accessoires, avec ou sans moteur, les modes, patrons, ourlage et couture de la paille, confection et coupe des robes, y compris les patrons, la taille et l'ajustement; le tissage des paniers; patrons pour costumes de femmes et d'enfants et lingerie; patrons en crêpe et en papier de tenture; construction des maisons; décoration des maisons et des églises, telle qu'enseignée à l'institut Pratt; l'art de vendre avec courtoisie; fabrication des boîtes et des sacs en papier; manchonnerie, broderie. Des classes techniques de ce genres seraient très fréquentées.

SECTION 2: APPRENTISSAGE ET APPRENTIS.

(Pour être lu à la suite du chapitre sur les systèmes spéciaux d'apprentissage.)

Il est difficile de se procurer un nombre suffisant d'ouvriers experts à moins qu'ils n'y ait une affluence constante d'apprentis. Plus les ouvriers sont compétents et plus le patron a de chance de rivaliser avantageusement. Il y a des opérations que des jeunes garçons peuvent faire mieux que les hommes, parce que leurs doigts sont plus souples et que leur travail ne coûte pas aussi cher. Un autre témoignage vient à l'appui de celui-ci—Nous éprouvons des difficultés à nous procurer des hommes et des apprentis. Ces derniers veulent avoir des gages plus élevés. Nul doute que l'une des principales difficultés de tout le système d'apprentissage est que le jeune garçon peut gagner plus d'argent en se livrant à un travail de «cul-de-sac» qu'en s'occupant d'un métier dont l'apprentissage exige un certain nombre d'années. Il est certain que le problème devient de plus en plus sérieux. Un manufacturier de l'ouest d'Ontario dit: Nous ne pouvons nous procurer de bons contremaîtres, et notre besogne est entravée par le manque de main-d'œuvre professionnelle et non professionnelle. Le système d'apprentissage pourrait nous venir en aide, mais le meilleur système devrait être complété par l'enseignement technique. L'un de nos contremaîtres et plusieurs de nos finisseurs ont été amenés du Détroit.

La déclaration suivante vient de l'une des villes les plus prospères et les plus actives de l'Ontario: Notre ville possède des industries variées, et cependant, sauf en ce qui concerne l'instruction générale, les écoles ne font rien pour préparer ceux qui devront gagner leur vie grâce à ces industries. Et celui-ci vient d'une autre ville d'Ontario:—Seuls les fils des industriels apprennent le métier de leurs pères. Il est très difficile d'avoir de bons artisans. Un législateur d'Ontario qui a combattu durant des années en faveur de l'enseignement technique, dit: Tout centre industriel devrait prendre soin du jeune garçon qui quitte l'école à l'âge de quatorze ans; ce jeune garçon devrait travailler sous la direction d'un chef intelligent. Le maire de l'un des centres manufacturiers les plus actifs dit:—Les gens aimeraient à voir de meilleures occasions offertes à l'entraînement industriel et à l'enseignement technique, afin de donner aux enfants l'occasion de se faire une idée du travail des manufactures, et aux travailleurs l'occasion de perfectionner leurs procédés.

Une maison de Windsor ne prend pas d'apprentis parce que, d'ordinaire, ils s'en vont au Détroit dès qu'ils deviennent un tant soit peu compétents.

Le problème de l'apprentissage intéresse chacune des phases de la société, et le ramène toujours à l'école. Un manufacturier de l'est d'Ontario dit:—Il est surprenant de constater le grand nombre d'hommes qui ne savent ni lire ni écrire. Ces hommes sont suspects et enclins à causer des difficultés, de sorte que nous les évitons. Le nombre des illettrés fait ressortir le besoin d'appliquer rigoureusement la loi relative à l'instruction obligatoire.

Le contremaître d'une usine de fer croit que les jeunes gens ne veulent pas apprendre, mais que l'entraînement manuel et l'enseignement technique en attireraient un plus grand nombre. Un autre dit:—«Les apprentis pourraient nous arriver mieux préparés en fait de mathématiques, de mesurage et de dessin mécanique». Un manufacturier dit que dans chaque cas il préfère habituer au travail des novices de 17 ou 18 ans, mais comme ceux-ci sont en général dépourvus de toute idée en ce qui concerne la mécanique, et le fonctionnement des machines, le dessin mécanique, les travaux de fonderie et la chimie, il est obligé de faire venir des Etats-Unis des ouvriers possédant l'expérience pratique pour en faire des contremaîtres.

Un entrepreneur se plaint de ce que très peu d'hommes peuvent interpréter une impression en bleu; qu'il ne peut amener les jeunes gens à apprendre, ni les entrepreneurs à leur enseigner. Il croit qu'une école technique aiderait puissamment à mettre les jeunes gens sur la bonne voie. Un recteur de *high school* a déclaré qu'il n'y avait pas moyen de trouver des apprentis.

Les opinions diffèrent beaucoup sur la manière d'instruire les apprentis. Un manufacturier dit que l'on pourrait aider un jeune homme à apprendre son métier en le faisant assister à l'école du soir, ce qui lui donnerait des connaissances sur le sujet des principes de ce métier, mais qu'un homme ne peut apprendre son métier à fond qu'en travaillant à l'atelier. La plupart des hommes qui ont appris le métier en travaillant comme apprentis tireraient profit de l'étude de sujets tels que le dessin mécanique à une école du soir; mais si un homme n'y met pas de bonne volonté, toute l'instruction que vous pourriez lui donner ne lui ferait aucun bien. Un homme adroit de ses mains vaudra mieux s'il comprend la raison des choses, mais il peut apprendre cela plus rapidement dans un atelier que si un bon contremaître lui donne des leçons le soir, tandis qu'il ne saurait apprendre le dessin mécanique ailleurs que dans un bureau ou une classe de dessin.

Un autre a déclaré qu'un jeune apprenti dans un atelier de moulage acquiert tous les jours des connaissances qui lui sont transmises par les ouvriers mouleurs. La raison des choses est toujours expliquée aux apprentis dans les ateliers. Le jeune garçon apprend du compagnon ouvrier tout autant qu'il peut s'attendre à apprendre. Il ne croit pas qu'ils suivraient les classes du soir; s'ils le faisaient cela leur serait avantageux.

Un garçon peut cesser de fréquenter une école si les conditions ne lui plaisent pas, tandis que dans un atelier il a signé des documents qui l'obligent à y rester durant quatre ans. S'il allait à une école technique il pourrait, avant de s'engager, découvrir s'il aime ou non le métier de mouleur. Il serait bon de faire

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

l'inspection des ateliers pour voir à ce que les jeunes garçons y reçoivent l'entraînement qu'ils devraient y recevoir. Dans la plupart des cas, c'est la faute de l'apprenti s'il ne reçoit pas l'instruction qu'il devrait recevoir.

L'Union des Mouleurs est censée aider à tous les apprentis à recevoir l'entraînement complet; c'est là une raison pour insister sur la limitation du nombre, car s'ils étaient trop dans un atelier l'entraînement des jeunes garçons serait négligé.

Règle générale, plus la manufacture est grande, moins un jeune garçon a de chances d'être entraîné dans tous les départements.

Si les employeurs s'engageaient à donner un entraînement complet aux apprentis tapissiers, par exemple, à condition que ceux-ci se contentent du salaire d'apprentissage durant trois ou quatre ans, le nombre des aspirants serait plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dans la *Canadian Iron Corporation*, à Fort-William, les ouvriers font un apprentissage de trois ou quatre ans, selon le département, et au bout de ce temps ils sont censés avoir les gages d'un compagnon. Il est très difficile d'avoir des jeunes garçons pour apprendre le métier, vu qu'ils ont de nombreuses occasions de se livrer à des travaux nonprofessionnels fortement rétribués mais qui ne les préparent à rien pour l'avenir. Bien que les patrons soient aussi enclins que par le passé à enseigner des métiers aux jeunes garçons, la spécialisation a pris des proportions telles, par suite de la concurrence, qu'un jeune garçon n'aurait plus la même chance qu'autrefois d'apprendre toutes les parties du métier, mais il devient spécialiste. Les garçons ne désirent pas entrer en apprentissage, et c'est pourtant le seul moyen d'apprendre un métier à fond.

Les jeunes garçons ne prennent pas leur travail au sérieux; ils s'occupent trop de l'horloge, et songent surtout à ce qu'ils feront après avoir quitté le travail. L'un des témoins accuse les écoles de ne pas leur inspirer une ambition plus élevée.

Un chaudronnier croit qu'à quinze ans un garçon est trop jeune pour entrer en apprentissage; un apprenti devrait avoir de 18 à 21 ans, et avoir reçu quelque instruction en fait de mécanique.

Nos jeunes Canadiens recherchent des travaux propres; ils veulent la réduction des heures de travail et plus de liberté. Les apprentis du dehors sont les meilleurs, étant plus âgés. Le nombre et la qualité des apprentis ne sauraient être comparés à ce qu'ils étaient il y a vingt ans. Autrefois, nous avions une liste de ceux qui attendaient leur tour; nous prenons maintenant tous ceux qui se présentent.

Depuis 25 ans, il n'y a eu à Galt que 5 apprentis pour la maçonnerie et le briquetage. L'enseignement technique offre des avantages au maçon et au briqueteur.

A présent, l'apprenti n'a guère de chance de devenir un compagnon apte à tous les travaux; il y a trop de spécialisation.

Parmi les apprentis dans les ateliers de mécanique, il n'y en a pas qui soient âgés de moins de 16 ans, et cependant ils manquent d'aptitude à juger par eux-mêmes et à faire usage de l'instruction qu'ils ont reçue. Environ 80% sont sortis de l'école publique. Leurs connaissances en fait d'arithmétique ne sont pas très profondes et ne sont pas applicables à l'industrie. L'enseigne-

ment devrait être donné en termes d'atelier: en pouces et en pieds, au lieu de milles et d'acres. Les décimales n'entrent pas dans la pratique de l'atelier, mais les fractions y entrent, et il nous faut enseigner à bon nombre d'entre eux les fractions d'atelier.

L'instruction préliminaire n'est pas assez précise; l'entraînement manuel aiderait à leur faire reconnaître, par des exemples concrets, les fractions et les décimales. On devrait faire des impressions en bleu dans les écoles du soir jusqu'à l'âge de 16 ans.

Un fabricant de pianos dit que l'ancien système (trois ou quatre ans d'apprentissage) formait les meilleurs ouvriers possibles. Maintenant, il s'agit de produire le plus de travail possible et au plus bas prix possible afin de soutenir la concurrence.

Une maison paye une prime de \$100 à ceux qui ont complété leur cours à l'école technique, plus \$50 à ceux qui fréquentent l'école technique et qui y font des progrès.

On pourrait enseigner aux apprentis briqueteurs beaucoup de travail artistique, tel les panneaux, cintres, ouvrages en bois, etc.

Les apprentis doivent apprendre le moulage à l'atelier, bien qu'un enseignement technique convenable puisse leur aider beaucoup pour l'interprétation des impressions en bleu, et aussi pour les briques de fourneau, et la chimie pour les contremaîtres.

L'Union des Tailleurs n'a pas été forcée de mettre en vigueur le règlement relatif au nombre des apprentis, vu le petit nombre de ceux qui se sont offerts. Ce métier semble ne plus offrir d'attraits pour les jeunes gens; les salaires sont assez bons, mais le travail n'est pas très régulier, vu les mortes saisons. Les établissements de confection font disparaître la clientèle des tailleurs. On dit que le système du temps partiel est tout à fait praticable là où le travail est hautement spécialisé, et où l'on fait constamment la même chose, mais il en est autrement là où le travail change constamment.

Un manufacturier dit que les jeunes garçons qui sortent du *Collegiate Institute* apprennent plus rapidement que les autres, mais sont faibles au début. Un cours scolaire s'appliquant à des travaux qui concernent une industrie remédierait à cela. Le manque d'apprentis provient du fait qu'on ne veut pas commencer à un salaire réduit. Les apprentis commencent à 90c. par jour, mais ils peuvent avoir \$1.25 au bout de six mois; au bout de deux ans, de \$2.50 à \$2.75 par jour. Les simples manœuvres commencent à \$1.25 et ne dépassent pas \$1.75.

L'école technique rendrait les garçons enclins à l'industrie, et leur fournirait l'occasion de se familiariser avec tous les procédés industriels, même malgré la tendance actuelle à la spécialisation.

Il serait préférable que l'école technique fut une institution distincte. Avec 2,000 ou 3,000 briques et un instructeur compétent, les élèves de l'école pourraient construire toute espèce d'arches et de panneaux.

L'enseignement technique serait avantageux pour les jeunes imprimeurs s'il marchait de pair avec le travail d'atelier.

DOC PARLEMENTAIRE No 191d

Il est fortement à désirer que l'enseignement technique soit donné aux jeunes garçons; cela les empêcherait de polissonner et de mal tourner. La dernière année de l'école ordinaire devrait être une année technique pour les familiariser avec le travail de l'école technique.

Un grand nombre de garçons et de filles apprennent la fabrication des noyaux. Les manufacturiers ont très bien réussi à leur enseigner ce travail.

On pourrait offrir aux apprentis quelque encouragement pour finir leur cours; par exemple, en leur permettant d'acheter des outils à des prix réduits.

On pourrait établir un système de prix, ou allouer du temps pour le travail de jour si cela pouvait avoir pour effet d'éveiller l'intérêt.

Une certaine connaissance du dessin, de l'arithmétique et des connaissances techniques en général, serait utile dans les usines d'électricité. Les surintendants et les contremaîtres les plus intelligents coopéreraient à l'enseignement technique.

Le déclin du système d'apprentissage, déclin dû à la spécialisation, n'est pas aussi marqué ici qu'aux Etats-Unis. La spécialisation n'est pas appliquée ici dans la même proportion. Notre travail est plus varié parce que le marché est plus restreint. Les manufacturiers sont obligés de faire de leurs employés des ouvriers experts dans toutes les parties du travail. Si une école d'entraînement ou d'enseignement technique était à la portée des employés, les patrons pourraient prendre quelques apprentis dans la salle des outils.

Le cours d'apprentissage en génie civil est de quatre ans. Bon nombre de ceux qui suivent ce cours sont des gradués des collèges. L'école du soir est utile à ces derniers. Nul ne réussit sauf celui qui peut apprendre davantage.

Un témoin a déclaré qu'un bon nombre d'apprentis passent sous sa direction et qu'ils font de bons artisans. Ce qui importe le plus c'est de faire comprendre au jeune garçon la raison de tout ce qu'il fait, de remonter de l'effet à la cause et d'expliquer les raisons de cause à effet. Il croit que l'on devrait lui apprendre à dessiner d'après le plan, et à fabriquer l'objet d'après ce plan: en d'autres termes apprendre à l'enfant à penser.

Un autre témoin dit:—Nous avons des jeunes gens qui apprennent un métier à la diable. Il n'y a pas d'apprentis réguliers, ils ne veulent pas s'y mettre. Dès qu'ils commencent à connaître un peu le métier, ou qu'ils croient le connaître un peu, ils s'en vont, ou nous sommes obligés de leur donner des salaires tellement élevés que nous ne pouvons guère leur permettre de changer fréquemment de genre de travail. Dans ces conditions, un apprenti arrivé à l'âge de 16 ans n'est pas aussi compétent que celui qui a appris le métier régulièrement; il n'est pas aussi bon citoyen. A moins que les jeunes garçons n'éprouvent eux-mêmes le désir de se perfectionner, nous ne pouvons les forcer à apprendre un métier; mais je voudrais que l'accès des métiers leur fut rendu aussi libre que possible. Si les jeunes garçons avaient l'occasion de faire quelques travaux manuels lorsqu'ils fréquentent l'école avant l'âge de 15 ou 16 ans, il leur en resterait quelque chose; ils connaîtraient un peu le travail, et, naturellement, une fois partis, ils continueraient à travailler.

Voici un extrait d'un autre témoignage:—Ils cherchent à gagner de l'argent; ils ont l'esprit mercantile. Ce que le jeune homme cherche maintenant, c'est la meilleure manière de gagner de l'argent. Il n'aime pas à se mettre en appren-

tissage pour faire son chemin. J'ignore si cela provient de la rareté générale de la main-d'œuvre; je constate que dans la plupart des cas, cela tient à ce que les choses en général ont changé. Il arrive souvent que c'est la faute des parents. Lorsque j'étais jeune, l'apprenti avait un père qui voyait à ce qu'il restât en place et s'occupât de son affaire. Aujourd'hui, dans bien des cas, un garçon entre dans une manufacture et, quelques mois après, il trouve l'occasion de conduire une voiture d'épicier pour un salaire plus élevé et il s'en va. Les garçons d'aujourd'hui semblent plus enclins à l'insouciance; ils ne semblent pas vouloir fixer définitivement leur choix d'un état. Il nous est très difficile de trouver un bon jeune garçon. Les patrons semblent tenir moins qu'autrefois à enseigner leur métier aux jeunes gens. On semble avoir une tendance à tenir un jeune garçon constamment occupé à une partie du travail, et à ne pas tenir compte du fait que l'intérêt du jeune homme exige qu'on lui enseigne son métier. Je crois qu'en général le patron désire faciliter la production, et si un jeune garçon ou un ouvrier fait preuve d'aptitudes spéciales pour un genre de travail, on le spécialise. A moins que l'on ait des moyens de production perfectionnés, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'enseigner un métier à un jeune garçon par le système d'apprentissage; en conséquence, la question d'apprentissage devient une question d'évolution de l'industrie. Je ne crois pas que les employeurs d'aujourd'hui s'occupent beaucoup de ce que devient le jeune garçon, pourvu que l'on puisse suppléer aux besoins du jour. Plus forte est la journée de travail donnée par un jeune garçon, plus il reste longtemps à sa besogne, et plus on est satisfait. Cela nuit quelque peu à l'ambition et au désir que le jeune homme pourrait avoir de donner la pleine mesure de son talent.

SECTION 3: GENRE D'ÉCOLE DONT ON A BESOIN.

Les écoles publiques comme les *high schools* devraient être organisées de manière à répondre aux besoins de ceux qui exercent des professions industrielles.

Bien que l'entraînement industriel soit l'un des compléments les plus importants de notre système d'éducation, il ne va pas assez loin. On pourrait le rendre beaucoup plus précieux en le poussant jusqu'à un degré plus élevé. L'enseignement devrait être en contact plus intime avec l'industrie, vu la rapidité des progrès industriels. L'enseignement le plus élevé devrait être donné dans une école distincte, où les jeunes garçons consacraient leur temps au travail, et se prépareraient aux divers genres d'industrie. Des jeunes gens gradués du cours d'entraînement manuel du collège de Woodstock ont rendu témoignage à l'effet que cet entraînement les a préparés pour l'avenir, même ceux qui ont étudié la médecine.

Un témoin a suggéré des écoles ambulantes pour les diverses industries. Il considère que les jeunes gens sont très susceptibles d'entraînement. Le système d'écoles diurnes devrait compléter celui de l'école du soir. Le contact des ouvriers à l'école technique favoriserait le progrès et la bonne entente.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le travailleur devrait pouvoir acquérir à l'Ecole Technique la connaissance de la théorie scientifique d'un métier dont il possède déjà la pratique.

Le cours du *Collegiate Institute* est maintenant spécialement adapté à l'enseignement industriel dans ses classes inférieures, et un directeur d'école dit qu'il est fortement à désirer que l'enseignement technique marche de pair avec le travail académique jusqu'à la classe la plus élevée de l'école.

Lorsqu'un jeune garçon entre dans l'industrie sans avoir reçu d'instruction technique, il devient tout simplement une machine derrière une autre machine, mais lorsque l'activité mentale peut se donner libre cours, ce jeune homme peut devenir très utile à la manufacture et au pays, s'il a reçu l'enseignement technique.

La plupart des élèves qui fréquentent les écoles ont besoin d'être entraînés aux travaux industriels, et à l'heure qu'il est l'instruction technique est coûteuse et difficile à obtenir pour ceux qui en ont le plus grand besoin. Il devrait être facile d'introduire le travail industriel dans les écoles.

L'enseignement technique pour les travailleurs devrait être poussé avec toute la vigueur possible, afin de leur donner un entraînement qui puisse en faire des citoyens libres et indépendants, et leur aider par là à changer la base commerciale actuelle des choses. Plus le travailleur est ignorant, plus il est facile de l'exploiter.

L'une des particularités les plus précieuses de l'enseignement technique serait de démontrer aux manufacturiers qu'il existe un moyen pour l'établissement d'une école technique qui préparerait les jeunes gens à améliorer leur condition en leur permettant de produire de meilleurs articles, et à meilleur compte. Les manufacturiers pourraient recruter leur personnel à l'école technique, et leurs enfants jouiraient des avantages de l'école; ainsi le patron et les employés en profiteraient.

Les employés des industries du transport devraient être entraînés dans une école technique; des hommes qui connaîtraient l'usage économique du combustible seraient très précieux. Les employés de chemin de fer devraient être entraînés avant que d'entrer en fonctions. Certaines parties du travail des chemins de fer ne peuvent être apprises que par l'expérience, mais l'enseignement technique serait utile dans nombre de cas. Les télégraphistes, par exemple, pourraient apprendre à l'école les éléments de leur travail avant d'entrer en fonctions.

Il serait avantageux d'avoir une école pour enseigner le métier de mouleur, vu que ce métier est le même partout, et qu'une école formerait des mouleurs pour tout le Canada. Si l'on enseignait aux garçons à faire des moulages lourds et légers, ils n'auraient aucune difficulté à obtenir des positions, et c'est là un des plus grands besoins.

Dans une ou deux maisons de Toronto, les hommes ont organisé entre eux des classes pour discuter et étudier les questions relatives à leur métier. Les manufacturiers disent qu'ils encourageraient ces sortes d'études et qu'ils donneraient la préférence aux élèves et gradués des écoles techniques. Ce qu'il nous faudrait, c'est un système pour enseigner au jeune Canadien la mécanique, afin qu'il puisse se perfectionner dans son métier.

Les gérants devraient mieux reconnaître les aptitudes individuelles. Ils devraient encourager les travailleurs à suggérer des idées, et les récompenser en conséquence. Le système actuel, qui consiste à faire rapport au contremaître, n'est pas satisfaisant, parce que c'est le contremaître qui accapare tout le crédit. Un témoin suggère comme solution d'établir une boîte où l'on pourrait déposer les questions ou les recommandations. Cela rendrait plus facile l'accès des administrateurs. Le *National Cash Register* offre des prix pour les recommandations, ces prix étant de divers montants, et il croit que cela a pour effet de faire ressortir ce qu'il y a de mieux chez ses employés.

Le développement de l'industrie de l'acier est le résultat de l'enseignement technique. Autrefois, un homme pratique qui avait soin d'un fourneau, jugeait le travail de son fourneau par la quantité de scories qui en sortait, mais aujourd'hui l'entraînement est nécessaire, à commencer par le haut-fourneau jusqu'au sommet de l'échelle. Ce savoir signifie de l'emploi pour d'autres personnes.

Les Conseils des Arts et Métiers ont discuté l'enseignement technique, et ils sont d'avis qu'on ne supplée pas aux besoins des travailleurs. Ils aimeraient à voir offrir de plus amples occasions d'entraînement technique. Le dessin mécanique est nécessaire pour tous les métiers du bâtiment. Certains charpentiers ne savent rien en fait de construction des escaliers, et bon nombre de briqueteurs ne peuvent pas construire les arches. On a exprimé l'opinion que l'Etat devrait donner autant d'aide à l'entraînement de l'artisan et des autres ouvriers qu'il en donne au dentiste, à l'avocat ou au médecin. L'entraînement technique n'appartient à aucune province; c'est une affaire fédérale, et le travail qui est fait dans une partie quelconque du Canada peut être utilisé dans toute autre partie.

L'enseignement technique est une question nationale. Une solution rationnelle du problème ouvrier permettrait aux fils des salariés d'acquérir les connaissances nécessaires au succès dans ce genre de travail.

Le gouvernement fédéral pourrait, sans porter atteinte à la constitution, contribuer financièrement à cet enseignement, et il devrait faire autant pour l'industrie que pour l'agriculture. Il pourrait dépenser une forte somme sans empiéter sur les droits constitutionnels des provinces. En substance, ce qui se fait en Allemagne pourrait se faire ici par le gouvernement fédéral. Les laboratoires de recherches aideraient à la vie industrielle en Canada, et donneraient à nos ouvriers l'occasion d'acquérir une meilleure instruction et de devenir des ouvriers plus experts. L'instruction industrielle est plutôt fédérale que provinciale et municipale. Elle est plus intimement liée aux intérêts commerciaux de la société, lesquels intérêts sont fédéraux et non provinciaux. Si l'on retranche le mot "éducation" et si l'on y substitue les mots "entraînement industriel", cela se rapproche beaucoup de ce qui ressort de la juridiction fédérale, bien que la majeure partie du travail devrait être administrée par les provinces.

CHAPITRE LXIII: SYSTÈMES SPÉCIAUX D'APPRENTISSAGE.

(I) SYSTÈME D'APPRENTISSAGE DU CHEMIN DE FER GRAND-TRONC.

Le chemin de fer Grand-Tronc a établi, il y a nombre d'années, une classe pour ses apprentis désireux d'apprendre, et il a commencé à enseigner des sujets qui, dès le début, ont éveillé beaucoup d'intérêt chez les jeunes garçons, vu que ces sujets se rapportaient aux besoins journaliers des artisans. Le désir d'apprendre étant stimulé, on a constaté, après un laps de temps merveilleusement court, qu'il était nécessaire de donner plus d'extension au programme d'enseignement, vu que l'apprenti d'alors entrevoyait la possibilité d'atteindre les plus hautes positions comportant la responsabilité de l'administration et de l'exploitation du chemin. Il se rendait compte du fait qu'il y avait pour lui la possibilité d'acquérir une instruction ne le cédant guère à un cours collégial, avec un minimum d'effort de sa part, tout en restant indépendant et en pourvoyant à ses propres besoins.

COMMENT LE PROJET EST LANCÉ.

Le coût total de l'instruction donnée dans ces écoles d'entraînement est payé par le réseau du Grand-Tronc, lequel fournit tout l'outillage et engage les instructeurs, qui doivent avoir subi un entraînement complet, à la fois technique et pratique, afin de pouvoir anticiper sur les besoins des apprentis.

Un encouragement supplémentaire est offert aux jeunes garçons désireux d'apprendre, au moyen du grand nombre de prix offerts chaque année, des concours ouverts à toutes les classes sur le réseau, et des bourses gratuites pour l'étude du génie civil à l'université McGill, ainsi que des prix considérables en argent.

Ces concours pour des prix ont lieu à divers centres, où les meilleurs étudiants des divers centres sont invités, le transport, les frais de réception et toutes les dépenses étant payés par la compagnie.

L'appréciation des promotions individuelles forme l'une des principales particularités du système et aide à entretenir l'intérêt le plus profond dans les classes, les jeunes gens comprenant que dès qu'ils atteignent un certain degré d'excellence ils en sont récompensés par une augmentation de salaire, et bon nombre de nos économistes les plus distingués voient dans ce système, tel que mis à exécution, le moyen de recruter à l'avenir tout le personnel d'artisans experts, de chefs mécaniciens, de surintendants, etc., soigneusement tenu en réserve, et la solution efficace du problème ouvrier, savoir: la prompte reconnaissance du mérite individuel.

Les sujets enseignés sont gradués selon les aptitudes de l'étudiant, et dans des douzaines de cas, de jeunes garçons qui ont quitté l'école étant dans le

deuxième livre de lecture peuvent maintenant résoudre des problèmes qui nécessiteraient les meilleurs efforts d'un gradué des *high schools*.

Les sujets enseignés comprennent tout depuis la simple arithmétique jusqu'aux mathématiques supérieures, la mécanique, les plans de machines et le dessin mécanique. Le cours a été si bien gradué que l'on a reçu de la part d'instituts d'artisans de nombreuses demandes pour la série complète des livres d'instruction.

ASSURE UNE MEILLEURE ÉDUCATION SCOLAIRE.

Ce système d'apprentissage du Grand-Tronc a aussi permis aux parents qui désirent faire entrer leurs fils au service de la compagnie de leur donner une éducation plus soignée qu'auparavant. Avant son adoption, la seule exigence était que le garçonnet devrait avoir 15 ans. On a constaté que des parents retiraient leurs garçonnets de l'école à 12 ou 13 ans, et les employaient à quelque autre travail avant de les présenter aux usines du Grand-Tronc. Lors des premiers examens du système, bon nombre de garçonnets ont dû être refusés et ont dû retourner à l'école avant de pouvoir se qualifier pour leur entrée en service.

Ceci n'a pas seulement forcé les aspirants en perspective à obtenir une instruction meilleure, mais le niveau moral de leur travail en a été relevé, et le système a été rendu attrayant pour les garçonnets qui avaient subi l'examen d'inscription au *high school*, et qui, quoiqu'ils furent bien avancés quant à leur instruction scolaire, adoptaient les métiers de la mécanique de préférence à d'autres carrières.

Après la clôture de la saison, les garçonnets de quelques-unes des grandes usines organisèrent ce qu'on appelle la «Soirée des apprentis». C'est l'événement social de la saison. Chacun fait un dessin, bien préparé et bien encré; on l'expose, et des prix sont accordés dans chaque année d'apprentissage. Ces prix sont de \$2.50 pour le premier, et de \$1.50 pour le second. Il y a aussi des prix pour des dessins en couleurs, \$3.00 au premier, et \$1.50 au second. Tout apprenti peut s'inscrire, sans différence d'année, et ceux qui possèdent quelque adresse artistique s'y intéressent énormément.

RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU MAITRE MÉCANICIEN.

Déclaration de M. ROBERT PATTERSON sur le système d'apprentissage du Grand-Tronc.

M. Patterson a été maître-mécanicien des usines du Grand-Tronc à Stratford pendant 14 ans; il a assisté au lancement du système; il l'a suivi et en connaît toutes les phases. Il donne, sur ses débuts et son développement, un compte rendu fort intéressant.

Il était apprenti à l'âge de 15 ans; il termina cet apprentissage à 20 ans, puis passa compagnon pendant un an environ, après quoi il fut nommé contremaître des ateliers des machines. Il a appris toutes les branches de la mécanique; les garçonnets font ainsi aujourd'hui.

Le système, tel qu'il existe dans les usines du Grand-Tronc, a été alors défini. Avant l'entrée des garçonnets aux ateliers, on leur fait subir un examen sur la lecture, l'écriture, l'arithmétique jusqu'aux fractions décimales. S'ils ont du succès,

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

et si le médecin déclare qu'ils sont capables de devenir artisans, on les accepte. Ils sont d'abord placés dans les ateliers secondaires, comme celui de la chaudronnerie, et sont chargés du chauffage des rivets, ou ils vont à l'atelier de tuyautage. On les avance dans un délai d'environ six mois, après examen. Tous les apprentis sont tenus au travail de machiniste pendant cinq ans, et de la forge, de la chaudronnerie et autres métiers pendant quatre ans.

Chaque apprenti reçoit un petit livre de texte lui indiquant chacune des opérations qu'il fait pendant ses 5 années d'apprentissage. Ainsi, avant qu'un garçonnet soit promu de la chaudronnerie à la direction d'une machine à percer, l'instructeur des apprentis l'examine pour constater s'il connaît bien théoriquement tout ce qui se rapporte à cet outil et au travail qu'il doit entreprendre, de sorte qu'il lui faut peu de temps pour bien faire la besogne une fois qu'il l'a commencée.

Avant d'être promu au tour, il lui faut subir un autre examen, pour démontrer qu'il sait théoriquement comment faire fonctionner cet outil, de sorte qu'avec fort peu d'instruction pratique il s'installe et commence le travail. Il y a un système régulier de promotion dans tous les ateliers, et lorsque le tour d'un garçonnet arrive de passer de la chaudronnerie à l'atelier des machines, il sait qu'il prendra charge d'une machine à percer. Le livre de texte lui dit tout ce qu'il faut sur la manœuvre d'une machine à percer, sa vitesse de fonctionnement, les différentes dimensions de forets qu'il faut pour tout genre particulier de travail; à quel angle il doit émoudre cet outil, la proportion du trou qu'il doit percer: tout cela est écrit, et les questions et réponses sont dans le manuel; et ainsi de suite pour toutes les autres machines. Naturellement, le garçonnet suit les cours du soir dans l'intervalle. Un des grands avantages de ce système de manuels, c'est qu'il amène l'apprenti à penser, et l'entraîne à lire des sujets qui se rapportent à son travail. De cette façon ils suivent ce travail théorique antérieurement à la prochaine entreprise, de sorte qu'il faut peu d'enseignement pratique pour les rendre promptement très habiles sur la machine-outil qu'on leur assigne.

Avant que les apprentis ne reçoivent leur augmentation annuelle de paye, on leur fait subir un examen sur le dessin et la mécanique pratique, et s'ils n'obtiennent pas un certain nombre de points, ils ne reçoivent pas l'augmentation, mais sont renvoyés; et au bout d'un mois ou deux on leur accorde une nouvelle épreuve. S'ils échouent une deuxième fois, ils sont destitués, car un garçonnet qui ne se qualifie pas pour cet examen, après l'ample loisir qu'il a eu de le faire, est trop stupide pour apprendre son métier ou trop indifférent, et on n'en a pas besoin. Ils sont triés par ce moyen, et l'on ne garde que les meilleurs artisans.

Un instructeur visite constamment les apprentis à l'atelier, leur indiquant comment employer et entretenir leurs outils, comment faire le travail de la meilleure façon, et les faisant passer soigneusement par toutes les phases de la besogne.

Pendant leur apprentissage, on leur retient 5c par jour sur leur paye, et quand chaque apprenti finit son stage il reçoit toute cette retenue, en plus d'une prime de \$25. Le but est celui-ci: si vous retenez une petite somme à un garçonnet, il finit par avoir un petit fonds à la fin de son stage, et cela augmente son intérêt, et son désir de se bien conduire et de continuer. De plus, cela fait une jolie petite somme quand il termine son apprentissage, et lui fait sentir qu'il est homme, et

qu'il a acquis quelque chose. En plus de son argent, il reçoit un diplôme certifiant qu'il a fait son stage et qu'il est artisan capable. Il peut quitter la compagnie s'il le désire, mais ceux qui le font sont rares. On refuse parfois de le laisser partir et parfois il peut donner de bonnes raisons de s'en aller, parce que ses parents quittent la ville. Si un enfant a des raisons légitimes de partir on n'y met aucun obstacle.

Après que ces enfants ont fini leur apprentissage, ils forment un noyau pour les fonctions du chemin de fer, et il existe ainsi un corps de jeunes gens capables de remplir toutes les positions ouvertes dans les ateliers ou sur le réseau. On en fait généralement des inspecteurs en premier lieu et on leur assigne une équipe; puis ils deviennent contremaîtres, puis maître-artisan. Il y a actuellement dans chaque division du réseau deux jeunes gens qu'on prépare aux fonctions de contremaître. C'est un enseignement spécial. La compagnie n'a pas pu employer d'étrangers avec succès, car il leur aurait fallu apprendre à connaître le réseau.

M. Patterson croit que chaque établissement manufacturier devrait avoir un certain nombre de jeunes gens qui se renseignent sur toutes les phases de leur travail afin de se familiariser avec toutes. Par ce système d'apprentissage, ils sont toujours sous la main à cette fin. Si un contremaître ou un surintendant devient malade ou meurt, vous avez dans votre propre établissement des jeunes gens qui peuvent les remplacer. Dans un pays comme le nôtre, c'est la seule méthode d'obtenir promptement la main-d'œuvre expérimentée dont on peut avoir besoin en cas d'urgence.

Si le gouvernement offrait des avantages aux manufacturiers pour l'entraînement des apprentis dans cette direction, nous assurerions un meilleur enseignement technique qui se répandrait bientôt par tout le Canada, à meilleur marché et plus rapidement que si nous ouvrons des écoles techniques dans toutes ces localités différentes. Même si nous avons une bonne et vaste école technique, bien outillée, il faut que le garçonnet passe par le travail actif d'un atelier. Et même après cinq ans de préparation technique dans une université, il ne vaudrait pas un apprenti de deux ans dans nos ateliers, car c'est la préparation pratique qui façonne les hommes et qu'il nous faut au pays.

Le gouvernement devrait aller un peu plus loin, et après qu'un garçonnet a fait un cours préparatoire de cinq ans, comme cela se fait dans nos ateliers et ailleurs, il devrait exister un endroit où il pourrait, s'il le désire, recevoir une éducation supérieure, où il pourrait avoir un laboratoire, ce qui lui manque aux ateliers. Que le gouvernement donne des bourses pour Stratford ou le comté, et ainsi les enfants qui auront fait leur apprentissage dans les ateliers pourront aller à l'université, disons pendant un an. Cela les mettrait en rapport avec des hommes cultivés et leur donnerait le bénéfice de l'expérience dans une sphère quelque peu différente de celle où ils auraient vécu.

Les garçonnets des ateliers du Grand-Tronc s'intéressent beaucoup au système, et le considèrent tout comme une grande école. Ils ont leur musique, leurs clubs de hockey, de ballon, et trouvent des loisirs pour toutes ces récréations. Ce sont là de bonnes choses qui les protègent contre une foule de méfaits, les empêchant ainsi d'aller, entre leurs études et leur travail, dans des endroits où ils n'apprendraient rien de bon.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

M. Patterson dit qu'il a visité des écoles où les élèves avaient de 8 à 10 ans, et il considère que le travail qu'ils faisaient en dessin et en fabrication de petits articles, autant qu'en lecture, en écriture, en épellation et en arithmétique, était vraiment merveilleux. Il croyait que cet enseignement technique devrait être continué jusqu'au bout, et devrait constituer le but final, laissant les autres choses de côté, littérature, arts, etc., comme agréments. Il croit à la culture, mais il faut du temps et de l'argent pour l'obtenir, et cela est bon pour les enfants qui doivent aller à l'université; mais si un garçonnet doit aller au travail à l'âge de 15 ans, il a vraiment peu de temps à donner à ces choses s'il veut avoir assez de fond pour lui permettre de gagner sa vie soit dans le commerce ou l'industrie. Les enfants n'en ont pas assez actuellement. Il prétend que l'éducation donnée aujourd'hui ne vaut pas celle d'il y a 30 ans. Lorsqu'il avait dix ou onze ans il apprenait la mensuration, la géométrie, le dessin, l'algèbre et toutes ces choses, mais non pas le latin, le grec, l'allemand ou le français. Il apprenait ce qui pouvait lui faire gagner sa vie. Nous n'avons pas cela aujourd'hui; il n'y a pas assez de dessin et de bonne arithmétique pratique dans l'école actuelle.

Il devrait y avoir des écoles du soir dans toutes les villes, de sorte que les fils d'ouvriers, qui sont obligés de travailler, pourraient continuer leurs études le soir et avoir ainsi bonne chance aux côtés d'enfants dont les parents ont les moyens de les tenir à l'école jusqu'à 15 ou 16 ans.

Bien que le Grand-Tronc prenne les garçonnets dans ses ateliers à 15 ans, il préférerait les voir entrer à l'école à 16. S'il pouvait agir à sa guise, il les tiendrait là jusqu'à 15 ou 16 ans, autant que possible, surtout si l'on donnait un aspect industriel à l'enseignement; car un enfant de cet âge apprendrait plus vite, il comprendrait mieux ses chances et ses responsabilités. Mais les familles nombreuses ne peuvent pas naturellement se le permettre, et il nous faut considérer toutes ces choses.

(2) SYSTÈME D'APPRENTISSAGE DU NEW-YORK-CENTRAL.

M. HENRY GARDNER, sous-surintendant des apprentis dans les ateliers du New-York-Central a rendu témoignage devant la Commission, à Saint-Thomas, où 30 apprentis des ateliers du Michigan-Central sont sous le contrôle de son service. Les métiers enseignés comprennent les machinistes, modeleurs, forgerons, chaudronniers, vagonniers, électriciens, mouleurs, et un ou deux autres métiers secondaires.

Les apprentis de tous les métiers, sauf le modelage et la ferblanterie, ne doivent pas avoir moins de 17 ans en commençant leur cours de quatre ans. Ils doivent avoir un status égal à celui du 8e degré de l'école publique, et pouvoir subir un examen en arithmétique, en grammaire, en correspondance et en anglais, sous la direction de la compagnie. Les garçonnets passent 7 heures à l'atelier, et deux jours fixes par semaine ils vont en classe de sept à neuf heures du matin. Cela est pris sur le temps de la compagnie. Le travail scolaire est en grande partie pratique, se rapportant à la besogne d'atelier en arithmétique, dessin, anglais, etc. Un système d'examens d'après des programmes établis par les autorités centrales est suivi sur toutes les matières scolaires. Les insti-

tuteurs sont tous des artisans d'expérience. Le système d'enseignement est de prendre des groupes peu nombreux d'enfants et de leur donner ce qu'on pourrait virtuellement appeler l'enseignement individuel. On reçoit beaucoup d'aide des élèves-maîtres choisis chez les garçonnets eux-mêmes. M. Gardner est parfaitement convaincu de l'excellence de ces écoles comme perfectionnement de la moralité et de l'efficacité des apprentis. Ceci est toutefois fortement appuyé par les inspections continues que la compagnie fait chaque mois dans chaque école.

Les différentes écoles de cette compagnie comprennent 650 enfants dans diverses parties du réseau.

Le travail éducatif du New-York-Central est aussi décrit à l'article 8: cours d'apprentissage, partie III de ce rapport.

DÉCLARATION D'UN CONTREMAÎTRE GÉNÉRAL.

Déclaration par M. NEIL MARELE, contremaître général, département des wagons, Saint-Thomas, Ont.

La question suivante a été soulevée dans mon interrogatoire lors de votre passage ici: Quelle instruction nos hommes adroits devraient-ils recevoir pour devenir artisans de premier ordre? Je n'ai pas répondu à cette question et l'on m'a demandé de vous écrire mon opinion. Pour bien établir la situation, je vous donnerai le nombre de nos employés et leurs occupations. Ceci nous aidera, je crois, à juger par nous-mêmes quels sont les hommes utiles, tout en nous rappelant que nos artisans de première classe ne prétendent pas être parfaits. Je suis d'avis qu'ils profiteraient des avantages de l'école technique. Les sujets qu'on devrait leur enseigner reviendront plus loin.

Nous avons un contremaître, trois charpentiers, douze wagonniers, un réparateur de freins à air, et deux commis sur la voie de réparation où nous faisons les réparations légères aux wagons chargés, découplés des trains directs pour quelque défaut.

Dans notre atelier des fourgons, nous avons un contremaître, dix-huit fourgonniers, deux travailleurs en trucks, six machinistes en bois et six tâcherons; dans notre atelier de wagons, nous avons un contremaître, dix-sept carrossiers, quatre ouvriers en essieux, un ajusteur et un tâcheron. Ceci comporte l'effectif entier auquel on assigne le travail de charpente sur les wagons.

Commençant au tronçon de réparation, les deux charpentiers font presque le même genre de travail que les fourgonniers dans l'atelier de petite vitesse. Les hommes engagés pour faire des réparations aux fourgons sont des tâcherons et reçoivent un salaire de journaliers, mais lorsqu'ils travaillent de cinq à six mois aux réparations des wagons, ils deviennent experts et représentent un bon placement pour la compagnie. Leur travail consiste à enlever et à reposer les barres d'attelage, bois de remorque, outillage de remorque, les blocs de butée, les tiges de fermes, les boîtes d'essieux, les roues et les essieux, les poutres de frein, les leviers, tiges, boulons et tous les objets de cette nature. Vous jugerez d'après ceci que les hommes font vraiment très peu en fait de fourgons, mais qu'ils en savent beaucoup sur ce travail, conséquemment nous les classerons comme hommes adroits en construction des fourgons à marchandises et en

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

charpente; pour devenir de bons fourgonniers, il leur faudrait recevoir l'instruction suivante: un bon enseignement d'école commune qui leur permettra de lire et d'écrire l'anglais, et de faire les calculs ordinaires de l'arithmétique simple— addition, soustraction, multiplication, et division dans les nombres à quatre chiffres, et aussi un cours de dessin en construction. Il leur faut savoir employer le rabot, l'égoïne, l'équerre, et les bien entretenir, comment construire un wagon, l'emploi des seuils, des montants, des poteaux, des contrefiches, des plaques, des tiges, et la raison de leur placement et leur relation entre eux.

Viennent ensuite les fourgonniers. Ces hommes travaillent à l'atelier. Ceux qui sont employés au tronçon de réparation travaillent à l'extérieur. Le travail des fourgonniers consiste à construire les fourgons, à enlever et à replacer les parties défectueuses d'un fourgon et qu'on envoie aux réparations,— seuils, plaques, poteaux, montants, contrefiches,— et à enlever les garnitures, les toitures et les tôlages. Ces hommes peuvent être fort habiles à ce travail, mais ils ne pourraient aucunement faire le travail requis dans une voiture à voyageurs; et cependant il nous faut admettre qu'ils seraient plus adroits qu'un novice, et nous les appelons adroits dans la construction des wagons. Pour devenir artisans de premier ordre dans ce genre de travail, il leur faudrait recevoir le même enseignement qu'on recommande pour les hommes du tronçon de réparation. Un cours de construction et de dessin est nécessaire, ainsi que sur les outils qu'ils devraient avoir, sur leur emploi et sur leur bon entretien. Notre expérience nous démontre que si un homme ne réussit pas à devenir bon artisan, c'est parce qu'il ne sait pas comment tenir ses outils en bon état. Le wagon est fini à l'intérieur en bois franc, et ne doit pas laisser voir de traces de guillaume, de marteau ou de joints; et pour arriver à cela il faut avoir de bons artisans. Je recommanderais ce qui est déjà recommandé pour la formation des bons artisans. Notre employé le plus utile est celui qui peut charpenter son fourgon ou son wagon d'après les dessins qui nous sont remis par les fonctionnaires supérieurs; et je ne sais rien qui vaille mieux qu'un cours de dessin en construction pour atteindre ce but.

Nous avons un contremaître, sept peintres et cinq aides à l'atelier de peinture. Les aides sont tenus de laver les parois intérieures et extérieures des wagons, les moustiquaires et les stores de fenêtre, et les trucks; de brûler la peinture sur les parois extérieures des fourgons et wagons et le planchéage, de passer l'extérieur au papier sablé, préparant tout pour les peintres. Ce sablage est fait par l'aide lorsqu'un wagon doit être repeint par-dessus la vieille couche. Il leur faut aussi peindre les trucks. Le devoir des peintres est de peindre d'imiter, de teindre, de vernir, de strier, de letter et de dessiner.

Notre cours d'apprentissage en peinture dure trois ans, une année comme aide; et pour devenir un peintre de premier choix, l'apprenti devrait suivre un cours selon les exigences des devoirs du peintre signalés ci-dessus, en plus d'un bon enseignement scolaire.

Nous avons un contremaître, deux machinistes de premier choix, deux tourneurs d'essieux, un tourneur et foreur de bandages de roues de wagon, un foreur de roues à wagons, deux préposés au foret à presse, et un fileteur de boulon et un brunisseur de laiton aux ateliers de machine. Les devoirs de tourneurs d'essieux

consistent à tourner aux dimensions réglementaires le collier, le tourillon, le coussinet du garde-poussière, et l'assiette de la roue dans l'essieu. Les devoirs du tourneur de bandages consistent à tourner les bandages d'acier usés au boudin réglementaire et au giron de largeur, de creuser les bandages à un ajustage courbe sur le centre de la roue; ceux du rayeur de roues sont de percer le moyeu de la roue pour s'ajuster à l'assiette de l'essieu. Ce travail est fort délicat. L'ajustage ne doit pas indiquer une épreuve qui dépasse de dix tonnes le tonnage permis. Le devoir du préposé au foret mécanique est de percer les trous de toutes dimensions requis dans la construction des wagons et des fourgons. Une partie de ce travail est fort délicate. Le devoir du fileteur de boulons est de fileter les boulons à toutes les dimensions, pour ajuster aux grandeurs réglementaires qui sont requises dans la construction des fourgons et des wagons. Les devoirs des deux machinistes de premier ordre diffèrent quelque peu des devoirs du machiniste à locomotive. Ce dernier peut être fort adroit dans son travail, mais ne vaudrait pas un bon ouvrier dans le travail général que nous avons à faire. Notre travail comprend le filetage, le tournage de toute nature au tour, le planage, le taraudage, le garnissage, l'arbrage, le babillage, la pose des soupapes de machines stationnaires et les réparations de toute nature aux machines stationnaires, tous les genres de travaux à l'étau. Le travail à l'étau comprend la taille au marteau et au ciseau, le limage, et surtout le dressage et l'ajustage. Dans presque tous les ateliers de machine, les apprentis doivent passer quatre ans pour apprendre ce que je viens d'énumérer. Pour faire un machiniste de premier ordre du tourneur d'essieux et du fabricant de roues, je recommanderais un apprentissage de trois ans; pour le tourneur de bandages, deux ans et demi; pour le fileteur de boulons, trois ans et six mois. Ils feront d'excellents artisans en tant qu'ils seront bien renseignés sur leur travail.

(3) PREPARATION DES APPRENTIS À PETERBORO.

La *Canadian General Electric Co.* a un cours conventionnel de quatre ans pour les apprentis. Les garçonnetts sont payés selon une échelle mobile, commençant à 5½c. l'heure et allant jusqu'à 10 cents, avec prime à la fin de la 4e année.

Bien que le cours ne soit pas obligatoire, la compagnie, en engageant les garçonnetts, cherche à leur faire comprendre la nécessité d'aller à l'école autant que possible pendant l'hiver, et cherche même à le faire comprendre aux parents; mais ces derniers ne semblent pas disposés à faire grand'chose.

On ne tente pas d'enseigner à l'enfant toutes les choses qui se rapportent à un service particulier. Dans la salle des machines-outils, on enseigne au garçonnet les diverses opérations et les différents mécanismes jusqu'au jour où il arrive à l'étau, et qu'il devient un fabricant d'outils de premier choix, auquel il ne manque qu'un peu d'expérience.

M. R. V. Dobie, surintendant de la mécanique, disait que les enfants deviendraient meilleurs artisans s'ils étaient préparés dans des écoles techniques du soir, et que la compagnie avait besoin d'un plus grand nombre d'hommes expérimentés.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Un garçonnet qui a profité de la préparation technique à l'école du soir deviendrait meilleur, de l'avis de M. Dobie, à la fin de son apprentissage. Il considère que quatre années ne suffisent pas, et que l'ancien système de cinq ans valait bien mieux, parce qu'il donnait plus d'expérience à l'apprenti. Il croit qu'il devrait exister une école technique dans un centre manufacturier aussi important que Peterboro.

(4) PRÉPARATION DES APPRENTIS À HAMILTON.

En plus de la préparation donnée aux apprentis ordinaires de quatre ans, la *Canadian Westinghouse Co.* reçoit, pour un cours de deux ans, les gradués de cours universitaires techniques comme ceux de McGill et de Queen's. Ils entrent dès la fermeture du collège et travaillent comme apprentis. Le temps donné l'été, pendant le cours universitaire, entre en ligne de compte. M. Charles Pook, sous-gérant des ateliers, ne croit pas que ces gradués pourraient autrement devenir ingénieurs capables, car il croit que les deux années supplémentaires d'apprentissage sont nécessaires.

La *International Harvester Co.* ne prend d'apprentis que dans le service des outils, ce qui réclame probablement le travail le plus expérimenté des artisans. Le nombre des apprentis dépend de la somme de travail, mais comporte en moyenne un apprenti nouveau par quatre mois. Les compagnons sont requis d'instruire les apprentis, après que les contremaîtres les ont placés en charge d'une machine et sous la direction d'un compagnon. Bien que le travail se fasse entièrement d'après des prussiates et des dessins, il n'y a pas d'instruction en dessin.

(5) PRÉPARATION DES APPRENTIS AU SAUT-SAINTE-MARIE.

M. Henry Derrer, surintendant des *Algoma Iron Works*, qui est aussi membre de la commission du *high school*, a délégué chaque vendredi depuis deux ans un groupe de jeunes gens suivre les cours du département technique du *high school*, de 1 h. 30 à 6 h.

Comme ce privilège leur a été accordé sans réduction de leurs gages, les apprentis apprécient beaucoup l'occasion qui leur est offerte d'améliorer leur éducation, et ils s'appliquent diligemment à leurs leçons scolaires, tout en manifestant un grand intérêt à leur travail d'atelier.

M. Derrer a déclaré qu'il tiendrait raisonnablement compte du travail fait à l'école, quant au raccourcissement de leur terme d'apprentissage; jusqu'ici, cette préparation a prouvé son utilité par l'augmentation de la production et par le perfectionnement de l'adresse de l'apprenti à l'atelier et par son désir de se perfectionner non pas seulement dans son travail régulier, mais dans ses goûts pour la lecture et l'intérêt qu'il porte aux choses qui tendent à le rendre citoyen meilleur.

Le surintendant croit que la préparation des enfants à étudier les plans épargne beaucoup de temps aux ateliers, vu la difficulté de trouver le loisir utile à l'instruction, et aussi de retenir les services d'instructeurs qui possèdent

les aptitudes requises pour enseigner les principes basiques d'une façon claire et complète.

Le travail scolaire des apprentis consiste en dessin mécanique, en dessin élémentaire, et en problèmes d'ateliers en mathématiques. On leur enseigne à dessiner des parties de machines avec lesquelles ils sont tenus de faire leur besogne; cela comporte aussi le tracé des parties individuelles d'un système d'engrenages. On fait des tracés et des prussiates d'après ces dessins. Les manufacturiers considèrent cette préparation fort importante, car les enfants apprennent les détails les plus minutieux dans le tracé, et ils doivent travailler d'après les prussiates dans les ateliers. La préparation leur est donc fort utile dans la lecture intelligente et précise des prussiates. En plus de ces sujets, on donne une heure environ à l'étude de l'anglais dans les réunions de classe, à la discrétion de l'instructeur.

La valeur de cet enseignement peut être jugée par comparaison avec les classes du soir, où les enfants préféraient d'abord travailler sans littérature anglaise, sans grammaire, et sans histoire; mais après lecture d'une pièce historique de Shakespeare, et un poème narratif de Scott, il était évident qu'on avait éveillé le goût de la bonne lecture, et il était agréable de constater l'intérêt marqué que les enfants manifestaient envers les faits historiques qui leur étaient jusqu'alors inconnus, et envers des beautés de la littérature qu'ils n'avaient pas jusqu'alors soupçonnées.

BESOIN DES COURS DE PERFECTIONNEMENT DE JOUR.

M. Derrer recommande fortement «quelque chose pour occuper le temps entre l'école publique et le *high school*; quelque chose qui s'emparera du garçonnet, qui est par ailleurs porté à s'égarer après avoir quitté l'école publique; pour occuper le temps entre sa sortie de l'école et son entrée au travail». Il recommande des cours de perfectionnement de jour, donnant assez d'entraînement manuel pour occuper le garçonnet, tout en lui faisant continuer l'anglais, l'écriture, la littérature, les mathématiques, la géométrie, etc.

Il ouvrirait ces cours de perfectionnement dans un édifice comme le *high school* et ne réclamerait aucun examen d'inscription. Il sait qu'un bon nombre de garçonnets, après avoir quitté l'école depuis trois ou quatre ans, n'aiment pas l'enseignement; toutefois ces années durant lesquelles l'enfant est trop jeune pour le travail d'atelier, forment justement la période qui devrait être utilisé à bon escient.

Bien que les garçonnets du *high school* vaudraient mieux pour le but qu'il se propose dans sa fonderie, M. Derrer dit qu'il ne pouvait pas, règle générale, les entraîner à l'atelier—«C'est un trop bon enfant, et il a été toiletté». Il cherche donc le garçonnet ordinaire pour l'attirer aux usines.

Afin de démontrer l'influence des industries d'une ville sur le travail scolaire, l'extrait suivant d'un rapport du principal du *high school* du Sault est suggestif:

«Tous les élèves qui fréquentent le *high school*, sauf rares exceptions, suivent avec intérêt le travail du département technique. Ce travail ne vient pas directement sous l'empire de l'instruction industrielle, mais il est à tout prendre d'un caractère technique, puisqu'il prépare aux positions supérieures et à l'en-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

trée dans les écoles supérieures. Presque tous les garçonnetts qui passent par le *high school* prennent un cours complet en dessin mécanique, le poussant volontairement jusqu'au 3e degré; ils font ce travail en plus du travail régulier défini pour l'immatriculation et l'inscription à la Normale. Ils passent aussi quelque temps dans la salle de l'entraînement manuel, et ils croient que leur temps est bien rempli. Il y a habituellement plusieurs périodes d'instructions chaque semaine dans chaque degré du *high school*, et en les rapprochant à certain jour, il est facile d'épargner quelques moments sans délaissier d'autres études du programme. Les étudiants qui se préparent à un cours scientifique à l'école des sciences donnent un intérêt particulier à cette classe, car d'aucuns d'entre eux ont l'intention de rechercher plus tard quelque position dans le département de génie de la Corporation du Lac Supérieur."

CHAPITRE LXIV: SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

SOMMAIRE DES TÉMOIGNAGES.

Plusieurs bibliothécaires déclarent que les livres techniques sont en demande, ainsi que les revues de métiers; en quelques endroits cette demande est satisfaite par les bibliothèques. D'aucunes publient des listes d'ouvrages appropriés aux industries locales; d'autres envoient de temps à autre des listes aux travailleurs; un autre système consiste à publier des cartes donnant un résumé de chaque volume touchant quelque métier particulier. On affiche aussi des listes d'ouvrages dans les manufactures. Un bibliothécaire est d'avis que ceci pourrait remplacer le cours de correspondance. Dans quelques bibliothèques, on procure des ouvrages techniques de temps à autre, mais on ne s'attache pas particulièrement à les montrer aux ouvriers. Un cas entre autres est signalé, où une filature de coton a mis une série de livres touchant le travail de filature du coton à la disposition de la bibliothèque publique, mais on a constaté qu'on les demandait rarement et que les autres livres du genre étaient aussi rarement en demande. Une papeterie a donné quelques volumes sur la chimie, à l'usage de ses employés.

On a exprimé l'avis que les patrons devraient fournir des bibliothèques de référence et des journaux de métiers à leurs employés. On a trouvé les bibliothèques circulantes fort utiles.

Une bibliothèque a été décrite comme *high school* et université à la fois.

On a inauguré à la bibliothèque publique de Ste-Catherine des cours d'art ménager qu'une centaine de femmes suivent. La commission de la bibliothèque croit qu'aucun travail est plus utile que l'enseignement de la cuisine aux jeunes femmes.

UTILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Son Hon. le juge Hardy, de Brantford, président de l'Association bibliothécaire d'Ontario, nous écrit.

Je soumettrai respectueusement à la Commission que son attention devrait être attirée sur les possibilités de la bibliothèque publique comme facteur dans l'enseignement technique, surtout quant à son aspect théorique. On a jeté beaucoup de lumière sur l'état des choses en Ontario, quant à cet enseignement technique, au moyen de chiffres indiquant les sommes qui sont envoyées de la province chaque année pour obtenir l'enseignement technique donné par les écoles de correspondance des États-Unis. Le président de l'As-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

sociation bibliothécaire d'Ontario disait, dans son discours de l'an dernier, que sept endroits en Ontario—Ottawa, Peterboro, Oshawa, Berlin, Brantford, London et le Saut-Sainte-Marie—donnaient comme chiffre des sommes envoyées depuis cinq ans à ces écoles de correspondance, un montant de \$262,000. Ces chiffres indiquent le besoin pressant de diriger l'attention des autorités sur un système utile d'enseignement technique pour nos jeunes gens. Ces chiffres, il faut se le rappeler, ne viennent que de sept centres industriels, et ils doivent conséquemment constituer une petite proportion seulement de la somme qui est réellement envoyée hors du pays à ces fins. On devrait de plus comprendre qu'environ 95% des élèves qui fréquentent l'école en Ontario obtiennent leur enseignement complet dans les écoles publiques, les autres 5% allant aux *high schools*, aux *Collegiate Institutes*, aux collèges ou aux universités. On sait fort bien que de fortes sommes sont données chaque année pour des fins d'enseignement supérieur, en d'autres termes pour préparer les hommes et les femmes aux professions. Les diplômés de ces institutions deviennent ministres du culte, avocats, médecins, instituteurs, ingénieurs, etc., et composent le groupe qui applique ses connaissances aux professions. On a fait quelque effort pour établir des écoles techniques dans les grands centres de population, mais en tant qu'il s'agit du travail fait, il n'atteint qu'une petite proportion de la classe laborieuse. On concède—et la Commission accentue ce fait—que le système actuel est impropre et défectueux, et qu'il faut y chercher remède et l'appliquer le plus tôt possible.

La bibliothèque publique est l'un des moyens par lesquels on peut y arriver. Par la générosité de M. Carnegie et d'autres, presque tout les centres industriels de la province sont munis de belles et commodes bibliothèques, où l'on peut faire les études théoriques. La bibliothèque a l'avantage d'être une institution en fonctionnement et un point naturel de ralliement pour la population; elle est appuyée par l'impôt de tous, et l'on peut dire qu'elle est l'institution la plus démocratique de tous les centres où elle est établie.

Bien que la bibliothèque ne soit pas capable d'entreprendre l'enseignement technique dans sa portée la plus large, on ne devrait toutefois pas perdre de vue son utilité et l'occasion qu'elle offre de faire une grande partie du travail théorique. L'école technique, le collège ou l'université donnent, il est vrai, un enseignement utile au jeune homme qui a le temps et les moyens d'en suivre les cours; mais il n'y a rien pourvu pour l'homme marié ambitieux qui a femme et famille à faire vivre, et qui peut employer fort peu de temps à se préparer aux besoins de son métier. C'est pour ceux-là que la bibliothèque publique peut avoir sa grande utilité, par son aspect technique pleinement développé.

Ce qui manque, c'est que la porte de l'occasion soit ouverte à tout artisan, jeune ou vieux, afin qu'il trouve les moyens de résoudre les problèmes qui lui sont présentés de jour en jour, et par lesquels il peut se perfectionner et en tirer profit.

L'idée de la bibliothèque technique est d'aider l'ouvrier pauvre à devenir bon artisan, et pour permettre à ce dernier à devenir maître de son travail.

J'apprends qu'il y a en Anglererre environ 350 écoles techniques, dont une centaine sont reliées aux bibliothèques publiques, bien qu'elles ne soient pas nécessairement placées sous la direction des autorités de la bibliothèque.

On a prouvé, je crois, la grande utilité du lien qui unit la bibliothèque et l'école technique. Sans la bibliothèque, l'école est tristement incomplète et ne peut pas obtenir d'aussi bons résultats que lorsque les deux services sont coordonnés; une bibliothèque publique, avec de bons livres de référence bien choisis touchant des sujets enseignés à l'école technique, aussi bien que sur toutes les industries qui fonctionnent dans la région, est jugée indispensable au succès de l'école technique.

Dans les centres manufacturiers de la république voisine, comme Worcester, Mass., Providence, R.I., Grand-Rapids, Mich., Dayton, Ohio, Binghamton, N.Y., Newark, N. J., et plusieurs autres qu'on pourrait signaler, le département technique de la bibliothèque publique fait un travail splendide. Les bibliothèques cherchent à procurer toutes les facilités possibles d'obtenir les connaissances au sujet des industries locales. A Worcester, cela se rapporte à tous les genres de travail en métaux; à Providence, un des centres les plus importants de la joaillerie aux Etats-Unis, la bibliothèque offre de grands avantages au développement de ces industries; à Grand-Rapids, le centre du mobilier aux Etats-Unis, on trouvera une collection de planches des meilleurs modèles des meubles, et des centaines de volumes superbes sont publiés sur ce travail. On m'informe que ces départements sont hautement appréciés non seulement par les artisans, mais par les manufacturiers aussi bien, dont plusieurs donnent beaucoup pour le perfectionnement du travail.

J'offre ces suggestions pour rappeler aux commissaires les possibilités que la bibliothèque publique peut offrir à la considération large de l'enseignement technique, dans l'espoir qu'elles pourront être de quelque utilité à la Commission pour la solution des nombreux et difficiles problèmes qu'elle aura à étudier.

IDIÉES DE L'ASSOCIATION BIBLIOTHÉCAIRE D'ONTARIO SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE:

M. EDWIN A. HARDY, secrétaire de l'Association, a comparu devant la commission à Toronto, et il a déclaré que le ministère de l'Instruction publique, par son inspecteur des bibliothèques publiques, était très sympathique au travail de l'Association, les bibliothèques publiques ayant fait partie depuis cinquante ans du système d'enseignement en Ontario. M. Hardy a présenté le mémoire suivant:

Il y a 806 municipalités en Ontario.

Chacune compte des centaines et des milliers de travailleurs.

Tout système compréhensif d'enseignement, appuyé par l'argent de tous, devrait tendre à atteindre le plus grand nombre—un ouvrier a autant droit à l'assistance publique qu'un autre.

Les écoles techniques sont coûteuses; il ne peut y en avoir que quelques-unes en Ontario, et il faut nécessairement les établir dans les grands centres industriels.

Il restera donc 750 à 800 municipalités qui n'auront pas le privilège de l'école technique. Que fera-t-on pour le travailleur dans ces municipalités?

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

UTILISATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

L'Association bibliothécaire d'Ontario se propose d'utiliser les bibliothèques publiques, partout où c'est possible, pour satisfaire aux besoins de ces hommes, et elle note les faits suivants;

(a) On a fortement étudié cette question avec l'inspecteur des bibliothèques publiques du ministère de l'Instruction Publique; en février 1910, une délégation a visité les bibliothèques publiques américaines des centres où l'on s'est occupé de cette question.

(b) La déclaration du comité de l'Association bibliothécaire d'Ontario sur l'enseignement technique est indiquée dans le rapport publié en entier dans les transactions de la A.B. pour 1910, pp 49-56 (voir aussi pp 56-67 pour un article sur l'enseignement technique à la bibliothèque publique, par un expert américain, M. E.F. Stevens, conservateur de la bibliothèque gratuite de l'Institut Pratt, Brooklyn, N, Y.)

(c) Le sens de ces déclarations est:

1. Utiliser la bibliothèque publique, là où c'est possible, comme dépôt des meilleurs livres techniques. (Il y a actuellement 75 édifices de bibliothèques publiques en Ontario, et plus de 400 bibliothèques en tout.)
2. Se procurer ces livres, en partie par les fonds de la bibliothèque locale (les souscriptions sont disponibles en plusieurs endroits) et en partie par les subventions législatives.
3. Choisir des volumes couvrant les métiers de la localité.
4. Commencer avec des bibliothèques qui sont prêtes à collaborer. (Bon nombre de commissions de bibliothèques publiques travaillent déjà d'après ce plan, plus de 20 demandes d'assistance sur ce point sont actuellement entre les mains de l'inspecteur des bibliothèques publiques.)
5. Prendre tous les moyens de familiariser les ouvriers de l'endroit avec ces livres et de les stimuler à leur emploi—publicité constante, cours de conférences, clubs de lecture, etc.

(d) Dans l'application subséquente de ce système, le département d'éducation pourrait convenablement fournir, par l'entremise de l'inspecteur des bibliothèques publiques aidé d'experts, des programmes de cours de lectures dans divers métiers, et des examens sur ces sujets, puis donner des certificats à la fin réussie du cours.

(e) L'application de ce système atteindrait le but pour lequel les instituts d'artisans de ce pays ont été primitivement établis.

(f) Les centres où le système est essayé font rapport du vaste emploi des livres techniques par les ouvriers de l'endroit, et dans des villes comme Grand-Rapids, Mich., le centre du mobilier, la valeur de collections spéciales de livres techniques est grandement estimée par le patron et l'employé. De fait, ils considèrent ces livres et les cours de lecture de la bibliothèque comme indispensables au maintien du niveau élevé de la production.

L'Association bibliothécaire d'Ontario reconnaît que l'enseignement technique signifie beaucoup pour la richesse et le raffinement du peuple canadien, que c'est un grand problème dont la solution impose des sacrifices à toutes nos ressources d'hommes et d'argent, et elle désire en conséquence faire sa part dans la recherche de cette solution.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION BIBLIOTHÉCAIRE.

Les détails suivants de recommandations et de remarques faites dans le rapport du comité de l'Association, qui a visité Albany, Boston, Brooklyn, Buffalo, Newark, Niagara-Falls, Providence et Worcester, et que le secrétaire signale, peuvent être utiles:

Qu'une pièce séparée, si possible, devrait être réservée à l'artisan, avec les livres posés sur les rayons autour de lui.

Qu'on devrait former des clubs ouvriers de lecture, siégeant à date fixe.

Que les contremaîtres et autres devraient être invités à rencontrer les travailleurs et à discuter les textes avec eux.

Qu'on devrait fréquemment publier des listes de livres sur divers sujets, les répéter de temps à autre dans la presse locale. La première insertion peut échapper à l'œil de l'artisan, ou encore le frapper à première vue.

Qu'une liste de livres et d'articles sur les métiers ou des sujets particuliers devraient être adressés aux gérants des manufactures, avec prière de l'afficher en bonne place.

Que des feuilles ou des plaquettes contenant de brefs aperçus du cours de lecture sur divers sujets, préparées avec soin par des experts qui connaissent bien nos conditions locales canadiennes, devraient être envoyées aux manufactures, et que les patrons soient priés de les placer dans les enveloppes de paye de leurs hommes.

Que les journaux de métiers soient reliés et placés sur les rayons à la fin de l'année.

Qu'on devrait se procurer des catalogues de commerce.

Que l'attitude de la bibliothèque, par son personnel, devrait être en sympathie complète et pressée envers ce mouvement et envers tous ceux qui désirent employer des livres techniques, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats possibles dans ce sens; et que de plus une bonne part de ce mouvement dépend de l'adresse du bibliothécaire à rendre cette section de son établissement utile au chercheur.

Que les commissions de bibliothèques devraient s'occuper de l'enseignement technique à la bibliothèque avec les manufacturiers des villes et des cités, et s'attacher leur sympathie et leur appui en lançant le mouvement local, et que les contremaîtres devraient aussi être invités à se réunir à la bibliothèque pour se faire expliquer le but et la tendance de la section technique, afin de rendre leur collaboration et leur appui possibles.

Qu'on devrait, là où c'est possible, faire des collections de gravures pour aider à ceux qui travaillent à des métiers où le dessin est utile, et aussi que de bonnes reproductions photographiques des tableaux, des statues et des édifices célèbres soient accrochées aux murs de la bibliothèque pour répandre le goût du vrai beau. Ou après correspondance avec des centres comme Binghampton, N.-Y., Dayton, Ohio; et Grand-Rapids, Mich., nous recommandons aussi l'établissement de cours de conférences données sur des sujets pratiques de métiers par des personnes pratiques capables. Dans les endroits ci-dessus, les conférences ont été fort utiles et bien appréciées.

Que le comité reconnaît l'importance de l'enseignement professionnel, et il appelle respectueusement l'attention des syndicats des écoles secondaires qui possèdent l'outillage voulu pour ces classes sur ce sujet, et les prie de lui donner leur étude soignée et sympathique; le comité recommande aussi que l'attention du département d'éducation soit attirée sur l'établissement de semblables écoles.

Quant à l'instruction par la bibliothèque publique par l'entremise de cours de correspondance et d'examens, et la reconnaissance officielle de ce travail par un diplôme ou un certificat, le comité ne se croit pas actuellement en mesure d'offrir des suggestions déterminées. Il comprend bien les perspectives d'un semblable programme, mais il en saisit surtout les difficultés, et croit qu'on ne devrait pas se prononcer sur ce sujet avant de l'avoir profondément étudié.

Le comité espère que ce sujet sera entrepris sérieusement dans plusieurs de nos bibliothèques. L'enseignement technique est à l'avant dans toutes les nations qui désirent conserver leur status actuel ou faire quelque progrès substantiel. Les gouvernements, les associations de manufacturiers, les syndicats du travail, les sociétés d'enseignement et les particuliers qui ont l'esprit public, luttent dans tout l'univers à ce sujet, et la bibliothèque publique que ne doit pas refuser de prendre sa part de la tâche. On ne peut établir de *high school* techniques et d'écoles de métiers que dans quelques centres, et les besoins de nos travailleurs de nos petites villes et villages qui désirent améliorer leur sort doivent être aidés d'autre façon. La bibliothèque publique devrait trouver cet autre moyen. C'est l'institution du peuple, le centre éducateur de toute la population d'un endroit, et nos bibliothécaires et nos commissions de bibliothèques devraient comprendre leur responsabilité comme gardiens d'une charge publique, et faire avec bonheur leur possible pour rendre la bibliothèque un centre d'enseignement technique. D'après ce que nous avons vu dans la plupart des bibliothèques, nous sommes de plus en plus convaincus que cette fin de la bibliothèque publique peut être atteinte.

CHAPITRE LXV: SOMMAIRE DE PLUSIEURS TÉMOIGNAGES SUR LE TRAVAIL POUR LE BIEN GÉNÉRAL.

CINÉMATOGRAPHIE.

Bon nombre de témoins se sont plaints du fait que les théâtres à cinq cents étaient le principal obstacle à l'enseignement dans les classes du soir. Tout en admettant qu'on pourrait utiliser ces théâtres à des fins profitables, on prétend que la plupart du temps c'est le contraire, et que la cinématographie, telle qu'appliquée à l'heure actuelle, n'exerce aucune influence éducative. On explique dans quelques théâtres certains procédés manufacturiers ou industriels, et on pourrait fort avantageusement développer cet aspect, surtout si on le reliait à des conférences populaires. On a signalé que la plupart des ouvriers n'avaient pas d'autres endroits attrayants où passer la soirée, la maison de pension étant leur seule alternative.

Y.M.C.A.

Des classes du soir sont données dans plusieurs Y.M.C.A., souvent sous la direction d'hommes de collèges ou d'instructeurs pratiques venant des usines. Il est difficile de conserver une bonne fréquentation pendant la saison du hockey, et l'un des témoins expliquait aussi cette difficulté par les contre-attractions offertes dans le même établissement. Dans les Y.M.C.A., où il n'y a pas de classes, des livres et revues techniques sont parfois fournis, et sont en bonne demande.

EDUCATION PHYSIQUE.

L'éducation physique est un sujet sur lequel on a beaucoup attiré notre attention. On a prétendu que le but de cet enseignement était de développer tout l'organisme—non pas seulement les muscles, mais les organes internes et le bon équilibre physique, de façon à lui permettre de résister à tout effort provenant du travail quotidien. Dans les écoles publiques, où il n'y a pas de cours régulier d'éducation physique, les instituteurs donnent l'exercice quatre fois par jour et à la récréation; parfois ces exercices prennent la forme de simples marches.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE.

Plusieurs témoins ont signalé le fait que les petites villes offraient de meilleures conditions de vie que les grands centres; l'air y est meilleur, le loyer et la nourriture y sont moins chers, et on y trouve plus d'occasions pour les jeux et les récréations utiles. On a constaté que les employés de manufacture accordaient beaucoup d'intérêt aux jeux; on a déclaré que cet intérêt, tout en étant bon en lui-même, avait été porté trop loin, et que les jeunes Canadiens préféraient les délas-

sements et les amusements au travail et à l'étude. Les amusements utiles, surtout ceux du plein air, sont indispensables.

Les conditions de travail dans certains ateliers ont été décrites comme dangereuses au point de vue du chauffage, de la ventilation, de l'éclairage, etc. L'état sanitaire devrait être le meilleur possible. Des conditions de bonne santé sont essentielles à la bonne production industrielle, et quelques patrons l'ont compris et accordent grande attention à la santé de leurs employés.

Plusieurs maisons ont ouvert des salles à diner, des salles de repos, des salles de lecture et des tabagies, et procurent l'occasion de se récréer à leurs employés. Ils trouvent que c'est là un bon placement. On procure des facilités d'étude en certains cas. Plusieurs maisons ont des comités de bien-être qui surveillent la santé des travailleurs, et d'aucuns emploient des infirmières expérimentées.

En rendant les conditions du travail plaisantes et agréables, on s'est procuré une meilleure catégorie d'hommes.

Le contact des patrons et travailleurs, après les heures ouvrières, constitue un facteur nécessaire pour relever la dignité du travail.

SANTÉ PUBLIQUE.

Il y a lacune dans l'instruction en hygiène et en santé publique. L'efficacité industrielle dépend de la bonne santé, et ce sujet est d'importance suprême.

L'inspection médicale des écoles est utile, si elle est bien dirigée, mais il y a une différence entre l'inspecton de l'école et la visite individuelle des élèves. Il est inutile de schématiser les défauts à moins d'en chercher le remède et de rendre les enfants plus aptes au travail de leur vie. Un cours d'hygiène pour les instituteurs leur aiderait à soulager les hygiénistes publics d'une grande partie de leur besogne.

On approuve généralement l'inspection des écoles. Des infirmières expérimentées sont employées en quelques endroits.

TERRAINS DE JEUX SURVEILLÉS.

Plusieurs écoles ont de bons terrains de jeu, mais on n'a pas organisé un bon nombre de terrains de jeux surveillés. Le jeu organisé est un bon aspect de l'éducation.

TRAVAIL DE L'ENFANCE.

On devrait porter à 16 ans l'âge où un enfant peut aller à la manufacture, et les garçonnets qui ont de 14 à 16 ans devraient être forcés d'aller à l'école. Ce serait excellent que de donner un enseignement ininterrompu jusqu'à 16 ans à ceux qui ne peuvent pas le recevoir sans aide.

CHAPITRE LXVI: CONCERNANT L'AGRICULTURE.

SECTION 1: DÉCLARATION DU Dr C. G. JAMES, SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE D'ONTARIO.

Le département de l'Agriculture débuta par les Sociétés Agricoles, qui furent constituées immédiatement après l'organisation de la province elle-même. Graduellement, ces sociétés de différentes sortes vinrent sous la direction du gouvernement et reçurent l'aide du gouvernement jusqu'à il y a quelque vingt ans, alors que ce département fut organisé quelque peu comme il est maintenant. Il a maintenant 9 divisions, dont certaines sont éducationnelles:

(1) La division des statistiques—s'occupant des statistiques des produits et des valeurs agricoles, ainsi que d'autres matières qui ont été ajoutées, comme les affaires municipales;

(2) Les sociétés agricoles;

(3) Les instituts de fermiers—auxquels a été ajoutée pendant ces dernières années l'organisation des instituts de femmes;

(4) La division de la laiterie—qui s'occupe du travail d'instruction et d'inspection de l'industrie laitière, etc.;

(5) La division des fruits—ayant charge de tout ce qui se rapporte à la production, au soin et au maniement des fruits;

(6) La division du bétail—s'occupant de tout ce qui se rapporte à l'élevage, au maniement, à l'exposition et à la vente du bétail;

(7) Le collège agricole d'Ontario à Guelph;

(8) Le collège d'art vétérinaire à Toronto;

(9) Le département de colonisation.

Dans chaque cas, le travail est en charge d'un directeur, surintendant, président ou principal, suivant le titre qu'on lui donne. Nous avons encore d'autres entreprises qui formeront sans doute une division séparée aussitôt qu'elles seront suffisamment développées, comme celle de nos pépinières sur les fermes, que je dirige encore moi-même comme sous-ministre, puisqu'il n'y a personne entre moi-même et l'homme en charge; et il y a aussi notre dernier développement—les représentants de district et les instituteurs d'agriculture dans les *high schools*.

LES SOCIÉTÉS AGRICOLES.

Jusqu'à il y a 10 ou 12 ans, les sociétés agricoles dans cette province étaient laissées à leur propre initiative, et par conséquent se développaient dans différentes directions. Le département était convaincu que les expositions perdaient en grande partie leur côté éducationnel, étant tenues en beaucoup de cas simplement comme attractions, et événements de fêtes, le but principal semblant

être d'attirer la foule et de rendre les recettes aussi grosses que possible afin de faire face aux dépenses. En vue des gros montants de fonds provinciaux qui étaient donnés à ces sociétés, l'opinion était qu'elles devraient être restreintes, et que le côté éducationnel de l'affaire soit développé le plus possible. Dans ce but, nous avons nommé un officier provincial pour s'occuper attentivement de la chose; et quoique nous n'ayions pas réussi autant qu'on le désirait, toutefois plusieurs sociétés agricoles dans cette province sont maintenant entièrement éducationnelles. Il y en a toutefois un grand nombre qui, quoique surveillées de près, inspectées et dirigées, semblent avoir perdu de vue jusqu'à un certain point le but et le désir du département de les rendre surtout éducationnelles, par la présentation au public aux expositions des meilleurs exemples de production du champ, du jardin et du verger, et des meilleurs animaux qui peuvent être trouvés dans les différentes localités. Mais on peut s'imaginer, que là où il y a beaucoup de foule, dont plusieurs ne sont pas directement intéressés dans l'agriculture, le désir des amusements doit être entretenu, spécialement si l'on considère les recettes de l'entrée. Si les sociétés agricoles doivent faire le travail qu'elles sont supposées faire, il devrait y avoir une surveillance plus étendue et plus complète qu'il n'y en a même maintenant.

Un des résultats de la nomination des officiers pour surveiller les travaux de ces sociétés, c'est le choix de juges qui sont particulièrement qualifiés pour remplir la position, qui n'ont pas de préjudices locaux ou de relations de quelque genre que ce soit, et de les envoyer comme juges dans les expositions, avec entente qu'autant que possible ils doivent expliquer leurs décisions. Quand les hommes sont bien choisis et entièrement compétents, on a trouvé que c'était un côté profitable et attractif de l'entreprise. On ne peut douter que les services d'un homme très instruit, spécialement pour juger le grain, démontreraient probablement les meilleures sortes et les meilleures qualités. Nous avons toutefois découvert que le meilleur succès dans ce travail fût obtenu dans le choix d'hommes experts pour le jugement du bétail. Il semble être plus facile d'attirer les gens pour écouter l'explication des beaux points d'un cheval, d'une vache ou d'un mouton, que pour écouter l'explication des beaux points d'un grain exposé dans un sac. Le principe toutefois est le même. Naturellement, le grand obstacle que nous rencontrons est de trouver un nombre suffisant d'hommes qui peuvent être considérés comme experts. Nous avons amené au collège agricole un nombre considérable d'hommes qui font un cours de courte durée, et nous avons fortement poussé les hommes qui sont envoyés comme juges experts à ces expositions, à suivre ces cours de courte durée. Ceci augmente certainement l'utilité du collège.

LES INSTITUTS.

Les instituts pour les fermiers et les femmes sont organisés dans les localités et sont dirigés entièrement par leurs propres officiers. Nous leur fournissons des orateurs experts qui leur adressent la parole à deux, trois, et même quatre ou cinq assemblées. Dans le cas d'assemblées additionnelles, qu'ils tiennent eux-mêmes, ils fournissent leurs propres orateurs. Notre but est d'obtenir les meilleurs hommes qualifiés sur plusieurs points et de les envoyer adresser

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

la parole aux instituts de fermiers, mais nous ne pouvons pas toujours les obtenir, parce que les meilleurs hommes ne veulent pas y aller. Nous avons trouvé qu'il était difficile de persuader un bon nombre d'hommes de cette province que nous considérons comme les meilleurs d'y aller et de parler. Je suppose qu'une des raisons est que nous ne pouvons pas payer assez d'argent comme encouragement; une autre raison qu'on donne est que les hommes qui sont absolument compétents ne veulent pas laisser leur travail et leurs affaires entre les mains de personnes inférieures; ils disent que le risque est trop grand. Un grand nombre des hommes qui sont envoyés ne sont pas membres du personnel du collège agricole, quoique nous employons les membres du collège autant que possible; mais dans le résultat final, c'est la même chose que le travail d'extension universitaire. L'an dernier, nous avons tenu au moins 300 assemblées des instituts de fermiers, à part un grand nombre d'assemblées qui ont été organisées et tenues entièrement par eux-mêmes et dont nous n'avons pas de rapport.

Un travail semblable est fait par les instituts de femmes, qui excèdent de beaucoup les instituts de fermiers par le nombre, parce qu'ils sont organisés dans de plus petits rayons. Dans certains comtés, nous avons cinq instituts de femmes pour un institut de fermiers. Ceci est nécessaire, parce que les femmes ne peuvent pas aller aussi loin pour assister aux assemblées. La croissance et le développement des instituts de femmes sont probablement les plus extraordinaires que nous ayons dans tout le département de l'Agriculture. Avant longtemps, la province sera entièrement organisée.

LA DIVISION DE LA LAITERIE.

Notre instruction en industrie laitière est plus directement considérée éducationnelle que tout ce qui a été mentionné jusqu'ici, parce que nous avons des écoles d'industrie laitière établis à Kingston et à Guelph, cette dernière étant une division du département d'industrie laitière du collège. Dans ces deux écoles, nous donnons un cours défini en industrie laitière, presque semblable aux autres cours du collège ou de n'importe quelle école technique. Nous donnons un entraînement éducationnel de nature technique et donnons des diplômes à ceux qui finissent le cours. Ces hommes ainsi entraînés peuvent être obtenus pour nos carrières les plus élevées, pour notre travail d'extension de l'industrie laitière—la présidence d'assemblées concernant l'industrie laitière, des conventions, l'instruction des chefs de manufactures—et nous nous servons d'un grand nombre de ces hommes tous les ans pour instruire les ouvriers dans les fromageries et les crémeries, et pour faire ce que nous appelons le travail d'inspection. Nous avons environ 35 de ces experts travaillant maintenant dans la province, sous la direction de 2 instructeurs en chef, dans l'est et dans l'ouest d'Ontario. Je crois que l'instruction en industrie laitière est mieux organisée au point de vue éducationnel que n'importe quelle autre division.

Les fromageries et les crémeries pendant un certain temps contribuèrent pour le paiement des dépenses de ce travail, mais nous avons découvert que nous n'aidions que les meilleures fromageries et crémeries, qui étaient celles qui se rendaient responsables et contribuaient, et le résultat était que les plus pauvres, qui faisaient le plus de tort à l'industrie, étaient négligées. C'était

là un obstacle très sérieux au développement de l'industrie laitière, et nous avons décidé de changer de tactique.

Le même principe s'applique aux autres divisions de l'agriculture. Même lorsque les hommes font bien et sont prêts à payer pour l'instruction spéciale, cela ne touche pas ceux qui en ont le plus besoin, et alors notre gouvernement la fournit pour ces derniers.

En plus de cela, nous avons entrepris la question de législation, et avons, d'année en année, amélioré les statuts jusqu'à ce que nous soyons arrivés à ce point—que le et après le 1er janvier 1911, personne ne sera admis à tenir la position de fabricant en chef dans une fromagerie à moins d'avoir notre diplôme. Ceci a été une croissance ou développement graduel. Nous considérons la question au point de vue public. Le résultat sera peut-être de faire disparaître certaines des fabriques inférieures. Ce ne fut pas demandé par les hommes qui détiennent nos certificats. Cette agitation vient d'hommes progressifs qui sont intéressés dans l'industrie laitière. Naturellement ceux qui détiennent des certificats sont en faveur de cela, mais ce ne fut pas leur désir d'en faire un corps à part ou quoi que ce soit de ce genre; ce fut fait entièrement dans ce qu'on a considéré les intérêts généraux de l'industrie laitière de cette province.

L'entreprise de ces écoles d'industrie laitière a donné à la province un nombre satisfaisant d'hommes entraînés. Nous avons une clause par laquelle les hommes qui n'ont jamais suivi les écoles d'industrie laitière mais qui se sont montrés compétents et ont été engagés depuis quelque temps dans ce travail, reçoivent un certificat émis directement par les quartiers généraux. Nous cherchons à ne faire de tort ni d'injustice à qui que ce soit, et ces certificats ont déjà été émis.

LE COLLÈGE AGRICOLE.

Mon expérience personnelle avec le collège agricole d'Ontario date de 25 ans, et je crois qu'il a fait un progrès très sûr et satisfaisant. Nous avons plusieurs étudiants d'autres provinces que l'Ontario, quoique des règlements très sévères aient été adoptés excluant les grands nombres de ces étudiants tels qu'on les admettait autrefois.

Il y a quelque 22 ans, quand l'institution avait peine à exister, quand le nombre des étudiants était d'environ 125 ou 150, un moyen d'attirer les étudiants au collège était de permettre aux conseils de comtés de nommer des étudiants devant y aller gratuitement; mais avec la croissance de l'institution, et l'exclusion de ceux qui n'avaient pas d'expérience pratique en agriculture, la fréquentation fut telle qu'on n'a pas trouvé qu'il était nécessaire de continuer cet encouragement, de sorte qu'on l'a rayé des statuts il y a quelques années.

CONCERNANT LES REPRÉSENTANTS DE DISTRICTS.

La seule difficulté sérieuse dans cette entreprise dont j'ai parlé, à part le collège agricole, est que l'aide éducationnel a été donné en grande partie aux personnes d'âge mûr, avec le résultat que nous devons faire le même travail tous les ans. Par exemple, les instituts de fermiers ne concernent pas les jeunes gens; ils donnent des informations aux hommes qui ont atteint un âge avancé,

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

qui ne sont peut-être pas disposés à apprendre des choses nouvelles, et pas aptes à recevoir une instruction—du moins pas autant que les jeunes gens ou les garçons. Nous nous sommes donc aperçu que depuis plusieurs années nous avons travaillé dans des conditions défavorables pour ce qui concerne le développement de nos populations agricoles, vu l'impossibilité d'atteindre les jeunes gens à l'âge où ils peuvent le mieux apprendre.

Il y a environ 5 ans, les départements d'éducation et d'agriculture se mirent ensemble et préparèrent un plan, et nous crûmes qu'il serait bon de l'essayer pour arriver à ce que nous désirions pour l'instruction agricole. Le système des représentants de districts en est le résultat. En un mot, voici le plan:— On choisit un comté, et dans ce comté, un *high school* convenablement et favorablement situé, pour commencer ce travail d'instruction agricole. Nous choisîmes un des plus forts gradués du collège agricole d'Ontario, un homme qui avait été élevé sur la ferme, connaissait le travail pratique, avait suivi un cours de quatre ans et reçu ses degrés universitaires. On le nomma professeur agricole, avec un salaire de \$1,200 fixé et fourni par le département d'Education, et attaché au personnel du *high school*. Il reçut sa nomination directement de la commission et fut membre du personnel du *high school* tout comme un professeur de mathématiques, de classiques ou d'anglais. La difficulté était qu'il n'y avait jamais eu de professeur d'agriculture au *high school*, et lorsque celui-ci fut envoyé, il n'y avait pas d'élèves qui désiraient faire du travail agricole; tous les élèves étaient venus à ce *high school* pour obtenir des certificats de professeurs, pour se préparer à l'entrée au collège, ou pour une des professions libérales.

Nous l'avons ensuite nommé représentant local ou de district du département d'Agriculture, et lui avons donné instruction d'ouvrir un bureau, que nous avons fourni. Nous lui avons dit de se mettre au travail et de former son programme. Sa méthode est de s'allier les différentes organisations agricoles—la société agricole, la société d'horticulture, l'institut de fermiers, etc.—et aussitôt qu'il est assez bien connu des fermiers les plus en vue de ce district, il arrange des classes spéciales dans différentes parties du comté, en plus de son travail à l'école. Cette classe peut durer un, deux ou trois jours; et après quelque temps, il aura un cours de courte durée qui durera une semaine. Il doit atteindre les garçons de la ferme qui n'avaient aucune intention d'aller au *high school* pour recevoir une éducation, car on n'avait pas là d'enseignement agricole ni d'entraînement. Il travaille de cette manière jusqu'à ce qu'il ait assemblé dans le comté une petite classe; il les amène alors au *high school* et commence la classe, qui dure 6 semaines ou deux mois, ou toute l'année.

Pour faire tout ce travail, nous lui donnons une latitude considérable. Par arrangement avec le département d'Education, il doit être comparativement libre, de sorte que s'il va dans un comté laitier le travail qu'il fera traitera en grande partie de l'industrie laitière; et ainsi de suite pour les fruits, le bétail, etc. Ainsi, après un certain temps, il amène graduellement au *high school* des jeunes gens de la ferme qui n'y seraient jamais venus.

En 1906, on avait établi six de ces écoles ou départements, augmentés l'année suivante de trois, l'année suivante de deux, et cette année de trois,

de sorte que le travail est maintenant fait dans 14 comtés. Comme préparation à des nominations permanentes, on a fait du travail cette année aussi dans deux comtés additionnels, de sorte que l'instruction agricole a été donnée cette année dans 15 comtés d'Ontario par des gradués réguliers du collège de Guelph. Malgré tous nos efforts, c'est la première fois que nous avons pu mettre la main sur les jeunes gens des fermes pour leur donner une instruction pratique en agriculture. L'entreprise a grandi jusqu'à un tel point que dans presque tous les cas nous avons dû envoyer un aide au représentant en charge. Il reçoit son salaire du département d'Education, et toutes les autres dépenses sont payées par le département d'Agriculture, et naturellement il fait son travail en coopération avec les officiers de nos instituts de fermiers, nos sociétés agricoles, nos divisions de fruits, divisions d'industrie laitière, etc. Le but est que l'éducation secondaire du *high school* s'adapte à l'occupation particulière de la localité. Un des points importants du programme qui fût discuté, était de ne pas soumettre ce travail à des règlements durs et sévères, mais plutôt de le laisser se développer dans les différents comtés dans les conditions qui semblent les plus favorables. Nous avons été très attentifs dans le choix des hommes pour ce travail, et je crois que d'après les résultats nous avons eu beaucoup de succès.

La plus grande classe jusqu'ici fût celle de l'hiver dernier, dans la ville de Picton, où l'instituteur avait 32 jeunes gens venant de la ferme. Il les a amenés au *high school*, et a tenu une série de classes semblables à celles des autres divisions du *high school*. La semaine dernière, il me semblait que l'hiver prochain il s'attendait à avoir au moins deux fois ce nombre dans sa classe. Il a eu un aide temporaire, car le travail avait beaucoup augmenté. A part le travail agricole, il leur enseigne la botanique, les principes généraux pour le jugement du bétail, des grains, la composition du terroir, etc., et il a fait des arrangements pour que le professeur commercial du *high school* leur donne du travail technique, et dans un ou deux cas, ils ont de même reçu de l'instruction en anglais; mais ceci varie dans les différentes écoles suivant les circonstances.

Je crois que dans un avenir rapproché nous aurons des écoles du soir partout dans le pays, soit par les représentants de districts ou autrement, pendant l'été, pour les garçons de la ferme, pour étudier la croissance des moissons et la culture dans un jardin scolaire. Nous aurons cela dans les parties où la population est assez nombreuse pour pouvoir assister sans trop de dérangement ni perte de temps.

Je crois certainement que tout ce travail et les dépenses des fonds publics pour l'enseignement technique en agriculture a beaucoup rapporté à la province d'Ontario. Nous en avons plusieurs preuves. Il est naturellement très difficile de prouver directement par des résultats la valeur de l'éducation; mais nous commençons à avoir des résultats d'une nature bien définie du travail des représentants de districts. Si nous cessions le travail dans les comtés d'Essex, Prince-Edward, Simcoe ou Waterloo, nous aurions immédiatement une députation demandant le retour de nos représentants. On apprécie beaucoup le travail dans les localités. Je ne pense pas qu'aucune de nos entreprises, jusqu'ici, ait été autant appréciée que celle-ci, pour la raison que nous l'apportons directe-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

ment à la maison aux fermiers d'une manière pratique, et qu'ils obtiennent des résultats immédiats.

L'AGRICULTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE.

Le *high school* fût d'abord choisi parce que c'est l'école du comté, la seule école à laquelle tous s'intéressent; mais nous espérons que dans quelque temps les bienfaits de ce travail deviendront si clairs aux fermiers qu'ils insisteront eux mêmes pour qu'on donne quelque enseignement à l'école publique. En vue de ce qui arrivera dans un avenir rapproché, des cours spéciaux sont donnés au collège agricole d'Ontario pour compléter l'entraînement des instituteurs de l'école normale à Toronto et ailleurs; et depuis deux ans on a donné la chance à un grand nombre d'instituteurs étudiants de compléter leurs cours au collège agricole d'Ontario. Ils ont suivi ce cours aux frais du gouvernement, et on fournissait le passage de chemin de fer et la pension. Quand ces instituteurs enseigneront aux écoles rurales, ils pourront enseigner l'ancien cours, et aussi développer de nouvelles matières.

Une grande difficulté dans l'enseignement de l'agriculture dans les écoles c'est que nos instituteurs ne sont pas qualifiés pour ce travail. On ne peut pas s'attendre à ce qu'une jeune femme qui est née dans une ville ou un village, et a ensuite suivi un cours au *high school* et à l'école normale, entreprenne de faire la classe à la campagne et d'enseigner aux enfants de la ferme quoi que ce soit en agriculture. Ce terme scolaire, à Guelph, pour les professeurs, a duré depuis Pâques jusqu'au 1er juillet, trois mois. Les instituteurs laissèrent leur cours d'école normale à Toronto ou London, ou n'importe où, et complétèrent leurs cours à Guelph, et à la fin reçurent un certificat certifiant qu'ils étaient spécialement qualifiés. Pour ces professeurs, le sujet d'introduction en agriculture est le jardinage scolaire. C'est là quelque chose qui peut être facilement introduit à l'école de campagne, et je ne crois pas qu'on puisse s'attendre, suivant les circonstances actuelles, à ce qu'ils puissent enseigner à l'élève de l'école publique beaucoup plus que ce qui concerne le jardin scolaire qu'on pourrait établir. Le jardin scolaire comme base physique de l'étude de la nature serait admirable. A moins que tout le système de l'école rurale soit changé, il semble impossible de faire quoique ce soit de plus que ce que j'ai mentionné.

LES SALAIRES DOIVENT ÊTRE AUGMENTÉS.

Quant à ce qui est de ce changement, pour qu'il rapporte profit, si nous pouvions décider le peuple de ce pays à payer le prix, nous aurions les professeurs. S'ils ne veulent pas payer plus de \$300 pour un instituteur à la campagne, je ne suppose pas qu'on puisse s'attendre à avoir plus qu'une valeur de \$300; mais si nous pouvons les amener à payer \$700, \$800, \$900 ou \$1,000, nous pourrions raisonnablement nous attendre à pouvoir leur fournir des instituteurs mieux qualifiés, qui leur donneraient un champ d'étude plus large. Je puis déclarer que les salaires payés par notre département aux instituteurs en industrie laitière ont augmenté pendant les dernières 6 ou 8 années de \$600 à \$1,000. Je

ne pense pas qu'il y ait quelque doute que l'immense augmentation du revenu de cette division de l'agriculture dans cette province ait remboursé plusieurs fois l'instruction supplémentaire. Je doute que l'argent dépensé par ce gouvernement ou n'importe quel autre ait montré des résultats aussi directs que les dépenses bien modérées faites pour l'instruction en industrie laitière. Je ne pense pas que ce pays puisse placer de l'argent à meilleur profit que pour l'amélioration de l'éducation de l'école publique—et je veux dire l'éducation dans toutes ses divisions, techniques et autres.

CONCERNANT LA MACHINERIE ET LE TRAVAIL MANUEL.

Je n'hésite pas à dire que les machines de fermes servent beaucoup dans ce pays, parce que le fermier ne peut pas obtenir toute l'aide qu'il désirerait avoir pour faire son travail; et le fait n'est pas vrai que les jeunes gens laissent la ferme parce qu'on a introduit les machines. Je suis d'opinion que le fermier s'arrange avec la moitié du nombre d'hommes, à cause de l'introduction des machines. Le fermier désire, tout comme les patrons industriels, diminuer le plus possible le nombre d'hommes sur la ferme, mais les machines ont été achetées en grande partie parce que le fermier ne peut pas obtenir de main-d'œuvre. La main-d'œuvre est rare, et il croit que la main-d'œuvre est dispendieuse.

Même si la main-d'œuvre était nombreuse, le fermier aurait encore les machines, s'il pouvait faire ses récoltes à meilleur marché par ce moyen, tout comme les gens de la ville et de la cité.

Discutant la question du départ des jeunes gens de la ferme, l'introduction des machines y a quelque chose à faire. C'est une question bien compliquée; mais je ne crois que la question des machines de ferme y ait joué un aussi grand rôle que d'autres questions. Je suis d'opinion que les garçons vont à la ville et à la cité parce qu'ils pensent qu'ils feront beaucoup plus d'argent. Il est certain que plusieurs y vont parce qu'ils sont obligés. Si un fermier a une grande famille de garçons, et seulement 100 acres de terre, que peut-il faire d'autre chose avec eux? Mais nous espérons que si nous pouvons répandre suffisamment l'éducation agricole nous garderons un grand nombre des meilleurs garçons à la ferme. Dans le cas de ces jeunes gens à qui nous avons donné l'éducation et l'Instruction, que nous avons aidé dans le travail technique et agricole, il y a moins d'inclination à laisser la ferme. Je suis d'opinion que les 32 jeunes gens qui formaient la classe d'agriculture au *high school* de Picton resteront probablement tous sur la ferme. J'espère sincèrement que cette Commission étudiera attentivement, puisqu'elle en a la chance, cette question de l'entraînement technique des jeunes gens de la ferme. L'entraînement technique des jeunes gens dans les villes et les cités est un moindre facteur du développement de ce pays, en comparaison avec la question d'entraînement des jeunes gens en agriculture.

Comment nous pouvons nous attendre à avoir la permanence dans l'enseignement avec les salaires minimes actuels dans ce pays reste un mystère. Je ne doute pas que les petits salaires payés aux employés fermiers ont beaucoup d'influence sur le paiement des instituteurs dans les districts de campagne;

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

l'un s'attache à l'autre. Naturellement la valeur de la main-d'œuvre de ferme a beaucoup augmenté, et est probablement deux fois ce qu'elle était il y a 25 ans. Elle a relativement avancé plus que les salaires des instituteurs. Ces classes agricoles dans les comtés aident dans la fréquentation du collège de Guelph; un bon nombre de garçons ont eu une première idée d'instruction agricole et sont allés au Collège Agricole d'Ontario pour suivre un cours de plus longue durée, qui autrement n'auraient rien su concernant l'éducation agricole, et il est probable qu'ils auraient laissé la ferme.

SECTION 2: DÉCLARATION DE M. C. C. CREELMAN, PRÉSIDENT, COLLÈGE AGRICOLE D'ONTARIO.

En 1885, dix ans après l'ouverture du collège, il y avait 100 étudiants fréquentant les classes; en 1909, il y en avait 1,296, comprenant les élèves qui suivent les cours de courte durée. En 1885, il y avait 7 instituteurs en charge d'autant de départements; maintenant il y en a 46, dont 12 s'occupent du bétail, de l'industrie laitière, etc., et des sciences qui s'y rapportent. On a aussi ajouté au collège, récemment, une division pour les femmes.

COURS POUR INSTITUTEURS RURAUX.

Le département provincial d'éducation a compris pendant ces dernières années que le collège agricole, avec sa ferme et son équipement, pourrait servir au département, aussi bien qu'aux agriculteurs, pour donner une instruction aux instituteurs engagés dans les campagnes, les rendant capables d'être plus utiles aux fils et aux filles de fermiers qu'il n'est possible de le faire suivant l'ancien système d'instruction dans les cités et les villes aux écoles normales et modèles seulement.

D'abord, certains qui étaient spécialement entraînés, vinrent ici d'après arrangement spécial, par la générosité de sir William C. Macdonald, d'après lequel des instituteurs des différentes provinces étaient envoyés ici avec des bourses, et leurs dépenses payées, pour obtenir les renseignements qui pourraient être utiles aux sections rurales de leurs provinces respectives. Ce système continua pour un certain nombre d'années, et de là vint l'idée au département de l'Éducation de continuer ce travail surtout pour les instituteurs de cette province. Le résultat maintenant est que nous admettons tous les ans entre 100 et 200 instituteurs des écoles normales, qui, dans l'opinion du personnel de l'école normale, sont capables de compléter le cours ordinaire de 9 mois en 6 mois, et on permet aux instituteurs qui sont ainsi choisis de venir ici pendant les trois derniers mois du terme d'école normale, et d'étudier des matières agricoles et industrielles. Ensuite, pendant l'été, pour satisfaire aux demandes des instituteurs qui ne peuvent pas laisser leurs écoles pendant les 8 ou 10½ mois, nous faisons pendant le mois de juillet un cours semblable qui est plus ou moins complet en lui-même, mais qui peut être continué d'été en été, amenant au même certificat que celui qui est donné à l'instituteur qui reste ici les trois mois complets. Le collège est ainsi devenu un lieu d'entraînement, et je suis content de dire que cette division

de l'entreprise va toujours grandissante chaque année, la classe de l'été dernier étant la plus grande que nous ayons eue.

INSTITUTS DE FERMIERS.

Vous vous souviendrez que les instituts de fermiers furent commencés à ce collège, parce que nous avions les seuls hommes entraînés pouvant présenter les problèmes d'agriculture au public; et, commençant en 1885, les élèves étaient renvoyés en janvier, pour que les professeurs du collège pussent aller par les chemins et enseigner l'agriculture aux fermiers. Nous avons commencé avec 12 hommes, la première année, et l'entreprise a grandi jusqu'à ce qu'elle devienne une affaire provinciale sous la direction du chef provincial, à Toronto. Maintenant nos professeurs ne peuvent donner à ce travail que très peu d'attention de temps à autre. Les professeurs de nos différents départements fournissent constamment, par leurs rapports, des renseignements exacts dont les hommes peuvent se servir dans leurs conférences aux fermiers. Ils se servent de nos bulletins et de nos rapports, et, suivant que le temps le permet, suivent des cours de courte durée. L'an dernier, on a tenu 1,800 assemblées contre 12 tenues en 1885. Ces assemblées deviennent un moyen très connu de répandre l'instruction. Elles doivent être tenues dans chaque comté pendant l'année pour pouvoir obtenir la subvention du gouvernement, et jamais, excepté une fois, on n'y a manqué.

TRAVAIL D'EXTENSION.

L'Union Expérimentale est notre effort administratif direct pour donner aux fermiers dans leur propre intérêt les renseignements que nous découvrons ici d'abord, expliqués mieux que par la parole. Ils font actuellement des choses, non seulement tel que recommandé par nous, mais avec des matières que nous leur fournissons chaque année. Il y a dans cette province plus de 5,000 membres de cette union de fermiers qui font des expériences sur leurs propres fermes et nous font rapport une fois par année.

Puis les officiers chefs de nos départements d'industrie laitière et d'élevage du bétail sont envoyés tous les ans aux expositions provinciales pour démontrer les détails de leur travail respectif aux milliers de fermiers qui assistent aux expositions; et, autant que possible, des hommes choisis de notre institution visitent certaines expositions dans la province et donnent des démonstrations sur des sujets variés, comme l'illustration de plantes malades, les méthodes de destruction des insectes nuisibles, etc., avec des renseignements pratiques. C'est vraiment une sorte d'instruction collégiale de beaucoup de valeur.

C'est devenu la coutume pour les juges aux expositions de donner les raisons de leurs décisions, particulièrement au sujet du bétail, pour lequel un homme n'est pas considéré compétent comme juge à moins qu'il ne soit prêt à donner ses raisons. Le département d'Agriculture à Toronto a maintenant un surintendant d'expositions, qui organise 500 expositions dans cette province, par groupes autant que possible, envoyant des inspecteurs régulièrement, et ils ont instruction de donner leurs raisons pour les décisions. Je ne pourrais dire quelle proportion de ces hommes ont suivi un cours dans ce collège.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

La province d'Ontario donne des subventions à un grand nombre d'associations pour l'avancement de l'agriculture, comme l'Association des Laitiers et l'Association des Horticulteurs, et d'autres semblables; et jusqu'à un certain point chacune de ces organisations suit le chef du département de ce collège qui les regarde le plus, pour obtenir les renseignements et les conférences qu'ils peuvent publier dans le rapport annuel de l'association.

Par ces divers moyens que la province emploie pour aider l'agriculture, le collège joue un rôle dans l'accomplissement du travail.

LES GRADUÉS DU COLLÈGE.

Le cours du collège conduisant à un degré de l'université de Toronto est de quatre ans. Nos gradués ont été tellement recherchés que plusieurs sont entrés dans la vie publique—soit comme instituteurs aux collèges agricoles, soit comme aides aux stations expérimentales, soit comme éditeurs de journaux agricoles, soit comme instituteurs dans les écoles d'industrie laitière, soit comme aides des départements d'agriculture des différentes provinces du Dominion et à Ottawa. Plusieurs ont accepté des positions comme régisseurs de fermes, etc., plutôt que de retourner à la ferme, à cause du changement effectué à la maison dans les quatre ans, comme lorsque des plus jeunes frères ont grandi et pris charge de la ferme.

De tous les étudiants qui ont suivi le cours régulier du collège depuis 25 ans, 54% résident maintenant dans l'Ontario, et 71% d'entre ces derniers sont actuellement fermiers. On ne peut pas suivre les autres aussi bien parce qu'ils sont allés dans d'autres provinces.

La Presse agricole et la section agricole de la Presse hebdomadaire, sont un bon moyen de développer l'intelligence dans les campagnes, et les hommes qui éditent ou dirigent de tels journaux ne peuvent le faire à moins d'avoir de l'entraînement. Certains d'entre eux ont étudié les principes et les arts ici. Nos gradués rendent réellement un service au public dans cette capacité.

LES REPRÉSENTANTS DE DISTRICTS.

Quatorze positions de représentants de districts qui demandent une préparation ici comme aptitude, ont été créées par le gouvernement d'Ontario; et personne ne peut être nommé à ces positions à moins d'avoir reçu un entraînement au Collège agricole. Ces hommes ont d'abord deux positions à remplir: (1) Ils enseignent au *high school* ou à l'Institut collégial aux garçons de fermiers qui y assistent quatre jours par semaine. Dans plusieurs cas on a trouvé bon de faire un cours de trois mois, de janvier à mars, et donner pratiquement tout le temps pendant ces mois à l'enseignement aux étudiants agricoles du *high school*. (2) D'une manière générale, ou aussi spécifique que l'éducation des fermiers le permet, leurs services sont requis pour aider l'agriculture dans leur comté.

Le représentant de district ouvre d'abord un bureau comprenant deux pièces. L'institut de fermiers local, ou l'exposition d'automne locale, ou n'importe quelle autre organisation agricole locale peuvent tenir leurs assemblées, et avoir l'avis et le conseil et l'aide du spécialiste agricole qui tient ce bureau.

Il n'est pas seulement prêt à donner son avis à tous ceux qui peuvent venir, mais identifiera aussi les plantes et les insectes nuisibles, et les plantes inconnues. Il fera préparer, en coopération avec notre département, des plans pour l'irrigation des fermes; et naturellement il se fie à ses anciens professeurs dans son département, qui lui donnent toutes les chances de transporter ce collègue dans son comté. Par là, il devient une division du collègue, faisant du travail local. Il est là d'abord dans le but d'aider les jeunes gens de son âge qui peuvent avoir confiance en lui et de leur laisser discuter leurs affaires avec lui, et ensuite d'aider les pères et les plus vieux membres. Les jeunes gens qui entreprennent le travail avec lui au *high school* arrivent si bien préparés à étudier la science agricole qu'on leur a permis d'entrer dans la seconde année, et ils se sont montrés bons étudiants; en d'autres mots, le travail de deux ans fait au *high school* avec notre représentant de district représente le travail d'un an dans ce collègue. L'extension de ce travail conduira à la fin à ce qui sera plutôt du travail primaire dans les *high schools*, et ce collègue se réservera le travail plus avancé. Je comprends que le gouvernement est assiégé de demandes des comtés pour ces représentants, et le principe adopté est d'en accorder un certain nombre tous les ans, en autant que le permettent les fonds limités.

LES FONDS SONT RARES ET DIFFICILES À OBTENIR.

Concernant ces fonds limités, je pense que c'est un pauvre principe que de limiter les dépenses pour le développement agricole dans l'Ontario, mais le fait que nous connaissons plus ou moins est que l'agriculture, n'étant pas organisée, la population des campagnes n'a pas pu convaincre le gouvernement de la nécessité des grosses dépenses pour les affaires rurales. Le résultat est que dans tous les gouvernements que je connaisse le ministre de l'Agriculture, quoique toujours très fort et capable pour administrer les affaires, ou pour faire du fermage lui-même sur sa propre terre, et connaissant par là les nécessités, ne peut s'entendre avec les autres hommes de profession du cabinet pour obtenir une aussi grosse subvention que celle que nous pensons devoir être dépensé avec avantage. Je suis d'opinion que tout l'argent dépensé dans ce but a beaucoup profité à la province d'Ontario.

CLASSES DU SOIR ET FERMES DE DÉMONSTRATION.

Si ces représentants de districts tenaient des classes du soir une ou deux fois par semaine pendant l'été pour les jeunes gens des environs, pour discuter la croissance des plantes dans le jardin et les nouvelles choses qu'on pourrait y cultiver, je suis certain qu'on pourrait décider un bon nombre d'y assister, et ceux qui y assisteraient apprendraient beaucoup de choses qui leur aideraient dans leur travail sur la ferme.

S'il y avait dans les environs une bonne ferme démontrant la meilleure manière d'arranger les graines, de cultiver et de greffer, je crois qu'on gagnerait beaucoup en faisant venir les jeunes à la classe au jardin scolaire, et les vieux une fois par mois à cette ferme de démonstration pour recevoir l'instruction de l'expert. Si les jeunes gens étaient entraînés dans leurs localités, ils seraient

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

mieux qualifiés pour profiter de ce collège lorsqu'ils y viennent. Ce serait aussi un moyen de trouver ceux qui tireraient le plus de profit de leur séjour ici. Je crois qu'il vaut la peine d'essayer ce système.

Il me semble qu'après que certaines choses apparemment vraies, et qui, si on les essaye dans les opérations ordinaires de la ferme, donneraient de meilleurs résultats pour l'énergie dépensée, ont été démontrées à ce collège où aux fermes expérimentales du Dominion dans les différentes provinces, que ces vérités pourraient être plus étendues, et on le ferait beaucoup plus vite si nous avions dans cette province plus de fermes de démonstration, lors même qu'elles seraient maintenues par d'autres agences que le gouvernement lui-même.

Le gouvernement d'Ontario a dépensé un gros montant d'argent pour cette institution depuis 35 ans pour la production de renseignements qui servent maintenant—la bonne sorte de grain, la vraie manière de le semer, de le manier et de le cultiver; la vraie manière d'irriguer les terres; les résultats qui ont été obtenus avec la terre irriguée, comparés avec ceux de la terre non irriguée, etc.; et je ne sais si on devrait demander au gouvernement de faire beaucoup plus et d'établir des fermes de démonstrations sur les lignes de chemins de fer et dans les endroits où l'augmentation de la production profiterait beaucoup plus aux chemins de fer et aux banques qu'à n'importe quel autre intéressé.

POUR CONSIDÉRATION PAR LES CHEMINS DE FER ET LES BANQUES.

Peut-être que si on présentait la chose clairement à ceux qui contrôlent nos banques et nos chemins de fer, ils feraient quelque chose pour qu'il soit possible au fermier, aussi souvent qu'il peut avoir une demi-journée ou une journée à lui, de voir non loin de chez lui le meilleur genre de fermage, les meilleures récoltes et bâtiments, et tout ce qui peut faire l'idéal d'une ferme de première classe. Je crois qu'un tel plan, organisé avec soin, profiterait aux chemins de fer et aux banques autant qu'aux localités. Je crois que sur les lignes de chemins de fer qui vont, par exemple, d'ici à Sarnia, des fermes de démonstrations de 100 acres chacune, pas trop éloignées l'une de l'autre, cultivant de grands champs de produits comme la luzerne, le trèfle des prés, avec de petits vergers et des bâtisses simples et non dispendieuses, et annoncées pour inspection gratuite, augmenteraient matériellement le trafic de fret et de voyageurs des districts locaux.

Le cas de la gare que le Grand-Tronc a récemment construite à Vineland, comté de Lincoln, près de notre ferme expérimentale d'Ontario, peut être cité comme exemple. Nous avons discuté pendant près de trois ans pour avoir une gare à cet endroit, prétendant qu'il y aurait immédiatement un trafic suffisant dans le transport des fruits et autres productions de cette partie du pays pour justifier la construction de la gare; mais nous avons dû finalement soumettre la chose à la Commission des chemins de fer, et justifier notre demande, après avoir parcouru les environs, et appris le nombre réel de paniers et de barils que les gens promettaient d'expédier. La gare fut immédiatement construite, et nos calculs furent plus que prouvés; et maintenant ils ont là continuellement un agent de billets et un chef de gare, avec des aides et un commis de messagerie pendant l'été. Je crois que c'est là le genre de chose que nous devons

démontrer aux chemins de fer. A l'exception d'un seul je ne connais pas un seul homme à l'emploi de n'importe quel chemin de fer au Canada qui comprenne l'agriculture d'une manière scientifique ou pratique, et je crois qu'un grand département agricole en relation avec ces grands chemins de fer les paierait bien à cause de l'augmentation du trafic

L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE RURALE.

Je crois que c'est une bonne idée que les étudiants aient une connaissance aussi correcte que possible de l'économie politique et de ses rapports avec l'industrie, en tant que le permet la durée du cours ordinaire. Nous avons il y a trois ans nommé un conférencier spécial en économie, qui consacre beaucoup de son temps et de son attention à l'étude de ces questions, et qui pendant l'été a visité le Danemark et l'Angleterre, étudiant spécialement les questions d'économie, et particulièrement l'organisation chez les fermiers.

Depuis plusieurs années nous faisons des excursions à la ferme, et de 30,000 à 40,000 fermiers y viennent pendant le mois de juin. Ce nombre augmente. Nous découvrons qu'environ un tiers de ceux qui sont venus y reviennent, et que les deux tiers sont nouveaux chaque année. On peut déclarer d'une manière générale que le collège a eu beaucoup à faire avec l'organisation de l'agriculture et le progrès des affaires rurales en général.

CHAPITRE LXVII: CONCERNANT L'ÉDUCATION AGRICOLE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES.

SECTION 1: DÉCLARATION DU PROFESSEUR S. B. McCREADY, DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE AGRICOLE POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION D'ONTARIO.

Ma principale occupation est l'étude de la nature au Collège agricole d'Ontario, quoique j'aie aussi du travail à faire au département de botanique. J'ai charge du département de l'étude de la nature, donnant des cours de courte durée à ceux qui viennent de l'école normale au printemps pour apprendre les éléments de l'agriculture. C'est un cours de dix semaines. Quelques instituteurs qui viennent maintenant ont fait de l'étude de la nature au jardin scolaire de leur propre école, mais très peu. On a assez de dix semaines pour prendre un bon fond d'étude de la nature. On n'essaye pas de couvrir tout le terrain. Le travail dans le jardin scolaire et la direction de ce dernier est la partie facile; ce qui est difficile, c'est de rendre le travail effectif dans l'enseignement. Ils peuvent commencer ce travail quand ils vont dans leurs propres écoles. Dans notre classe du printemps de 1909, nous avions 97 instituteurs, et à la fin de cette année scolaire, après un an d'expérience pour eux, je me suis informé pour savoir ce qu'ils faisaient et comment ils avaient profité de l'entraînement que nous leur avons donné. Environ 16 des 97, la plupart dans les écoles de campagne, ont commencé un jardin scolaire. Je pense que tous font du travail effectif en étude de la nature, même s'ils n'ont pas de jardin scolaire. Plusieurs ont fait commencer le travail dans les jardins à la maison. Plusieurs rapportent que pour l'année présente ils ne font rien dans cette direction; les commissaires ne sont pas en faveur, et dans certains cas, les inspecteurs ne le sont pas. Ils trouvent que dans certains cas, les écoles sont bien en arrière. Une institutrice rapporte que l'année avant qu'elle arrive là, ou avait changé quatre fois d'institutrice, et que le travail élémentaire était tellement en arrière qu'elle n'essayait pas de faire autre chose que le travail ordinaire.

Quand le travail est entrepris dans une école, il est nécessaire que le Bureau des Commissaires s'arrange pour le présenter et l'appuyer, partageant ainsi avec le professeur les efforts nécessaires pour assurer le succès.

Le travail doit se faire sur le terrain scolaire, du moins tant que les élèves ne seront pas privés de leur terrain de jeux. Les pièces du jardin doivent être protégées contre les chiens, la volaille ou le bétail errant, ou la subvention sera retirée. On ne prescrit aucun livre, mais on recommande comme guide aux professeurs *James' Agriculture* et les bulletins du ministère de l'Agriculture.

Le département d'Education accorde une subvention initiale jusqu'à concurrence de \$50 et un don annuel de \$30, quand les travaux sont suivis toute l'année pour aider à acheter et préparer du terrain, fournir des outils, des semences, etc. La commission scolaire doit fournir un montant égal. Les professeurs reçoivent \$30 pour diriger le travail d'une manière satisfaisante de janvier à décembre, ou \$15 de janvier aux vacances d'été, et \$12 pour le professeur qui termine l'année. En 1911, le total des subventions accordées a atteint la somme de \$2,340.

SUR L'UNION EXPÉRIMENTALE.

Dans la division des Ecoles de l'Union Expérimentale (*Experimental Union*), (organisation comprenant près de 5,000 cultivateurs associés dans le but de faire des expériences sur les récoltes, ayant son bureau au Collège agricole de Guelph) on fournit aux écoles des graines de fleurs et de légumes, des graines pour la culture, des graines pour les arbres, des vignes, des oignons, des plantes et des arbrisseaux, ainsi que des feuilles d'instruction, des publications sur le jardinage et des livres sur l'agriculture. Les arbrisseaux de forêt, les graines de semence, les publications du gouvernement et les feuilles d'instruction sont fournis gratuitement; les autres articles sont payés. Plusieurs centaines d'écoles ont profité des avantages qui leur étaient offerts pendant l'année et ont ainsi fait un grand pas vers l'idée d'éveiller un intérêt pour l'agriculture et l'horticulture parmi leurs élèves. Cent cinquante écoles ont acheté des graines et des fournitures pour le jardin scolaire, et seize autres écoles se sont contentées du matériel fourni gratuitement. Trente-huit ont envoyé des rapports des travaux accomplis. Vingt-deux rapportent les travaux des jardins scolaires et seize ceux des jardins à la maison. Comme les professeurs ne sont nullement obligés de faire rapport, nous ne sommes pas du tout en mesure de dire combien des cent soixante-six écoles qui ont demandé des fournitures ont réussi dans leurs travaux.

On sait qu'en tout quatre-vingt-douze écoles ont pris une part active à cette phase du travail scolaire pendant l'année 1911. Il n'y a pas de doute que leur nombre serait plus grand si toutes étaient connues. Peut-être leur nombre serait-il plus près de trois cents que de cent s'il y avait moyen de recevoir des rapports de toutes les écoles qui s'intéressent aux travaux. On s'arrangera dorénavant pour avoir des tableaux et des rapports des différentes écoles qui suivent les instructions en agriculture et en horticulture par le jardin scolaire ou le jardin à la maison.

FOURNITURES POUR LES ÉCOLES.

Les travaux de la Division des Ecoles ont été commencés en 1909 et continués en 1911, avec l'addition de quelques détails. Ils comprennent maintenant:

(1) *Paquets de graines de jardin pour les enfants*, qui se vendaient à 2 cents le paquet. Dans la plupart des cas, les enfants se servaient de ces graines plutôt à la maison que dans le jardin scolaire. Les paquets étaient accompagnés d'une circulaire servant de guide aux professeurs et aux élèves pour leur travail pratique. Une autre circulaire était spécialement préparée pour guider le professeur dans ses leçons en classe, leçons basées sur les travaux. Cent trente-cinq

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

écoles ont coopéré à ces travaux. Plusieurs milliers d'enfants ont reçu des paquets de graines.

(2) *Collection scolaire de plantes forestiers*, expédiée des pépinières du gouvernement dans le comté de Norfolk. Elle consistait de 12 plants de pin blanc (2 ans), 12 plants de pin écossais (2 ans), 12 plants de pruche de Norvège (3 ou 4 ans), 12 plants de cèdre (2 ans), avec quelques autres plants variés.

(37 écoles ont reçu ces collections.)

(3) *Orge de semence pour les expériences d'agriculture scolaire*.—En 1909 et en 1910 diverses variétés ont été envoyées aux écoles pour servir dans les jardins d'expérience. Cette année, des paquets de semence d'orge O.A.C. n° 21 ont été envoyés pour en faire l'essai. Le travail consistait à planter les graines dans de petits terrains d'un millième d'acre, à des espaces variant d'une semaine, commençant dès le début de la saison. On devait faire des comparaisons sur la croissance et le rapport. Quand l'école ne pouvait pas entreprendre le travail d'expérience, les semences étaient utilisées pour des démonstrations. Une charte montrant les résultats de cette expérience à la ferme expérimentale a été préparée pour accompagner le travail scolaire (200 écoles).

(4) *Collection scolaire de graines de semence*. Ceci comprenait des échantillons de diverses graines de cultures comme le blé, le maïs, le trèfle, les légumes le chanvre, les plantes fourragères, le sarrasin, etc. On avait l'intention de faire sur le terrain scolaire de petits champs suffisants pour l'étude pratique des semences, de la culture, etc. Un grand nombre d'écoles urbaines ont profité de cet avantage et ont fait un excellent usage des échantillons envoyés (200 écoles).

(5) *Oignons de tulipes*. Le but était d'encourager l'amélioration des terrains scolaires en y plantant des tulipes. On a fait pour cela un choix des meilleures variétés de tulipes blanches, rouges, jaunes, et rayées.

(10 écoles ont envoyé des demandes de ces oignons.)

(6) *Collection scolaire des plantes grimpantes*.—Cette collection, comme celle des tulipes, a été préparée pour l'embellissement des terrains scolaires dans tout le pays. Elle comprend des plantes grimpantes de Virginie, deux lierres de Boston, deux variétés de roses grimpantes et une hortensia. Les plantes grimpantes de Virginie servent à cacher des clôtures ou des hangars, et les roses grimpantes ornent les murs (40 écoles en ont demandé.)

Il y a une sympathie grandissante pour notre entreprise; nous avons instruit et entraîné le peuple dans ce but depuis sept ans. Les instituteurs dans les écoles rurales sont tellement isolés, que cela serait un service à leur rendre s'il y avait un moyen de les unir sous une direction quelconque aux quartiers généraux, pour leur faire connaître ce que les autres font, et leur dire de mois en mois ce qui se fait dans d'autres parties d'Ontario.

Les inspecteurs font quelque chose dans ce but, mais leurs visites sont trop distancées, et ils ont tant de choses auxquelles ils doivent songer. Si on faisait quelque chose à Ottawa pour organiser un bureau d'éducation, comme on l'a eu à Washington depuis 1867, d'où n'importe qui intéressé dans la question d'éducation au Canada pourrait obtenir des renseignements, cela aiderait beaucoup.

Nous avons nos journaux éducationnels, mais ils ne sont pas aussi nombreux que les journaux agricoles; dans cette province, il n'y en qu'un, et c'est une revue de méthodes; il ne tient pas du tout l'instituteur en relation avec ses confrères.

Mr. McCready écrit, en date du 8 décembre, 1911 :

Il vous plaira d'apprendre que nous faisons toujours des progrès dans l'Ontario; de fait, j'ose dire que nous solvons le problème sous plusieurs rapports, mieux que la plupart des provinces et des États, par l'enseignement des instituteurs, le travail d'extension avec les écoles, l'aide monétaire, etc. J'espère que l'an prochain nous aurons fait un grand progrès, car on m'a beaucoup encouragé dans mon travail comme directeur de l'éducation agricole élémentaire.

Nous avons l'an dernier dans l'Ontario 33 jardins scolaires recevant des subventions du gouvernement, à part un grand nombre sous la direction de l'Union Expérimentale, mais n'ayant pas d'instituteurs diplômés et ne recevant pas de subventions. Il y a déjà dans l'Ontario 250 instituteurs environ détenant des certificats en agriculture et horticulture élémentaires. La plupart nous sont venus en classes spéciales normales. Nous attendons une autre classe le printemps prochain. Il n'y aura pas de cessation dans ce travail.

L'ÉCOLE D'ÉTÉ.

Il y a une école d'été pour les instituteurs au Collège agricole d'Ontario, à Guelph, pendant quatre semaines commençant en juillet, et comprenant cinq cours: (1) l'étude de la nature, (2) les éléments de l'agriculture et de l'horticulture, (3) les arts et le travail de construction, (4) le travail de bois et le dessin mécanique, (5) la science domestique. Les cours d'étude de la nature et d'agriculture conduisent au certificat d'agriculture et d'horticulture élémentaires accordé par le département d'éducation; les cours d'art et de travail de bois conduisent à celui des arts industriels élémentaires.

Le collège a pour but de rendre service aux instituteurs qui veulent se qualifier pour donner à leurs élèves une instruction professionnelle ou industrielle en entraînement manuel, science domestique, et agriculture et horticulture élémentaires.

Les instituteurs dans les *high schools* et les écoles de perfectionnement—spécialement les instituteurs de sciences—trouveront que le travail d'agriculture satisfera leurs besoins; si le nombre est suffisant, nous aurons des classes spéciales pour eux. Les inspecteurs scolaires seront les bienvenus à n'importe quelle époque lorsqu'ils peuvent venir. Près de 200 instituteurs vinrent en juillet 1911, dont plus de la moitié suivaient les cours d'étude de la nature et d'agriculture. Le nombre total l'année précédente était 120. Les institutrices peuvent être logées au Macdonald Hall jusqu'au nombre de 100, et l'on demande environ \$15.00 pour la pension et le logement. Il n'y a pas d'honoraires d'enseignement pour les instituteurs d'Ontario.

Les instituteurs qui suivent ces classes sont les membres progressifs et ambitieux de la profession enseignante. La quantité et la qualité du travail accompli dans les quatre semaines sont toujours une surprise. Ce ne peut qu'être de grande valeur aux instituteurs qui veulent avoir une idée pratique des inrêts professionnels de leur travail scolaire. Lorsque l'entreprise de l'école d'été sera mieux

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

connue chez les instituteurs, il n'y a aucun doute que les avantages du collègue seront placés au plus haut degré. Plusieurs instituteurs continuent et viennent trois ou quatre ans de suite, faisant un travail différent tous les ans. Tous admettent que c'est là une vacance idéale pour un instituteur qui désire s'améliorer.

TRAVAIL SCOLAIRE DE LA CAMPAGNE ET DU VILLAGE.

Le département d'Education de la province d'Ontario, coopérant avec le département d'Agriculture, cherche à introduire l'enseignement des éléments de l'agriculture et d'horticulture dans les écoles de campagne et des village, pour les raisons suivantes:

1. Pour rapprocher la vie et les intérêts de l'école de la vie à la maison des élèves, et des emplois dans lesquels ils s'engageront après avoir laissé l'école.
2. Pour stimuler l'intérêt et donner des renseignements utiles sur des sujets agricoles, et ainsi opposer cette tendance de laisser la ferme pour la ville.
3. Pour développer de bonne heure des habitudes d'industrie, le respect du travail, et un amour pour le travail productif et constructif; pour pousser un esprit d'enquête indépendante dans d'autres matières d'étude.
4. Pour donner des capacités dans le maniement des outils et dans la pratique du jardinage; pour donner un exercice hygiénique au corps et à l'esprit; pour donner à l'élève l'avantage de diriger son activité vers un travail utile.
5. Pour encourager l'observation attentive de la nature, rendant ainsi l'élève capable de comprendre ce qui l'entoure, et de mieux apprécier les beautés de la nature.
6. Pour répandre le désir d'améliorer les alentours de la maison et entraîner les garçons et les filles à faire ce travail avec avantage.
7. Pour encourager les qualités qui font de bons citoyens, comme les responsabilités du propriétaire, le respect de la propriété publique, la considération des intérêts des autres, et le principe de coopération dans la recherche du bien commun.

L'entreprise est menée à bonne fin par l'encouragement des jardins scolaires, des systèmes de jardinage à la maison, des fermes expérimentales et d'observation sur les terrains scolaires, des clubs de progrès des enfants, et d'autres mesures pratiques.

L'entreprise est sous la surintendance générale du directeur de l'éducation agricole élémentaire, nommé par le ministre de l'Education. Il prépare les expériences et les démonstrations, et aide dans le travail en fournissant des cartes, des feuilles d'instruction, des bulletins, des brochures pour les élèves, des matières pour semer, etc. Le travail d'inspection et de surveillance est sous sa direction, avec l'aide des inspecteurs et des représentants de districts agricoles.

Le travail dans les écoles est entrepris par des instituteurs (1) qui détiennent des certificats spéciaux en agriculture et horticulture élémentaires, ou (2) des instituteurs compétents mais qui n'ont pas de certificats spéciaux. Les instituteurs reçoivent les certificats spéciaux après achèvement satisfaisant (1) d'un cours du printemps de dix semaines au collège agricole d'Ontario; (2) de deux cours d'été au collège et d'un cours de lecture dirigé pendant l'hiver; ou

(3) d'un cours en agriculture au *high school*, suivi d'un cours à l'école normale et d'un cours d'été au collège agricole d'Ontario.

(7) *Collection scolaire d'arbrisseaux*.—La collection a été préparée dans le but de procurer aux enfants des arbrisseaux de première classe pour orner les terrains scolaires. Les arbrisseaux sont choisis et bien adaptés à supporter notre climat. Ils consistent en cassis, chèvrefeuille, canneberge, seringat et lilas (4 écoles les ont commandés).

(8) *Collection de graines d'herbes*.—Cette collection se vendait 25 cents. Les herbes qui y étaient comprises étaient celles énumérées dans la loi de Contrôle des Graines de 1905, et dont la vente est restreinte aux graines de semence, trèfle, etc., en même temps que quelques herbes communes connues sous le nom de mauvaises herbes. Ces collections ont été préparées spécialement par le département de botanique pour des fins d'enseignement. Les professeurs les ont utilisées pour l'enseignement.

SECTION 2: ÉCOLES CONSOLIDÉES ET CLASSES DE PERFECTIONNEMENT RÉUNIES.

Déclaration de M. Joseph H. Smith, inspecteur des écoles publiques du comté de Wentworth depuis 40 ans.

Je connais bien l'état des écoles du pays, et je sais aussi quelque chose des conditions agricoles du comté. Je crois positivement que les fermes sont aujourd'hui mieux conduites qu'elles ne l'étaient autrefois. De très grands progrès ont été accomplis depuis 1871. Je constate de grands changements dans le soin des instruments aratoires et la catégorie de travail exécuté sur les fermes durant cette période. C'est de ce comté que vient le *Farmer's Institutes*, qui constitue une agence très bien réussie pour les cultivateurs.

L'initiative dans l'amélioration des écoles rurales ne vient pas de la population rurale elle-même, mais doit provenir d'une pression extérieure. Dans toutes les écoles publiques du comté, nous avons une bonne bibliothèque documentaire et de lecture dont tout le monde bénéficie en emportant des livres à la maison. Quelques jeunes gens se dépêchent de finir leurs travaux afin d'aller emprunter un livre.

Nous avons aussi dans le comté un grand nombre de jardins scolaires, et ceux-ci forment une base solide pour l'étude de l'histoire naturelle. Les cultivateurs sont lents en théorie, mais ils s'assimilent rapidement la pratique. Nous avons essayé de petits champs de démonstration près des jardins scolaires des enfants, mais les expériences sur le grain n'ont pas réussi. L'obstacle au succès des jardins scolaires, est la longue vacance d'été. Nous n'avons ni science ménagère ni science domestique; nous les avons essayées, mais sans succès. Nous enseignons la couture dans quelques écoles où la fréquentation est nombreuse et où il y a plus que deux institutrices. La grande difficulté c'est de trouver assez d'élèves réunis pour former une bonne école; en général, la moyenne est de 30 à 35, plusieurs écoles ayant moins de 30 élèves, et une ou deux en ayant plus de 40.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

En 1907 nous avons discuté la question des écoles consolidées et des classes de perfectionnement, et j'ai préparé le plan suivant:

1. L'établissement d'écoles avancées en anglais dans les districts ruraux.
2. La formation des municipalités de townships en un ou plusieurs districts.
3. La création de comités pour chaque district, comités se composant du juge du comté, de l'inspecteur des écoles publiques, du bailli ou des baillis du township ou des townships intéressés.
4. Chaque district ne contiendra pas moins que 150 enfants entre les âges de 5 à 21 ans, à moins que sa superficie dépasse 12 milles carrés.
5. La direction des écoles du district sera confiée à une commission scolaire de six membres élus pour trois ans, deux d'entre eux se retirant tous les ans.
6. Les écoles actuellement existantes seront conservées comme écoles primaires, et la plus centrale aura des salles supplémentaires pour les classes de perfectionnement, ou, si on le préfère, un nouvel édifice sera érigé.
7. Les sections ou parties de sections formant le district cesseront d'exister comme telles, mais deviendront partie du district et seront placées sous la juridiction de la commission scolaire.
8. Sur la réception d'une pétition signée par 20 des contribuables demeurant dans le township, l'inspecteur des écoles publiques réunira le comité, et celui-ci décidera (1) s'il est nécessaire de créer un district et (2) quelles seront les frontières de ce district.
9. Un crédit législatif spécial de \$200 sera accordé à chaque district pour encourager les classes de perfectionnement, selon les conditions prescrites par le ministère de l'Instruction publique, et une somme égale sera donnée par le conseil de comté pour chaque district ayant charge d'une classe de cette catégorie.
10. Une taxe uniforme pour la municipalité toute entière sera imposée pour pourvoir à une subvention municipale fixe.
11. Le montant requis (au delà et en outre des subventions déjà accordées) pour la direction efficace des écoles sera payé par le district.
12. Les commissions d'éducation de districts jouiront des pouvoirs que la loi accorde aux conseils d'éducation et aux commissions scolaires, et auront le droit de préparer un emplacement pour recevoir les chevaux et les voitures de ceux qui viennent dans leurs propres véhicules. Elles auront aussi l'autorisation de fournir des lopins de terre pour les expériences et des jardins scolaires destinés à l'étude pratique de l'agriculture et des sujets de ce genre.
13. Le cours d'études couvrira une période de quatre années et embrassera les sujets suivants:—
 - (1) L'anglais, y compris la littérature, la composition, la grammaire, l'orthographe, les dérivés des mots et la lecture orale.
 - (2) Les mathématiques.
 - (3) La science.
 - (4) Les travaux commerciaux.
 - (5) L'entraînement manuel.
 - (6) La science domestique.

L'enseignement de ces sujets se rapporte spécialement aux travaux de la ferme et à la vie rurale. Il y a des classes spéciales pour les sujets (5) et (6).

14. Le cours d'étude complet couvrira le programme nécessaire pour qualifier les étudiants à l'admission au Collège agricole d'Ontario.

15. Un examen d'admission décrété par le ministère de l'Instruction Publique sera exigé pour les candidats aux classes de perfectionnement.

16. Des classes spéciales pourront être organisées en hiver pour le bénéfice des élèves suivant les cours d'anglais (ou des cours déterminés par le comité) et ceux d'autres matières qu'ils peuvent désirer.

17. Le comité spécial d'admission aux cours d'hiver se composera de l'inspecteur des écoles publiques, du principal de l'école et du président de la commission scolaire, et il aura le pouvoir de déterminer les cours d'études et les conditions d'admission aux cours.

Nous devrions traiter l'entraînement manuel au point de vue pratique, laissant de côté son sens éducationnel, qui demeurerait malgré tout pour mieux faire ressortir le sens pratique. Par exemple, si un cultivateur voulait élever vingt-quatre bestiaux et demandait à son fils de lui préparer un plan d'étable dans laquelle ils pourraient être élevés; ce jeune homme pourrait préparer un plan à l'échelle et préparer aussi les devis. Nous avons essayé cela à l'Institut Macdonald de Guelph. On nous a posé le problème que j'ai fait imprimer et dont nous avons reçu des solutions; mais toutes les réponses ne manifestent pas une conception soignée du travail. Les travaux de ce genre devraient avoir une haute valeur au point de vue de l'enseignement, Ce que nous voulons surtout n'est pas de trop faire ressortir le côté de l'enseignement mais bien plus le côté pratique. Je voudrais de même entraîner ces élèves dans les travaux du bois et des métaux qui leur seraient très avantageux sur la ferme. Je voudrais voir dans l'école une bonne classe de sciences, parce que je crois que nous pouvons avoir des professeurs de sciences de l'*Ontario Agricultural College* diriger cette classe toutes les deux ou trois semaines, du moment que nous aurons l'outillage voulu.

C'est là l'idée que je me suis formée de ces écoles. Le pays s'améliore en même temps que la classe des cultivateurs. Une des plus grandes difficultés réside dans le chiffre des dépenses. Je proposerais qu'un plan de ce genre soit soutenu par le peuple, et demeure indépendant des écoles locales. Je diviserai le comté en districts où pourraient se trouver cinq ou six écoles primaires et une des écoles avancées. Ce plan n'est qu'une modification des écoles de perfectionnement actuelles et adaptées aux besoins des populations rurales. Des classes avancées devraient être établies dans les districts ruraux; les écoles actuelles étant maintenues comme écoles primaires, et une école centrale étant établie pour les classes de perfectionnement. Ceci constitue un point de vue radical, mais nous devons adopter ce point de vue extrême avant de présenter un point de vue modéré. J'ai préparé les données soigneusement et je leur ai consacré toute l'étude possible. Dans ce comté il nous faudrait douze ou quinze de ces écoles, et un instructeur d'entraînement manuel qui pourrait servir pour tout le comté en consacrant un jour à chaque école sur certains sujets. Aujourd'hui, la difficulté réside dans le fait que, n'ayant que trois commissaires, nous nous trouvons en

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

face d'un seul homme, c'est-à-dire le secrétaire-trésorier, et, s'il décide ceci ou cela, nous devons y passer, et rares sont les commissaires qui voudront le contredire.

Avec une école avancée de ce genre pour la population rurale, je maintiendrais des cours du soir et j'aurais un professeur local pour les jardins scolaires. Je ne crois pas qu'il soit difficile de maintenir des cours du soir deux soirs par semaine, en été, pour les personnes qui fréquentent assidûment les classes d'hiver. Cela nous permettrait d'entretenir le jardin scolaire tout l'été. Dans une de nos écoles les jeunes gens et les jeunes filles ont fréquenté le jardin tout l'été, et l'on entretenu simplement pour l'orgueil qu'ils en retiraient.

Si un excellent cultivateur, possédant une adresse exceptionnelle pour faire fructifier sa ferme, demeurerait près de cette école centrale ou école de perfectionnement, et que sa ferme fut choisie pour servir de champ de démonstration dans le comté, si même cette ferme se trouvait sous la direction d'hommes expérimentés du collège d'agriculture, cela pourrait aider beaucoup les cultivateurs s'il venient la visiter au moins une fois par mois. Nous devrions avoir aussi une bonne classe scientifique dans l'école centrale, car nous pourrions plus ou moins intéresser les cultivateurs du voisinage dans ce genre de travail.

SECTION 3: PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT RURAL.

Renseignements obtenus de M. John Dearness, professeur de botanique et d'histoire naturelle à l'école normale de London, et autrefois inspecteur des écoles publiques.

MAUVAIS EMPLOI DU TEMPS.

Les instituteurs et plusieurs autres personnes n'entendent jamais la discussion de quelque plan au sujet de l'amélioration de l'enseignement rural sans poser cette objection: «Nous n'avons pas le temps d'enseigner ceci et cela—les enfants sont déjà surchargés d'études». Le fait est qu'une période de sept à neuf ans—de l'âge de 5 ou 6 ans à 13 ou 14 ans—est consacrée au cours préparatoire au *high school*. Les matières qui constituent ce cours peuvent facilement être enseignées dans quatre ou cinq ans. Si l'on employait un tiers du temps actuel au travail industriel et au grand air, les élèves en profiteraient à tous les points de vue. On perd près de deux ans—un peu plus d'un an et demi—sur l'épellation. Notre attachement servile à une manière confuse et irrationnelle d'épeler les mots, et la méthode anti-pédagogique d'épellation en vogue, sont des obstacles sérieux au bon emploi des années scolaires. Il y a d'autres besoins, tous aussi manifestes, d'économiser le temps, et qui contribueraient à la mise à exécution d'un système d'instruction pratique.

Un obstacle à l'encontre de l'avancement du cours que nous avons à cœur de voir réussir, c'est le fait que le cultivateur est satisfait du cours d'instruction qui rend son enfant capable de remplir une position facile, si toutefois elle le rend capable de quelque chose. Plusieurs personnes prétendent que les écoles rurales sont suffisamment bonnes—que le fils du cultivateur a besoin d'une aussi

bonne instruction (qui, par le contexte, implique le même genre d'instruction) que l'enfant de la ville. La lecture, l'écriture et l'arithmétique, le programme surchargé, et la culture prétendue suffisante continueront à combattre tout système qui tendra à améliorer la situation.

AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES.

Les quatre facteurs—le foyer, l'école, la société et la travail—continueront probablement, comme dans le passé, à jouer leur rôle dans l'éducation. Le seul, cependant, qui est tout spécialement organisé pour cette fin, est l'école; et par conséquent, elle a toujours reçu une part inéquitable de louange ou de blâme pour le résultat général obtenu. Nous avons plusieurs exemples d'un succès prononcé chez ces hommes supérieurs qui sont regardés, à cause de leur succès, comme les piliers de l'Etat, et qui doivent leur réussite à l'école de campagne. Qui dira combien d'entre eux doivent leur succès plus à la discipline des "commissions" qu'à l'influence de la petite école de campagne? Que l'enfant fasse quelque chose qui lui semble utile, et pour lui-même et pour les autres, surtout si l'exécution de cette chose comporte un plan qu'il a dressé lui-même, et cela lui vaudra beaucoup plus comme expérience éducationnelle que s'il demeure assis à un pupitre où il puisera dans les livres la science qu'il est tenu de se procurer. Mon observation est unique, à moins qu'il soit généralement vrai que le jeune homme qui n'apprend pas à travailler entre les âges de quatorze à dix-huit ans a peu de chance de devenir un artisan ou un ouvrier compétent dans la vie. Un cours d'études de livres fait sans interruption jusqu'à dix-huit ans ou plus tard ne prépare généralement ses victimes qu'à des situations faciles.

Lorsque l'école rurale idéale, dans un district agricole, devient une réalité, étant donné que ceux qui font les lois et les règlements scolaires ont une idée juste de l'éducation et connaissent bien les conditions rurales et les aspirations, dans ce cas chacune des causes suivantes aura contribué sa part.

INSPECTION DES ÉCOLES RURALES.

Les inspecteurs seront des experts pratiques en instruction élémentaire; ils posséderont des connaissances considérables en sciences agricoles et seront qualifiés, à cause de leur science et de leur sympathie, pour inspirer à la jeunesse l'ambition de faire un succès de la ferme.

Les instituteurs devront avoir assez d'entraînement pour faire de la vie sur la ferme le centre de l'activité éducationnelle.

Les manuels seront remplis de l'atmosphère de la nature et de la ferme.

Les cours d'étude exigeront l'éducation du cœur et de la main tout aussi bien que la culture de l'intelligence, et attacheront autant d'importance à l'étude véritable des choses et des procédés qu'à l'étude des livres.

Examinons plus en détails quelques-unes de ces propositions. Je sais ce que j'avance, lorsque j'affirme qu'un très petit nombre de personnes réalisent tout le bien que peut faire aux écoles rurales un inspecteur qui est raisonnablement libre de ses actions et qui possède les capacités et la détermination de se servir de son influence à promouvoir le bien-être des écoles dont il a la surveillance.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

On peut en dire autant de l'instituteur; son succès dépendra de l'entraînement qu'il aura reçu au préalable, de ses aspirations et de ses sympathies. Ceux-ci sont naturellement affectés par les exigences légales de son certificat. Quelle réponse donne-t-on à un candidat à l'inspection qui prétend être le possesseur d'un certificat d'enseignement du plus haut degré pour les écoles publiques, plusieurs années d'expérience heureuse dans tous les départements d'enseignement de l'école publique, et la compétence d'adresser la parole, d'une manière acceptable, sur des sujets éducationnels, à une réunion d'enfants ou devant une assemblée de parents?

Refus.

"Le fait d'avoir eu aussi une expérience heureuse dans la direction d'une ferme, me sera peut-être de quelque utilité?"

Pas du tout.

"Le certificat me serait-il accordé si j'entrais dans un collège agricole pour y terminer un cours de deux ou trois ans?"

Non; la science agricole ne compte pas dans l'affaire en question.

"Si je suis le cours d'une université de ville et fais une spécialisation de l'étude du latin et du grec pendant deux ou trois ans, cette expérience comptera-t-elle pour quelque chose?"

Oui, certainement.

Est-ce bien ce genre d'entraînement qui prépare le mieux une personne pour le travail excessivement important de l'inspection des écoles rurales?

Personne ne contestera que l'opinion du Dr Ryerson—exigeant que les candidats aux certificats d'inspecteur pour les écoles publiques se spécialisent dans l'efficacité nécessaire à l'enseignement dans les écoles publiques et dans les cours d'études des écoles publiques—a fait beaucoup pour son développement. La personne qui peut rendre de vrais services à l'institut des professeurs de l'école publique et aussi à l'institut agricole devrait faire un inspecteur d'écoles rurales compétent.

CE QUE DOIT ÊTRE L'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE.

C'est ici la nécessité à la fois réelle et difficile à satisfaire. Celui qui peut diriger avec efficacité une grande école rurale, et y enseigner avec compétence, est tout qualifié pour enseigner dans aucune école publique. Sous le rapport académique il doit bien connaître les arts expressifs ordinaires, la littérature, l'histoire, les devoirs du citoyen, les mathématiques, et un peu d'une manière pratique toutes les sciences sur lesquelles se base celle de l'agriculture. Dans une école normale de ville, dont les cours sont suivis par quelques centaines d'élèves, il serait difficile dans un terme d'une année, même avec une serre pour l'étude des plantes en hiver et une ferme convenable accessible par tramways, de donner un entraînement professionnel quelque peu suffisant pour l'enseignement efficace dans une école rurale. Sans serre, sans ferme, avec une bien faible proportion de la durée du terme pour l'enseignement de la science agricole, il est tout à fait impossible de préparer les élèves du *high school* qui entrent à l'école normale avec une bien petite connaissance de la science agricole, à devenir des instituteurs d'école rurale compétents. La difficulté est augmentée par le fait que les méthodes d'enseignement par livres sont sans valeur dans

l'enseignement des sciences. Les instituteurs qui au cours de leur entraînement, n'ont pas l'expérience de conduire une classe d'enfants à la cour de la grange ou dans un champ de grain dans un but éducationnel, n'auront pas, plus tard, la tendance de faire ces expériences dans leurs propres écoles.

COURS D'ÉTUDE.

On entend beaucoup de plaintes et de critique inconsidérée au sujet du surchargement du programme d'études de l'école publique. Des critiques ont compté les treize matières prescrites aux plus jeunes classes et en ont parlé comme si cela eût prouvé que le programme était surchargé. Mais ils n'ont pas nommé le sujet que les élèves de cette classe ne sont pas capables en quelque sorte d'étudier, et qu'ils ne devraient pas ou n'ont pas besoin d'étudier. Un enfant actif qui demeure sur une ferme est toujours à étudier des faits, ou à acquérir de l'expérience, qui pourraient être groupés ou classifiés sous une quantité de sujets. La critique doit s'étendre à la méthode d'enseignement et à la quantité de matières enseignées, et non au nombre de sujets enseignés.

L'entrée au *high school* est malheureusement devenue le niveau populaire d'un cours d'école publique terminé. Toutes les matières qui constituent ce niveau intellectuel peuvent être étudiées, et ont été étudiées, entre les âges de huit et douze ans. L'enfant qui suit ces cours à partir de cinq à quatorze ans a dépensé la moitié de ce temps à marquer l'heure. N'aurait-il pas pu l'employer à de meilleures fins?

Et encore, pour que le travail de la ferme soit heureux, il faut que l'enfant, entre l'âge de quatorze et dix-huit ans, étudie le métier. Où peut-il l'étudier si ce n'est sur la ferme? Mais à l'âge de quatorze ans, il (ou elle) est trop jeune pour avoir étudié d'une manière convenable tout ce que l'école devrait enseigner. Il ne saurait s'habituer au travail, et en même temps aller à l'école dans une ville éloignée.

SECTION 4: AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE RURALE.

(A) *Renseignements obtenus de M. JAMES SMITH, inspecteur des écoles publiques.*

M. Smith est inspecteur des écoles de Chatham et d'environ la moitié du comté de Kent; il a 66 écoles rurales dans son district. Il n'y a pas de classes de perfectionnement dans ces écoles rurales, mais leurs classes sont presque l'équivalent de celles de la première année des écoles de perfectionnement.

JARDINS D'ÉCOLE.

Il n'y a qu'un seul jardin d'école en opération; la grande difficulté a été de trouver des institutrices compétentes pour en prendre la direction. M. Smith croit que ces jardins sont d'une grande valeur pour l'éducation, mais elles ne sont pas nombreuses les institutrices qui peuvent y enseigner. Aujourd'hui, quelques-unes d'elles viennent du collège d'agriculture d'Ontario. Une institutrice qui

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

aurait eu l'expérience du jardin de l'école durant ses années d'études, pendant sept années dans une école de campagne, s'y intéresserait beaucoup plus, mais M. Smith croit qu'elle n'aurait pas suffisamment de connaissances techniques pour enseigner l'histoire naturelle. Si on continuait les mêmes cours dans le *high school*, alors il croit qu'elle le pourrait, mais le côté pratique est aussi nécessaire.

Il serait bon d'avoir un instructeur ambulante qui passerait une demi-journée par semaine ou moins dans les écoles rurales afin d'organiser ces jardins d'école.

Le cultivateur s'intéresse vite au jardin de l'école, et les enfants, à mesure qu'ils s'y intéressent, apportent certaines choses à la maison, et ainsi il devient une partie de l'école. Un moyen de fonder ces jardins d'école assez rapidement, ce serait d'avoir un surintendant des jardins d'école; sa présence ne serait plus requise dès qu'ils seraient établis.

EXPOSITIONS POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE.

M. Smith nous dit que cette année-là ils avaient tenu quatre expositions de blé d'Inde, dans le township, pour les enfants d'école; l'année précédente, ils en avaient tenu deux. Les enfants font un choix et y apportent cinq des meilleurs épis qu'ils peuvent trouver sur la ferme de leur père; un homme compétent agit comme juge de ces produits; les parents, sans doute, sont présents. 12 sections scolaires étaient représentées l'année précédente à une seule exposition, et il y avait 55 pièces d'exhibées. Ces expositions ont été très satisfaisantes et très utiles dans le but de soulever l'intérêt dans l'école publique. M. Smith avait pensé qu'on pourrait voir à ce que chaque école se choisisse un club de juges de blé d'Inde, mais il n'a pas poussé le mouvement jusqu'à ce point.

Une des difficultés dans les écoles rurales est l'assistance irrégulière aux classes, A cause du manque d'employés sur les fermes, il faut retirer les garçons de l'école dès l'âge de 11 ou 12 ans. M. Smith croit qu'on pourrait trouver quelque plan par lequel on garderait les enfants du cultivateur à la classe, durant les mois d'hiver, jusqu'à l'âge de 15 ans. Il croit qu'il serait possible de se procurer les services d'experts en industrie laitière qui, durant les mois d'hiver, seraient chargés de ces classes. Ils pourraient demeurer un mois dans une localité. On pourrait accomplir beaucoup dans un mois si les garçons gardés à l'école possédaient quelques connaissances antérieures dans la botanique, la chimie et la physique avant de suivre ces classes spéciales. Cela ne pourrait pas se faire dans une école où il n'y aurait qu'une chambre, mais tout ce qui serait nécessaire serait une pièce additionnelle, et peu d'outillage.

COURS DE PERFECTIONNEMENT.

Les deux classes de perfectionnement sous l'inspection de M. Smith ne sont ni techniques ni industrielles, et comme les écoles actuelles, elles ne dirigent pratiquement les élèves que vers les professions. Il croit qu'il serait très avantageux à la population écolière si l'on faisait un changement dans le cours d'études actuel de façon à tenir les classes de perfectionnement occupées une partie du jour à un enseignement qui tendrait à développer l'occupation, l'activité de mains, soit le jardinage à l'école, les travaux manuels, l'économie domestique,

ou quelque forme d'histoire naturelle basée sur l'action. M. Smith croit que ces classes pourraient être dirigées de manière à aider les cultivateurs. Ce système donnerait une haute valeur éducationnelle à l'enseignement qu'on leur fournirait dans l'observation, la pensée et l'administration.

AVANTAGES DES COURS DE PEU DE DURÉE.

M. Smith croit aussi que les instituteurs de l'école normale devraient suivre des cours de peu de durée à Guelph. S'ils ne suivent cette direction, leur idée au sujet de la vie rurale est tout à fait différente. Il serait très avantageux à tous les élèves de l'école normale, en dehors de ceux qui reçoivent une bourse scolaire, de suivre ces cours. Il croit que tous s'y rendraient s'ils en avaient l'occasion, et il leur serait avantageux à tous, particulièrement à ceux qui enseigneront plus tard dans les écoles rurales, de pouvoir se procurer cette chance.

(B) *Renseignements obtenus de M. J. E. TOM, inspecteur des écoles publiques à Goderich*

CLASSES SPÉCIALES POUR LES ÉLÈVES ARRIÉRÉS.

Il devrait y avoir des cours spéciaux pour les garçons et les filles qui ne se proposent pas d'entrer au *high school*. Le cours complet du *high school* n'a rien d'attrayant pour quelques garçons et même des filles. Ils ne voient pas l'utilité de quelques-unes des matières qui y sont enseignées, et peut-être n'ont-ils pas le temps ou les capacités de tenir le pas avec les élèves brillants de la classe. Dans chaque ville il devrait y avoir une classe pour de tels élèves.

Plusieurs filles et garçons abandonnent les études avant d'être capables de subir avec succès les examens d'entrée au *high school*. Les élèves de quinze ou dix-sept ans n'aiment pas être dans la même classe que ceux de dix à treize ans. On dépense beaucoup de temps et d'argent à essayer d'instruire les garçons qui ne savent pas apprécier ce que l'on fait pour eux. Il serait préférable d'employer cet argent plus tard pour maintenir des écoles du soir dont les garçons suivraient les cours dès qu'ils auraient découvert la valeur de l'instruction.

COURS DU SOIR.

Plusieurs jeunes hommes, qui actuellement perdent leurs soirées et souvent leur argent, suivraient les cours des écoles du soir si ceux-ci étaient bien organisés. Le cours d'étude doit être pratique. Un instituteur enthousiaste et compétent est nécessaire. Des examens convenables et des diplômes sont des choses essentielles. Chacun veut avoir quelque chose à montrer pour son travail. Aujourd'hui nous dépensons tous nos moyens et tous nos efforts à aider ceux qui peuvent par eux-mêmes arriver jusqu'au succès, et nous ne faisons rien pour ceux qui abandonnent la tâche en route. Ne serait-il pas raisonnable d'aider ces derniers?

CINQUIÈME CLASSE DANS LES ÉCOLES RURALES.

Le cours d'études pour ces classes devrait être surtout technique, On devrait accorder plus d'attention à ces choses qui rendront les garçons et les

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

filles capables de faire leur chemin dans le monde d'une manière intelligente et heureuse. Dans l'enseignement et dans les examens on devrait accorder une meilleure place aux sujets qui s'occupent de la ferme et de la campagne. On fait juste le contraire à l'heure actuelle. Les populations rurales ont le pouvoir de recevoir ce qu'ils méritent, mais elles ne se servent pas de ce pouvoir. Les papiers d'examen de fin de cours pour la cinquième classe sont préparés pour les instituteurs, et on en permet l'usage aux élèves de la cinquième classe rurale, ou ils doivent se passer d'examen. On accorde des certificats pour toutes autres choses, mais on les refuse à ces élèves qui terminent avec succès le cours final de l'école rurale. Les classes qui devraient être les plus encouragées sont celles qui sont actuellement les plus négligées.

L'INSTITUTEUR D'AUJOURD'HUI.

Le travail final de l'école publique pousse les élèves à abandonner la ferme, au lieu de les encourager à demeurer dans le pays. A moins que les agriculteurs insistent sur l'obtention de leurs droits, on ne les leur accordera jamais.

Le sarclage des terres dans Huron devient un problème sérieux. Les instituteurs pourraient faire beaucoup en aidant les cultivateurs à tenir leurs terres libres de mauvaises herbes si seulement ils possédaient les connaissances nécessaires et la volonté de le faire.

Le changement constant des instituteurs dans les écoles rurales est la cause de beaucoup d'ennuis, de perte de temps et d'intérêt, et sert à produire une classe de citoyens non désirables. La plupart des instituteurs sont jeunes, inexpérimentés et sans influence parmi la population. Ils n'ont pas la compétence nécessaire pour rendre fort et noble, comme devrait le faire tout instituteur, le caractère des élèves. Ils considèrent leurs écoles comme des locataires considèrent la ferme louée.

Des 134 instituteurs qui enseignent dans West-Huron, 59 n'ont commencé qu'à la mi-été; il y a 4 hommes et 55 filles ou femmes; 70 ont changé d'école depuis le 3 janvier 1910. Des 107 instituteurs d'école rurale, 8 seulement occupaient leur position actuelle il y a trois ans passés; 16 seulement, sur 107, ont une expérience de cinq ans; une a cinquante ans de service. Treize hommes ont démissionné le 30 juin 1910, et quatre se sont engagés dans d'autres positions; deux de ceux-ci n'ont pas de certificat professionnel. Il y a actuellement 26 hommes et 108 femmes dans l'enseignement. 28 des 107 instituteurs dans les écoles rurales ont des certificats permanents.

SECTION 5: TRAVAIL ÉDUCATIONNEL EN AGRICULTURE DANS LE COMTÉ D'ESSEX ET DANS LE "HIGH SCHOOL" D'ESSEX.

Témoignage de M. A. McKENNY, B.S.A., représentant de district.

Lorsque je suis entré en fonctions, il était bien compris que la partie importante de mon travail serait d'organiser une classe pour les garçons, qui suivraient le cours prescrit de science agricole.

Ce cours devait s'étendre sur une période de deux années; le travail de ces deux années devait être égal à une année au collège d'agriculture d'Ontario. On espérait que ce cours ferait appel aux garçons de la ferme qui suivraient les cours du *high school* et qui probablement retourneraient vers la ferme, ou bien à ceux qui se proposaient d'entrer plus tard au collège d'agriculture d'Ontario.

En théorie, ce cours promettait beaucoup. Il avait été organisé pour convenir aux conditions du comté environnant le *high school*. Le principal de l'école, les membres du bureau de direction de la High School et d'autres intéressés dans le mouvement, étaient très enthousiastes quant à la valeur du travail prescrit et au nombre probable de fils de cultivateurs qui sauraient en profiter. On entreprit une campagne d'annonce bien organisée, par l'entremise du service local du ministère de l'Agriculture. On fit une bonne propagande à travers le comté; on organisa des concours, des clubs de cultivateurs, etc., et par l'entremise de ceux-ci on prêcha l'importance de l'agriculture. Mais après deux années d'un travail ardu, il me fait peine de dire que notre cours général d'enseignement agricole n'a pas rencontré le succès qui semblait nous favoriser au début. Numériquement, nous avons assez bien réussi, car à la fin de l'année dernière nous avons huit garçons suivant le cours d'enseignement agricole. Mais de ce nombre trois seulement étaient des fils de cultivateurs, les autres étant des garçons de ville qui n'étaient intéressés que dans certaines parties de notre enseignement. Bien que nous avons plusieurs garçons de cultivateurs dans notre école—presque tous n'y étaient venus que pour s'éloigner de la ferme, et, par conséquent, ne s'intéressaient pas aux choses de l'agriculture. Nous avons raison, il me semble, d'attendre plus que cela de notre œuvre. La question qui nous frappa alors a été de savoir comment nous pourrions intéresser les fils des cultivateurs au travail que nous avons entrepris.

Un des obstacles les plus sérieux contre le succès du long cours du *high school*, est que ce cours commence vers le milieu du mois de septembre, alors que les enfants des cultivateurs sont retenus sur la ferme, et les seuls garçons sur lesquels nous pouvions compter étaient ceux de 12 à 13 ans qui avaient passé l'examen d'entrée. Ceci empêchait un grand nombre de jeunes gens de 16 ans et plus qui ne faisaient que commencer à s'intéresser aux travaux de la ferme, et qui avaient abandonné l'école avant ou immédiatement après avoir subi l'examen d'entrée, et qui commençaient à sentir le besoin d'une instruction supérieure.

Ayant pris connaissance de la vraie situation, nous avons conclu que notre long cours d'agriculture dans le *high school* n'atteignait par les garçons qui avaient le plus besoin du genre d'instruction que nous étions en mesure de leur procurer. Nous avons décidé d'organiser un cours qui répondrait plus particulièrement aux besoins des jeunes cultivateurs du comté d'Essex. Afin de faire concorder ce cours avec l'époque dans notre section et avec le travail que nous savions devoir être fait avant que ces garçons pussent songer à partir, nous avons annoncé un cours d'agriculture de six semaines, devant commencer en janvier et se terminer vers le milieu de février, ce qui leur accorderait amplement de temps pour les travaux du printemps, qui s'ouvrent souvent chez nous vers la première semaine de mars.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le jour de l'entrée qui avait été annoncé, au lieu d'un ou de deux petits garçons, dix-huit jeunes hommes, dont l'âge variait de 16 à 25 ans, se présentèrent comme étant prêts à commencer le travail avec nous.

Plusieurs de ces jeunes hommes avaient abandonné les études depuis six ou huit ans, et avaient oublié beaucoup de leur instruction élémentaire, ou n'avaient jamais dépassé la quatrième classe de l'école publique. Mais ils étaient tous désireux d'apprendre quelque chose, et en firent un vrai succès. La nature du cours était à peu près la suivante: Arithmétique, en relation spéciale avec les problèmes de la ferme, tenue de livres sur la ferme, appréciation de la valeur du bétail et des graines, les engrais et le sol, le drainage, la connaissance des mauvaises herbes et des insectes nuisibles, etc. On a fait un effort spécial pour rendre l'enseignement de chaque sujet aussi pratique que possible.

L'intérêt a été tel, qu'au bout des six semaines les membres de la classe ont demandé une extension de deux semaines au cours. A cause du succès obtenu dans ce cours d'hiver, et de sa valeur pour les jeunes cultivateurs du comté, nous avons décidé, en autant qu'il est question de notre travail dans le *high school*, de concentrer tous nos efforts dans le développement de cette entreprise, laquelle, à cause des conditions particulières au comté d'Essex, semble être la plus profitable et satisfaisante à tout le monde. Le bureau de direction de le *high school* n'a pas été lent à constater la valeur de ce cours d'hiver, et a dépensé une somme d'argent considérable pour outiller une classe pour l'assistance plus nombreuse à laquelle nous nous attendons au cours de cet hiver.

En parlant d'une manière générale au sujet du progrès réalisé par d'autres sections où ce travail a été entrepris, plusieurs hommes ont constaté les mêmes résultats concernant le cours d'agriculture de deux ans dans le *high school*.

Je remarque que quelques-uns ont abandonné le cours général, et se sont lancés dans d'autres branches d'études. D'autres travaillent avec un assez bon succès et avec une assistance aux classes assez considérable.

Le temps seul décidera si l'on établira un cours général d'agriculture ou s'il sera plus sage pour ceux qui demandent un tel cours d'entrer au collège d'agriculture d'Ontario, où ils pourront se procurer un meilleur cours dans la moitié du temps pour le même argent. Mais pour le garçon qui ne fait que commencer à s'intéresser aux travaux de la ferme et qui est d'un âge où il peut apprécier le travail, mais incapable, à cause du manque de temps ou d'argent, de se procurer un cours quelconque au collège d'agriculture, pour celui-là le cours d'hiver du *high school* semble être le plus convenable et le plus propre. Ce cours est à sa portée, tout près de chez lui et peu cher, lui donnant exactement ce qu'il lui faut, étant donné que l'instructeur connaît bien ses conditions et a une occasion de trouver la solution des problèmes auxquels il a à faire face.

Le travail de propagande, ou la tâche entreprise par le ministère de l'Agriculture, a rencontré un vrai succès dès le début. Le travail a tellement augmenté dans chaque comté où l'on a installé un bureau, qu'il est devenu nécessaire d'y tenir deux hommes pendant toute l'année. Par le fait que nous étions sur les lieux, pouvant ainsi étudier les conditions locales, nous avons pu organiser plusieurs branches de travail qui ont été prouvées très avantageuses à la plupart des cultivateurs du district.

Durant les mois d'hiver, en plus du petit cours du *high school*, on a organisé des classes pour préparer les élèves à connaître la valeur des bestiaux, ces cours étant donnés dans ces sections qui s'intéressent à l'élevage des bestiaux; on fait aussi des assemblées des arboriculteurs, dans les districts fruitiers, et comme ces sections s'occupent surtout de la culture du blé d'Inde, on y a organisé la *Ontario Corn Growers' Association*. Cette association compte près de 1,000 membres dans les comtés de Kent et d'Essex, et l'an dernier elle a tenu une exposition où plus de \$800 étaient offertes en prix. Quelques-uns des meilleurs connaisseurs de blé d'Inde des Etats-Unis étaient présents pour donner quelque chose de leur expérience.

On passe les mois d'été à étudier les conditions, en faisant des expériences avec le blé d'Inde, le tabac, les oignons, les fertilisants, l'arrosage, etc. Par exemple, dans une section où les vergers sont négligés, on s'empare d'un de ces vergers, on le taille, on l'arrose et on le cultive, et dans le cas où un de ces vergers négligés est ramené à la vie, et partant à la production, toute une population environnante est entraînée par l'exemple à en faire autant.

La méthode de toucher directement les besoins du cultivateur et d'y appliquer les remèdes nécessaires, constitue le secret du succès dans le travail agricole éducationnel. En commençant par les parents et en donnant aux enfants de l'école rurale une meilleure opinion de l'agriculture en général, par le moyen des expositions de blé d'Inde à l'école, lesquelles seraient tenues dans un aussi grand nombre d'écoles rurales que possible, nous espérons, avec le temps, obtenir dans le *high school* une classe d'élèves dont l'ambition sera de retourner sur la ferme.

SECTION 6: IMPORTANCE DE LA BOTANIQUE DANS L'AGRICULTURE.

Renseignements obtenus de M. W. T. MacClement, M.A., D. ès Sc., professeur de botanique à l'université Queen's, Kingston.

La plus importante des sciences appliquées au Canada est l'agriculture. Une partie importante de cette industrie dépend de la connaissance des conditions de la croissance des plantes de toutes sortes, des bactéries aux arbres de la forêt. Il est nécessaire de savoir jusqu'à quel point elles sont modifiées par certaines conditions, les parties essentielles de la culture des plantes, les faits reconnus concernant la fertilité du sol, et la mesure dans laquelle le sol peut être modifié par le labourage, le drainage, etc. A chaque année, à cause des attaques des parasites, la connaissance de la structure des plantes devient de plus en plus nécessaire au cultivateur qui doit se servir, dans son verger, de poison pour les *fungi* et les insectes. Il lui est aussi nécessaire de connaître la relation importante qui existe entre la vie des plantes et celle des insectes, ainsi que l'histoire de la vie des mauvaises herbes. Toutes ces matières sont dans une grande mesure le contenu d'un cours de collège de botanique moderne. Elle est surtout importante cette partie qui traite d'œnologie, qui étudie les relations des plantes avec le sol, le climat, la rivalité des plantes, les insectes et les parasites; ceci avec ses adjoints—la physiologie des plantes, la morphologie et l'anatomie—peut rendre

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

de grands services à l'agriculture par l'usage propre de plantes économiques comme illustration. Avec l'aide de cette étude de botanique, nos instituteurs de *high school* seront en mesure de mettre cette science au niveau de leurs élèves, qui viennent, pour la plupart, de la ferme.

La conservation, dans l'industrie agricole, de notre plus intelligente et progressive jeunesse, dépendra probablement de la mesure dans laquelle on rendra l'agriculture attrayante comme science, et non pas seulement comme un travail mécanique. Nos collègues d'agriculture remplissent bien ce rôle, mais leur travail ne s'étend qu'à leur propre localité. On a besoin de fermes scientifiques où les cultivateurs iront directement pour voir l'application de la science aux industries des plantes et des animaux. Il arrive rarement de voir un cultivateur étudier un livre de texte, et s'il se donne la peine de le lire, souvent il n'attachera aucune importance à ce qu'il y verra, mais ce qu'il aura vu de ses yeux il le croira.

Les laboratoires scientifiques ne constituent pas nécessairement un attribut de la ferme scientifique, surtout dans les cas où cette ferme est située près d'une université, aux laboratoires de laquelle on peut référer les problèmes scientifiques. On aura atteint la situation idéale lorsque chaque *high school* sera capable d'étudier les problèmes pratiques de laboratoire qui seront soumis par la ferme modèle ou scientifique située près d'elle. Une telle ferme, administrée comme nos écoles de laiterie, pourra presque défrayer ses propres dépenses.

SECTION 7: SOMMAIRE D'AUTRES TÉMOIGNAGES CONCERNANT L'INSTRUCTION RURALE.

Un inspecteur d'école publique disait que tous les élèves de l'école normale, ainsi que les instituteurs se préparant à l'enseignement, devraient suivre un cours d'horticulture scolaire à Guelph, et particulièrement ceux qui enseigneront plus tard dans les écoles rurales.

On devrait organiser quelque sorte de classes du soir durant l'hiver pour les garçons et les filles de cultivateurs qui sont au-dessous de 15 ans.

Un professeur ambulancier d'horticulture scolaire ferait beaucoup de bien en passant une demi-journée par semaine dans un district scolaire.

Si les enfants des cultivateurs étaient gardés à la maison, pendant l'hiver, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 15 ans, avec quelques connaissances fondamentales en botanique, en chimie et en physique, un instructeur en laiterie sous la direction d'instituteurs compétents pourrait prendre ces classes pour un mois par exemple.

L'étalage des grains de semence aux expositions d'automne, et faite par les enfants, a été très populaire et a eu un beau succès.

M. J. W. Gibson, professeur de sciences à l'école normale d'Ottawa, qui avait autrefois la direction des jardins scolaires de l'école Macdonald, dans le comté de Carleton, croit que l'étude de l'histoire naturelle serait avantageuse aux enfants en faisant naître en eux l'enthousiasme et l'intérêt dans d'autres travaux scolaires. Cela éveille leurs facultés. Un grand nombre d'instituteurs ont constaté le fait, et les cinq écoles du comté de Carleton, où il y a des jardins

scolaires depuis trois ans, ont montré un gain réel réalisé par les élèves dans l'examen d'entrée, même jusqu'à 24 pour 100. Le temps qu'on accorde à cette matière à l'école normale est de beaucoup trop court pour accomplir ce qui doit être fait par les jardins scolaires. Le travail pratique dans la culture du sol, soit à la maison soit au jardin scolaire, donnera aux enfants la connaissance scientifique et éveillera indirectement chez eux de nouveaux intérêts, qui les pousseront plus tard à étudier en détails les problèmes d'histoire naturelle et de l'agriculture.

Plusieurs témoins disent qu'on a besoin dans les écoles rurales d'un entraînement autre que celui qu'on donne aux enfants de la ville. La tendance de l'école publique actuelle est d'éloigner les enfants de la ferme. Comme il serait très dispendieux d'envoyer les enfants dans les *high schools* éloignés, ce cours devrait se donner autant que possible dans l'école locale qui peut donner toute l'instruction que le garçon de la ferme reçoit généralement.

L'instruction devrait cultiver chez les garçons l'intérêt dans l'agriculture. Les écoles rurales actuelles manquent à ce point, et c'est là une des raisons qui fait que les garçons émigrent vers les villes.

On ne pourra améliorer les écoles rurales avant que les instituteurs qui y enseignent soient plus compétents; c'est là tout le secret de la chose.

On devrait se servir des jardins scolaires pour les enfants en très bas âge tout comme pour ceux qui sont plus vieux, et enseigner aux enfants l'art de combiner le travail de l'intelligence avec celui des mains.

Le jardinage à l'école pourrait être enseigné par les plus enthousiastes comme occupation récréative.

Le jardin scolaire est un puissant facteur pour stimuler l'intérêt à l'égard de la ferme et des études agricoles.

Les écoles agricoles secondaires, avec des professeurs des collèges agricoles qui y donneraient des cours de perfectionnement, ont été suggérées comme un facteur de succès possible dans l'enseignement agricole des campagnes.

On croit qu'il serait avantageux d'avoir un professeur d'agriculture dans chaque comté. On apprécierait aussi des conférences agricoles de temps à autre.

CHAPITRE LXVIII: AUTRES TÉMOIGNAGES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECH- NIQUE DANS L'AGRICULTURE.

SECTION 1: TÉMOIGNAGE DE M. W. C. GOOD, B.A., DE BRANTFORD.

Le problème qui demande le plus une solution urgente dans l'intérêt des cultivateurs est celui de la main-d'œuvre. La rareté de la main-d'œuvre n'est pas seulement une affaire de quantité mais aussi de qualité. Partout la terre est ouverte aux journaliers, mais ceux-ci se font très rares, et de gros salaires, même si le cultivateur pouvait se permettre de les payer, ne seraient pas suffisants pour ramener le journalier de la ville. Dans plusieurs sections, la dépopulation rurale n'est pas seulement relative mais absolue. Il est vrai que la récolte est abondante, mais les ouvriers de ferme sont rares.

Cet état de chose est malheureux, et l'enseignement technique ne servira qu'à remédier à demi la situation. Dans une grande mesure la décadence relative indiquée par le manque relatif de produits alimentaires (bien que cette rareté a été beaucoup exagérée dans les discussions courantes) est due au préjugé lancé contre l'agriculture et qui se manifeste dans le système de tarifs protectifs et aux encouragements pécuniaires, et à la monopolisation par les individus de la valeur de la terre et les immunités créées par la municipalité. L'encouragement accordé aux millionnaires avec leur suite de satellites ne constitue pas seulement un poids sur la société productive, mais il démoralise la vie publique et corrompt le goût et l'idéal publics, en fixant de faux principes de succès et en encourageant l'extravagance de la vie. A moins que nous établissions sur sa vraie base la justice économique, il nous faut pas espérer, à mon sens, mettre un frein à l'exode vers les villes. Il est vrai que l'augmentation du coût de la vie dans les villes pourrait avoir un effet réparateur, et il est aussi vrai que l'enseignement technique pourrait servir à réintégrer l'agriculture dans sa vraie position. De cette dernière question je vais faire le sujet de mon étude.

D'abord je n'aimerais pas voir l'éducation libérale substituée par l'instruction technique. Nous sommes citoyens d'abord, cultivateurs ou ouvriers ensuite; et l'éducation devrait tendre en premier lieu vers le développement du caractère. Cependant, bien que je regretterais avoir à insister davantage sur l'utilité de l'éducation, je suis d'avis que la cause de l'éducation libérale n'aurait pas à souffrir par le développement plus actif de l'instruction technique.

Par enseignement technique je n'entends pas les écoles de travaux manuels, qui, au point de vue de l'éducation, ont été si éloquemment et si habilement défendues par votre président, le Dr Robertson, j'entends plutôt l'étude des principes scientifiques sur lesquels reposent les divers arts, métiers et occupa-

tions. Dans l'agriculture nous avons nos collèges agricoles, et une récente extension de leur travail dans l'établissement des représentants de district et des écoles supérieures d'agriculture. A mon sens, on devrait en user largement ce travail.

L'instruction agricole élémentaire, découlant de l'étude de la nature, doit occuper une place importante dans toutes les écoles publiques rurales, et il faut qu'une instruction plus avancée dans les principes de l'agriculture soit mise à la portée de tous les jeunes gens des districts ruraux. On devra aussi diriger les jeunes filles vers la sphère honorable des arts domestiques, au lieu de les laisser entraîner, comme elles le sont aujourd'hui, vers les ateliers et les bureaux des villes. Le résultat de ce changement d'orientation sera le relèvement de la vie de famille, dont le besoin se fait grandement sentir, et par suite une amélioration de notre vie nationale.

Comme conclusion, j'approuve tous les efforts faits en vue de répandre davantage et d'améliorer l'enseignement technique, pourvu qu'on s'y prenne de manière à ne pas nuire à la cause de l'instruction libérale; et, autant que j'ai pu en juger, l'enseignement technique, bien entendu et mis en pratique comme il doit l'être, devra servir la cause de l'instruction libérale plutôt que lui nuire. Quant à ma profession, celle d'agriculteur, l'enseignement technique aura pour effet d'intéresser nos jeunes gens à la vie rurale et d'en faire de meilleurs et de plus intelligents travailleurs. Un tel résultat est digne de nos efforts.

SECTION 2: DÉCLARATION DE M. W. O. SEALY, DÉPUTÉ AU FÉDÉRAL DU COMTÉ DE WENTWORTH.

Un enseignement qui mettrait notre jeunesse en état de réussir dans l'industrie et lui apprendrait le côté pratique des arts et métiers rendrait de très grands services aux habitants de mon comté. Le comté de Wentworth possède de grandes ressources en fait d'agriculture. Il a fait beaucoup de progrès depuis une vingtaine d'années, mais il n'a pas encore atteint son plein développement. Avec des moyens plus perfectionnés, il pourrait faire beaucoup mieux. Le collège agricole actuel et les instituts d'agriculteurs font une œuvre splendide en faisant pousser deux brins d'herbe où il n'y en avait qu'un auparavant, mais le grain récolté ne se vend pas aussi bien qu'il le devrait. L'amélioration qui s'est produite au cours des 20 dernières années a consisté dans l'augmentation de la quantité et dans la production de moissons de meilleure qualité. Bien que sous ces deux rapports il soit encore possible de faire mieux, le côté commercial est ce qui importe le plus. Le côté commercial de l'industrie agricole n'a pas été développé comme il l'aurait dû.

Tout ce qui tend à accroître la prospérité des cultivateurs tend aussi beaucoup à accroître la prospérité des industries, en créant au pays un meilleur marché. Le comté de Wentworth se réjouit des dépenses faites par le gouvernement du Dominion pour améliorer les conditions, non pas en établissant un système d'enseignement qui empiétera sur le domaine du système actuel, mais en agrandissant, en enrichissant, et en améliorant ce qui a déjà été fait.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Au cours de ces dernières années, l'intérêt qu'on porte à la cause de l'enseignement technique a grandement augmenté. Cela tient à ce que le public lui-même a fait connaître ses besoins; je ne sache pas que personne en particulier ait agité cette question d'une façon spéciale. La population du comté de Wentworth croit qu'à l'heure actuelle on porte plus d'attention à la partie de l'enseignement technique qui a pour but de préparer de meilleurs artisans et aux choses de ce genre, et qu'on y consacre beaucoup d'argent, tandis qu'on s'occupe moins, et même presque pas, de former des agriculteurs habiles; et nous croyons qu'il serait possible d'obtenir, pour l'argent dépensé, d'excellents résultats et d'effectuer une grande amélioration en donnant aux agriculteurs une meilleure instruction technique.

La population commence à se rendre mieux compte de ce dont elle a besoin; elle consentirait volontiers à payer sa part des dépenses, et en principe général, à payer toutes les dépenses, au point de vue du comté. Je crois que le peuple canadien verrait ces dépenses d'un bon œil, car il en bénéficierait. Je n'ai pas entendu de discussion au sujet de la manière dont ces dépenses devront être payées.

Le besoin le plus pressant, c'est de donner plus d'attention au côté commercial de l'agriculture. Il serait bon d'instruire un peu nos cultivateurs sous ce rapport. Pour faire mieux comprendre ma pensée, je pourrais citer l'exemple de la mise sur le marché du tabac récolté dans le Kentucky. Il y a 12 ans, les planteurs recevaient pour le bon tabac de qualité moyenne environ 15 sous la livre; le consommateur payait 45 sous la livre pour ce tabac après qu'il avait été manufacturé. A partir de cette époque, les trusts firent descendre le prix du tabac de 15 sous à 7 sous, et en même temps ils firent monter le prix payé par le consommateur jusqu'à 70 sous. Les consommateurs ne parurent pas se plaindre, mais les planteurs recevaient moins pour leur produit que ce qu'il leur coûtait. Ils se réunirent, afin de s'assurer les avantages commerciaux de la coopération, et s'entendirent avec des banques pour qu'on leur avançât 6 sous la livre sur leur produit, ce qui, le tabac étant à 7 sous, laissait aux banques une marge d'un sou. On mit le tabac en entrepôt, entre les mains d'un comité nommé par l'Association des Planteurs pour effectuer la vente. On avait offert la récolte aux trusts à 15 sous. Les trusts se moquèrent de la proposition, déclarant qu'ils ne donneraient que 7 sous. Mais plus tard ils commencèrent à s'apercevoir qu'il leur fallait le tabac, et ils offrirent 10 sous. Le comité tint ferme, demandant 15 sous. Plus tard, 13 sous furent offerts par les trusts. Le comité prit des renseignements et découvrit que le tabac du sud de l'Ohio était loin de valoir le leur; ils décidèrent donc d'augmenter leur prix et de demander 20 sous. Plus tard, les trusts offrirent 15 sous la livre, puis 18 sous, mais le comité demanda 22 sous, et finalement vendit le tabac aux trusts à 21 sous la livre; c'est-à-dire qu'on obtint un prix trois fois plus élevé qu'auparavant. Voilà ce que j'appelle le côté commercial de l'agriculture. Je citerai un autre cas. En 1907, l'éleveur recevait 5 sous pour le porc sur pied, et le consommateur payait le lard fumé 22 sous. Deux ans plus tard, c'est-à-dire il y a eu un an cet automne, l'éleveur recevait 8½ et 9 sous, et le consommateur payait son lard fumé 21 sous. Dans ce cas, le consommateur

ne paye pas plus qu'il y a trois ans, bien que l'éleveur reçoive 3 sous de plus. Jusqu'ici le producteur n'a pas reçu la part qui lui revenait de droit; il ne veut pas être injuste envers le consommateur, mais lorsqu'il vend ses produits il veut recevoir sa part des profits.

Quelles que soient l'excellence et l'importance du travail éducationnel que font actuellement nos départements de l'Agriculture, je crois fermement que l'enseignement technique est tout aussi important, tout aussi nécessaire et tout aussi avantageux, appliqué à l'agriculture qu'aux métiers mécaniques ou autres.

Dans l'application de l'enseignement technique à l'agriculture, je suggérerais d'abord que votre Commission arrêtât un plan d'instruction qui renseignerait au sujet de l'agriculture au moyen de cartes murales, de tableaux illustrés ou autres, qui permettraient à l'agriculteur de voir en un clin d'œil, dans une minute, les résultats des expériences agricoles, etc., au lieu d'avoir à lire d'innombrables pages de rapports officiels ou de livres bleus, car pour l'agriculteur le temps c'est de l'argent, qu'il s'agisse de lecture, de la conduite de ses affaires ou de son travail.

Je crois qu'un enseignement technique s'occupant du côté commercial de l'agriculture et qui aura pour résultat de faire vendre les produits agricoles le plus avantageusement possible est très important et très nécessaire, et que cet enseignement augmenterait beaucoup les profits de l'industrie agricole; car l'agriculture est devenue, dans une très grande mesure, un commerce, une industrie, une profession, plutôt qu'un esclavage routinier.

Un enseignement technique faisant ressortir les avantages de la coopération pour la vente ou la mise sur le marché des produits agricoles rendrait des services incalculables; et un enseignement technique montrant les avantages de la coopération pour l'emballage des produits et leur transport jusque sur les marchés les meilleurs et les plus profitables aurait une très grande importance. Les fruits, bien qu'ils soient actuellement emballés avec le plus grand soin, se détériorent avant d'atteindre le marché auquel on les destine, et c'est le producteur qui subit une perte en conséquence.

Un enseignement technique indiquant les avantages de la coopération pour combattre les fléaux ravageant un district, détruire les mauvaises herbes, enrayer la contagion des bestiaux, etc., est aussi très nécessaire.

Il serait possible d'élargir le champ de l'enseignement technique en établissant plus de fermes modèles, où l'on pourrait démontrer non seulement les procédés techniques les mieux adaptés aux divers genres de récoltes, mais aussi les avantages des divers genres de récoltes et des diverses races de bestiaux.

On pourrait faire connaître davantage les méthodes techniques employées pour produire et éprouver les différentes sortes de graines.

On pourrait donner une instruction technique quant aux meilleures méthodes de préparer les produits pour le marché, tels que la laine, la volaille, les produits laitiers, les fruits et les légumes, en un mot, tous les genres de produits agricoles.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

DIVERSES FORMES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUGGÉRÉES.

Un enseignement technique qui traiterait de la publication fréquente des rapports quotidiens des marchés, pour que les prix puissent être comparés plus facilement qu'à présent dans les journaux quotidiens.

Un enseignement technique agricole pour les nouveaux venus au Canada, pour augmenter la valeur de leurs services pour eux-mêmes et pour leurs patrons.

Un enseignement technique sur la préparation et la mise sur le marché de la viande, etc., pour que les cultivateurs viennent directement en contact avec les vendeurs ou les consommateurs, sans que leurs produits aient à passer par les mains des compagnies sous le contrôle des *trusts* et des *combines* actuellement responsables du coût élevé de la vie.

Un enseignement technique sur l'entretien des chemins, qu'il s'agisse des chemins pontés que les nouveaux colons construisent dans les savanes, des chemins bien égouttés et à pentes douces dans les districts moyennement riches, ou des routes encore mieux égouttées, macadamisées et arrosées d'huile dans les districts plus anciens, pour qu'on puisse facilement atteindre les marchés les plus avantageux, avec de lourdes charges, tout en conservant les produits en aussi bon état que possible, et tout en ménageant autant que possible la voiture et les chevaux.

Un enseignement technique dans le but de faire connaître les nombreux avantages de la livraison postale dans les campagnes, comment on peut l'utiliser et tout ce qu'on en peut tirer.

Un enseignement technique se rapportant d'une façon générale aux moissons en perspective et qui mettrait sous les yeux des cultivateurs sous une forme commode et facile à lire—au moyen de tableaux simplifiés—les prix auxquels se vendent les produits de la ferme.

Un enseignement technique en électricité, comme celui en usage par les compagnies locales de téléphone, et qui mettrait un cultivateur en état de réparer lui-même son téléphone et ses fils; un enseignement technique qui s'occuperait aussi du fonctionnement des moteurs, pour permettre aux cultivateurs, lorsqu'on leur fournira l'énergie hydro-électrique, d'entretenir en état leurs lampes, leurs moteurs et leurs machines, etc.; et avec cela un enseignement technique qui traiterait des méthodes d'affaires employées dans les coopératives, de leur organisation et de leur fonctionnement.

Un enseignement technique au sujet des taux de transport des marchandises, par grande et petite vitesses, de la classification des produits, et des conditions d'expédition.

Un enseignement technique par correspondance au sujet de l'état du marché, des prix, des taux de transport, et des facilités de transport.

Un enseignement technique qui développerait l'observation agricole.

Un enseignement technique qui apprendrait aux gens à exprimer leur opinion sur les sujets agricoles, pour que les intérêts des agriculteurs puissent être mieux exposés et mieux défendus devant les parlements, les commissions, dans les journaux, etc.

Un enseignement technique qui s'occuperait du drainage—question très importante en agriculture.

Dans un rayon de 10 milles de Hamilton, on laisse perdre chaque année assez de pommes, de poires et d'autres fruits, qu'on ne cueille pas sur les arbres ou qu'on abandonne sur le sol, pour subvenir pendant tout un hiver aux besoins de la population de Hamilton, qui est de 75,000. La même chose ou à peu près est arrivée pour les légumes, etc. La commission technique ne pourrait-elle pas trouver un moyen d'instruire au moins une partie de la population indifférente des villes sous ce rapport? Les habitants des villes pourraient aller cueillir ces fruits, dont ils garderaient une certaine quantité pour eux-mêmes, ou à d'autres conditions. Beaucoup de privations, de misère réelle, de souffrances, seraient alors inconnues pendant l'hiver, ou du moins considérablement adoucies, et l'on éviteraient ce honteux gaspillage des bonnes choses que nous donne la Providence.

La même chose s'applique aux grains et aux autres produits de la ferme. Apprenez au cultivateur à ne rien laisser perdre, et la moyenne des producteurs réaliseront de ce chef un joli surcroît de profits.

Apprenez au public à rendre la culture du sol si profitable que la population qui ne prospère pas dans les villes abandonne celles-ci pour se livrer à l'agriculture et connaître la prospérité. Ce serait la solution du plus difficile des problèmes sociaux.—«Revenons aux fermes.»

J'espère que ce qui précède vous intéressera, et que votre Commission saura en tirer un système d'enseignement technique approprié aux besoins de la classe agricole, en outre de l'enseignement destiné aux classes ouvrières, pour que le Canada devienne «le premier pays agricole du monde», tellement supérieur à ce qu'il est actuellement que non seulement ses habitants seront plus heureux, plus prospères et plus satisfaits, mais que de toutes les parties du monde on se sente attiré vers le Canada, et que des millions d'individus appartenant à la meilleure classe s'empressent de venir s'établir dans notre beau pays et partager nos richesses.

SECTION 3: DÉCLARATION DE M. THOMAS McMILLAN, CULTIVATEUR À CONSTANCE.

Les habitants du Canada, et plus particulièrement ceux de l'Ontario, quittent leurs terres en si grand nombre que le problème le plus important que le peuple canadien ait à résoudre c'est de garder des bras à l'agriculture. Si nous prenons la population de l'Ontario, nous voyons que de 1891 à 1901, en dix ans, la population des villes a augmenté de 14½%, tandis que la population des campagnes a diminué de 3¾%. Bien plus, si nous consultons les rapports municipaux pour les dix années qui se sont écoulées de 1899 à 1909, ces rapports indiquent que tandis que la population des villes dans l'Ontario augmentait de 32¾%, la population rurale diminuait encore davantage, dans la proportion de 5½%.

Sans doute, dans certaines parties de la province, et notamment dans cette partie-ci, il y en a un grand nombre qui se sont dirigés vers les provinces de l'ouest du Canada. Mais en dehors de cette cause, il est évident pour l'observateur attentif que notre jeunesse, et surtout nos jeunes gens, ne restent pas sur

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

les fermes en aussi grand nombre qu'il serait à désirer. Ce mouvement, je crois, tient à deux raisons :

(1) Les parents des enfants de la campagne semblent nourrir dans leur esprit et inculquer à leur famille un certain préjugé contre l'agriculture. Ils ne semblent pas se rendre compte suffisamment des conditions favorables (comparativement) qui entourent la vie sur une ferme. Sans doute, dans le passé, sur trop de nos terres, l'ouvrage était pénible. On se levait de bon matin et l'on travaillait tard, et l'impression qu'en recevaient les enfants était que la vie du cultivateur était un travail continu. Je suis convaincu que si les cultivateurs adoptaient plus généralement la journée de 10 heures, excepté pendant le temps des foins et des récoltes, ils réussiraient mieux.

Cependant, malgré ce travail incessant, après avoir payé les dépenses nécessaires faites au cours de l'année, la marge des profits est petite. Ajouté à cela qu'on ne se rend pas suffisamment compte des conditions de la vie dans les villes. On se laisse entraîner par les apparences trompeuses du dehors. Les cultivateurs ne se rendent pas compte, lorsqu'ils envoient leurs fils en ville ou au village, travailler derrière un comptoir, qu'à moins que les services de leurs fils soient vraiment exceptionnels, ils devront à 45 ans céder la place à des employés plus jeunes. Notre époque est celle des jeunes. Ces cultivateurs ne se rendent pas compte que l'homme d'affaires ou de profession qui réussit en ville est un esclave. Et ainsi, parce qu'on a ces idées fausses au sujet de la vie des villes, on nourrit sur la ferme un certain mécontentement. Les enfants prennent ces idées fausses et peu à peu en viennent à détester la terre.

(2) Ensuite, comme résultat de ces conditions, ces idées de changement s'emparent de nos familles, et tout notre système d'instruction, dans cette province, a eu une tendance, dans le passé, à aggraver ce préjugé, plutôt qu'à le dissiper. Il est vrai que dans le passé nous avons eu un système d'instruction continu, qui prenait nos enfants au bas de l'échelle et les portait jusqu'au haut, jusqu'à l'université si vous le voulez; mais la preuve de ce que j'avance, la voici: où trouvons-nous aujourd'hui les gradués de nos *high schools*, de nos collèges, de nos universités. Etant donné l'importance primordiale de l'agriculture dans ce pays, les trouvons-nous sur les terres. Je puis dire qu'après avoir parcouru presque toute cette province, en mission agricole, je pourrais compter sur mes doigts tous les gradués d'universités que j'ai rencontrés dans la classe agricole. Et même le pourcentage des anciens élèves de *high schools* qui se sont établis sur des terres est très faible. Il y a quelques années je recevais une circulaire me demandant le nombre d'anciens élèves de *high schools* s'occupant d'agriculture dans ma localité, et bien que j'aie repassé tout le cercle de mes connaissances, je n'ai pu en trouver qu'un seul. Pourquoi en est-il ainsi. Est-ce que l'agriculture est indigne d'un homme capable et instruit. Pas un homme véritablement instruit le soutiendra. Dans aucune autre carrière on n'a plus besoin d'hommes capables et instruits, et cependant les fermes du Canada attendent en vain des hommes capables et instruits. Est-ce parce que les services de ces hommes capables et instruits ne seront pas suffisamment rémunérés s'ils se livrent à l'agriculture? S'il en est ainsi, c'est la plus forte des raisons pour qu'on s'assure les services de ces hommes, afin que l'agriculture reçoive la

récompense qui lui est due dans ce pays, et qu'elle ne soit plus chargée d'un fardeau au bénéfice d'autres industries. Si l'agriculture est une carrière qu'il faut encourager, digne de nos efforts, et s'il est de la plus haute importance de garder en plus grand nombre nos jeunes gens sur les terres, pourquoi n'enseignions-nous pas à nos enfants, dans nos écoles publiques, quelques-uns des avantages de la vie agricole.

Je ne veux pas critiquer les livres de lecture de nos écoles publiques, mais je dirai qu'après les avoir parcourus avec soin, je n'y ai pas trouvé une seule phrase de nature à faire comprendre à notre jeunesse qu'il est dans l'intérêt de chacun que le peuple de notre pays emploie davantage ses efforts à cultiver le sol. Les maîtres et les maîtresses de nos écoles publiques devraient être imbus de cette idée, afin de pouvoir la communiquer aux élèves. Et cependant, après avoir causé de cette question avec plusieurs instituteurs et institutrices, je n'ai jamais eu qu'une seule réponse, à très peu d'exception près, et tous m'ont déclaré, qu'au cours de leur préparation pour ce travail important on leur avait dit à peine quelques mots pouvant leur faire comprendre la grande portée de cet enseignement. Quand je demande que cet enseignement soit donné à la jeunesse de notre pays, je parle d'après ma propre expérience. Petit garçon, je m'étais laissé séduire par le brillant des villes, je considérais le travail de la ferme comme un esclavage, et je n'avais aucune intention de me livrer à l'agriculture. Lorsque j'eus 18 ans (pour cause de santé) j'eus l'avantage de passer cinq ou six semaines dans la ville de Glasgow. L'aperçu que j'eus alors de la vie des villes, telle qu'elle est réellement, m'en dégoûta tellement qu'à partir de ce jour je ne songeai plus qu'à vivre sur une ferme.

En outre des renseignements ci-dessus, nos enfants devraient apprendre quelques notions sur la vie des insectes et des oiseaux; on devrait leur demander d'apporter à l'école les insectes qu'ils pourraient attraper le long du chemin. Ils devraient aussi cueillir les mauvaises herbes communes et les graines de ces herbes qu'ils trouvent le long du chemin et sur les fermes. Cette étude intéresserait profondément et instruirait en même temps les parents. C'est ainsi que nos enfants cultiveront et conserveront les facultés d'observations de leur jeunesse, qui leur seront d'un grand secours pendant toute leur vie.

Nous avons de nos jours toutes les facilités pour la préparation des hommes de profession; mais il n'y a que 4% de nos enfants qui embrassent des professions. Notre système scolaire est donc conduit pour le bénéfice particulier de ces 4%, et ceux-là sont des non-producteurs. On offre aux autres 96% la même préparation, et le résultat c'est que le plus grand nombre d'entre eux quittent l'école aussitôt que la loi le leur permet. Nous violons ici un des principes les plus sacrés de notre démocratie: le plus grand bien pour le plus grand nombre. Ce qu'il nous faut à la campagne, c'est un système national d'enseignement technique qui pourvoie amplement aux besoins de l'agriculture.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

SECTION 4: CONCOURS DE FERMES MODÈLES.

Déclaration de M. H. B. COWAN, directeur du *Farm and Dairy*, Peterboro.

Le concours de fermes modèles qui vient d'avoir lieu dans l'Ontario a fait ressortir le fait que dans toutes les parties de la province il y a des cultivateurs qui se sont enrichis en suivant les meilleures méthodes de culture, tandis que leurs voisins, habitant les mêmes districts, n'ont pas réussi, et que d'autres ont à peine gagné de quoi vivre. Je crois que des concours de ce genre peuvent beaucoup pour faire comprendre aux cultivateurs les avantages de l'agriculture, et pour leur faire adopter des méthodes plus modernes. Nous avons constaté que ces concours avaient pour effet de faire suivre avec soin, par les voisins, les travaux qui se faisaient sur les terres des concurrents heureux, et de faire adopter les bonnes méthodes employées par ces derniers.

De plus, nous avons constaté que les cultivateurs qui prennent part aux concours, dès qu'ils ont décidé de concourir, cessent de comparer leurs fermes à celles de leurs voisins, pour les comparer à celles des meilleurs agriculteurs de la province, élargissant ainsi leur horizon. Dans certains cas, les cultivateurs visitent les fermes des autres concurrents, dans le but d'apprendre d'eux et d'améliorer leur propre ferme. De la sorte, toutes ces fermes qui prennent part au concours deviennent des fermes modèles dans le district.

Je crois que si l'on pouvait persuader à quelques-uns de ces concurrents heureux de parler devant les *Farmers' Institutes* et aux assemblées tenues dans différentes parties de la province, il en résulterait un grand bien. La publication, dans les rapports du gouvernement et autrement, de descriptions complètes des fermes rendrait aussi de grands services.

SECTION 5: RÉSUMÉ DE PLUSIEURS AUTRES TÉMOIGNAGES.

M. WM. H. BUNTING, de Ste-Catherine, a déclaré que l'enseignement technique était très nécessaire pour ceux qui cultivent les fruits. Le cours devrait comprendre l'étude de l'entomologie, de la physique, de la chimie, etc. Des travaux de recherche et un verger modèle entretenu aux frais du gouvernement seraient une protection et un encouragement.

La coopération appliquée à la vente des produits a été le salut de l'industrie horticole.

M. NELSON MONTEITH, de Stratford, trouve que la population rurale diminue à mesure que l'usage des machines se répand davantage et encourage la culture extensive plutôt que la culture intensive. Il réussit à garder ses employés en les logeant et en leur donnant du travail continu. La longueur des heures de travail, le labeur pénible et le manque d'amusements ont une tendance à éloigner les travailleurs des terres. Le manque de travailleurs ne se ferait peut-être pas tant sentir si les cultivateurs s'entendaient entre eux pour mieux

loger leurs hommes et leur donner du travail continu. A moins que l'enseignement donné aux enfants de la campagne leur inspire plus de goût pour l'agriculture, la tendance actuelle ira en s'accroissant et l'on abandonnera les terres.

M. RICHARD A. PENHILL, cultivateur demeurant à trois milles environ de St-Thomas, possède 100 acres de terre, s'occupe d'industrie laitière et fait la culture des fruits. L'année précédente, il avait obtenu le premier prix dans un concours d'agriculteurs. Son revenu brut a plus que doublé depuis 20 ans, par suite de l'augmentation des variétés de produits et par suite d'une meilleure culture, et sa ferme vaut deux fois plus qu'elle ne valait alors. Il y a beaucoup de terres aussi bonnes que la sienne et aussi bien situées sous le rapport du climat. Il n'a pas de meilleures facilités pour la vente de ses produits que tous les autres qui vivent près d'une ville.

M. Penhill a déclaré qu'il n'avait reçu aucune préparation dans sa jeunesse, si ce n'est celle que donne l'expérience, mais que s'il avait reçu une telle préparation cela lui aurait beaucoup aidé. Il a assisté avec profit à une ou deux assemblées du *Farmers' Institute* tous les ans. Il consentirait à ce que sa terre servît de ferme modèle pendant deux ans, pourvu qu'on lui payât son temps et ses dépenses; il croit que cela serait de nature à aider à d'autres qui n'obtiennent pas d'aussi bonnes récoltes que lui et ne font pas d'aussi bons profits, et pourrait les amener à adopter de meilleures méthodes. Avec assez de travail, il pourrait produire trois fois autant et doubler sa production actuelle en 10 ans.

M. WILLIAM THOMPSON, un des rédacteurs du *Farmers' Advocate* de London, dit que les écoles publiques ne poussent pas leurs élèves vers l'agriculture. L'enseignement rural devrait être adapté aux besoins des gens de la campagne. Le nombre et l'âge des enfants qui fréquentent les écoles rurales vont en diminuant. Ce monsieur est un des rédacteurs du *Farmers' Advocate* depuis 15 ans. On a fait des progrès, d'une façon générale, mais il est encore possible d'améliorer la production. Le manque de bras et l'exode vers les villes et vers l'Ouest constituent un grave problème. Les *Farmers' Institutes* ont rendu de grands services, et le collège d'agriculture de l'Ontario, l'Union Expérimentale et les visites ont produit de bons résultats, mais les agriculteurs sont enclins à regarder toutes ces choses comme étant au-delà de leurs moyens. Des fermes bien conduites, dans le voisinage, dont les comptes seraient publiés, accusant des profits, seraient utiles.

Il est difficile de trouver des élèves pour le cours agricole complet des *high schools*; des cours abrégés et le travail de démonstration réussissent mieux.

On est généralement d'avis que l'enseignement technique rendra des services à la population rurale, en permettant aux cultivateurs de tirer un meilleur parti de leurs terres, et en éveillant l'intérêt des jeunes gens des districts ruraux pour la vie à la campagne et en leur inspirant le goût de l'agriculture, ce qui les décidera à rester sur les terres. Si l'on rendait l'agriculture plus attrayante et plus profitable, les travailleurs seraient plus nombreux et les fermiers comme les employés en bénéficieraient.

On sent que l'instruction donnée dans les écoles rurales ne répond pas aux besoins de l'agriculture, et qu'elle a une tendance à éloigner les enfants des fermes.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Une autre raison qu'on donne pour expliquer la dépopulation des districts ruraux, c'est l'usage croissant des machines, qui a une tendance à encourager la culture extensive plutôt qu'intensive.

L'attraction plus forte des villes, la solitude à laquelle on est condamné à la campagne sont aussi citées comme des causes de l'abandon par les jeunes gens de la campagne pour les villages ou les villes.

On s'accorde assez à dire que l'agriculture a fait des progrès depuis 15 ou 20 ans, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Le collège d'agriculture de l'Ontario a contribué pour une large part à l'amélioration des conditions. Les expositions, les *Farmers' Institutes*, l'Union Expérimentale et les visites d'experts ont toutes rendu de grands services.

Les terres, règle générale, ont augmenté de valeur. Les cultivateurs pourraient presque doubler leur production s'ils pouvaient trouver des travailleurs en nombres suffisants, mais ces derniers sont difficiles à avoir et d'une valeur médiocre. Il y a beaucoup de mauvaises herbes, et dans certains districts elles poussent en plus grande quantité qu'auparavant.

Les agriculteurs seraient heureux que la jeunesse eût l'avantage de recevoir une meilleure préparation pour le travail pratique. Cette question a une importance nationale et mériterait d'être étudiée par le gouvernement du Dominion.

MANITOBA.

CHAPITRE LXIX: DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Renseignements obtenus de M. ROBERT FLETCHER, B.A., sous-ministre de l'Instruction, et du docteur W. A. McINTYRE, principal de l'école normale de Winnipeg.

L'organisation de l'enseignement est sous la direction d'un ministre de l'Instruction, avec l'aide d'un sous-ministre et du personnel de son bureau. Il existe aussi une commission consultative représentant les divers intérêts éducationnels de la province. Les instituteurs sont formés aux écoles provinciales normale et modèle, qui se trouvent à Winnipeg, et aussi aux écoles professionnelles de Brandon et de Winnipeg. En outre du personnel régulier des inspecteurs, il y a aussi des organisateurs d'écoles qui s'occupent des nationalités étrangères.

Le ministère nomme les inspecteurs et paie leurs traitements. Chacun a sa circonscription déterminée, envoie son rapport général au secrétaire-trésorier du district scolaire après avoir inspecté les écoles, et en adresse un double au ministère. En 1910, le nombre des districts scolaires était de 1,551, et le nombre total de la population scolaire était de 93,296. Le nombre total des élèves inscrits était de 76,257, avec une fréquentation moyenne de 57.55. Voici le nombre des inscriptions par classe: Classe I, 21,100; II, 9,710; III, 9,099; IV, 9,396; V, 7,263; VI, 5,402; VII, 3,625; VIII, 4,999; au-delà de la classe VIII, 5,653. Le nombre des instituteurs et institutrices était de 2,774, dont 621 instituteurs.

Il y avait, en 1910, en outre des écoles publiques, 6 instituts collégiaux, 15 *high schools*, 49 divisions intermédiaires et 39 écoles secondaires.

SUBVENTIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES.

La subvention législative accordée aux écoles était de \$296,116, et les sommes prélevées sous forme d'impôts municipaux s'élevaient à \$1,682,239. Le ministère a dépensé pour les écoles professionnelles, l'inspection, les examens, les livres de classe gratuits, les frais d'administration, la commission consultative, etc., \$454,618 en tout; ceci comprend la subvention législative dont il a été parlé plus haut, ainsi qu'une subvention de \$20,000 accordée à l'université du Manitoba.

Les subventions scolaires augmentent rapidement. Cela tient surtout à l'augmentation du nombre des divisions scolaires et des écoles consolidées.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

La subvention générale est calculée au taux de 65 sous par jour par école pour le maximum de 200 jours. Si la moyenne de la fréquentation descend au-dessous de 40%, on déduit 10% de la subvention; si elle descend au-dessous de 30%, on déduit 20%. Le nombre des élèves inscrits n'affecte aucunement la subvention; l'inscription peut n'être que de un ou de deux élèves.

Il y a une subvention fixe de \$250 pour les écoles consolidées, quel que soit le nombre des écoles qui en fassent partie. Des subventions spéciales sont accordées pour les dépenses supplémentaires de ces écoles, et pour payer 25% des frais de transport. Cet argent peut être employé comme il semble bon aux autorités locales, mais ordinairement on l'emploie à acheter des voitures.

Le gouvernement accorde une subvention égale à 50% du montant dépensé pour acheter le matériel nécessaire à l'enseignement des travaux manuels et de la science ménagère; le montant de cette subvention ne doit pas dépasser \$250 pour une même division. Les maîtres ou maîtresses qui enseignent ces matières sont considérés comme étant sur le même pied que les maîtres ordinaires relevant du ministère, pour ce qui regarde la subvention de 65 sous par jour. On donne une prime de \$25 aux maîtres qui s'occupent de travaux supplémentaires, à ceux, par exemple, qui ont un jardin scolaire, si, de l'avis de l'inspecteur ce travail supplémentaire mérite d'être récompensé d'une façon spéciale. Les maîtres qui enseignent les sciences élémentaires aux élèves de troisième classe doivent tenir un registre de leurs observations d'un certain nombre d'oiseaux et de mauvaises herbes de la localité. La deuxième année de ce travail, à l'occasion des examens en botanique, on présente aux candidats 10 mauvaises herbes de la localité et on leur donne un certain temps pour les nommer. Ceci se fait avant qu'ils aillent à l'école normale.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES SECONDAIRES ET INSPECTION.

Les subventions aux *high schools* et aux écoles secondaires sont des subventions spéciales, calculées d'après l'importance de l'école et la variété des travaux. Les écoles secondaires sont divisées en quatre catégories, et il y a une subvention spéciale pour chacune de ces catégories. Dans la catégorie inférieure (intermédiaire), une subvention fixe de \$250 est accordée aux autorités locales, en plus des 65 sous par jour; mais à condition qu'on dépense chaque année une certaine somme pour l'achat du matériel nécessaire. C'est une des conditions pour avoir droit à la subvention accordée aux écoles secondaires.

Il n'y a pas d'inspecteurs donnant tout leur temps aux *high schools*; mais il y a un inspecteur des instituts collégiaux; et ordinairement, au printemps, un fonctionnaire de l'école normale, lorsque la chose est possible, visite les *high schools*. S'il découvre que le matériel ou le personnel enseignant laisse à désirer, il a pratiquement le pouvoir de retenir la subvention. D'après la loi et les règlements, le ministère décide si le matériel est ce qu'il devrait être.

FORMATION DES INSTITUTEURS.

Le ministère voit à l'entretien et à la direction de l'école normale pour la formation des instituteurs. Les règlements exigeaient jadis des instituteurs

qu'ils eussent reçu leur formation à l'école normale; mais d'après les nouveaux règlements le ministère peut donner des certificats lorsqu'il est impossible de trouver des instituteurs dûment qualifiés, et que les districts déclarent qu'ils ont annoncé et n'ont pu se procurer des instituteurs qualifiés. Le ministère ne paie pas les dépenses des élèves qui suivent les cours de l'école normale, mais exige \$10 de ceux qui désirent suivre les cours de troisième classe, et \$25 de ceux qui désirent suivre les cours de deuxième classe.

Il n'existe pas au Manitoba d'institution où l'on prépare les maîtres pour l'enseignement des travaux manuels, mais les certificats d'institutions reconnues sont acceptés.

Une faible allocation est donnée aux écoles du soir reconnues par les autorités scolaires. Chaque cours du soir est considéré comme une demi-journée, et l'allocation est calculée au taux régulier accordé aux écoles.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR LES INSTITUTEURS.

Le ministère de l'Instruction n'a rien à faire avec la direction du collège agricole, qui relève du ministère de l'Agriculture. Les cours abrégés qui sont donnés aux instituteurs le sont en vertu d'une entente entre le ministère de l'Instruction et la faculté du collège. Les instituteurs de deuxième classe sont obligés de suivre les cours du collège agricole pendant un mois. Ils doivent payer leur pension, mais comme on donne une prime de \$25, le maître ou la maîtresse peut se rembourser la première année et faire encore mieux les années suivantes. Le temps passé au collège agricole est en plus du temps passé à l'école normale. Cette année est la première que les gradués de l'école normale aient eu l'occasion de faire ce travail, et jusqu'ici on n'en a recommandé que 10 pour la subvention. On leur enseigne les sciences élémentaires pendant un mois, puis la science ménagère et les travaux de jardinage scolaire. Comme étudiants à l'école normale, ils étudient l'histoire naturelle et d'autres matières spéciales se rapportant au même sujet, pour leur travail professionnel de deuxième classe, tel que prescrit par le ministère. Le ministère aimerait que les maîtres et les maîtresses passassent plus qu'un mois au collège agricole.

EXPÉRIENCE ET ENCOURAGEMENT AU TRAVAIL.

L'institutrice qui reçoit un diplôme bon pour trois ans est mieux qualifiée pour enseigner à la fin de sa troisième année qu'elle ne l'était la première année. La raison pour laquelle on veut que son diplôme ne soit d'aucune valeur après trois ans, c'est que si elle ne fait plus de progrès en fait de connaissances académiques à la fin de ses trois années, elle reculera probablement, et si on lui permettait de continuer à enseigner, il en résulterait qu'après un certain temps les institutrices se contenteraient toutes d'un grade inférieur, tandis que le ministère désire encourager les institutrices à viser plus haut. Si la loi permettait d'accorder des diplômes de troisième classe pour tout le temps, plusieurs pourraient se trouver satisfaites de leur situation et rester toute leur vie institutrices sans beaucoup de préparation. La commission consultative, toutefois, croit que les maîtres et les maîtresses doivent acquérir aussitôt que possible la meilleure

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

préparation. On leur dit donc: Vous aurez un an et demi pour gagner un peu d'argent en enseignant, ensuite vous pourrez revenir chercher un diplôme plus élevé.

TRAVAUX DOMESTIQUES ET HISTOIRE NATURELLE À L'ÉCOLE NORMALE.

L'école normale ne fait rien en fait de science ménagère. Si les étudiants ont appris cette matière dans les écoles publiques ou dans les *high schools*, fort bien. Pour les maîtres de troisième classe, on leur enseigne à travailler la plasticine et l'argile, à découper et à tresser des bandes de papier, pour qu'ils puissent faire ces travaux par les enfants des écoles de campagne. Tous les étudiants du sexe masculin font suffisamment de travaux manuels pour comprendre le mouvement. On consacre plus de temps à l'histoire naturelle qu'à toute autre matière à l'école normale. La première idée du maître qui enseigne l'histoire naturelle est d'exercer l'œil en faisant observer un arbre. Ensuite on apporte aux élèves une couleuvre, une grenouille, ou un mulot, et on leur apprend à dire ce qu'ils voient. Le résultat c'est qu'ils sont poussés de l'avant dans leurs études. On ne tente pas d'enseigner la biologie ni la zoologie d'une façon scientifique, mais les élèves profitent, comme le feraient de petits enfants, de l'observation et de la réflexion. On se sert des matériaux qui se trouvent dans la localité. Les maîtres ou les maîtresses qui auront été ainsi préparés seraient prêts à donner des leçons sur la germination des graines et la qualité des plantes. On ne s'est pas beaucoup occupé des graines, des terrains, etc., car cela est plutôt du domaine du collège agricole.

IL EST À DÉSIRER QUE LES MAITRESSES SOIENT PRÉPARÉES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE MÉNAGÈRE.

Il vaudrait mieux pour l'efficacité en matière scolaire de toute la province, de l'avis du principal, le docteur McIntyre, que les maîtresses apprirent à l'école normale plus de science ménagère, afin de pouvoir l'enseigner aux enfants. Ainsi celles qui viendront plus tard à l'école normale seront mieux préparées pour l'étude de ces matières. Il y a tant à faire, cependant, afin de faire face aux besoins des écoles rurales, qu'on n'a pas encore entrepris cela. Le cours à l'école normale n'est pas assez long. Si l'on avait de l'argent, on pourrait avoir des instructeurs qui voyageraient d'une école à l'autre, passant une demi-journée par semaine à chaque école. Ce système offrirait de grands avantages pour l'histoire naturelle, les jardins scolaires et la science ménagère. L'expérience seule démontrera ce qu'il est possible de faire en fait d'enseignement ménager dans une école rurale n'ayant qu'une seule salle.

Avec l'école normale il y a une école modèle, servant à faire voir les rapports qui existent entre les travaux de l'école et les besoins de la société. Les classes visitent aussi des fermes et des industries, afin de développer l'attitude que les élèves doivent prendre envers la société. On commence à faire ceci avec les petits enfants lorsqu'ils ont six ans, mais les élèves de l'école normale sont aussi envoyés visiter les industries de la ville afin d'élargir leurs vues.

Comme supplément à son témoignage rendu devant la commission, le docteur McIntyre a bien voulu ajouter les suggestions suivantes:

(1) Que dans les districts ruraux, autant que possible, l'inspection soit remplacée par la surveillance, chaque surveillant étant un principal ambulant pour sa municipalité, responsable non seulement pour l'organisation et l'administration des écoles, mais une autorité reconnue en fait d'architecture, de matériel scolaire, d'hygiène et le reste. Il devra en même temps surveiller le jardinage scolaire, les travaux manuels et les jeux des enfants.

(2) Qu'on devrait avoir bien soin de restreindre l'enseignement professionnel aux adolescents et aux adultes. Bien que les travaux manuels conviennent aux élèves des classes élémentaires, il ne faut pas confondre cela avec l'enseignement professionnel. «Il faut que l'enfance mûrisse chez les enfants.» Il est impossible pour un enfant d'avoir une vue d'ensemble d'un métier s'il se contente de bien connaître certains détails peu importants de ce métier, dans le but de recevoir de l'argent pour son travail, et il est exposé ainsi à se condamner pour la vie à exercer une industrie inférieure. L'intelligence est l'accompagnement nécessaire de la préparation professionnelle.

(3) Que dans les écoles élémentaires on peut faire beaucoup, d'une façon indirecte, pour développer l'attitude qui convient envers la vie industrielle et la vie sociale. En visitant des industries, en faisant des collections, en lisant, et autrement, les enfants pourront être amenés à comprendre et à aimer les divers métiers et professions—à comprendre que tous les membres de l'organisme social sont unis entre eux, et que le bien-être de tous dépend de l'efficacité de chacun. Une des recommandations les plus utiles du programme des études, c'est celle qui dit aux maîtres et aux maîtresses de donner des leçons sur la vie industrielle et la vie sociale. Et le travail le plus utile, pour améliorer l'efficacité sociale, a été les visites des élèves aux fermes et aux institutions industrielles de la ville.

CHAPITRE LXX: DE L'INSTRUCTION À WINNIPEG.

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DU Dr DANIEL McINTYRE, SURVEILLANT DES ÉCOLES.

Winnipeg a sur ses registres au delà de 14,000 enfants; on y compte 32 écoles. L'instruction obligatoire n'est pas mise en vigueur. La population étrangère ne manifeste pas une plus grande tendance à tenir ses enfants éloignés de l'école que n'importe quelle autre classe de la population.

En 1910, on donna des cours du soir sur des matières générales seulement, ressemblant aux matières enseignées dans les écoles de jour; et en dehors des cours de science ménagère pour les filles dans la partie nord, il n'y eut qu'un seul essai de fait en vue de donner ce qu'on pourrait appeler un enseignement industriel: un cours de dessin mécanique et de construction de machines, donné il y a quatre ans. Ce cours a été discontinué les années suivantes, parce qu'on s'est aperçu qu'il n'était pas en grande demande et que peu d'élèves le suivaient.

TRAVAUX MANUELS EN VUE DE L'INSTRUCTION.

Les travaux manuels des écoles sont organisés avec l'idée que les pouvoirs ainsi développés serviront plus tard pour les métiers industriels; mais on ne donne pas d'enseignement en vue de préparer les élèves à exercer un métier en particulier. Le but de cette étude n'est pas de faire des charpentiers, bien que les garçons apprennent à travailler d'une façon qui leur permettra de devenir plus facilement de bons ouvriers. Cette partie du travail scolaire est évidemment avantageuse, sous le rapport du développement mental et intellectuel, et au témoignage des maîtres cela active les facultés mentales des garçons, et l'orgueil qu'ils prennent à faire quelque chose et à le bien faire est transporté aux matières académiques dans lesquelles au commencement les élèves pouvaient être lents. L'instruction manuelle est un bon fondement pour les autres branches de l'instruction, et même pour la vie professionnelle.

Le développement de la main et de l'œil est commencé par les exercices physiques et les travaux manuels dans toutes les classes, à partir de la première, autant que le travail convient aux élèves. Le travail de la plasticine est général, et l'on fait aussi des paniers, le modelage de l'argile et la sculpture du bois. Ces quatre branches, ainsi que le découpage du bois mince, se donnent dans les quatre premières classes. Le travail à l'établi commence dans la cinquième classe et se continue pendant quatre ans. Chaque élève reçoit cet enseignement une fois par semaine; ceux qui travaillent l'avant-midi ont trois heures, et ceux de l'après-midi, deux heures et demie. Les garçons des classes 5, 6, 7 et 8 font du travail à l'établi; les filles des classes 5, 6 et 7 font de la couture, et étudient la science ménagère dans la 8ème classe.

Le travail à l'établi n'a pas nui aux enfants pour leurs autres études; de fait, la plupart font mieux leur autre travail scolaire, parce que les travaux manuels éveillent leur esprit. Les résultats sous ce rapport ont été tout à fait avantageux, sans compter ce qu'ils ont appris en fait de travaux manuels.

Le développement de la main et de l'œil commença il y a dix ans par du travail à l'établi dans la 5^{ème} classe, et au cours des cinq dernières années, ces travaux ont pris beaucoup d'expansion dans les classes inférieures. Sans doute ces travaux rendraient des services si on les étendait aux écoles secondaires—pas nécessairement pour le travail du bois, car le docteur McIntyre préférerait qu'on travaillât, la dernière année, une autre matière, pourvu qu'on eût les capacités voulues. L'instruction secondaire retirerait encore des avantages de l'introduction d'une étude de ce genre, car les garçons se lassent vite du travail strictement académique. L'attrait du travail à la machine garderait ces enfants à l'école; ils auraient en même temps l'avantage de recevoir la préparation spéciale qui pourrait être donnée aux garçons au moyen des travaux manuels. L'école secondaire présenterait ainsi l'avantage de diriger l'esprit de plusieurs garçons vers les emplois de production et de construction, si l'on avait les facilités de poser les fondements généraux d'une préparation pouvant convenir à n'importe quel genre spécial de travail.

ET LORSQU'ILS AURONT DÉPASSÉ 14 ANS ?

Dans les villes de l'Ouest, la tentation est très forte pour les jeunes garçons de commencer à travailler comme garçons de bureaux et comme messagers, et dans d'autres emplois inférieurs du commerce, ce qui paie assez bien. Le temps consacré aux travaux manuels dans l'école secondaire devra dépendre de l'âge de l'enfant, et de l'idée qu'il a du travail qu'il désire faire plus tard. Pour plusieurs garçons, la moitié du temps passé à l'école ne serait pas trop, particulièrement pour ceux qui se préparent à un travail industriel. Les garçons qui se préparent pour un cours d'arts retireraient des avantages en prenant part à un tel travail. Ceux qui se destinent au commerce pourraient être préparés d'une façon très définie, pendant une partie du temps, pour ce travail particulier.

Dans le cours commercial le tiers du temps est maintenant consacré à la sténographie, à la dactylographie et à la tenue des livres. L'arithmétique est plutôt un sujet faisant partie de l'instruction générale, de même qu'elle fait partie du cours universitaire ou du cours pour les instituteurs, avec peut-être une nuance commerciale plus prononcée.

POUR CEUX QUI ONT COMMENCÉ A TRAVAILLER.

Il existe un sentiment général parmi les patrons que ce qu'on appelle «enseignement technique» devrait être donné dans les écoles, mais on n'a pas une idée bien claire du travail exact que l'école peut faire. Le plan du demi-temps dépend de la manière dont le patron envisage les changements nécessaires d'ouvriers. Une école technique, cependant, pourrait faire un travail très important, en organisant des cours du soir pour les hommes qui travaillent pendant la journée.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Les jeunes gens quittent l'école vers l'âge de 14 ans, ils perdent l'habitude d'étudier, et oublient une partie de ce qu'ils savaient, car la science dont on ne se sert pas s'évapore très rapidement, et dans plusieurs métiers les garçons n'ont aucune occasion de se servir des connaissances apprises à l'école. Bien qu'il y ait une limite d'âge pour les enfants qui travaillent dans les ateliers, la loi ne les empêche pas de travailler dans les bureaux même lorsqu'ils n'ont que 14 ans. Si la loi dit qu'un jeune homme ne devra pas travailler dans un atelier avant 14 ans, il y aurait avantage à exiger de ceux qui travaillent dans les ateliers avant 18 ans qu'ils fréquentent l'école un certain nombre d'heures par semaine. Ce plan leur permettrait de conserver et de s'assimiler l'instruction qu'ils ont reçue précédemment. Quelques heures par semaine ne leur apprendront pas grand'chose, mais les empêcheront d'oublier. Si l'enfant va à une école ayant des facilités spéciales pour enseigner les matières se rapportant au travail de l'atelier, tout en augmentant sa valeur comme partie du mécanisme productif du pays, cela ne vaudrait pas autant pour le bien général de l'enfant que si on l'obligeait aussi à s'instruire davantage. Il semble au docteur McIntyre qu'il y aurait de sérieux inconvénients à exiger des enfants de plus de 14 ans qu'ils fréquentent l'école toute la journée, mais si l'on pouvait garder tous les garçons à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, l'instruction donnée le soir pourrait répondre aux besoins de ceux qui ont dépassé cet âge. Il croit que l'opinion publique, à Winnipeg, aura besoin d'être formée avant qu'on puisse faire adopter une loi exigeant que tous les garçons employés dans les ateliers fréquentent l'école jusqu'à l'âge de 18 ans, car le peuple canadien n'est pas mûr pour des règlements qui empiètent sur ce que plusieurs considèrent leurs affaires personnelles ou de famille.

Il croit qu'un bon nombre saisiraient avec empressement l'occasion de suivre des cours du soir si cette occasion leur était offerte, sans que la fréquentation de ces cours fût obligatoire, mais qu'une campagne éducative serait nécessaire pour rendre ces cours efficaces. Les agences qui forment l'opinion publique devraient s'entendre et travailler ensemble à faire voir à la jeunesse les avantages qu'elle en retirerait si elle employait ses moments de loisir à s'instruire afin d'assurer le succès plus tard. Des agences comme le *Y. M. C. A.* et les diverses églises devraient être intéressées à apprendre aux chefs de famille à voir comment leurs enfants emploient leurs loisirs, et à leur faire comprendre l'importance de bien employer tous les instants et les conséquences de ce bon emploi du temps au point de vue du succès dans l'avenir.

On espère que la science ménagère et les travaux manuels se développeront davantage. Les travaux faits en histoire naturelle et en fait de jardinage scolaire, par les écoles du voisinage, ont été très satisfaisants.

DEUX NOUVEAUX "HIGH SCHOOLS" TECHNIQUES.

PROGRÈS FAITS A WINNIPEG.

Avant que la situation fût ce qu'elle est actuellement à Winnipeg sous le rapport de l'enseignement technique, le docteur McIntyre dit qu'on avait été longtemps à préparer les voies, à y songer et à former des projets; mais

la question de la construction de deux édifices fut réglée pratiquement sans discussion, car les membres de la Commission comprenaient de plus en plus qu'il fallait répondre aux besoins des jeunes gens qui désiraient une meilleure préparation. Des fonctionnaires furent envoyés dans le but de faire une enquête au sujet de ce qui s'est fait sous ce rapport dans les villes de l'Est et dans les Etats du centre, et toute la question fut soigneusement étudiée, en commençant par Minneapolis, et en passant par Menomonie, Wis., St-Louis, Missouri, Washington, D.C., New-York, etc. Leur rapport fut considéré dans ses relations avec les conditions existantes à Winnipeg, et dans une discussion générale on décida d'adopter le projet actuel et d'établir une école à chaque extrémité de la ville. Quand les autorités scolaires décidèrent d'agir, les citoyens furent unanimes à les approuver. Il n'y eut pas un mot de critique. L'argent fut voté pratiquement sans opposition, et 72 seulement votèrent contre le règlement autorisant l'emprunt de la somme nécessaire pour la construction des écoles.

On estime que lorsque les deux écoles techniques seront outillées elles coûteront \$700,000. Ce montant entier a été fourni par la ville de Winnipeg. La province n'a accordé aucune subvention pour ces édifices. On a laissé entendre que des subventions générales seraient accordées pour subvenir aux frais de l'enseignement technique lorsqu'il serait organisé, mais ceci n'a pas compté pour beaucoup auprès de la Commission de Winnipeg lorsqu'il s'est agi de prendre une décision.

On s'était proposé, en organisant ces deux écoles techniques, de rendre les cours assez flexibles pour répondre aux besoins des jeunes gens qui se destinent au commerce, aux métiers, à l'industrie, de ceux qui, à cause de leur manque d'intérêt ou de capacité, n'atteignent jamais le *high school*, tout en ayant l'âge d'y aller; et de ceux qui travaillent et qu'il faut instruire le soir.

Ceux qui se destinent aux métiers auront une certaine quantité de travaux manuels, mais on s'attache surtout aux connaissances académiques.

Ceux qui se destinent à l'industrie et au commerce auront certaines matières se rapportant aux travaux manuels, et aussi le travail spécialisé qu'ils seront en état de faire avec le travail académique.

GENRES DE TRAVAUX ET INSTITUTEURS.

Les branches industrielles qu'il a paru possible d'enseigner sont le travail avancé du bois, le travail de construction des machines, les travaux électriques et un peu de plomberie. Le briquetage et l'imprimerie ont été discutés, sans en arriver à une conclusion définie. Il y aura aussi une classe régulière pour ceux qui ont atteint l'âge d'aller au *high school*, mais qui n'ont pas passé l'examen.

On avait projeté de recruter le personnel enseignant parmi les contremaîtres des industries, attendu que pour le travail véritablement pratique il faut des hommes formés à l'atelier et capables d'enseigner. Ces contremaîtres travailleraient sous la direction d'un chef qui serait maître d'abord, puis directeur ensuite.

Les maîtres des classes de travaux manuels ont été choisis parmi les ouvriers ayant des aptitudes pour l'enseignement; ils ont fait un très bon travail, et ont pu

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

aider ceux qui, maîtres d'abord et travailleurs manuels ensuite, n'avaient pas de connaissances très complètes au sujet des métiers.

Pour les cours du soir, on aura besoin d'environ 20 maîtres—d'hommes que la commission scolaire ne pourrait jamais engager s'il leur fallait donner tout leur temps à l'enseignement. Ce serait un moyen de convaincre les jeunes gens que les cours vaudront la peine d'être suivis. Ils croiront davantage que ce qu'ils apprennent peut leur servir pour le travail qu'ils font pendant le jour. Si ces cours ne sont pas confiés à des hommes pratiques, les garçons ny' viendront pas.

Ces écoles, qui sont maintenant ouvertes, donnent un programme complet d'enseignement scientifique et technique ou industriel pour les élèves ayant dépassé l'âge ordinaire de l'école et qui peuvent ainsi continuer leur instruction afin d'acquérir une préparation spéciale avant d'entrer à l'université, dans l'industrie, ou de commencer à exercer un métier; le but qu'on se propose est de donner les fondements d'une instruction scientifique ou industrielle, et de permettre aux élèves de prendre l'habitude de raisonner, d'être exacts, et d'augmenter leur ambition.

COURS D'ENSEIGNEMENT.

Les cours sont préparés en vue de la formation à des occupations particulières; mais les élèves peuvent, après arrangements, suivre un cours mixte si cela peut mieux répondre à leurs besoins particuliers et si le temps le permet.

Le cours de la première année est plutôt préliminaire, et s'adresse aux élèves dont la formation précédente n'est pas suffisante pour leur permettre de commencer le travail le plus avancé du cours préparatoire à une occupation spéciale; il fournit aussi l'occasion de découvrir les aptitudes et les talents de l'élève, permettant ainsi de commencer le travail de la seconde année comme préparation à une vocation choisie.

Les élèves qui désirent se former à une métier spécial et qui possèdent des connaissances suffisantes des matières du cours de première année peuvent, après arrangement, omettre ce cours.

Là où les demandes seront assez nombreuses, des cours partie-du-temps seront préparés pour répondre aux exigences de ceux qui déjà travaillent à un métier ou une profession et sont libres d'assister aux cours un certain nombre d'heures par semaine.

Cours de la première année:—Ce cours comprendra des matières telles que: anglais, géographie commerciale, tenue de livres élémentaire, arithmétique pratique, algèbre simple et mensuration, dessin géométrique et dessin mécanique; science élémentaire générale, et travail pratique dans les laboratoires et dans les ateliers.

Cours de la seconde et de la troisième années:—Les matières sont groupées par cours sous les rubriques suivantes:—Architecture et construction; travail électrique; travail à la machine; industries chimiques; et travail commercial. Les cours ont été préparés avec soin par des professeurs expérimentés et pratiques, très au courant des exigences des divers métiers et parfaitement instruits sur les sujets les plus nécessaires aux meilleurs intérêts des élèves qui désirent arriver au succès dans le genre de travail qu'ils ont choisi.

DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Des cours spéciaux de science ménagère et d'art ont été préparés pour les jeunes filles.

Les cours comprendront les sujets suivants:—Arithmétique ménagère et comptes; travail à l'aiguille et modes; couture; cuisine, blanchissage et travail domestique; hygiène domestique; musique et culture physique.

Tous les élèves suivent le même cours pendant la première année, après quoi on peut mettre de côté certains sujets et consacrer plus de temps aux matières qui sont nécessaires à leurs besoins particuliers.

CLASSES DU SOIR.

Nous tirons du programme du 30 septembre 1912 ce qui suit, indiquant le caractère et la disposition des classes techniques:—

LUNDI.

Charpenterie et menuiserie.
Géométrie.
Mathématiques pratiques.
Tenue de livres.
Dactylographie.
Cuisine.

MARDI.

Dessin et construction.
Travail du bois en général.
Modelage et travail au tour.
Plan des machines.
Calcul des ingénieurs.
Electricité générale.
Couture ordinaire.
Modes.
Maçonnerie.

MERCREDI.

Charpenterie et menuiserie pratiques.
Dessin de structure.
Calculs des entrepreneurs.
Mathématiques électriques.
Dessin mécanique.
Plan des machines.
Posage des fils électriques (dans la maison).
Tenue de livres.
Sténographie et dactylographie.
Couture.
Cuisine.

JEUDI.

Construction et dessin d'architecture.
Travail du bois en général.
Plan des machines.
Couture ordinaire.
Mode.
Maçonnerie.
Tenue de livres.
Sténographie et dactylographie.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

SECTION 2: RENSEIGNEMENTS OBTENUS DE M. W. J. WARTERS, SURINTENDANT DU TRAVAIL MANUEL.

FORMATION DE LA MAIN ET DE L'OEIL ET TRAVAIL MANUEL.

Il y a 2,500 enfants dans le grade 1 qui suivent le cours de modelage au plâtre 2,000 apprennent à faire des paniers, 1,000 le modelage à la glaise et la sculpture du bois, et 700 les travaux de boiserie légère. Dans les conditions présentes les élèves suivent le cours ordinaire du travail manuel des grades 1, 2 et 3, s'ils sont assez grands. Les enfants qui ont déjà reçu une formation manuelle et visuelle sont beaucoup plus aptes à faire le travail manuel. Le travail et les progrès des élèves sont aujourd'hui bien différents de ce qu'ils étaient quand ils apprenaient le travail manuel dans les grades supérieurs seulement. Il est évident que ceux qui ont passé par les grades 4 et 5, et qui ont fait le travail des grades inférieurs en ont retiré un grand profit pour le travail futur. Ces élèves seront de plus beaucoup mieux préparés à ce que nous pourrions appeler le travail technique du *high school*, car ils ont une idée plus juste du plan et de la forme, plus d'adresse de la main, et connaissent mieux le maniement des outils.

Si on admettait au *high school* technique les jeunes gens, disons à l'âge de 15 ou 16 ans, qui n'ont pas d'abord appris le travail manuel, les progrès seraient très légers; ils n'apprendraient pas autant au *high school* technique que s'ils avaient reçu une formation au travail manuel. Même avec un bon *high school* et un système d'enseignement excellent, les élèves qui n'auraient pas appris le travail manuel ne pourraient, d'après l'inspecteur Warters, obtenir des résultats satisfaisants pour les enfants ou permettre de juger un système d'enseignement technique à sa valeur; par conséquent avant d'adopter un système d'enseignements dans les *high schools* techniques, il croit qu'il serait nécessaire que les élèves aient d'abord appris le travail manuel. A l'âge de 9 ou 10 ans ils peuvent apprendre des choses beaucoup plus indispensables pour le moment, ils sont mieux disposés à suivre les différentes opérations et peuvent plus facilement acquérir l'adresse que lorsqu'ils seront plus âgés. Les garçons qui ont appris le travail manuel feront des progrès plus rapides dans les *high schools* techniques.

A Winnipeg, le travail manuel est enseigné d'une manière différente. Il n'y a pas de cours spécial, et chaque professeur est supposé donner du travail qui répond aux besoins de l'enfant. Le professeur doit étudier l'enfant, et juger de son habileté et de son aptitude à se servir des outils, et choisir les modèles qui conviennent le mieux à la plus grande habileté de l'enfant. M. Warters croit qu'un enfant doit exécuter ou faire le travail le plus difficile qu'il peut faire; c'est pourquoi on enseigne la fabrication des paniers dans le grade 2; les enfants de ce grade peuvent faire des paniers, c'est pourquoi ils devraient faire ce travail. On est à faire l'expérience du tressage simple du raffia pour l'introduire dans le grade 1. Il ne craint pas d'encourager les élèves les plus intelligents et de négliger ceux qui ont besoin de grands soins pour développer leurs talents naturels, parce qu'il exige que le travail soit marqué, non d'après la qualité des modèles exécutés, mais d'après la somme d'effort que l'élève a dû produire pour l'exécuter.

On ne donne pas aux enfants à faire une partie spéciale d'un travail entier. On n'entreprend qu'un seul genre de modèles par année dans chaque classe, les autres modèles sont donnés à des élèves en particulier. Les enfants travaillent mieux sur un modèle sous la direction d'un maître de classe particulier qui dirige le travail que les élèves assemblent eux-mêmes. Le modèle complet développe l'adresse des élèves et leur montre les rapports du tout, de sorte qu'il y aura de la symétrie dans le plan général; il développe aussi l'esprit d'unité et d'effort en donnant un objet parfait.

Dans les grades 5 et 6 les élèves font des travaux de dessin à main levée et apprennent ainsi les rapports d'une chose à l'autre; on ne demande pas un dessin de haute technique. Quand un garçon arrive aux grades 7 et 8 il dessine des plans justes en se servant d'instruments, les trace et en imprime des bleus, mais toujours, du grade 5 au grade 8, il travaille sur un bleu préparé convenablement par les professeurs et approuvé par le directeur.

Le but de l'enseignement de la confection des paniers dans les grades inférieurs, suivi du modelage sur la glaise, puis du travail manuel, est d'organiser le travail de manière que celui-ci fasse suite à celui-là, et autant que possible que l'un prépare à l'autre.

M. Warters affirme que les magnifiques modèles en bois comme les planchers à carreaux, meubles, etc., montrés à la Commission à l'école Carlton ont été faits par les élèves sans la moindre aide de la part des professeurs, sauf par démonstration et en demandant une nouvelle démonstration par les élèves eux-mêmes. Le professeur explique d'abord comment faire la chose, et pour s'assurer que les élèves ont compris, il demande à un ou à plusieurs enfants de l'expliquer de nouveau aux élèves, de sorte qu'il sait que l'enfant a compris les principes et la pratique.

M. Warters voudrait qu'on donnât plus de travail à faire sur les plans. Aujourd'hui on donne à l'enfant un bleu, par exemple un porte-parapluie dont on a placé les pièces d'une certaine manière sur les côtés, et on lui demande de les remettre en place. Quelques élèves ne peuvent réussir à les réunir sous quelque forme que ce soit, alors on leur permet de se servir des bleus; mais un grand nombre réussissent à faire quelque chose dans lequel il y a du goût.

On pourrait dans les nouveaux *high schools* s'occuper des industries particulières de Winnipeg qui ont besoin d'enseignement, et on devrait inclure ce travail dans les programmes. Il n'est pas nécessaire d'enseigner le travail relatif aux chemins de fer, vu que le Pacifique-Canadien y a pourvu pour ses employés.

SCIENCE MÉNAGÈRE.

Dans les grades 1 à 4 on donne aux jeunes filles un enseignement semblable à celui qu'on a indiqué sous la rubrique «Travail manuel». Dans les grades 5, 6 et 7 les filles apprennent la couture du professeur de chaque grade, sous la direction d'un surveillant directeur, une demi-journée par semaine. Dans le grade 8, les filles apprennent la science domestique sous la direction d'un professeur spécial. Winnipeg compte deux centres bien organisés dans les écoles publiques. On n'enseigne pas la science domestique à l'institut collégial.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

SECTION 3: RENSEIGNEMENTS DE M. WILLIAM J. SISLER.

LES JARDINS DE L'ENFANCE DANS UNE VILLE.

M. William J. Sisler, de l'école Strathcona, dans la partie nord de Winnipeg, a fait une étude spéciale du problème des jardins de l'enfance. Les deux tiers des enfants de son école sont des étrangers de plus de cinq ans, et ils sont très intéressés au jardin. Les enfants décrivent la manière de planter les bulbes et les légumes; mais ceci n'est pas considéré comme un devoir, de crainte qu'il ne diminue leur intérêt dans le travail.

On a trouvé que le jardin scolaire faisait naître la considération pour la propriété urbaine et pour la propriété d'autrui. Bien que les carrés ne fussent pas clôturés pendant deux mois, aucun dégât ne fut causé par le piétinement, les gens ayant la précaution de marcher dans les allées. On a encouragé les enfants à prendre soin d'un jardin à la maison, et on donne des concours à l'automne à l'exposition des produits. Les jardins scolaires donnent lieu à des concours à l'école, mais on n'a pas donné de cours régulier.

Le jardin fournit la base de l'étude de la nature, et donne aussi à l'enfant une idée juste des rapports du travail et de la richesse. M. Sisler croit qu'il n'y a pas de travail manuel qui convienne mieux à l'enfant que l'entretien d'un jardin. L'enfant s'occupe de choses élémentaires—le sol, l'air, le soleil, l'eau—et apprend le prix du travail appliqué aux ressources que nous à fournies le Créateur. Il croit que la cause principale de la mauvaise conduite parmi les garçons de bonne famille vient de l'impuissance à se procurer les choses nécessaires à la vie. Plus de travail manuel pour les garçons et les filles en ferait de hommes et des femmes plus honnêtes. Des expériences simples dans les jardins scolaires montreraient les travaux de ce genre pour plus tard, ce qui augmenterait les produits du sol et rendrait le travail agricole plus intéressant.

Les genres de travaux qu'on devrait enseigner dans les écoles des villages et des villes, comprennent, d'après M. Sisler, la culture et les expériences faites dans les classes; des carrés modèles et des carrés pour les expériences dans le jardin scolaire; des jardins ménagers; des expositions à l'école où les enfants montrent le résultat de leur travail, et y conduisent leurs parents et amis pour les voir. On devrait faire ce travail sur une plus grande échelle dans les écoles de la campagne, où l'espace est plus grand, et les écoles de village et les écoles consolidées devraient avoir de petites fermes expérimentales qui intéresseraient la population environnante et lui rendraient service.

L'expérience de M. Sisler le porte à croire que le jardin scolaire devrait être une partie intégrale de notre système d'enseignement.

Winnipeg possède six jardins, scolaires dont le but est d'instruire les enfants et de les former à la culture des légumes et des fleurs. Dans certains cas, on n'y travaille pas pendant les heures de classe, les enfants y travaillant avant et après la classe et quelquefois les samedis, considérant ce travail plutôt comme une récréation que comme un devoir réel.

SECTION 4: UN COTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Le principal Garratt, de l'Institut collégial central, après avoir observé attentivement le travail manuel dans les écoles publiques depuis son introduction, croit qu'il serait avantageux de l'étendre jusqu'aux *high schools*, et croit que l'avenir est plein de promesses. Il croit que le travail manuel est d'une grande valeur éducatrice, sans compter qu'il prépare l'enfant à un métier, serait un moyen de découvrir les goûts d'un enfant, et retiendrait les élèves plus longtemps à l'école. Il croit que la raison pour laquelle les enfants ne vont pas plus loin que l'examen est qu'il n'y a rien de ce qu'ils veulent pour les retenir. Ils peuvent maintenant avoir une idée bien vague de ce qu'ils veulent, mais cette idée n'est pas satisfaite, et un laboratoire technique avec le travail d'atelier de différents genres intéresseraient les enfants.

Des classes du soir pour ceux qui travaillent pendant le jour seraient d'un grand avantage aux jeunes gens qui maintenant flânent le soir, et elles seraient remplies si on savait les rendre attrayantes. Les enfants vont aux vues animées et y restent pour s'amuser. Ils veulent être intéressés, mais ils seraient aussi ardents au travail d'atelier et autre travail semblable qui leur convient qu'ils le sont à se rendre aux vues animées. Ils veulent quelque chose qui «remue».

L'Institut collégial est suffisamment outillé pour permettre à ceux qui vont à l'université de passer leur immatriculation dans la classe du génie. Ils ont un an de plus de mathématiques que ceux qui sont immatriculés dans les arts. Le principal Garratt croit que ce procédé n'est pas sage; il vaudrait mieux rendre plus difficile l'immatriculation dans les arts et y consacrer quatre années, ou introduire les mathématiques d'immatriculation en génie dans les deux premières années de l'université.

Il serait bien bon de rendre les mathématiques aussi pratiques que possible par le travail à l'atelier et dans le laboratoire. L'idée d'augmenter les mathématiques étant d'élever le degré à celui de l'Institut technique de Boston. Son objection était que les enfants doivent faire tout leur travail de mathématiques le soir, et leur travail n'est pas aussi clair que celui des immatriculés du génie. Il devrait y avoir un cours préparatoire de quatre années pour l'immatriculation; mais ils essaient de le faire en trois, et il n'est pas bien fait.